هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 560 — 30 PAGES — VENDREDI 12 JANVIER 1979

Les divergences franco-allemandes sur les montants compensatoires restent vives

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les États-Unis et l'Iran

Washington tente de rassurer ses alliés du Golfe

Le département d'Etat a annoncé, mercredi 10 janvier, la décision des Etats-Unis d'envoyer une escadrille de douze chasseurs ultra-modernes F-15 pour une brève période en Arabie Saoudite.

Ce geste est destiné à apaiser les inquiétudes que l'aggravation de la crise iranienne suscite en Arabie Saoudite et dans les Etats du Golfe.

Pour sa part, le cheikh Zayed, président de l'Etat des Emirats arabes unis, en visite privé au Pakistan, interrogé, mercredi, sur les répercussions de la situation en Iran, *a affirmé qu'elle n'aurait* pas de conséquences importantes dans la région.

A Téhéran, le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, a présenté mercredi, devant la chambre basse, son cabinet, qu'il a réussi à compléter en partie grâce à la nomination d'un nouveau ministre de la *défense, le général* Chafarghat, sans toutefois parvenir à pourvoir quatre portefeuilles. Il doit demander, samedi, l'accord du Sénat iranien.

Le premier ministre a répété les promesses qu'il avait déjà faites après sa nomination par le chah, la dissolution de la SAVAK (police politique), et de levée progressive de la loi martiale.

A Paris, l'ayatollah Khomeiny a déclaré, mercredi, que le départ du chah ne « changerait rien », à *moins* qu'il ne s'accompagne de l'abdication du souverain. Il a appelé les Iraniens à poursuivre leurs manifestations et leurs grèves à Téhéran et dans les autres villes.

L'embarras américain

L'embarras des Etats-Unis s'accroît au fur et à mesure que se dégrade la situation du chah. Officiellement, Washington soutient toujours le souverain iranien et ne songe pas à une solution de rechange. En fait, il n'en est rien : les experts américains sont de plus en plus nombreux à estimer que les chances du chah de rétablir la situation sont nulles.

La contradiction *qui* existe entre ces deux positions — l'officielle et l'officieuse — explique les hésitations multiples de la politique américaine. L'envoi en mission de « démonstration » en Arabie Saoudite d'une escadrille américaine de chasseurs F-15 illustre ces ambiguïtés. Cette *décision fait suite* à celle d'envoyer un porte-avions américain dans le golfe Persique et à son annulation : la mesure avait finalement paru trop grave au président Carter, *et* il a *préféré* la suspendre en raison des effets négatifs que cet étalage de force aurait pu avoir sur les manifestants iraniens, *qui* s'en prennent de plus en plus aux Etats-Unis.

L'envoi des F-15 en Arabie Saoudite vise, en principe, un *double but : rassurer les dirigeants* de Ryad et mettre en garde ceux de Moscou. L'Arabie Saoudite, de plus en plus inquiète de l'évolution des événements en Iran, *s'interroge sur la volonté de* Washington de résister à ce qu'elle considère comme une offensive soviétique en règle *dans la région. Cette offensive* la vise directement, estime-t-elle, et passe d'un côté par l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, de l'autre par la corne de l'Afrique et le Yémen du Sud. L'enjeu d'une telle offensive : les gisements pétroliers de la région du Golfe, bien sûr.

On peut *s'interroger* sur l'efficacité de l'envoi des F-15 : les douze appareils ne seront pas équipés de leurs armements les plus perfectionnés et ne pourront pratiquement *effectuer que* des vols de démonstration. Ils ne resteront qu'une ou deux semaines dans la région, et ce n'est qu'à partir de 1982 que l'Arabie Saoudite *commencera à recevoir* des F-15 opérationnels en vertu de l'accord intervenu en mai dernier sur la vente groupée de deux cents appareils ultra-modernes à Ryad et à Jérusalem. L'agence Tass ne s'est pourtant pas méprise sur la signification de la dernière décision américaine et a *tout de suite dénoncé « ce nouveau* recours à la politique de la canonnière ». « Les Etats-Unis, ajoute-t-elle, s'engagent dans une dangereuse démonstration de force *dans la région du golfe* Persique, mais elle est destinée à échouer. »

L'indignation de l'agence Tass a *quelque chose d'artificiel,* encore *que* de rituel. Les inconséquences de la politique américaine en Iran ont tellement favorisé les desseins soviétiques qu'on comprend cependant *que* Moscou regrette une telle période qui lui a permis de marquer des points sans prendre aucun risque. Rien ne prouve encore *toutefois* que M. Carter et ses conseillers se soient fait « une religion » sur la crise iranienne et ses conséquences. Ils avaient pourtant depuis longtemps les moyens de négocier au mieux l'abandon de son trône par le chah. Mais, là encore, les dirigeants américains ont *été trompés* — volontairement ou non, peu importe — par ceux qui étaient chargés de les informer et ne se sont pas rendu compte de l'ampleur de la contestation. *Cette imprévoyance* et les risques de « dérapage » qu'elle comporte pourraient affecter gravement les équilibres planétaires, déjà passablement malmenés, en particulier en Asie.

L'imprévoyance, l'improvisation et le volontarisme à éclipse ne font pas, décidément, une meilleure politique que celle de l'intervention bornée, massive et sans nuance. Quand s'en rendra-t-on compte à Washington ?

A L'ONU

La majorité du Conseil de sécurité serait favorable à l'audition du prince Sihanouk

(Lire page 3.)

AU LIBAN

Le débat sur l' « implantation » des quatre cent mille Palestiniens domine l'évolution de la crise

(Lire page 5.)

Vague d'attentats à Rome

Les extrémistes de gauche et de droite multiplient les actes de violence

La violence, d'extrême droite et d'extrême gauche, affecte *de nouveau l'Italie. Deux nouvelles victimes ont été dénombrées* mercredi 10 janvier à Rome, et jeudi matin un policier a été tué à Palerme par un commando de jeunes gens.

Cette vague d'attentats retarde d'autant une possible crise ministérielle : aucun parti de la majorité n'envisage dans ces conditions de prendre la responsabilité de déclencher un tel processus.

De *notre* correspondant

Rome. — La violence politique a encore fait des ravages, le mercredi 10 janvier, à Rome, où deux jeunes gens d'extrême droite ont été tués par balles. Ce double drame illustre la *gravité et*, en même temps, la confusion des épisodes qui ensanglantent, depuis *quelques jours*, la capitale italienne.

Mercredi après-midi, des milliers de femmes défilaient en ville pour protester contre l'agression commise la veille, à Radio Città Futura. Cette manifestation pacifique ne devait donner lieu à aucun incident. Mais pendant que les cortèges arpentaient les rues du centre, la violence se déchaînait dans la périphérie.

Dans le quartier populaire de Centocelle, un groupe de fascistes tentait d'envahir une section de la démocratie chrétienne, l'arme au poing. La police s'est mise à tirer, elle ausi, blessant mortellement à la tête l'un des agresseurs, *Alberto Giaquinto*, âgé de dix-sept ans.

Le *quartier Montesacro* a été le théâtre d'un assassinat de sang-froid, commis par un commando *d'extrême gauche. A bord* d'une voiture, les agresseurs se sont approchés d'un groupe de militants de droite qui bavardaient devant un bar. Ils ont déchargé leurs armes, atteignant de deux balles au ventre Stefano Cecchetti, dix-neuf ans. La victime devait décéder peu après son transport à l'hôpital.

D'autres quartiers de Rome ont connu des *attentats* moins graves mais qui étaient susceptibles de faire des victimes. Des cocktails Molotov, et parfois de véritables bombes, ont été lancés contre le quotidien *Il Messagero*, une section du parti communiste, deux sièges du *Mouvement social* italien (extrême droite), l'hôtel Palatino, le commissariat de *police de Flaminio - Nuovo*, une caserne de la police et le siège de la fédération des travailleurs *de la métallurgie. En signe de* protestation, les syndicats organisent, ce jeudi 11 janvier, plusieurs arrêts de travail et assemblées dans les entreprises, appelant les travailleurs à « *renforcer la mobilisation et la vigilance (...) contre toutes formes de terrorisme* ».

Il devient en effet très difficile de distinguer les « rouges » des « noirs », qui emploient à peu près les mêmes méthodes, opèrent dans les mêmes zones périphériques, et se posent tous en « révolutionnaires » *opposés* au régime en place. Commentaire de *l'Unita*, organe du parti communiste : « *Désormais il n'est guère important de distinguer la couleur de la subversion. Ces professionnels de la violence et de la terreur affichent une seule carte d'identité : celle d'ennemis de la démocratie.* »

La violence des uns nourrit celle des autres. Ces justiciers s'attaquent entre eux et se répondent. Comme au printemps 77, c'est une « guérilla » à peine clandestine, diffuse et désordonnée qui tient le devant de la scène. Elle n'empêche pas les attentats plus classiques comme celui — à demi manqué — qui a détruit mercredi un pylone électrique à l'*usine Alfasud, près de* Naples, et qui aurait pu paralyser l'activité de ce complexe industriel.

ROBERT SOLÉ.

LA CRISE DE L'ÉTAT PROTECTEUR

par PIERRE DROUIN

L'Etat n'est plus ce qu'il était. Il ne sait plus où donner de la tête pour assurer la protection des *citoyens. Dans les domaines de* plus en plus nombreux où il intervient, apparaissent des tensions de plus en plus fortes qui, au reste, s'exaspèrent mutuellement.

Les crises engendrent, on le sait depuis longtemps, plus de crimes et de délits civils que les guerres, pendant lesquelles le « plein *emploi* » est *assuré...* à l'avant comme à l'arrière.

Mais il y a belle lurette que les citoyens demandent autre chose à l'Etat que de protéger leur vie *ou leurs biens. Il doit* assurer — considérable progrès — qu'ils ne seront pas arrêtés pour combattre la maladie par l'état de leurs finances. Dans le dernier débat sur la *sécurité sociale, le choix* du gouvernement a été finalement conforme aux vœux de la majorité des Français : plutôt augmenter *les cotisations* que réduire les prestations. La santé est le bien le plus précieux. Tous les sondages la mettent en tête des préoccupation de la population, *et le sentiment qu'une réduction* des possibilités de soins ou qu'une médecine de « riches » et une de « pauvres » pourrait voir le jour est intolérable.

L'idée même que l'économie a maintenant et de plus en plus son mot à dire dans ce domaine irrite nombre de nos compatriotes. « *La vie n'a pas de prix.* » « *Il faut tout tenter pour la sauver* », etc., font partie de la sagesse des nations développées. Mais la sagesse ne doit pas être confondue avec la politique de l'autruche. Dans tous les pays, le rythme des prestations sociales croît beaucoup plus vite que la production, et il est certain qu'on approche de la limite. Celle-ci est d'autant plus *durement ressentie qu'une masse* de chômeurs a remplacé une masse de cotisants. Si le quasi-plein-emploi avait été assuré en *1978*, la Sécurité *sociale* n'aurait pas connu de déficit.

Précisément, l'Etat doit verser des indemnités à ces chômeurs, plus ou moins importantes selon la *cause de leur arrêt de travail.*

(Lire la suite page 27.)

La politique économique

- Le crédit à la consommation jugé trop cher par le gouvernement
- Tous les prix libérés en 1979
- Les tarifs voyageurs de la S.N.C.F. relevés de 7,5 %

« 1979 sera l'année de la libération totale des prix », a déclaré, *mercredi 10 janvier, M. Monory au cours d'une conférence de presse tenue* quelques heures après le conseil des ministres, conseil au cours duquel le ministre de l'économie avait annoncé aux membres du gouvernement que la liberté des prix serait progressivement étendue aux marges commerciales et *aux prestations de services*. Déjà les teintureries-blanchisseries vont voir leurs tarifs libérés.

Après avoir rappelé que la libération des prix n'irait pas sans l'accroissement de la concurrence, le ministre de l'économie a annoncé une mesure qui pourrait susciter quelques remous : le retour à la liberté des prix pour les libraires.

M. Monory a d'autre part vivement dénoncé le coût, qu'il juge trop élevé, du crédit à la consommation en dépit de la légère baisse intervenue dernièrement. Il a confirmé que la suppression de l'encadrement du crédit restait à terme son objectif.

D'autre part, à partir du mois de février, la S.N.C.F. augmentera de 7,5 % ses tarifs voyageurs et pourra librement fixer ses tarifs marchandises.

Les *taux d'intérêt du crédit* à la consommation sont-ils trop élevés ? M. René Monory le pense, parlant même de taux « *usuraires* » et agitant *la menace d'une saisine de la commission* de la concurrence. Le Conseil économique et social le pensait aussi en 1974, qui proposait une série de mesures, dont *l'une au moins a été* mise en vigueur, celle de la publicité donnée au taux effectif global des prêts (loi Scrivener).

Les organismes de crédit à la consommation s'en défendent et mettent en avant *les servitudes qui grèvent leur exploitation,* notamment le coût de gestion et les risques. Il n'en reste pas moins qu'aux yeux du grand public et du ministre les taux *actuellement pratiqués* — 18 % et plus suivant la durée des prêts — paraissent très élevés par rapport au loyer de l'argent (moins de 7 %) et *aux conditions de banques actuellement en vigueur pour* les découverts et avances (de 10 % à 15 %). Ouvrir la discussion sur ce point revient à mettre en cause toutes les *structures d'un système bancaire* français, déjà très compartimenté, et *sur lequel pèse la contrainte* d'un encadrement sclérosant.

A l'heure actuelle, le montant des crédits accordés aux particuliers pour *financer leurs achats de biens de* consommation dépasse légèrement 20 milliards de francs, dont 45 % environ pour l'automobile, 18 % pour *les véhicules utilitaires, et à peu près* autant pour les biens d'équipement ménagers (radio-télévision 5 % ; meubles 8 % ; appareils domestiques 3,4 %, etc.). Globalement, cette *forme de financement est peu importante* par rapport à l'ensemble des crédits à caractère bancaire consentis aux entreprises et aux particuliers (plus de 1 000 milliards de francs). *Elle n'en couvre pas moins* 25 % du marché de l'électro-ménager, une part appréciable de celui de l'ameublement, et 50 % de celui de l'auto*mobile neuve, si on y ajoute les prêts* personnels, la location de longue durée et le crédit-bail. C'est dire qu'un Français sur trois ou quatre l'aura utilisée au moins une fois dans *sa vie.*

Le crédit à la consommation est dispensé en France, pour l'essentiel, par soixante-dix-sept établissements spécialisés. Parmi les chefs de file *de la profession, citons, pour le petit* équipement CETELEM, du groupe Compagnie bancaire - Paribas, SOFINCO, du groupe La Hénin-Suez, *pour l'automobile la DIAC, filiale de la régie* Renault, et la DIN, filiale de Peugeot. D'autres sociétés sont également très actives, la SOVAC (du groupe Lazard), la Compagnie générale *industrielle, le Crédit universel,* etc. Dépourvus de réseaux de collecte de dépôts, ils sont tous contraints de se procurer leurs ressources sur le marché *financier*, soit à *court terme (marché monétaire),* soit à moyen terme, soit à long terme (emprunts obligatoires).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

ON N'EST PAS MORTS

Dans le plan d'après lequel le gouvernement entend nous donner à nous autres, sauvages Gascons, les moyens de nous développer et de nous transformer en Aquitains civilisés, il y a le chapitre culture.

On y trouve des musées, des conservatoires, des sauvetages de monuments, de l'archéologie, de l'histoire, de la préhistoire et de la paléontologie. On n'a oublié que les monuments aux morts et les cimetières.

De notre culture à nous il n'est pas question. Sans doute l'estime-t-on tellement qu'on lui fait un bel enterrement.

N'em pas morts, hildepute !

ROBERT ESCARPIT.

« LA FEMME QUI PLEURE », un film de Jacques Doillon

L'impudeur d'une jeunesse

En 1974 sortait à Paris un petit film *en noir et blanc dont la fraîcheur, la spontanéité, la gravité* discrète nous avaient conquis. Le film s'appelait « les Doigts dans la tête » et son réalisateur Jacques Doillon. *L'année suivante, Doillon* tournait « Un sac de billes ». Bien que l'on retrouvât dans ce second film les qualités du précédent, ce fut un demi-échec, qui condamna le jeune *cinéaste au silence*. Quelques besognes publicitaires lui permirent de survivre. Après quoi, il décida de repartir de zéro, en « bri*colant* » (selon son expression), entre copains et en famille, un nouveau film intitulé « la Femme qui pleure ». « C'est alors, raconte Doillon, que *j'ai* rencontré Yves Robert et Danièle Delorme dont l'aide financière me fut précieuse. Sans aller jusqu'à passer du 16 au 35 mm, je pus notamment m'offrir la couleur. »

De ses origines modestes, « la Femme qui pleure » garde la trace. C'est un film à quatre personnages (*trois adultes et une petite fille*), confinés dans le huis clos d'une maison isolée sur un plateau des Basses-Alpes. Il n'y a pas de place *ici* pour les digressions, ni pour les *fausses élégances. Tout* est *réduit à l'essentiel. La mise en* scène elle-même a quelque chose d'ascétique.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

FEMMES

Les portes de la politique

par BRIGITTE GROS (*)

L'EUROPE des citoyennes, c'est cen* trente-sept millions de femmes aux urnes, soit deux fois et demie la population de la France. Avec la naissance d'une Europe démocratique, le poids des électrices, en changeant de dimension, peut changer de nature.

Les femmes qui exercent dans leurs pays respectifs des responsabilités publiques sont de plus en plus nombreuses à le croire, et à le souhaiter. Elles considèrent que le caractère exceptionnel de l'élection de juin 1979, qui sera la première à appeler au même moment les électeurs de neuf pays différents à exprimer, sous un même mode de scrutin, un choix déterminant, est un événement de grande portée qui peut constituer enfin une rupture avec le passé.

Cette élection devrait ouvrir aux femmes, en Europe, les portes de la politique ; elle devrait enfin leur permettre de sortir de leur ghetto et de réaliser un bond en avant dans l'accession à la responsabilité.

Cette aspiration vers la décision politique, par une représentation plus équilibrée au sein des instances électives, paraît tout à fait justifiée. En effet, tant dans les neuf Parlements nationaux que dans l'actuelle Assemblée européenne, la représentation des femme reste, à quelques nuances près, réduite à sa plus simple expression.

Le grand bouleversement des mentalités et des traditions, qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, a engagé le processus de « décolonisation » politique de la femme, n'a cessé, au fil des années, d'être grignoté lentement et de façon continue par les préjugés et le conformisme tenace de la classe politique au masculin.

La faiblesse numérique actuelle des femmes parlementaires en Europe le prouve avec éclat. Les femmes, cent trente-sept millions des deux cent quarante-huit millions d'Européens, occupent seulement 8 % des sièges en Allemagne fédérale, 6 % en Italie, 4,5 % en Grande-Bretagne, et guère plus de 3 % en France, lanterne rouge de la féminisation politique.

Or il est incontestable que lorsque, dans une assemblée délibérante, la représentation féminine souffre d'une telle disproportion, les femmes rencontrent de grandes difficultés pour faire passer leur message, pour peser sur les décisions, pour mener leur combat. C'est par « politesse » qu'autour du tapis vert on condescend à écouter une femme, noyée dans une assemblée d'hommes. Elle sera entendue d'une oreille distraite. On refusera finalement de prendre en considération sa spécificité, facteur pourtant inhérent à la richesse de l'humanité.

Quelles seront ses armes pour faire prévaloir ses facultés créatrices, son sens du quotidien et son goût du concret ? Au bout du compte, n'ont-elles pas raison celles qui accusent ces femmes « isolées » parmi les hommes d'être des « alibis », des « otages », pis encore, des « singes » ?

« *L'admission des femmes à l'égalité politique serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.* » Ainsi s'exprimait Stendhal. C'était il y a cent cinquante ans. Et il n'a toujours pas été entendu.

Peut-être le sera-t-il en juin 1979, où seront posés les premiers jalons de l'unification politique des peuples de notre cher vieux continent si souvent déchiré dans son histoire passée. L'événement, par sa dimension, provoquera, à n'en point douter, une mutation des mentalités de la « classe politique » européenne.

En France, la classe politique vient de montrer qu'elle prenait au sérieux l'ouverture aux femmes du pouvoir européen. Sans doute sa démarche servira-t-elle d'exemple à ses voisins ! Monique Pelletier, ministre de la condition féminine, la première, a eu raison de fixer à 30 % la représentation des femmes dans la future Assemblée. Elle a, de ce fait, contraint toutes les formations politiques à se rallier à sa proposition.

Quel parti, aujourd'hui, oserait présenter moins de femmes sans prendre le risque de voir glisser sur des listes adverses ou concurrentes un nombre important de suffrages au féminin ? Ce danger est réel. En effet, depuis quelques années, on constate que l'évolution des femmes s'exprime non seulement par une aspiration au droit au travail, à celui de planifier leur maternité, mais aussi par l'aspiration personnelle de chacune à un choix politique.

Un « pouvoir mixte »

Les femmes qui, le jour d'un scrutin, confient aveuglément à leur mari le choix de leur bulletin sont de plus en plus rares. Aujourd'hui, elles cherchent à s'informer par elles-mêmes et à se déterminer de façon autonome. Elles savent apprécier à leur juste valeur les projets de réformes que les hommes et les partis *leur proposent et qui concernent* leurs problèmes spécifiques.

Ainsi, plus l'échéance électorale se rapprochera, et plus on verra grandir les chances de voir siéger dans la nouvelle Assemblée européenne cent vingt-trois femmes au moins sur un total de quatre cent dix parlementaires.

Elles représenteront une force de propositions originales et seront ainsi le promoteur du progrès auquel elles contribueront activement. « *L'Europe*, disait il y a vingt ans Robert Schuman, *sera d'abord celle des réalisations concrètes et des nouvelles solidarités.* »

Ces deux termes montrent combien l'action du Parlement européen intéressera en priorité la vie quotidienne. Les femmes, largement représentées, contribueront, grâce à leur expérience, à l'édification pierre par pierre de cette œuvre commune.

Au Parlement européen, elles concentreront avant tout leurs efforts sur les questions qui traitent directement de ce qu'elles ont de plus précieux au monde, c'est-à-dire leurs enfants. Aujourd'hui, elles s'inquiètent, et à juste titre, de plus en plus pour leur avenir.

Le premier problème qui les inquiète, le plus angoissant, c'est celui du chômage. Il touche aujourd'hui six millions de personnes en Europe, parmi lesquelles près de trois millions de moins de vingt-cinq ans. Le deuxième, d'ailleurs directement lié au premier, est celui de la réforme du système éducatif. L'insertion de leurs enfants dans la vie active *découle de la qualité de leur éducation et de leur formation.* L'Europe, dépourvue, pour ainsi dire, de ressources d'énergie, devra puiser dans ce somptueux « pétrole », ersatz de nos sociétés développées, sa force et son avenir.

Le troisième problème sur lequel elles se pencheront attentivement est celui du sous-développement démographique. L'Europe tout entière est atteinte par ce mal du siècle qui pourrait prendre, dans les prochaines décennies, l'allure d'un suicide collectif.

Les femmes qui siégeront demain au Parlement européen, par-delà le chômage, l'éducation et le développement démographique, devront apporter leur contribution à l'avènement d'une société *différente. La crise économique* qui se développe nous impose la mise en place de structures sociales différentes pour une répartition plus équilibrée des revenus mais aussi des pouvoirs.

Ainsi doit naître en Europe un pouvoir politique « mixte ». Un pouvoir efficace et harmonieux où hommes et femmes ensemble, chacun avec sa spécificité et sa personnalité, seront en mesure d'œuvrer pour permettre à notre vieux continent de faire face aux problèmes nombreux et complexes qui l'assaillent de toute part.

(*) Sénateur des Yvelines. Maire de Meulan.

Des hommes féministes

Un de nos lecteurs, M. Laurent Goblot, de Nevers, qui estime qu'il y a des « hommes féministes » et se classe parmi eux, nous a adressé les réflexions suivantes :

AVANT les mouvements féministes, il existait une solidarité masculine, et aucune solidarité féminine entre la belle-mère et sa bru, ou entre la prostituée et la « femme honnête ». J'observe que, aujourd'hui, une solidarité féminine se noue ; parallèlement, à quelques rares hommes, la solidarité masculine pèse ; fondée sur l'injuste oppression sur l'autre, la solidarité masculine cherche à imposer silence, et cela très tôt.

Dans un journal marseillais, écrit par des lycéennes, les Œufs cassés, *je note ce dialogue, cité par* Femmes en mouvements :

« Moi, ça me ferait plaisir de travailler avec des garçons. Parce que c'est vrai que c'est *très séparé, mais, pour trouver* un garçon qui veuille écrire dans un journal comme celui-ci, il faudra longtemps...

— C'est vrai que c'est plus difficile à trouver, parce qu'ils n'ont pas les mêmes idées. C'est-à-dire, il y en a qui ont des idées : seulement pour ne pas apparaître différents des autres, ils ne le disent pas : on ne peut jamais savoir.

— Peut-être que, de leur côté, ils ont des problèmes aussi ; peut-être qu'ils trouvent dégoûtant que ce soit leur mère qui fasse la vaisselle, etc. Mais du moment qu'il y a le père, peut-être qu'ils n'osent pas en parler. »

Dès l'école, la solidarité masculine ferait peser une censure sur le garçon féministe. Cette censure continuerait parmi les adultes, dans la presse quotidienne. C'est une censure très masculine, que l'on voit s'exercer, par exemple, dans le dernier film de Wajda, l'Homme de marbre, *et qu'une femme cherche à briser avec la complicité de quelques rares hommes.*

Je suis intéressé, je l'avoue, par ces rares hommes, qui rejettent la vieille solidarité masculine par-dessus les moulins, comme Pierre Samuel, auteur d'Amazones, guerrières et gaillardes, *Alexandre Wajda, Robert Merle, auteur des* Hommes protégés, *Raymond Jean, auteur* de la Rivière nue, *etc. J'aimerais identifier quels événements passés, dans l'enfance probablement, les ont préparés à sentir le féminisme à l'inverse de la majorité masculine. Et j'aimerais qu'un auteur ou un colloque examine cette question.*

Cette solidarité masculine me pèse, ces temps-ci, quand des hommes parlent de viol ; et lorsque je dis une chose qui va contre cette solidarité, je ne parviens trop souvent qu'à déclencher des rires gras et bêtes.

De même, ces jours-ci, à l'occasion de la proposition de loi que M. Joël Le Tac, sans succès je l'espère, cherche à imposer aux femmes, je supporte fort mal le langage que nombre de journalistes hommes emploient pour parler sur les ondes du « plus vieux métier du monde » : « échassières, grues, poules, catins, putes, respectueuses, racoleuses, tapins, tapettes... »

Sur ce dernier thème, le seul langage moderne que j'aie entendu est celui des femmes qui avaient soutenu les prostituées de Saint-Nizier, à Lyon, il y a trois ans, les articles du Monde *et celui des prostituées elles-mêmes. Mais que beaucoup d'hommes parlent de cette question comme il y a mille ans indique qu'ils ont encore des progrès à faire pour accepter l'évolution internationale des femmes d'aujourd'hui.*

En permettant aux hommes féministes d'exprimer ce qu'ils pensent et en cessant de tenir pour représentatifs uniquement ceux qui protestent contre le féminisme, le Monde *accélérerait peut-être une évolution des opinions masculines, qu'il estime lui-même souhaitable, tout en continuant à publier les lettres des hommes aux dents agacées par le féminisme moderne.*

Le féminisme reste encore un phénomène de grandes villes ; la presse ainsi que le cinéma contribuent à cette limitation ; et je désespère de voir le film Une histoire simple, *de Claude Sautet — autre homme féministe, — dans les petites villes, sur les bords de la Loire. Je crois qu'une censure masculine est responsable de ce phénomène, dont les effets sont nombreux.*

CORRESPONDANCE

Les femmes et les enfants d'abord...

LA France manque d'enfants. Le mouvement de libération de la femme, la contraception ont été, bien entendu, remis en cause. Il est certain que ce sont des facteurs importants.

La libération de la femme a permis de secouer les tabous. Les femmes ont réclamé le droit d'être des individus à part entière, avec leurs choix, leurs responsabilités et leurs contradictions. Elles ont décidé de ne plus être la cinquième roue du carrosse masculin, de se réaliser dans un métier. Alors que le seul épanouissement possible était la maternité, elles refusent maintenant l'unique vocation de « mère de famille ». Les femmes se tournent vers d'autres créations, l'enfant n'est plus le but suprême, l'accomplissement de leur pouvoir créatif. Elles veulent s'exprimer différemment, selon leurs aspirations les plus profondes. Un des exemples est l'augmentation des femmes dans des secteurs tels que : cinéastes, metteurs en scène (« mettrices en scène » ?)... où elles disent ce qu'elles ont à dire.

Du fait du rôle social qu'ont acquis les femmes, la structure de la famille se trouve modifiée. La notion de couple a évolué dans le même temps, perdant de sa rigidité. Ce sont des points importants dans la décision d'avoir ou non un enfant.

Evidemment, les femmes au foyer, les couples mariés et désireux de fonder une famille, existent toujours. Mais ces couples dépassent très rarement le chiffre deux, cause de la « dénatalité ». Pourquoi s'arrêtent-ils en si bon chemin ?

La femme est moins disponible, certes, mais ce n'est pas la seule raison. Le couple conçoit un nombre d'enfants approprié à ses ressources. Il préfère avoir une descendance moins nombreuse, pour un meilleur niveau de vie, pour pourvoir à l'éducation du mieux possible.

Mais comment assurer un avenir social à ses enfants, dans les conditions économiques actuelles, avec un chômage sans cesse croissant ?

Les parents les plus aisés pourront garantir des études supérieures, une insertion dans la société, et encore. L'élitisme augmente, et des sans-emploi se trouvent aussi parmi les diplômés de grandes écoles, de facultés.

Et les autres, que deviendront-ils ? Ils iront à l'usine, ils cultiveront les champs ? Les jeunes de la campagne s'enfuient vers les villes, sources plus grandes de travail, de loisirs.

Qu'offrira-t-on aux jeunes lorsqu'ils auront une vingtaine d'années ? Quel monde, quelles possibilités d'existence leur laisse-t-on ?

La France n'a pas l'esprit « jeune », dynamique indispensable à toute évolution. C'est un pays de vieux, enfoui sous des tonnes de paperasseries ; une bureaucratie vieillissante. Nous ne sommes pas les seuls : l'Allemagne, les pays scandinaves, les pays industrialisés en général, ont une natalité en baisse.

Pourtant, les enfants ne manquent pas : que ce soit en Amérique du Sud, au Vietnam, etc... Ils sont des milliers à souffrir de la misère, de la faim, de la guerre... Des pays où les droits de la femme, la contraception, sont inconnus.

Il ne faut pas s'y tromper. Les cris d'alarme lancés sont des cris pour maintenir la « race ». Les pays industrialisés ont peur de ce vieillissement de leur population ; ils ont peur que la relève des générations ne se fasse que par des étrangers — immigrés ou autres. C'est l'appel au patriotisme, au chauvinisme : sauvegardons la race française, pour ne pas être dominés dans les années à venir, pour ne pas être « colonisés ». N'est-ce pas une forme de racisme ?

Seulement, la population ne croit plus aux discours, aux mises en garde, et personne ne sait comment promouvoir une politique de démographie. L'esprit de notre époque est teinté d'indifférence, car l'on ne croit plus en l'avenir, *trop hypothéqué* par toutes les technologies. Et le problème se situe à ce niveau ; ce refus inconscient du futur est le témoignage de notre pensée. C'est un fait de notre civilisation arrivée au bout de sa course au progrès ; un signe précurseur d'une lente agonie.

S. MULLER.

Une société pour deux

par MARIE-THÉRÈSE PREVEL (*)

NOUS les femmes, nous sommes plus de la moitié de la population, *plus encore du corps* électoral. Nous représentons 38 % de la population active. Chacun le sait. Depuis quelques siècles, après que *les Pères de l'Eglise* eurent d'ailleurs hésité sur ce point, on pense que nous avons une âme. Depuis peu de temps, on nous dit égales, et la Constitution *prévoit* même l'interdiction de la discrimination à notre égard.

Alors ? Que demandons-nous de plus ? Seulement que la société change, que la vie soit différente. Que, *faite depuis des millénaires par* les hommes selon les méthodes, le langage et le tempérament des hommes, la société soit faite *aussi par les femmes et pour les femmes,* que leurs besoins et leur langage forment eux aussi le fond et la forme de la vie culturelle, sociale, économique et de la vie politique, qui *n'est jamais que la conscience globale de tous les autres aspects.*

Pour y parvenir, les changements devront être profonds et continus *dans les actes et dans les mentalités,* non des brassées de mots qu'on nous offre de temps en temps, comme un bouquet de fleurs, aux hasards des années de la femme ou des périodes électorales.

C'est bien là le sens de notre *engagement à gauche.* Nous ne pouvons faire confiance à ceux dont le souci est essentiellement de préserver ce qui est, de gérer des *avoirs et de les faire si possible fructifier dans une vision du « chacun à sa juste place ».*

Nous n'avons pas suffisamment d'avoirs à défendre, et notre juste *place, nous souhaitons contribuer à* la définir. Nous n'avons pas le temps d'attendre ni de raison de penser que le juste et sage déroulement d'un temps, mesuré au sablier des autres, fera que peu à peu nos affaires s'arrangeront.

Le progrès rapide vers une plus grande place des femmes dans la société, on peut certes vouloir en montrer la preuve dans :

— le nombre croissant et même souvent devenu prédominant des femmes dans des secteurs jusque-là très masculins tels l'enseignement, certains secteurs de la *médecine* ou de l'administration (secteurs qui ont d'ailleurs parallèlement évolué vers des *salaires* comparativement plus bas !) ;

— la présence de quelques femmes à des postes de responsabilité importants (de ces femmes dont on dit encore si souvent *qu'elles ont beaucoup travaillé parce* qu'elles étaient frustrées ou, dans la même foulée, qu'elles ont réussi grâce à la prodigalité de leurs charmes !) ;

— l'ouverture parcimonieuse de certaines grandes écoles ou de certains grands corps de l'Etat aux femmes (on ne sait encore quelle sera leur carrière future).

Ce relatif *succès* de quelques-unes ne peut *pas nous* suffire. Pas plus que ne peuvent nous satisfaire les mesures prises ou le plus souvent *seulement répertoriées par* les éphémères, et quelquefois cocasses, secrétariats d'Etat à la condition féminine.

Ces mesures, elles sont souvent indispensables : aménagement des temps et conditions de travail et des congés pour les femmes enceintes ou les mères de nourrisson, réforme du droit civil sur de nombreux points, réformes des régimes de cotisation sociale et de retraite, etc. Elles sont parfois dangereuses également lorsque, *trop* catégorielles, elles tendent à privilégier le caractère d'« appoint » du travail des femmes, et à laisser entendre que leur place naturelle est à la *maison* : retraite anticipée, travail à *mi-temps*, allocation de salaire unique, etc.

Obstacles et préjugés

Le progrès des femmes ne peut devenir réel que par le progrès de tous. Par la construction d'une société moins mercantile, plus attentive aux êtres et un peu moins aux choses et à l'argent. Une société dans laquelle les temps de travail soient pour tous, hommes et femmes, *mieux répartis*, les revenus *moins* inégaux, la production et la consommation orientées de manière plus qualitative, où le respect de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie ne soient pas des mots ronflants pour fin de meetings, mais une des bases essentielles de la politique industrielle et de la politique des transports, au même titre que la rentabilité. Une société, enfin, plus solidaire, et plus respectueuse à la fois du droit à la différence.

Cette société, dans laquelle hommes et femmes, plus libres et plus dignes, nous pourrons ensemble nous réjouir de nos ressemblances et de nos différences, au lieu de nous rejeter dans des schémas pré-imposés.

Ce projet-là, c'est celui du Mouvement des radicaux de gauche, tel que Michel Crépeau l'a défini : et c'est pourquoi nous lui *faisons* confiance. Ce n'est pas par hasard si ce nouvel élan a été marqué également par une place plus grande des *femmes, des militantes,* dans les instances du parti.

En effet, comment faire à un une société pour deux ? Les *femmes doivent* participer pleinement à la définition des orientations politiques, au niveau local, certes, et elles y sont de plus en plus présentes, mais *tout autant au niveau national.* La vie, les mœurs, le langage *politique*, ne sont pas adaptés à leurs manières et à leur tempérament ? Eh bien, ces mœurs et ce langage *devront évoluer ! Leur vision* des choses, leurs méthodes, leur approche des problèmes, diffèrent souvent ? C'est bien ainsi qu'il faut l'entendre, et de là naîtra un enrichissement du débat.

Mais le chemin est très dur à parcourir, et l'obstacle des situations acquises et des préjugés presque infranchissable. C'est pourquoi elle ne paraît nullement injustifiée l'idée de déterminer pour toutes les élections, pour tous les *postes* politiques, un nombre minimum de femmes. Elle ne diffère en rien de celle qui a conduit avec succès à *protéger* les industries nouvellement créées par des barrières douanières et réglementaires jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes pour se développer seules.

La volonté de mettre constamment au centre des préoccupations, et des actes, partout où elle en a le pouvoir, la mutation vers une société différente, c'est cela que doit offrir la gauche. Qu'elle soit suffisamment généreuse et ouverte pour ne pas ronronner dans les ornières des habitudes, qu'elle ait assez d'audace tranquille et ferme pour poser les vrais problèmes et changer le discours politique, c'est à cela que nous, les femmes, nous voulons travailler.

(*) Membre du Secrétariat national du mouvement des radicaux de gauche.

Le Monde

APRÈS L'ÉTABL

La majorité du Conseil de s





هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU NOUVEAU RÉGIME DE PHNOM-PENH

La majorité du Conseil de sécurité serait favorable à l'audition du prince Sihanouk

Plusieurs pays viennent de manifester leur opposition à l'intervention vietnamienne au Cambodge. Un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères a déclaré mercredi *que Bonn observait* la *situation* avec inquiétude et condamnait l'usage de la force.

***Le* nouveau régime de Phnom-Penh, que viennent de reconnaître l'Éthiopie et la Mongolie, a exigé mercredi l'expulsion du mouvement des pays non alignés des anciens dirigeants cambodgiens.**

Le représentant vietnamien auprès des Nations unies, M. Ha Van Lau, a, de son côté, exprimé mercredi à M. Waldheim son opposition à la réunion ce jeudi du Conseil de sécurité et à l'audition par ce dernier du prince Sihanouk. Il a ajouté qu'au cas où le Conseil se réunirait le ministre des affaires étrangères du nouveau régime de Phnom-Penh *insisterait* pour participer aux *débats* en tant que représentant du seul gouvernement légitime du Cambodge.

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — La grande bataille soviéto-chinoise — la plus directe livrée par les deux géants communistes depuis l'entrée de Pékin à l'ONU — devait commencer, jeudi 11 janvier, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, qui ouvre ses débats publics à *15 heures (21 heures à Paris)* sur la question cambodgienne. Le *Conseil* en a *décidé* ainsi mercredi, après une consultation à *huis-clos, confirmant* sa décision prise le 5 janvier, deux jours avant la chute de Phnom-Penh. Mais il ne s'est pas prononcé sur *le point de savoir qui doit* représenter le Cambodge au cours de *ce débat,* du prince Sihanouk ou de la délégation que le nouveau régime ne manquera pas d'envoyer à New-York.

Le prince a voulu se montrer conciliant en public, assurant que son but n'est pas « *d'attaquer les Russes* », mais seulement d'obtenir le retrait des troupes vietnamiennes de son pays. L'ancien chef de l'Etat n'en a été que plus ferme pour faire part à ses interlocuteurs, notamment MM. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, et Mills, président jamaïcain du Conseil de sécurité — qu'il a rencontrés mercredi matin, — de sa position sur la question de la légitimité. Pour lui le gouvernement Pol Pot existe *toujours* ; il fonctionne en territoire cambodgien et les *liaisons radio* sont maintenues avec lui, même si les signaux reçus, aurait-il précisé, sont « *très faibles* ». Les lettres de créance qu'il a présentées, mardi, sont signées de M. Yeng Sary, un homme dont *l'ONU* a reconnu les fonctions officielles.

C'est donc lui — estime le prince — qui doit participer à la réunion du Conseil, et non les représentants du gouvernement « *fantoche* » *installés à Phnom-Penh* par les Vietnamiens.

Cette thèse, malgré l'opposition des Soviétiques et des Vietnamiens, semble avoir les faveurs d'une majorité de pays membres pour deux séries de *raisons* :

● *Sur le plan juridique,* le secrétariat de l'ONU tient pour réguliers les pouvoirs du prince puisqu'ils émanent du gouvernement reconnu comme légitime par la dernière Assemblée générale, dont la session est toujours en cours (les travaux, suspendus en décembre, vont reprendre le 15 janvier pour une semaine à dix jours). Les Vietnamiens et leurs amis pourraient certes demander à l'Assemblée générale *de modifier sa décision. Mais ils* devraient réunir pour cela une *majorité des deux tiers, objectif* inaccessible. Or l'Assemblée a en *principe la prépondérance sur* les autres organes de Nations unies, *lorsqu'il y a conflit entre eux, sur* l'accréditation d'une délégation. Les experts ont exhumé une résolution de l'Assemblée en date du 14 décembre 1950, qui peut faire jurisprudence en ce sens.

● *Sur le plan politique,* une bonne partie des délégations, en *tout cas plus que les neuf sur* quinze nécessaires pour prendre *une décision de procédure* au Conseil de sécurité (1), estiment *nécessaire de ne pas faciliter* la tâche du Vietnam et de l'U.R.S.S.

Le mouvement des non-alignés a vu s'aggraver en son sein le clivage déjà apparu l'an dernier entre la minorité pro-soviétique (Cuba, Vietnam, Afghanistan, Ethiopie, etc.), et une majorité de pays *qu'inquiète la politique* des faits accomplis. Pour nombre de *ces pays, la querelle des accréditations,* tout comme le problème des violations des droits de l'homme par le régime Pol Pot, ne peuvent remettre en cause une constatation d'évidence : l'intervention vietamienne a créé une situation d'agresssion et de menace à la paix qui relève directement de la compétence du Conseil de sécurité. Celui-ci doit donc en débattre et, par conséquent, entendre au premier chef les victimes de l'agression.

Les Yougoslaves, qui voient dans cette affaire une *réédition* originale de la crise tchécoslovaque et dont certains *représentants* s'inquiéteraient maintenant d'une *éventuelle intervention* soviétique en Albanie, ont vigoureusement *plaidé en ce sens.*

D'autres pays, asiatiques notamment, *ne souhaitent pas voir* la Chine exagérément humiliée *dans cette* affaire ou menacée par une alliance trop dynamique *entre* la super-puissance soviétique et un « *grand Vietnam* » devenu la quatrième puissance militaire du monde, comme l'a dit le prince Sihanouk. Les représentants de Pékin tentent d'utiliser ce courant de sympathie pour regagner une partie du terrain perdu ces dernières années auprès des non-alignés. Ils se sont en tout cas soigneusement préparés à ce débat qui les amène, remarque-t-on à l'ONU, à participer pour la première fois activement aux travaux du Conseil de sécurité.

Les Soviétiques et les Vietnamiens ne paraissent pas *s'inquiéter* outre mesure de la situation. Chaque jour qui passe renforce leur victoire sur le terrain, et les petits ennuis qu'ils peuvent *connaître* à l'ONU sont à l'avance *limités par le droit de veto soviétique.* Le vote d'une résolution *étant pratiquement exclu,* la pire des choses qui puisse arriver à ce camp est que le prince Sihanouk *soit invité à parler au Conseil.* Or, comme l'a dit l'ambassadeur du Vietnam, « *même Sihanouk est contre Pol Pot* ».

Le régime renversé paye en tout cas les erreurs qu'il a commises, entre bien d'autres, en saisissant beaucoup trop tard l'ONU de son conflit avec le Vietnam et plus *généralement en boycottant à peu* près complètement l'organisation *internationale. Aucune mission* permanente du Kampuchéa *démocratique n'avait été installée ici* et les deux délégués venus cet automne pour l'Assemblée *générale,* MM. Keat Chhon et Thiounn Prasith, avaient quitté New-York le 21 décembre, comme tout le monde, après la suspension des travaux. Ils ne sont revenus que cette semaine, avec le prince.

Quant aux puissances occidentales, elles se sont tenues plutôt en retrait jusqu'à présent, assez satisfaites d'être prises à témoin d'un conflit intéressant les pays communistes uniquement et peu pressés de choisir entre deux gouvernements rivaux « *plus antipathiques l'un que l'autre* », comme l'a dit un de leurs représentants. *La seule exception est faite en* faveur du prince Sihanouk, que *le secrétaire d'Etat américain,* M. Vance, s'est dit prêt à recevoir *à Washington si l'ancien chef de* l'Etat cambodgien en fait la *demande.*

MICHEL TATU.

● *M. Pieer Hunt,* porte-parole de la présidence de a République, a indiqué, mercredi 10 janvier, que le conseil des ministres avait évoqué la situation au Cabodge : « *La France est très sensible aux souffrances qu'endure le peuple cambodgien depuis plusieurs années, et elle estime qu'il est grand temps qu'un régime authentiquement démocratique, indépendant et pacifique se mette en place assez rapidement* », a-t-il déclaré.

(1) Outre les cinq membres permanents (Etats-Unis, U.R.S.S., Chine, France, Grande-Bretagne), le Conseil de sécurité est actuellement composé de sept pays non alignés (Bangladesh, Bolivie, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria et Zambie), de deux pays d'Europe occidentale (Norvège et Portugal), et d'un pays d'Europe orientale (Tchécoslovaquie).



(Dessin de PLANTU.)

Les pays de l'ASEAN tentent de définir une attitude commune à l'égard de Hanoï

De notre correspondant

L'aviation vietnamienne a ralenti le rythme de ses *interventions* au Cambodge, mais les combats se poursuivent dans plusieurs régions. D'autre part, la tension est vive à la frontière sino-vietnamienne. Hanoï a accusé mercredi la Chine d'avoir violé ses eaux territoriales.

La situation nouvelle créée *par le changement* de régime à Phnom-Penh est analysée *par les ministres des affaires* étrangères des pays de l'ASEAN réunis à Bangkok.

Bangkok. — Quatre jours après l'effondrement du régime khmer rouge, *une grande confusion* continue de prévaloir au sujet de l'évolution de la situation intérieure au Cambodge. Placés par le Vietnam devant le fait accompli, les ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'ASEAN (1) sont attendus dans la capitale thaïlandaise ce jeudi 11 janvier pour tenter de définir une attitude commune à l'égard de Hanoï et de ses alliés du Front uni de salut national du Kampuchéa (FUNSK). Ces pays, de même que le Japon, continuent à reconnaître pour seule autorité légale le gouvernement de M. Pol Pot.

A Bangkok circulent des rumeurs contradictoires au sujet du sort de *l'ancien premier ministre* et de l'équipe dirigeante. Selon certains, *M. Pol Pot serait mort* ; selon d'autres — hypothèse plus vraisemblable, — il aurait gagné la région des temples d'Angkor dans le nord du pays, où il tenterait de regrouper quelques forces éparses en vue de constituer un nouveau Mouvement *de résistance.*

Des éléments de l'armée khmère *rouge, qui était dans sa grande majorité* fixée depuis des mois dans les régions Est et Sud-Est face aux divisions vietnamiennes, continueraient à résister et à tenter de se frayer une retraite pour échapper à l'encerclement des forces de Hanoï qui les ont isolées par un large mouvement tournant. Leur *élimination ne paraît guère faire de doute.*

La frontière khméro-thaïlandaise, déjà fortement surveillée, a été hermétiquement fermée.

Conséquence inévitable de l'agression de Hanoï, les autorités thaïlandaises et les *délégués* du haut *commissariat aux réfugiés* à Bangkok s'attendent dans les prochains *jours à un nouvel afflux de réfugiés.* Un exode ne devrait pas manquer *de se produire, surtout si les combats* s'étendent aux secteurs ouest et *nord du Cambodge. Face à un tel* dispositif, on peut se demander si les fugitifs en puissance ne risquent pas plus en cherchant asile en Thaïlande qu'en restant dans leur village pour attendre la venue des « *libérateurs* ». Cependant, si ceux-ci étaient des Vietnamiens, le mouvement viscéral de panique risque fort de prévaloir.

Selon certaines sources occidentales, *parallèlement à la progression* des forces armées vietnamiennes et *du Funsk, des mouvements de population* ont été décelés en direction *de la frontière thaïlandaise.*

Les militaires thaïlandais ont déjà fort à faire dans ce secteur avec les insurgés communistes locaux, soutenus jusqu'à la semaine dernière par les Khmers rouges et qui disposaient même au Cambodge de bases *arrières. Soucieux de se prémunir* contre toute infiltration d'éléments *communistes sous couvert de réfugiés,* les forces royales ne laisseront vraisemblablement pas *passer* le moindre soldat ou cadre khmer rouge *sur leur* territoire.

En revanche, les autorités thaïlandaises pourraient permettre aux dirigeants déchus de transiter par Bangkok au cas où ils choisiraient de *chercher un asile peu glorieux* dans un pays tiers. Il semble que cette *éventualité ait été considérée depuis* un certain temps entre Phnom-Penh et Bangkok au vu de la détérioration de la situation. M. Upadit, ministre thaïlandais des affaires étrangères, harcelé mercredi par les journalistes au sujet d'une lettre que lui a fait *parvenir dernièrement son homologue* khmer, M. Ieng Sary, a fait une *déclaration allant dans ce sens (2).*

Problèmes d'organisation pour les vainqueurs

L'offensive des forces vietnamiennes paraît marquer une pause après une campagne que les spécialistes militaires qualifient ici de « *fulgurante* » et de « *magistrale* ». Elle *s'explique également par la* disproportion formidable des forces armées en *présence* et par la *désorganisation* et le pourrissement généralisé du régime khmer rouge. La soudaineté de l'effondrement de tout l'appareil khmer rouge va toutefois provoquer, pour les nouveaux vainqueurs, d'énormes difficultés d'organisation à tous les *niveaux.*

Toutes proportions gardées, les *Nord-Vietnamiens avaient rencontré* des problèmes similaires en avril 1975, lorsque l'appareil *administratif* et militaire du régime de Saigon s'était disloqué leur laissant, plus tôt que prévu, la victoire avec ses multiples conséquences politiques, économiques et sociales. Cependant, l'affaire se passait alors exclusivement entre Vietnamiens. Il paraît très douteux, aujourd'hui, que l'embryon *du Front unifié — mis sur pied* il y a tout juste un mois avec la participation de *quelques centaines* de résistants — soit en mesure d'assumer seul l'encadrement et la réorganisation de quelque huit millions de personnes. Même en battant le *rappel* de tout ce que le Vietnam compte comme collaborateurs khmers, même en tenant compte des centaines de réfugiés formés à l'école des *commissaires politiques* vietnamiens depuis un an, il n'y suffirait pas.

Il est probable que, dans un premier temps au moins, militaires et cadres de Hanoï auront à *jouer* un rôle essentiel et direct dans l'administration et la sécurité du Cambodge, comme ils le font déjà au Laos.

Phnom-Penh prise et le Cambodge *à la merci des* troupes vietnamiennes, la poursuite de l'offensive dans les régions ouest et nord n'est peut-être pas *indispensable* : elle *risquerait* d'avoir des effets dramatiques et *incalculables en Thaïlande où l'on* redoute plus que tout de voir camper les bodois sur *la* frontière commune, comme c'est déjà le cas sur la frontière laotienne.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Thaïlande, Malaisie, Singapour, Philippines, Indonésie.

(2) Selon l'A.F.P., le gouvernement de Bangkok a autorisé MM. Kieu Samphan et Ieng Sary à entrer en *Thaïlande pour se rendre à Pékin,* et des Khmers rouges ont déclaré à un officier de liaison thaïlandais que M. Pol Pot était en « bonne santé ».

Selon Bucarest, aucun argument ne justifie l'intervention étrangère

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — En n'applaudissant *pas à l'élimination du gouvernement* de M. Pol Pot et en demandant le retrait, *dans les plus brefs* délais, de toutes les troupes étrangères du territoire du Cambodge, la Roumanie s'est écartée pour la deuxième fois en quelques semaines, dans des questions de politique internationale, de la ligne suivie par Moscou et ses alliés (*le Monde* du 11 janvier).

Si la fronde menée, en novembre, par M. Ceausescu contre les projets soviétiques de renforcement du pacte de Varsovie avait éclaté à l'improviste, en revanche sa position dans l'affaire cambodgienne était prévisible. Elle se situe dans la logique de l'attitude adoptée par Bucarest depuis le début de la lutte de libération nationale des révolutionnaires cambodgiens. A la *différence* des autres pays communistes est-européens, la Roumanie soutint très *tôt* ce combat. Elle fut l'un des premiers Etats *à reconnaître en 1970 le gouvernement* royal d'union nationale *du Cambodge dirigé, en exil,* par le prince Sihanouk. Ce dernier *s'était rendu quelque temps après* dans la capitale roumaine pour *remercier* M. Ceausescu de son aide diplomatique.

Après la proclamation du Kampuchéa démocratique, le prince fit, en décembre 1975, une nouvelle visite à Bucarest. Quelques mois plus tard, il donnait sa démission et disparaissait de la scène politique. Mais les relations entre les deux pays ne s'affaiblissaient pas pour autant. Dès octobre 1976, M. Ieng Sary, ministre cambodgien des affaires étrangères, s'entretenait dans la capitale roumaine avec M. Ceausescu. *Les deux* dirigeants soulignaient les « *rapports amicaux* » *de solidarité étroite et de « collaboration fertile »* existant entre *la Roumanie* et le Cambodge.

La dernière visite de M. Ieng Sary à Bucarest remonte à l'été 1978, au moment où le conflit khméro-vietnamien avait ouvertement éclaté. Ses entretiens avec son collègue roumain, M. Stefan Andréi, avaient permis de constater « *le cours ascendant des relations d'amitié, de solidarité et de collaboration fraternelle* » entre les deux pays. Les amis de M. Pol Pot avaient tout lieu d'être satisfaits.

Quelques mois auparavant, en mai, M. Ceausescu, au terme d'une tournée qui l'avait mené successivement à Pékin, Hanoï et Pyongyang, avait signé à Phnom-Penh un traité d'amitié et de collaboration. D'une portée pratique très réduite, ce texte, qui soulignait la « *solidarité militante* » entre les deux parties signataires, représentait pour l'équipe de M. Pol Pot un soutien diplomatique et moral dans son isolement. Le document affirmait « *le droit sacré de tout Etat à l'existence, à la liberté, à l'indépendance et à la souveraineté nationale* ». Il s'élevait contre « *tous les actes d'agression, d'annexion de pression ou de diktat et toutes autres formes de domination d'autres Etats et peuples* ».

« Chagrin et regret »

Ces liens avec le régime de Phnom-Penh n'avaient toutefois rien de privilégié : la solidarité avec les communistes vietnamiens était encore plus ancienne et s'était concrétisée par deux voyages de M. Ceausescu à Hanoï (1971 et 1978) et des visites de MM. Pham Van Dong, chef du gouvernement (juillet 1973), et Le Duan, chef du parti (novembre 1975), à Bucarest. Aussi, M. Ceausescu observa-t-il, dans le conflit opposant le Kampuchéa au Vietnam, une position de stricte neutralité, plaidant à plusieurs reprises pour une solution pacifique.

Après les affrontements armés de la fin de 1977, *Scinteia,* l'organe du P.C. roumain, dans un éditorial similaire à celui du mercredi 10 janvier, avait exprimé ses « *sentiments d'inquiétude, de profond chagrin et de regret* ». Déjà, le journal affirmait le droit pour chaque peuple de la péninsule d'Indochine d'organiser sa vie comme il le désire, « *sans aucune immixtion de l'extérieur* », et réclamait « *le retrait des troupes des deux Etats à l'intérieur des frontières existantes* ». Chaque fois qu'elle rendit compte des combats, la presse roumaine s'efforça de citer, de façon parfaitement équilibrée, des sources de Hanoï et de Phnom-Penh, et jamais elle ne vitupéra « *la clique Pol Pot et Ieng Sary* » comme le faisaient, ces derniers *mois,* les journaux des autres pays du bloc soviétique. A ses yeux — l'éditorial du 10 janvier le souligne une fois de plus, — le Kampuchéa de M. Pol Pot était un pays socialiste, un Etat reconnu sur le plan international. « *Aucune raison, aucun argument* » ne pouvaient justifier une intervention étrangère dans ses propres affaires. En adoptant cette position, la *Roumanie* reste fidèle aux principes d'indépendance et de *souveraineté* des Etats proclamés par elle voilà près de quinze ans.

MANUEL LUCBERT.

AMÉRIQUES

Brésil

Huit importantes personnalités de l'opposition ne seraient pas autorisées à rentrer

De notre correspondant

Rio de Janeiro. — Le retour a commencé : profitant de l'entrée en vigueur des réformes politiques, le 1er janvier, de nombreux Brésiliens exilés ont décidé de rentrer au pays, après dix ou quinze ans d'absence. Le premier parlementaire autrefois « cassé » à retourner au Brésil, l'ex-député Davi Lerer, est arrivé à Sao-Paulo le 2 janvier. Interrogé à son arrivée par le DOPS, la police politique, il a ensuite été laissé en liberté. En novembre et décembre dernier, quelques exilés avaient déjà décidé de rentrer au Brésil. *Ils y avaient été autorisés*, eux aussi, après interrogatoire à l'aéroport.

Le 31 décembre, le président Geisel a supprimé de la législation brésilienne la peine de bannissement, qui avait été réintroduite en 1969 par le régime militaire. C'est là une mesure qui concerne un nombre limité de personnes : si plusieurs milliers de Brésiliens sont actuellement en exil, cent vingt-six seulement ont été officiellement bannis. Ce sont, pour la plupart, des militants politiques échangés en 1969 ou 1970 contre des diplomates séquestrés par des groupes d'extrême gauche. Les peines auxquelles ils avaient été condamnés avant leur sortie du pays n'ont cependant pas été levées.

Les autres exilés ont des statuts très divers : certains ont été condamnés par la justice militaire, d'autres allaient l'être, d'autres encore ont eu recours à l'exil préventif. Le nombreuses personnes autrefois renvoyées de leur travail et sans espoir d'être réembauchées, pour des raisons politiques, ont aussi préféré quitter le pays. Pour tous ceux-là, les perspectives de retour sont tout autant liées à un changement du climat politique qu'à une simple modification des conditions juridiques. C'est ce que l'on affirme dans les milieux proches des exilés, où l'on entend poursuivre la campagne en faveur, d'une amnistie générale. Un thème qui paraît rencontrer de vives résistances au sein des forces armées.

Jusqu'ici, la position des représentations diplomatiques brésiliennes à l'étranger face aux demandes des exilés semblait assez confuse, certaines se refusant à livrer les passeports demandés, *« faute d'instructions »*. Selon la presse brésilienne, le ministère des affaires étrangères de Brasilia aurait maintenant déterminé l'attitude à adopter. Les exilés seront divisés en deux groupes : ceux dont les situations sont les moins délicates recevront un passeport ; les autres un simple *« titre de nationalité »* autorisant leur retour au pays, mais ne permettant pas un voyage ultérieur.

Huit exilés, toujours selon la presse, ne seraient pas autorisés à rentrer actuellement au Brésil. Ce sont évidemment des personnalités importantes. Il s'agit de deux anciens gouverneurs, MM. Miguel Arraes et Leonel Brizola, des ex-députés Francisco Juliano (ancien leader des Ligues paysannes du Nord-Est) et Marcio Moreira Alves ; de deux des principaux dirigeants du parti communiste, MM. Luis Carlos Prestes et Gregorio Bezerra ; de l'éducateur Paulo Freyre et de l'économiste Paulo Schilling.

L'avocat de M. Brizola a déjà déposé un recours d'*habeas corpus* contre les condamnations qui ont frappé son client depuis son départ du pays. Selon lui, M. Brizola, bien qu'assigné à résidence en Uruguay, en un lieu connu des autorités brésiliennes, ne fut jamais cité par elles à comparaître, ce qui rendrait nuls les procès qui lui furent intentés par contumace.

THIERRY MALINIAK.

Pérou

ÉCHEC DU MOUVEMENT DE GRÈVE GÉNÉRALE

Lima *(A.F.P., Reuter)*. — La Confédération générale des travailleurs péruviens (C.G.T.P., proche du parti communiste) a annoncé, le mercredi 10 janvier, la suspension de la grève générale décrétée pour les 9, 10 et 11 janvier afin de protester contre la politique économique du gouvernement.

Au deuxième jour de la grève, le mot d'ordre de la centrale syndicale semblait peu suivi à Lima. De nombreuses banques avaient ouvert leurs portes, supermarchés et grands magasins fonctionnaient presque tous normalement, et l'extraction minière, qui fournit une part très importante des rentrées de devises du pays, était à peine affectée.

De source politique, on explique cet échec par la crainte des représailles. En juillet 1977, quelque cinq mille travailleurs avaient été licenciés à la suite d'une grève de deux jours. Pour d'autres observateurs, les dernières hausses du prix de l'essence, de certains produits alimentaires et des moyens de transport n'avaient pas été d'une ampleur suffisante pour provoquer une forte rancœur contre le gouvernement.

La C.G.T.P. a expliqué son mot *d'ordre par la nécessité de « protéger l'intégrité »* des organisations syndicales *« face à l'action répressive du gouvernement »*.

Le secrétaire général de la C.G.T.P., M. Eduardo Castillo, a précisé que la décision de suspendre le mouvement a été prise après consultations entre la C.G.T.P. et les autres organisations syndicales ayant appelé à la grève générale. Cette levée de l'ordre de grève, a-t-il ajouté, avait été demandée par la fédération des employés de banque, l'une des plus importantes de la C.G.T.P.

Nicaragua

Le premier anniversaire de l'assassinat de Joaquin Chamorro

L'ARMÉE TIRE SUR DES MANIFESTANTS A MANAGUA

Managua *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — *Une violente fusillade* a éclaté le mercredi 10 janvier dans la soirée à Managua à l'issue de la manifestation à la mémoire du directeur de journal d'opposition *la Prensa*, Joaquin Chamorro, assassiné il y a un an. Huit blessés auraient été évacués par la Croix-Rouge du lieu de la fusillade, a-t-on indiqué de source non officielle. D'autre part, des bombes de fabrication artisanale ont éclaté en divers endroits de la capitale.

Environ cinquante mille manifestants, selon des observateurs indépendants, ont assisté à une messe anniversaire célébrée par l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando, puis ont défilé jusqu'au cimetière où est enterré Joaquin Chamorro. Plusieurs orateurs ont rendu hommage au journaliste assassiné, puis la majorité des manifestants se sont dispersés dans le calme.

Des incidents ont eu lieu à ce moment, opposant les forces de l'ordre à un groupe important de manifestants qui tentait de gagner le centre de la ville. Quelque vingt-cinq personnes auraient été arrêtées.

L'armée a également tiré sur des manifestants à Granada.

D'autre part, un dirigeant syndical, membre du Front élargi d'opposition (FAO), a été tué mercredi par des inconnus qui ont ouvert le feu sur lui à Managua. Cette personnalité, M. Luis Medrano, pourrait avoir été victime d'éléments paramilitaires liés au gouvernement Somoza, estiment des observateurs dans la capitale nicaraguayenne. M. Medrano était secrétaire général du Conseil des syndicats unis, le troisième syndicat du pays. C'était un farouche adversaire du président Somoza. M. Medrano revenait d'un séjour aux Etats-Unis où il avait rencontré des responsables de la confédération américaine A.F.L.-C.I.O. pour mettre au point un boycottage des marchandises nicaraguayennes.

● *Le mensuel « Urgent Amérique latine »* vient de sortir son huitième numéro. D'abord conçue dans une perspective militante de gauche, cette revue donne une information approfondie sur les pays et les problèmes du sous-continent dans le domaine tant politique qu'économique ou culturel. La dernière livraison (34 pages, 6 F) comporte, en particulier, des analyses sur le dernier coup d'Etat en Bolivie, sur le Pérou, sur la victoire de la démocratie chrétienne au Venezuela, sur les droits de l'homme au Chili et au Brésil, les perspectives de l'année 1979 dans la région, un texte de l'écrivain argentin exilé Osvaldo Soriano sur les Noëls de Buenos-Aires, une interview de la chanteuse Soledad Bravo.

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

M. Brejnev espère se rendre cette année aux États-Unis pour signer l'accord SALT 2

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev a reçu, mercredi 10 janvier pendant deux heures, une délégation *de six sénateurs* américains appartenant au parti républicain, conduite par le leader de la minorité, M. Howard Baker (Tennessee). L'essentiel de la conversation a porté sur la conclusion et la ratification du deuxième traité sur la limitation des armements stratégiques offensifs, SALT 2. Le secrétaire général du parti communiste soviétique, qui paraissait en bonne forme, a dit aux sénateurs qu'il *« pensait être amené à se rendre aux Etats-Unis à un moment ou à un autre de cette année »*, sous-entendu pour signer l'accord avec le président Carter.

Il y a déjà plus d'un an que le chef de l'Etat et du parti soviétiques se déclare disposé à faire le voyage à condition que les principaux problèmes en suspens soient résolus, ce qui n'est pas encore le cas après la rencontre Vance-Gromyko. De plus, des rumeurs ont couru ces derniers jours à Moscou, selon lesquelles les Soviétiques auraient demandé que M. Carter fasse le déplacement, en raison de l'état de santé de M. Brejnev. La déclaration de ce dernier aux sénateurs américains paraît démentir ces informations.

Rendant compte de l'entretien, auquel avaient assisté MM. Gromyko, ministre des affaires étrangères, et Alexandrov, assistant de M. Brejnev, l'agence Tass écrit que le dirigeant soviétique a condamné *« les tentatives déployées par certains milieux américains en vue de compromettre le développement favorable des relations entre les deux pays et d'exacerber la course aux armements »*. M. Brejnev a redit que la signature de l'accord SALT, déjà importante en elle-même, améliorerait sérieusement les perspectives des autres négociations sur le désarmement.

M. Brejnev a averti les sénateurs, a ajouté pour sa part M. Baker, que si le traité n'était pas conclu *« ce serait une chose très dangereuse, plus dangereuse qu'un retour à la guerre froide des années 50 »*. Le leader de la minorité républicaine estime toutefois qu'il y a quelque exagération dans cette formulation. Selon lui, les Soviétiques ne comprennent pas tout à fait à quoi sert le débat de ratification au Sénat. M. Baker a déclaré à M. Brejnev que *« le résultat du débat n'était pas acquis d'avance »* et que lui-même se *déterminerait seulement* après avoir pris connaissance de toutes les clauses du traité.

D'autre part, les sénateurs américains ont établi pour leurs interlocuteurs soviétiques quatre listes comprenant au total une centaine de noms de candidats à l'émigration. M. Gromyko a refusé ce document.

DANIEL VERNET.

● *Les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* reprendront, le 23 janvier, à Berne, leurs négociations sur les armements antisatellites, a-t-on annoncé, mercredi 10 janvier à Washington. Des consultations préliminaires avaient eu lieu, du 8 au 16 juin, à Helsinki. — *(A.F.P.)*

M. Giscard d'Estaing affirme qu'il veut préserver l'indépendance de la dissuasion française

En précisant au conseil des ministres du mercredi 10 janvier (lire page 8) la position de la France à l'égard des négociations américano-soviétiques sur les armements stratégiques (S.A.L.T.), M. Giscard d'Estaing a voulu répondre aux attaques communistes et R.P.R. sur l'*« atlantisation »* ou *« la mise en discussion »* de la défense française (voir les réactions de *l'Humanité* et de *la Lettre de la Nation* après le sommet de la Guadeloupe, dans *le Monde* du 9 janvier).

Le communiqué du conseil *« confirme »* trois orientations :

1) La France *« souhaite la conclusion prochaine d'un accord équilibré »* américano-soviétique sur les armements stratégiques. Il s'agit de l'accord SALT 2, dont la conclusion, imminente en décembre, a été ajournée au dernier moment par de nouvelles demandes soviétiques.

2) La France *« n'envisage pas »* de participer à une négociation sur les armements de la zone dite *« grise »* (1) pour *« des raisons tenant à l'indépendance de sa dissuasion »*. Cela signifie que la France refuse d'inclure son armement nucléaire dans une future négociation américano-soviétique, dite SALT 3 (et qu'amorcera SALT 2). L'U.R.S.S. souhaite que les forces nucléaires européennes — c'est-à-dire françaises et britanniques — soient également limitées dans une zone qui n'est couverte ni par les actuels SALT (armement à longue portée), ni par la négociation de Vienne (sans résultats d'ailleurs) sur la réduction des armements classiques en Europe centrale. Les Américains accepteraient volontiers cette demande. Les Britanniques ne disent pas non, mais la France estime que, en raison de la disproportion énorme des forces françaises face à celles des Supergrands, cette proposition est inacceptable.

3) Enfin, le conseil des ministres a noté l'*« accueil positif »* fait à la proposition française de l'été dernier sur une conférence du désarmement en Europe *« de l'Atlantique à l'Oural »*. C'est une appréciation optimiste, seuls quelques pays (Allemagne fédérale, Roumanie, Suisse et un petit nombre d'autres) ont manifesté quelque intérêt. — M. D.

(1) La zone grise est celle où, de part et d'autre de la frontière entre l'Est et l'Ouest, sont situés les missiles nucléaires à moyenne portée.

« LA LETTRE DE LA NATION » : une formule qui débouche sur n'importe quoi.

Dans le bulletin *la Lettre de la Nation* (R.P.R.), Pierre Charpy commente en ces termes la déclaration du gouvernement sur les négociations relatives au désarmement : « *Le communiqué de l'Elysée ne donne tort ou raison à personne. Pour justifier la confiance que nous avions mise dans le président de la République, celui-ci aurait dû faire dire : « La France refuse de participer » aux futures négociations sur la » zone grise. » Tandis que, « ne » pas envisager », est une formule qui débouche sur tout et n'importe quoi.*

» *Mais, tout en écrivant cela, je ne me fais aucune illusion. SALT 2 ou 3, qui s'en soucie ? Qui s'intéresse au contenu réel de ces négociations ? Qui est sensible au fait que notre président de la République se présente toujours en demandeur sur le marché international ? Les Français réalisent mal que l'ambition de Valéry Giscard d'Estaing est l'Europe à n'importe quel prix. Mais tous ses partenaires le savent, et de ce fait ils sont toujours en position de force vis-à-vis de la France. Ils en ont largement profité, mais l'heure de la vérité approche : trop de faits s'accumulent.* »

M. ANDRÉ MISTRAL EST NOMMÉ AMBASSADEUR A LA JAMAÏQUE

Le *Journal officiel* du jeudi 11 janvier annonce la nomination de M. André Mistral comme ambassadeur à la Jamaïque en remplacement de M. Victor Garès.

[Né en 1920, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Mistral a été en poste au Maroc, à La Haye, à l'administration centrale (affaires économiques) et à Yaoundé. Depuis 1971, il était au service des pactes et du désarmement du ministère.]

● *M. François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, s'est entretenu mercredi soir 10 janvier à Luxembourg avec M. Thorn, président du gouvernement et ministre des affaires étrangères du grand-duché. Le ministre français a reçu ce jeudi matin M. Kutscher, président de la Cour de justice européenne. — *(A.F.P.)*

LE CHEF DE LA MAISON CIVILE DU GÉNÉRAL EANES EST NOMMÉ AMBASSADEUR DU PORTUGAL AUPRÈS DE L'O.C.D.E.

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Le chef de la maison civile du président de la République, M. Henrique Granadeiro, a été nommé ambassadeur du Portugal auprès de l'O.C.D.E. La nouvelle, annoncée le mercredi 10 janvier, a provoqué une certaine surprise dans les milieux politiques de la capitale. M. Granadeiro était considéré, en effet, comme l'éminence grise de la présidence de la République. On lui attribue un rôle important dans la désignation, au mois d'août dernier, du gouvernement de « confiance présidentielle » dirigé par M. Nobre da Costa. Selon les socialistes M. Granadeiro aurait été un des principaux responsables de la crise qui a opposé le général Eanes au P.S.

Le nouvel ambassadeur du Portugal auprès de l'O.C.D.E. avait été invité à plusieurs reprises à faire partie du gouvernement, ce qu'il avait systématiquement refusé. Ses relations avec d'autres membres de la maison civile de la présidence de la République n'ont pas toujours été faciles. On ignore pourtant les raisons qui auraient justifié cette mesure d'éloignement, prise d'ailleurs au moment où le général Eanes est officiellement en vacances. — J. R.

● *Le président Mobutu* est arrivé en visite privée à Paris mercredi 10 janvier, en provenance de Bruxelles. Il doit être reçu ce jeudi après-midi par M. Giscard d'Estaing. Au cours de son séjour en Belgique, le chef de l'Etat zaïrois a demandé au premier ministre, M. Vanden Boeynants, d'*« intercéder auprès des amis du Zaïre »* pour que ces derniers accélèrent *« l'aide d'urgence »* promise à Kinshasa en juin et novembre derniers.

ERRATUM. — La Déclaration universelle des droits de l'homme n'a pas été signée à Genève, comme nous l'avons dit par erreur dans le Bulletin du jour du *Monde* du 27 décembre, mais votée en 1948 lors de la troisième session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui siégeait à Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● L'EGLISE DU PAYS BASQUE a réaffirmé, mercredi 10 janvier, son opposition à la violence comme moyen de résoudre les problèmes sociopolitiques et a dénoncé les récentes allusions à sa prétendue passivité devant la situation dans les provinces basques. *Les évêques de Bilbao et* de Saint-Sébastien s'élèvent notamment contre une déclaration faite samedi par le conseiller pour les affaires intérieures du conseil général basque (gouvernement régional), M. Jose Maria Benegas, selon laquelle *« l'Eglise catholique basque ne doit pas rester continuellement silencieuse et doit assumer ses propres responsabilités »*. — *(A.F.P.)*

● M. MARCELINO OREJA, ministre des affaires étrangères, se rendra à Paris avant le 15 janvier, pour rencontrer son homologue français, M. Jean François-Poncet. Il demandera le renforcement de la coordination hispano-française pour lutter contre le terrorisme au Pays basque. M. Oreja tenterait en particulier d'obtenir que Paris refuse désormais un statut de réfugié aux Espagnols résidant au Pays basque français. — *(A.F.P.)*

● LE COMITE EXECUTIF DE LA SECTION BASQUE DU PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL (P.S.O.E.) a décidé lundi 8 janvier à Bilbao de se retirer du gouvernement basque en exil. Le P.S.O.E basque estime que ce gouvernement ne se justifie plus « en vertu de l'approbation d'une nouvelle Constitution pour l'ensemble de l'Etat espagnol ». Cette décision sera communiquée à Bayonne à *M. De Leizaola*, président du gouvernement basque en exil. Ce gouvernement avait été formé le 7 octobre 1936, à l'aube de la guerre civile. La victoire franquiste l'avait contraint à l'exil, au Mexique puis en France. — *(A.F.P.) R.F.A.*

Ghana

● DIX PARTIS ont vu le jour depuis la levée, au début de l'année, de l'interdiction de toute activité politique, a annoncé mercredi 10 janvier l'Agence de presse ghanéenne. Les partisans de l'ancien président Nkrumah ont fondé le parti national populaire. Ceux de l'ancien chef du gouvernement renversé par l'armée en 1972, M. Koffi Busia, sont regroupés au sein du Front populaire national. — *(Reuter.)*

Inde

● LES RESPONSABLES DES DEUX FACTIONS DU CONGRES, l'ancienne formation gouvernementale, Mme Gandhi et M. Swaran Singh, sont convenus, le 6 janvier, de réunifier sous peu cette formation, scindée depuis le début de 1978. D'autre part, au moins une vingtaine de personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées en Assam, à la suite de l'attaque, le 5 janvier, de leur village par des rebelles originaires du Nagaland, Etat voisin situé à proximité de la Birmanie. Ceux-ci auraient voulu ainsi protester contre la signature, le 2 janvier, d'un projet d'accord frontalier entre *les deux Etats lésant*, à leur avis, les intérêts du Nagaland. Des maquisards nagas mènent depuis une vingtaine d'années une lutte armée contre les autorités de New-Delhi et réclament l'indépendance pour leur territoire. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● PETER KRAUSE, jeune dissident est-allemand qui avait demandé l'autorisation d'émigrer en R.F.A., a été condamné à deux ans et demi de détention par le tribunal de Dresde (R.D.A.) pour *« propos calomnieux envers l'Etat »*. L'accusé avait affiché à la porte de son *appartement un écriteau sur* lequel était écrit : *« Nous demandons le plein respect des droits de l'homme en R.D.A. »* — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● PLUS D'UN MILLIARD DE DEUTSCHEMARKS, ont été versés par la R.F.A., à l'Allemagne de l'Est, depuis 1963, pour le rachat de la liberté, de quelque quinze mille prisonniers politiques, a révélé, lundi 8 janvier, à Bonn, M. Erich Mende, député chrétien-démocrate. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● TROIS CENTS RECRUES seulement sur plus de mille cinq cents appelés se sont présentées, mercredi 10 janvier, à la caserne de Bulawayo où ils étaient convoqués *(le Monde* du 11 janvier). Les jeunes Noirs de Rhodésie ont massivement boycotté le service militaire obligatoire, récemment institué. Les autorités de Salisbury ont imposé à la presse *locale de ne pas faire état des* informations relatives à la conscription des Africains. — *(A.F.P., Guardian.)*

Union soviétique

● M. ALEXANDRE OGORODNIKOV a été condamné pour *« parasitisme »* a un an de camp de travail, le mercredi *10 janvier*, par le tribunal de la petite ville de Konakovo. M. Ogorodnikov a déclaré qu'il était jugé en fait pour *« ses « convictions »*. Il avait déjà été exclu en 1973 de l'Institut cinématographique de Moscou en raison de ses croyances religieuses. Il avait organisé chez lui des séminaires orthodoxes. Il a déclaré au tribunal qu'il vivait de la vente des produits de son jardin et qu'il participait également à la restauration des églises. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Le débat sur l'« implantation » de quatre cent mille Palestiniens domine l'évolution de la crise

De notre correspondant

Beyrouth. — *L'« implantation »* est devenue le maître-mot de la crise libanaise. Il s'agit, bien entendu, de l'implantation des Palestiniens au Liban, mais à Beyrouth il n'est nul besoin de le préciser. Elle est tenue, à la fois, pour inadmissible et pour inéluctable. En *effet, on* ne voit pas ce qui pourrait enrayer l'implantation palestinienne au Liban, que la crise du Proche-Orient soit ou non réglée. Dans ces conditions, au-delà *des protestations* et des condamnations, *le débat porte sur les conditions* de l'implantation.

Ces conditions seront la résultante du rapport de forces sur la scène libanaise au moment *décisif.* Aussi, *chaque* partie mène-t-elle son jeu et conclut-*elle ses alliances* en accusant l'autre d'être complice du processus abhorré. L'O.L.P. elle-même, qui combat en principe pour la récupération des droits *des Palestiniens* en *Palestine,* n'échappe pas à cette accusation de la part de la droite chrétienne.

Les fedayin dans le Sud

Pour préciser la notion même d'« implantation », il faudrait répondre à quatre grandes questions : qui s'agit-il d'implanter ? Où ? Quand ? Comment ?

Les Palestiniens sont arrivés au Liban en deux grandes vagues : *1948 et 1970-1971. Les* réfugiés de 1948, qui avaient fui au moment de la création d'Israël, sont immatriculés auprès de l'office *de secours spécialisé des Nations* unies, l'U.N.R.W.A. Au 30 juin 1978, ils étaient, avec les familles, au nombre de 211 902, dont 91 722 vivant dans les camps et 120 180 hors des camps (1).

La deuxième vague est la conséquence de l'élimination de la résistance palestinienne en Jordanie en 1970-1971 et de son *repli sur le Liban. Combattants* et « civils » sont alors entrés dans le pays en grand nombre à travers la Syrie, profitant de la perméabilité de la frontière et des privilèges *de jure (accords du* Caire de 1969) et *de facto* dont jouissait l'O.L.P. et qui leur permettaient de *se soustraire* à tout contrôle de l'Etat libanais. Cette nouvelle émigration des Palestiniens vers le Liban avait en réalité commencé dès 1968, mais elle a été fortement amplifiée par la bataille de Jordanie.

Les Palestiniens de cette seconde vague ne sont, en conséquence, enregistrés nulle part, sinon partiellement à l'O.L.P. lorsqu'ils en font partie ou émargent à son budget d'aide aux familles des fedayin morts au combat. *Ils seraient environ cent* mille.

Viennent s'y ajouter près de cent mille Palestiniens intégrés économiquement au Liban. Ce *sont tous des réfugiés de 1948 ou* leurs descendants. La moitié d'entre eux, soit environ cinquante mille, ont obtenu la nationalité libanaise. Ceux-ci sont en majorité des Palestiniens chrétiens. Bien qu'intégrés, ils conservent souvent des liens politiques et sociologiques avec leur communauté d'origine. Ils auraient droit *le cas échéant à l' « option palestinienne »* si elle était accordée, un jour, dans le cadre de la phase finale d'un règlement de la crise du Proche-Orient, aux habitants *de la Palestine d'avant 1948.*

On en arrive ainsi au chiffre communément cité d'un peu plus de quatre cent mille Palestiniens vivant au Liban. Leur répartition *dans le pays a été considérablement* modifiée par la guerre de 1975-1976.

Le « Liban chrétien » s'est en effet débarrassé des camps de Jirs-El-Bacha et de Tell-El-Zaatar, ainsi que des Palestiniens qui *s'étaient faufilés dans les quartiers* de Nabaa et de la Quarantaine, à Beyrouth-Est. Actuellement réduit à la portion congrue — 10 % du territoire, — le Liban *chrétien, s'il devait un jour avoir* des structures, et même s'il retrouvait sa dimension maximum, représentant à peu près la moitié du pays, serait libre de toute *présence* palestinienne, *si l'on* excepte 2 657 réfugiés enregistrés au camp de Dbayeh, le seul subsistant dans cette zone. Ce sont, au demeurant, des Palestiniens *chrétiens.*

Le « Liban islamo-progressiste », qualifié aussi de « palestinien », *hériterait donc de* la *quasi-totalité* des réfugiés : les habitants des camps, soit environ *90 000,* si l'on retranche ceux qui subsistent à Dbayeh ; les 120 000 vivant *hors des camps,* et, bien *entendu,* les 100 000 réfugiés de la nouvelle vague, arrivés dans la mouvance de la résistance. Même les chrétiens, parmi les 100 000 Palestino-Libanais, se *trouvent en majorité* dans le secteur islamo-progressiste.

A l'intérieur de ce secteur, la pesanteur palestinienne ne s'exerce pas uniformément. Le *Sud en supporte — et de loin* — la plus grande part. D'abord du fait du nombre : 56 % de la population des camps y est concentrée (contre 23 % au nord, 13 % à *Beyrouth, 5 % dans la Bekaa), et* la proportion est encore plus forte pour la population « hors camps » et pour les réfugiés illégaux.

Ensuite du fait d'une présence *militaire palestinienne, qui* s'est substituée à l'autorité de l'Etat libanais, avec les aléas et les abus immanquablement liés à une telle anomalie. Du fait, enfin, du *voisinage d'Israël, le Sud étant le* terrain de prédilection de ses représailles et de ses attaques.

La présence armée palestinienne au Liban est encore plus difficile à cerner. *Le chiffre le plus plausible,* pour les seuls fedayin « professionnels », varie entre 20 000 et 25 000 hommes, dont les deux tiers environ sont actuellement basés *dans le Sud.* Les 30 derniers kilomètres avant la frontière leur étant *grosso modo,* interdits, malgré des infiltrations dans la zone tenue par la FINUL (de 400 hommes, *selon l'estimation des officiers* de l'ONU, à 1 750 hommes, selon Israël). Les fedayin sont concentrés à Tyr et *dans* une bande longue de 50 kilomètres et large de 10 à 20 kilomètres, comprise entre les deux fleuves Litani et Zahrani. Beyrouth-Ouest est un autre grand centre de regroupement.

Au détriment des chiites

La répartition présente des Palestiniens préfigurerait la localisation de leur éventuelle implantation. Nombreux sont les Libanais qui *voient* dans *toutes* les migrations provoquées par la *guerre de 1975-1976* et par les événements dont le Liban n'a cessé depuis lors d'être le théâtre, y compris les attaques israéliennes, un « complot » tramé à *seule fin de préparer cette redis*tribution.

Reste à définir ce qu'en pratique signifierait l'*« implantation »*. Elle peut varier entre deux hypothèses extrêmes : une présence *de facto* sans aucun privilège ou *statut spéciale, et une naturalisa*tion pure et simple, avec tous les droits afférents. Travailleur immigré ou Libanais à part entière ? La réponse se situerait *sans* doute *entre les deux. Une infinité de* situations intermédiaires existent en *effet* et sont déterminées par le rapport de forces entre le pouvoir palestinien, d'une part, et, *de l'autre,* le contre-poids constitué par l'Etat libanais, la communauté chrétienne et, *éventuellement,* d'autres communautés récalcitrantes.

C'est l'enjeu de la bataille qui se déroule depuis bientôt quatre ans au *Liban,* et qui *risque* de se prolonger durant de longues années. Puisqu'il est admis que les quatre cent mille Palestiniens ne quitteront pas le Liban, il s'agit de déterminer combien y verront consacrer leur droit de résidence et, surtout, dans quelles conditions.

A l'implantation, chacun des groupes *constitutifs* du Liban trouve des inconvénients majeurs, mais aussi en espère, sauf la *communauté chiite,* certains avantages. Sans se perdre dans le dédale des sous-groupes communautaires, on peut noter que :

— Les chrétiens perdraient définitivement la position dominante dont ils rêvaient. Ils auraient perdu la guerre menée pour maintenir leur prépondérance, mais l'implantation prouverait du moins le bien-fondé de leur comportement et leur fournirait, *a posteriori,* la justification d'une partition du pays ou, en tout cas, d'une identité nationale libanaise *chrétienne* consacrée par une autonomie.

— Les musulmans devraient partager le pouvoir dans le Liban islamo-progressiste avec les Palestiniens, sunnites comme eux, mais ils seraient consacrés dans une position de prééminence incontestable au sein du « *Liban musulman* ».

— *Les Palestiniens eux-mêmes* devraient abandonner le mythe du retour, mais ils gagneraient une terre et, ce qui est plus important encore, exerceraient un pouvoir.

— Les musulmans sunnites devraient partager le pouvoir dans le Liban islamo-progressiste avec les Palestiniens, sunnites comme eux, *mais ils seraient consacrés* dans une position de prééminence incontestable au sein du « *Liban musulman* ».

L'implantation des Palestiniens au *Liban, si inévitable soit-elle,* est aussi lointaine que la solution de la crise du Proche-Orient, dans son ultime phase, celle où le promlème palestinien serait enfin réglé.

LUCIEN GEORGE.

(1) Tous les chiffres cités sont empruntés aux *Fiches du monde arabe.*

● *La localité de Tebnine,* au Sud-Liban, sous le contrôle du *contingent irlandais de la Force* intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL), a été bombardée, mercredi 10 janvier, par sept chars appartenant aux milices conservatrices. Il *semble qu'ils visaient* le poste de gendarmerie libanaise qui se trouve dans le bourg. La veille, le commandant Saad Haddad, chef des milices conservatrices au Sud-Liban, avait adressé aux gendarmes libanais un ultimatum pour que ceux-ci évacuent Tebnine. L'incident a fait un mort et plusieurs blessés. — *(A.F.P.)*

Egypte

Les dépenses militaires augmentent de 20 % dans le nouveau budget

Le Caire (A.F.P.). — *Les dépenses* militaires égyptiennes ont augmenté de 20 % dans le nouveau budget, a révélé, mardi 9 janvier, le ministre égyptien des *finances, M. Ali Loufti.* Ces dépenses passent, selon le ministre, de 1 milliard de livres en 1978 à 1 *milliard 200 millions* pour l'année en cours (une *livre* vaut *1,5 dollar*), *M. Ali Loufti* a précisé au cours d'une conférence de presse que ce budget était destiné à pourvoir aux besoins « *défensifs* » de l'armée égyptienne. Il représente *9 %* du budget total.

Le ministre des finances a *indiqué, d'autre* part, que le déficit global du budget s'élevait à plus de 2,5 milliards de livres et le déficit net à 1 milliard 197 millions, c'est-à-dire 3 mil*lions seulement de moins* que le maximum autorisé par le F.M.I. pour venir en aide à l'Egypte.

M. Ali Loufti a annoncé à ce propos que son gouvernement envisage de demander aux Etats-Unis, à l'Allemagne de l'Ouest et au Japon, une assistance de *2 milliards de dollars* pour l'année en cours. Il a précisé que l'Egypte avait besoin de 10 milliards de dollars pour les cinq prochaines années afin de remettre *sur pied son infrastructure.* Cette assistance sera demandée par le président Sadate dans le cadre d'un *« plan Carter »* semblable au plan Marshall.

Commentant la dévaluation effective de la livre, dont la parité officielle (1 livre = 2,2 dollars) a *été supprimée pour les opérations* avec l'étranger à partir du 1er janvier dernier, le ministre a indiqué que l'application du taux préférentiel (1 livre = *1,42 dollars*) a entraîné une augmentation des dépenses de près de 3 milliards de livres. Il *s'agit principalement des subventions* allouées par le gouvernement pour maintenir les prix des denrées essentielles, qui ont presque doublé pour 1979. A lui seul, *le maintien du prix du pain,* vendu au cinquième de son montant réel, coûte plus de 1 milliard de dollars par an au gouvernement.

La campagne contre le Club Méditerranée

LES MODALITÉS DE LA LOCATION DU PALAIS MANIAL DU CAIRE VONT ÊTRE REVISÉES

Les clauses du contrat de location du palais Manial, conclut *il y a dix ans entre les autorités* égyptiennes et M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, vont être révisées, a annoncé mercredi 10 janvier M. Mahmoud *Abdel Hafez, ministre égyptien* du tourisme (cf. *le Monde* du 31 décembre et 1er janvier). Le ministre, qui répondait, à l'Assemblée du peuple, à une questoin d'un député du *parti national* démocrate (fondé en juillet dernier par le président Sadate), a *précisé que* la location du Manial, situé au bord du Nil, à proximité du *centre de la capitale,* qui expire en novembre prochain, sera dorénavant décidée sur la base d'un partage des bénéfices. Une première offre de *plus de 1 millions de dollars, faite* par M. Trigano, a été refusée par les autorités égyptiennes, a-t-il ajouté.

Cette annonce faite par le ministre coïncide avec une campagne *menée* ces dernières semaines par le quotidien à grand tirage *Al Akhbar contre* le Club Méditerranée.

Interrogé à Paris, M. Gilbert Trigano *a confirmé* que la négociation pour le renouvellement du contrat concernant le Manial est en cours du fait de son arrivée à terme en novembre prochain. *Quant à la formule* du partage des bénéfices, elle est fréquemment pratiquée par le Club, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Trigano s'est refusé à dramatiser la campagne de presse *menée contre le Club* (ce n'est pas la première, a-t-il remarqué) et a précisé que la *meilleure preuve de sa* bonne position en Egypte était l'ouverture, dans deux mois, d'un nouveau village à Hougadah, sur la mer Rouge.

Iran

L'ayatollah Khomeiny estime qu'un départ du chah sans abdication « ne changerait rien »

Tandis que M. Chapour Bakhtiar, premier ministre, se présentait, jeudi 10 janvier, devant la Chambre basse du Parlement iranien (Majlis), pour faire approuver son programme, l'ayatollah Khomeiny, interrogé à *Paris* dans sa résidence de Neauphle-le-Château par R.T.L., affirmait que le départ du chah *« ne changerait rien »* dans la situation de l'Iran s'il n'était accompagné de l'abdication du souverain. Le chef spirituel de l'opposition chiite a déclaré : *« Il faut supprimer tout le système. Le régime actuel est illégal. Le gouvernement, le Parlement, le Conseil de régence, tout cela est illégal. Tant qu'ils ne seront pas supprimés, il n'y aura pas de retour au calme en Iran. »* L'ayatollah, interrogé une fois de plus sur ce qu'il entend par *« gouvernement de la République islamique »*, a répété : *« Le gouvernement islamique n'est pas un gouvernement rétrograde. Nous approuvons la civilisation, mais non ce qui va à l'encontre des intérêts et de la dignité de notre peuple. »*

Le discours programme de M. Bakhtiar

L'yatollah a d'autre part, dans un communiqué adressé *« au peuple iranien »* et transmis mercredi à la presse, mis en garde ses compatriotes contre *« un complot dangereux, tramé contre le mouvement islamique ». « Des tracts anonymes, diffusés à Téhéran et dans les villes de province, menacent de mort des personnes sous prétexte qu'elles sont des agents du chah ou des membres de la SAVAK »*, indique le communiqué, qui poursuit : *« On incendie des maisons sous le même prétexte et on insulte les membres de la famille des accusés. Ces actes montrent qu'on veut présenter le saint mouvement islamique comme responsable de ces excès et le mener ainsi à la défaite. »* Le chef spirituel chiite appelle les Iraniens à poursuivre leurs manifestations et leurs mouvements de grève *« jusqu'à ce que ce complot soit neutralisé par le départ du chah ».*

Plusieurs petites manifestations se sont déroulées mercredi à Téhéran aux cris de *« Mort au chah »*. L'armée a tiré en l'air pour disperser les manifestants. Des étudiants et des professeurs ont, d'autre part, pénétré dans la faculté des sciences et techniques de Téhéran pour y faire reprendre les cours alors que l'université est fermée depuis le début de novembre. En province, on signale aussi des manifestations à Ahwaz, dans le sud du pays.

Devant le Majlis, M. Chapour Bakhtiar a confirmé que l'Iran allait cesser de vendre du pétrole à Israël ainsi qu'à l'Afrique du Sud. Il a indiqué qu'en politique *étrangère, son gouvernement* souscrirait pleinement à la Charte des Nations unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, et qu'il déploierait tous *ses efforts pour que le peuple* palestinien recouvre ses droits. Il a également promis de nouveau qu'il s'efforcerait de lever progressivement mais totalement la loi martiale actuellement en vigueur.

M. Bakhtiar a affirmé qu'il en*tendait* respecter *la Constitution* et la religion, mais que son gouvernement expulserait tous les étrangers qui seraient en situation irrégulière en Iran.

Le *premier ministre n'a pas* encore réussi à trouver les trois ou quatre ministres qui lui manquent pour compléter son cabinet. Mais il a pu remplacer le général Djam, qui avait refusé le portefeuille de la défense par le général Chafarghat. Cet officier, ancien gouverneur militaire de la province d'Azerbaïdjan, a occupé récemment le poste de chef d'état-major, par intérim. Un autre militaire, le général Masumi a été nommé secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Une partie de la presse de Téhéran a, d'autre part, annoncé ce jeudi que le général Khosrowdad, un des « hommes forts » de l'armée iranienne, aurait été muté à Kerman, petite ville située au sud du désert iranien, près de la province du Baloutchistan. Cet éloignement serait en rapport avec de récentes déclarations du général selon lesquelles l'armée n'accepterait jamais le départ du chah à l'étranger.

Sur le plan économique, on a annoncé, mercredi, que les centrales électriques des villes de Ray, dans la banlieue sud de Téhéran, de Lochan, à 40 kilomètres de la capitale, et de Farahaoad, au bord de la mer Caspienne, ont cessé de fonctionner faute de combustible. Selon la presse iranienne, la production pétrolière est remontée à environ 300 000 barils par jour, mais ne fournit encore que la moitié du « minimum vital » du pays. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

LA « POSITION BIEN CONNUE » DE LA MAISON BLANCHE

Il n'est pas facile en ce moment d'être le porte-parole de la Maison Blanche. M. Jody Powell, qui assume cette tâche depuis l'arrivée au pouvoir de M. Carter, après avoir été son chauffeur au temps où celui-ci n'était encore que gouverneur de Georgie, en fait la douloureuse expérience.

La politique de base suivie par les Etats-Unis vis-à-vis de la crise iranienne *« est bien connue »*, a affirmé, mercredi 10 janvier, M. Powell, qui se *refuse cependant* à l'exposer à nouveau quand les journalistes lui font remarquer que précisément personne n'est plus sûr de la connaître.

Mercredi, à bout d'arguments, le porte-parole présidentiel en est arrivé à juger qu'après tout la confusion était peut-être nécessaire dans des situations aussi délicates et décisives. M. Powell n'a même plus voulu confirmer ou démentir si les dernières déclarations publiques de M. Carter sur l'Iran, le 12 décembre — la proclamation d'un soutien absolu au chah, — reflétaient toujours cette position américaine « bien connue ».

Le *Washington Post,* lui fait-on observer, affirme que les Etats-Unis préconisent *désormais* un *départ, fût-il provisoire,* du *chah. « Ce n'est pas le moment de faire le moindre commentaire ni d'en débattre »*, explique M. Powell, qui s'est aussitôt vu rappeler que M. Carter avait *promis* lors *de* sa campagne électorale de ne plus mener de politique du secret comme les administrations précédentes.

Selon le « New York Times »

LA FORTUNE PERSONNELLE DU CHAH DÉPASSE 1 MILLIARD DE DOLLARS

New-York. — *La fortune personnelle du chah dépasse largement 1 milliard de dollars et est* « l'une des plus importantes du monde », *estimait, mercredi 10 janvier, le* New York Times, *qui publie une enquête à ce sujet. Cette enquête, fondée sur des informations provenant de banquiers, d'agents immobiliers, d'experts financiers du Proche-Orient, de dissidents iraniens et de documents déjà publiés, n'a pas permis de déterminer le montant exact de la fortune de la famille du souverain iranien. Il est cependant certain, selon le journal, que la richesse du chah peut se comparer, au Proche-Orient, à celles des princes Saoud d'Arabie Saoudite et de la famille Al-Sabah du Koweït.*

Les banquiers interrogés par le journal estiment que « une partie substantielle des 2 à 4 milliards de dollars qui ont été transférés d'Iran aux Etats-Unis au cours des deux dernières années appartient à la famille royale ».

La prospérité de celle-ci provient de la Fondation Pahlevi, véritable holding financier, qui serait, selon le New York Times, *la propriété du chah et,* « dans une moindre mesure », *de l'Etat.*

Selon une liste établie par des Iraniens et considérée comme exacte par plusieurs experts, la famille impériale possède en Iran des intérêts dans dix-sept banques et compagnies d'assurances, vingt-cinq entreprises métallurgiques, huit compagnies minières, dix entreprises de matériel de construction, quarante-cinq entreprises de travaux publics, quarante-trois sociétés alimentaires et vingt-six entreprises commerciales.

En outre, la famille du chah posséderait 70 % de la capacité hôtelière de l'Iran.

EUROPE

A l'occasion de sa seconde session sur la R.F.A.

Le « tribunal Russell » a suscité plus d'indifférence que d'indignation

De notre correspondant

Bonn. — Les autorités aussi bien *que les simples citoyens ont réagi de* façon beaucoup plus « décontractée » à la seconde réunion, sur le territoire ouest-allemand, du « tribunal Russell ». Au *printemps* de 1978, cet aréopage international s'était *déjà* penché *(le Monde* des 30 et 31 mars, 1er et 6 avril 1978), sur ce qu'il *appelle les « interdictions professionnelles »* en R.F.A., c'est-à-dire les réglementations exigeant des candidats à la fonction publique *qu'ils reconnaissent et défendent* la Constitution du pays. Cette fois-ci, la réunion *qui vient de se tenir pendant cinq* jours à Cologne avait inscrit à *son* ordre du jour les problèmes de la censure, des procédures judiciaires et des abus éventuels attribués à divers services chargés de la protection de la Constitution.

Ce « tribunal » continue, certes, de susciter ici quelques réactions très vigoureuses. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* par exemple, a dénoncé ces « *bons moralistes* » en termes virulents, leur reprochant de ne pas s'intéresser aux exterminations dont le Cambodge a été le théâtre, aux droits des Vietnamiens ou tout simplement, s'agissant de défendre les libertés en Allemagne, à la R.D.A.

Mais les critiques sont aujourd'hui plus rares qu'on ne pouvait s'y attendre. La deuxième session du « tribunal » a suscité l'indifférence plutôt que l'indignation. Entre-temps, il est vrai, le public ouest-allemand s'est aperçu que les arguments de cet organisme n'éveillent pas, au dehors, les réactions que l'on avait tout d'abord redoutées. La presse s'est donc très largement désintéressée de cette affaire, ce qui peut d'ailleurs être considéré aussi comme un aspect de l'« autocensure » dénoncée par certains témoins.

Le problème de la fouille des avocats

Les organisateurs paraissent eux-mêmes avoir adopté une attitude quelque peu défensive. Le professeur yougoslave Zladimir Dedijer, considéré comme « hérétique » dans son propre pays, a jugé bon, en tout cas, lorsqu'il a ouvert les travaux du « *tribunal* », de souligner que la République *fédérale* allemande était le seul *pays* occidental qui ait autorisé une organisation internationale à mener sur son propre sol une enquête touchant au respect des *droits de l'homme.*

Cette attitude réaliste s'est manifestée en diverses occasions durant les débats. Lorsqu'un orateur a *demandé que le gouvernement* de Bonn renonce à obtenir l'extradition de la terroriste présumée Astrid Proll, qui se trouve actuellement entre les mains de la police britannique, le président lui a rappelé le « *décret Jean-Paul Sartre* » selon lequel le tribunal ne s'intéresse qu'aux faits. De même, lorsqu'un avocat, critiquant les conditions d'incarcération des terroristes, a tenté de justifier le recours à la violence, il s'est vu rabrouer : il *ne peut être question,* lui a-t-on *rappelé,* de « *recourir à l'iniquité pour combattre le droit* ».

Cela n'empêche pas, bien entendu, que le tribunal ait pu découvrir, *comme dans tout autre pays* démocratique, un certain nombre de procédures abusives. Alors que la République fédérale était le théâtre d'une *série d'attentats terroristes* particulièrement *spectaculaires,* les autorités politiques, judiciaires et universitaires n'ont-elles pas réagi trop vivement *contre une* « *notice nécrologique* » qui s'en prenait au procureur fédéral *général Siegfried* Buback, assassiné par la Fraction Armée rouge, en considérant ce texte comme une apologie du crime ? Sa *publication* a *provoqué,* en son temps, un certain nombre de poursuites, et la suspension du professeur Peter Brückner, de l'université de Hanovre, qui avait participé à la diffusion du document.

Les témoignages touchant à la censure en R.F.A. ont éveillé des réactions tout aussi diverses. Certains ont dénoncé les pressions qu'exerceraient selon eux l'opposition chrétienne-démocrate sur la télévision, alors que, selon un sentiment très répandu en R.F.A., les programmes de beaucoup de stations seraient plutôt soumis aux inspirations de la gauche. La presse a été critiquée, notamment parce *qu'elle n'attache* pas assez d'importance, selon ses contempteurs, à ce qui se passe dans les usines, voire dans les communautés homosexuelles... Des directeurs de théâtre se sont entendu reprocher de n'avoir pas voulu mettre en scène *les Justes,* d'Albert Camus. *Une* protestation a *même* été formulée parce qu'un instituteur s'est vu interdire dans sa classe le port d'un macaron proclamant son hostilité à l'énergie atomique.

Enfin, *les* autorités judiciaires ont été l'objet d'une nouvelle offensive à propos des droits de la défense. Deux points, en particulier, ont été mis en évidence : d'une part, les terroristes présumés peuvent, pour une durée limitée, être coupés de tout contact avec l'extérieur. D'autre part, les avocats seraient, selon le « tribunal », soumis à des humiliations intolérables lorsqu'ils sont fouillés à la porte des prisons. L'émotion que cet état de choses avait tout d'abord suscitée dans le public ouest-allemand est cependant affaiblie aujourd'hui par une certitude désormais bien établie : les armes utilisées par Baader et ses compagnons pour se suicider à Stammheim leur avaient été procurées par certains de leurs avocats, utilisant des classeurs et des dossiers truqués.

JEAN WETZ.

● *Le procès de Stephan Bilandzitch,* l'une des principales personnalités de l'émigration croate en R.F.A., s'est ouvert mercredi 10 janvier devant le tribunal de grande instance de Cologne. M. Bilandzitch est accusé — comme son frère Ivan, qui comparaît avec lui, — de *« création d'association criminelle, attentats à l'explosif et détention illégale d'armes de guerre ».* Les autorités de Bonn avaient refusé de remettre les accusés à la justice yougoslave en novembre 1978 en échange de quatre terroristes ouest-allemands arrêtés à Zagreb, et que Belgrade avait alors relâchés. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chypre

Les deux communautés, grecque et turque sont prêtes à reprendre les pourparlers sur l'ordre du jour proposé par M. Waldheim

De notre correspondant

Nicosie. — Optimisme très prudent allant jusqu'au scepticisme, tel est le sentiment qui, en fin de compte, prévaut à Nicosie devant la nouvelle initiative du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, pour une reprise des pourparlers intercommunautaires sur la base de propositions qu'il a préparées lui-même, ce qui est un fait sans précédent.

Les deux parties ont fait savoir officiellement au secrétaire général, par l'intermédiaire de son représentant spécial à Chypre, M. Galindo Pohl, qu'elles acceptent de reprendre le dialogue. Mais certaines conditions préalables et réserves, formulées par la partie chypriote turque, limitent considérablement les chances de succès de cette initiative.

Quatre principes fondamentaux

La formule Waldheim tient compte des résolutions votées au *Conseil de sécurité qui prévoient* notamment le retrait des troupes turques d'occupation et le retour des deux cent mille réfugiés chypriotes grecs dans leur foyer. Elle se réfère également aux quatre principes fondamentaux convenus entre le président Makarios et M. Rauf Denktash, leader chypriote *turc, en février 1977.* Ils sont les suivants :

— Chypre sera une République fédérale, indépendante, bicommunautaire et non-alignée.

— L'importance des territoires qui seront administrés par chaque communauté sera évaluée en tenant compte de la viabilité économique des zones et des propriétés de chaque communauté.

— Les pouvoirs et les fonctions du gouvernement central fédéral seront de nature à assurer l'unité du pays ;

— Les libertés de mouvement, d'établissement et de propriété seront ouvertes à la discussion.

La formule du secrétaire général de l'ONU pour une reprise du dialogue intercommunautaire *prend la forme d'un ordre du* jour qui comporte en premier lieu la question de Famagouste, *« sous condition que cette question soit réglée d'abord et que la procédure de libération de la ville et de retour de ses habitants commencera en même temps que la discussion des autres questions ».*

Cet ordre du jour passe ensuite à la détermination du pourcentage de territoire qui sera administré par chaque communauté, puis à la définition des pouvoirs exécutif et législatif. Y figurent également la démilitarisation de l'île et les garanties internationales pour la sauvegarde de l'indépendance de Chypre lorsqu'une solution aura été trouvée.

Le retour des réfugiés

En ce qui concerne les deux cent mille réfugiés chypriotes grecs, la formule Waldheim ne comporte aucune condition ou limitation au retour dans leurs foyers. Elle souligne cependant qu'il faudra résoudre les difficultés d'ordre pratique que comporterait le retour des réfugiés chez eux.

La partie chypriote grecque a fait savoir qu'elle considère comme constructives les propositions du secrétaire général pour la reprise du dialogue et qu'elle est prête à se rendre à la table de négociation. La partie chypriote turque pose cependant comme conditions préalables :

— Le retrait de toute mention qui situe le règlement du problème dans le cadre des résolutions votées par les Nations unies;

— *La cessation des interventions* et recours du gouvernement chypriote sur le plan international ;

— La fin de ce qu'elle appelle la « guerre économique » contre son administration.

M. Denktash rejette également la proposition de M. Kurt Waldheim pour un retour des *habitants de Varosha* (quartier grec de Famagouste) dans leurs foyers dès la reprise des pourparlers : il fait dépendre la libération de la ville de la solution *finale* du problème.

Ces conditions posées par la partie chypriote turque semblent destinées en pratique à neutraliser les résolutions votées par l'ONU à propos de Chypre et ne peuvent être acceptées par le gouvernement chypriote, qui considère que la formule Waldheim n'est pas présentée pour être négociée, mais pour marquer le début des négociations.

Les pourparlers entre les deux communautés de l'île, interrompus depuis avril 1977, reprendront-ils ? On peut se poser la question. De nouvelles consultations seront en tout cas nécessaires avant *que l'on* puisse fixer la date de la reprise.

DIMITRI ANDREOU.

BIBLIOGRAPHIE

Günter Wallraff, le « journaliste indésirable »

Le livre que les Editions Maspero ont récemment publié sous le titre : *le Journaliste indésirable* est finalement plus *un ouvrage sur* Günter Wallraff qu'un livre *de* Günter Wallraff. Il s'agit bien d'un recueil d'extraits des reportages et des livres du désormais célèbre journaliste ouest-allemand ; mais, plus encore que par les faits qu'il révèle ou rappelle, c'est par l'exposé de la méthode d'investigation de cet enquêteur peu banal qu'il captive et donne à réfléchir.

Cette méthode est simple : Wallraff, *au lieu de décrire de l'extérieur,* s'intègre entièrement à son sujet, des mois durant, et le décrit ensuite *de l'intérieur.* Il se fait — *intellectuellement et physiquement — travailleur* immigré pour *raconter* la vie des « Gastarbeiter » en R.F.A., O.S. d'une grande entreprise *pour* en analyser les mécanismes, ou *patron* catholique à scrupules qui veut obtenir le feu vert du Vatican pour vendre du napalm aux Américains, ou encore attaché du ministère de l'intérieur, pour enquêter sur les milices privées...

Oui, son livre captive. C'est devenu une banalité *de dire d'un ouvrage* documentaire intéressant qu'il se lit « *comme un roman* », mais, dans le cas de Wallraff, c'est vrai. Il *faudrait* même dire : comme un roman policier, où deux intrigues se nouent et se dénouent parallèlement : on assiste à la fois au « montage » d'une mystification *qui* va permettre à *l'auteur* de mener son enquête, et à la progression de *cette* enquête elle-même. Et ce que découvre et analyse au fil *des pages le journaliste « indésirable »* n'éclipse pas en intérêt le récit de sa démarche.

Mais ce témoignage donne à *réfléchir, aussi. En inventant une autre* méthode d'investigation journalistique, Wallraff oblige ses lecteurs, et tout particulièrement ses confrères, à s'interroger *sur la valeur et le sens* des procédés traditionnels d'enquête. L'auteur ne cherche pas, au demeurant, à donner de leçons à ceux qui pratiquement un journaliste plus classique. Au cours d'une conférence de presse organisée à Paris pour la sortie de son livre, il a même tenu à préciser que le type d'enquête qu'il *avait pu réaliser ne pouvait pas prétendre* se substituer au journalisme de tous les jours, qui fait, *par* la force des choses, l'essentiel des *journaux et publication en tous* genres.

On peut adhérer, ou non, aux conclusions générales qu'il tire de ses observations et qui le *situent,* à *coup* sûr, dans la gauche *ouest-allemande,* et même dans la gauche de la gauche. Mais cette façon de s'intégrer aux milieux *qu'il veut décrire,* de jouer le jeu aussi longtemps qu'il en a besoin (ou qu'il le peut...), confère à ses « papiers » — et peut-être plus encore à *ses* livres, car de tels récits se prêtent assez mal aux inévitables raccourcis d'un article — la saveur et l'authenticité inimitable du vécu.

Il reste à Gérard Gabert et Josie Mély, qui en ont assuré une traduction intelligente et cursive, à mettre au point une version intégrale du *livre qui est probablement le meilleur* de Günter Wallraff, et dont ils donnent d'ailleurs un extrait : celui qu'il a consacré au quotidien à sensation *Bild* (2), où il a appris, mois après mois, sous le nom de Hans Esser, l'art et la manière de « faire la une ».

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) *Le Journaliste indésirable* (Introduction de Klaus Schuffels) Ed. Maspero, 276 p., 45 F.

(2) *Der Aufmacher - Der Mann, der bei Bild Hans Esser war.* Ed. Kiepenheuer und Witsch (Cologne). 240 pages.

AFRIQUE

Algérie

Le congrès de l'Union de la jeunesse a réclamé la poursuite de la « révolution socialiste »

De notre correspondant

Alger. — Le congrès de l'Union nationale de la jeunesse algérienne *(UNJA)* a *terminé* ses travaux dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 janvier, au Palais des nations, avec vingt-quatre heures de retard sur les prévisions. L'organisation s'est dotée d'un secrétariat de quinze membres (au lieu de onze précédemment), dirigé par un étudiant, M. *Nourredine Djellouli, trente* ans, originaire d'Oranie, qui assurait dans l'ancienne équipe dirigeante les fonctions de secrétaire national à l'enseignement et à la formation. M. Djellouli succède à M. Mohamed Bourezame. Le conseil national a été lui aussi renouvelé et élargi. Il passe de *quatre-vingt-dix-neuf à cent onze* membres.

Les travaux ont été, semble-t-il, animés et empreints de franchise. Les résolutions adoptées mettent l'accent sur la nécessité d'étendre et de systématiser les opérations de volontariat, de poursuivre la révolution agraire en luttant contre les spéculateurs, *de veiller à la* démocratisation de l'enseignement et à l'amélioration de son contenu et de ses moyens à tous les niveaux. Nombreux sont ceux qui ont souhaité que l'UNJA dispose pour remplir pleinement son rôle des moyens matériels et financiers qui lui sont actuellement trop mesurés.

Le courant progressiste, qui a *manifestement* marqué tout le déroulement du congrès de son empreinte, a obtenu principalement gain de cause en ce qui concerne la mise en place d'une structure particulière aux étudiants permettant de mieux les mobiliser et de mieux répondre à leurs problèmes spécifiques. Une commission nationale a été créée à cet effet qui regroupera les étudiants membres du conseil national.

Les congressistes ont adopté une déclaration de politique générale se prononçant fermement en faveur de la poursuite de la « *révolution socialiste* » dans la ligne de l'œuvre accomplie par le président Boumediène et dans l'esprit de la Charte nationale. Ils recommandent, également, le « *développement de la lutte anti-impérialiste* ».

La pratique d'un dialogue démocratique

La présence à différents moments du congrès, lors des séances plénières, de M. Mohamed-Salah Yahiaoui, responsable exécutif chargé de l'appareil du parti, de M. Djemal Houhou, ministre de la jeunesse et des sports, et même du chef de l'Etat par intérim, M. Rabah Bitat, montre tout l'intérêt porté par les autorités à une réunion, précédant de *quinze jours* seulement, le grand congrès du F.L.N., qui devra choisir un successeur au président Boumediène. Dans *son* discours de clôture, M. Yahiaoui a d'ailleurs mis l'accent sur la nécessité de donner au parti la place qui lui est assignée par la Charte nationale, en ce qui concerne l'orientation et la direction du pays. Seule la pratique d'un dialogue démocratique, a-t-il dit en substance, pourra donner aux structures du parti et des organisations de masse la force leur permettant de dépasser leurs problèmes.

DANIEL JUNQUA.

LE FRONT POLISARIO DEMANDE A NOUAKCHOTT DE « VÉRITABLES NÉGOCIATIONS »

(De notre correspondant.)

Alger. — Dans un *« manifeste »* publié le 9 janvier, le bureau politique du Polisario insiste sur *« la nécessité du rétablissement urgent d'une paix juste et durable, au moins entre la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) et la Mauritanie ».* Les dirigeants sahraouis lancent dans ce texte un *« dernier appel »* aux autorités de Nouakchott. Ils leur demandent d'entreprendre des négociations « *officielles et définitives* » et de restituer à la R.A.S.D. *« la partie de son territoire qu'elles occupent ».*

Les responsables du Front entendent manifestement battre le fer tant qu'il est chaud. L'amélioration des relations entre Alger et Nouakchott a créé un climat favorable qu'ils veulent mettre à profit. Le chef de l'Etat mauritanien ayant déclaré dans *son message de fin d'année* que son pays était prêt à mettre un terme à la guerre, même si une solution globale du conflit ne pouvait être trouvée, le Polisario le prend au mot. S'il demande l'ouverture de « *véritables négociations* », c'est parce que les « *contacts* » ou les « *échanges de vues* » *qui se déroulent* depuis trois mois n'ont abouti à aucun résultat.

En outre, le Front affirme sa volonté de trouver *« une solution analogue, juste et pacifique, avec le peuple marocain frère »,* demande au gouvernement français *« de tourner la page noire des Jaguar »* et aux pays membres de la C.E.E., de reconnaître officiellement le Polisario. — D. J.

Tunisie

LE PRÉSIDENT BOURGUIBA REPREND SES ACTIVITÉS

(De notre correspondant.)

Tunis. — « *Bourguiba reste debout, rien ne l'ébranle, et il n'y a pas lieu de craindre pour sa santé* », a affirmé le président tunisien en regagnant Tunis, mercredi *10 janvier,* après une absence de deux mois et demi *(nos dernières éditions du 11 janvier).*

Le président Bourguiba avait quitté la Tunisie le 23 octobre pour se rendre à Paris, puis en Allemagne fédérale, à la clinique Venusberg de Bonn, afin d'y recevoir des *soins nécessités* par les troubles du sommeil dont il est atteint.

Paraissant *effectivement* en bien meilleure forme que voici deux mois, le président s'est félicité de pouvoir à nouveau « *marcher normalement* » et de ne plus souffrir de surmenage. Il a toutefois *précisé que le problème de* son insomnie n'avait pu être totalement résolu.

M. Bourguiba a dit aussi son intention d'entreprendre de nouvelles tournées dans l'intérieur du pays, ainsi qu'il en avait l'habitude voilà quelques années, et il a donné rendez-vous aux Tunisiens pour le prochain congrès du parti socialiste destourien, qui doit se tenir à l'automne prochain.

Une foule nombreuse, mobilisée par les cellules du parti, *s'était* massée à l'aéroport de Tunis-Carthage pour souhaiter la bienvenue au *« combattant suprême ».*

M. D.

● *Le meeting* organisé à la Mutualité par le Collectif tunisien du *26 janvier* aura lieu le 24 et non le 26 janvier prochain, comme nous l'avons écrit par erreur *(le Monde* du 11 janvier).

Le Monde

Les devises latines d

AU CONGRÈS DES SOCIALIST

M. Rocard : les peuples qui n… le risque de produire se

M. PAUL LAURENT (P.C.) : qui assumera le virage à droite du P.S. ?

LA VIE POLITIQUE EN FRANC

en année d'élections

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Les devises latines de M. Barre

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux de la presse, mercredi soir 10 janvier, à l'hôtel Matignon, M. Raymond Barre s'est métamorphosé un instant en professeur de lettres classiques pour expliquer aux journalistes qu'il s'efforce en permanence d'appliquer deux principes qui lui furent inculqués au collège par un maître « *qui avait le goût des devises latines* » : « *Age quod agis* » (« Fais ce que tu dois faire ») et « *Festina lente* » (« Hâte-toi lentement »).

« *C'est à partir de ce moment-là*, a souligné le premier ministre, *que j'ai éprouvé une grande réluctance, pour ne pas dire une grande répulsion, à l'égard de l'agitation, et j'applique ces principes dans les fonctions qui m'ont été confiées par le président de la République, dont je me réjouis qu'il veuille bien trouver que je les accomplis de façon convenable.* »

Après avoir rappelé qu'il n'appartenait pas à la « *classe politique* », au contact de laquelle il avait « *compris très rapidement que dans ce milieu extrêmement singulier il fallait que les comptes soient tenus et dans certains cas réglés* », M. Barre a ironisé, *ore rotundo*, sur ceux qui *s'étonnent parfois de le voir* conserver ses fonctions malgré sa constante impopularité : « *Je ne changerai pas sur le fond et je me hâterai toujours lentement, ce qui est d'ailleurs la cause d'une certaine exaspération, je le sens nettement, qui est entretenue et finit par donner à certains esprits trop forts des inquiétudes de type copernicien* : « Et pourtant il reste ! » (1)

In fine, le chef du gouvernement a prononcé un nouveau plaidoyer *pro domo* : « *Dans certains cas les intérêts à moyen et long terme, c'est-à-dire les intérêts de la France, doivent l'emporter sur les intérêts à court terme qui ne sont en réalité que les expressions de la facilité et dont la satisfaction irait à l'encontre des exigences fondamentales pour la vie de notre pays. Il y a les Français et il y a aussi la France.*

» *Si dans certains cas les décisions du gouvernement apparaissent éloignées de ce que demandent les Français*, a poursuivi M. Barre à l'adresse des journalistes, *peut-être pourriez-vous ne pas jeter la pierre au gouvernement et vous interroger sur les raisons pour lesquelles il prend certaines décisions alors que comme tout le monde il est capable de comprendre et d'entendre les aspirations qui s'expriment.* »

Le premier ministre a convié la presse à « *contribuer à la confirmation du redressement de la France* » en jouant son rôle d'information « *mais aussi son rôle fondamental de formation* ».

Qu'il s'agisse de lettres ou d'économie M. Barre ne perd pas, lui, le goût de donner la leçon. *Nihil novi sub sole Matignonis*... (2). — A. R.

(1) Paraphrase de la fameuse réplique de Galilée à l'Inquisition à propos du mouvement de la Terre : « *Et pourtant, elle tourne !* »

(2) Rien de nouveau sous le soleil de Matignon...

AU CONGRÈS DES SOCIALISTES EUROPÉENS

M. Rocard : les peuples qui ne prennent plus le risque de produire se suicident

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le dixième congrès de l'Union des *partis socialistes de* la Communauté européenne s'est ouvert mercredi 10 janvier à Bruxelles, sous la présidence de M. Pontillon, secrétaire national du parti socialiste français.

Les partis socialistes des neuf pays de la C.E.E. sont représentés notamment par MM. Mitterrand, qui prend la parole ce jeudi sur le thème « *L'Europe au service des citoyens* », Joergensen, premier ministre du Danemark, Simonet, ministre belge des affaires étrangères, Koschnik, vice-président du S.P.D. allemand, Craxi, secrétaire général du P.S. italien, Felipe Gonzales, du parti socialiste ouvrier espagnol, et Mario Soares, ancien premier ministre portugais.

Mardi, le congrès a notamment entendu M. Michel Rocard, qui a axé son intervention sur l'emploi. Au-delà d'un certain seuil, a-t-il dit, le chômage devient un fléau à cause du nationalisme et du chauvinisme. « *Les peuples*, a-t-il ajouté, *qui ne prennent plus de risques dans l'acte de produire sont des peuples qui se suicident.* »

Pour lutter contre le chômage, M. Rocard a indiqué « *cinq pistes de recherche* », parmi lesquelles la *création* d'emplois dans le secteur tertiaire, la mise en place d'une politique industrielle européenne, un soutien efficace aux petites et moyennes entreprises et un abaissement de la durée du travail. Cette réduction du temps de travail, a-t-il précisé, passe par une meilleure distribution du travail disponible et par un nécessaire resserrement de l'échelle salariale. Il a rappelé que les socialistes français ne souhaitent pas une extension des pouvoirs des instances de la Communauté européenne.

M. PAUL LAURENT (P.C.) : qui assumera le virage à droite du P.S. ?

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C., a estimé mercredi 10 janvier à France-Inter que le débat actuellement en cours au P.S. « *est une conséquence directe de l'attitude politique qui a été celle du P.S. avant les élections législatives. C'est-à-dire une attitude qui a consisté à tourner le dos aux engagements communs essentiels, en particulier en matière de nationalisations, et qui s'est d'ailleurs affirmée dans la suite. F. Mitterrand a dit : « Le » programme commun est forclos. » Mauroy a dit : « Il n'y » aura jamais plus de programme » commun. » Ils se sont enfoncés dans cette situation, et ce qui se passe à l'intérieur du P.S., c'est la discussion. Pour savoir qui assumera au fond cette politique de virage à droite.* »

Selon M. Paul Laurent, MM. Mitterrand et Rocard ont « *une façon différente d'assumer ce fameux virage à droite, mais pas de différence effectivement essentielle sur le fond* ».

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, accompagné des membres du bureau du groupe, a demandé, mardi 9 janvier, à M. Jacques Chaban-Delmas de saisir le gouvernement pour que ce dernier fasse des excuses à M. Claude Evin, député socialiste de la Loire-Atlantique. Ce dernier affirme avoir été victime de brutalités policières, le 20 décembre dernier, lors d'une *manifestation* à Saint-Nazaire des travailleurs des chantiers navals d'Alsthom-Atlantique (*le Monde* du 23 et du 24-25 décembre). Le président de l'Assemblée nationale, qui a saisi le premier ministre de cet incident, a transmis la demande de réparation morale vis-à-vis de M. Evin, et il a demandé que de tels incidents ne se reproduisent pas, notamment à l'égard d'un élu de la nation, dans l'exercice de ses fonctions.

POINT DE VUE

La France dissociée

par LUCIEN NEUWIRTH (*)

QUE l'on cesse de part et d'autre d'invoquer la caution du général de Gaulle pour défendre *telle ou telle position politique* encore plus lorsqu'elles s'affrontent.

Plusieurs fois, Charles de Gaulle l'a dit et avec *quelle force !*, il n'appartient à *personne*, son héritage est un patrimoine commun à tous les Français.

Comment cet *homme*, hors du *commun*, hanté par la *nécessité* de l'union du peuple français pourrait-il admettre que les principes qu'il a *posés puissent* servir d'*aliments* à la division de la nation.

Juge-t-on dans certains états-majors les Français trop inintelligents pour comprendre quels seront les choix et les attitudes des candidats de chaque liste pour qu'il soit *nécessaire d'user de violences, pour* l'instant verbales, et recommencer à matraquer électoralement *nos compatriotes à peine remis des* précédentes campagnes, sans parler des retombées inévitables sur l'écono*mie*.

Quelle dérision ! Alors que *notre* peuple est angoissé par des problèmes immédiats qui s'appellent *chômage et incertitudes de l'avenir*, alors que l'Iran prêt à basculer peut remettre en question l'équilibre de la *région et non* la *paix mondiale, on* se prépare en France, à plonger le pays dans une nouvelle épreuve électorale dont on peut se demander ce qu'il en sortira et pourquoi faire ?

Ainsi d'arrière-pensées en sous-entendus, *la* France est poussée insensiblement vers le déchirement.

On ne provoque pas impunément des étincelles dans une cuve à essence. Or, *c'est très exactement* l'image qui s'impose. Il est vrai que les mots du pouvoir ne recouvrent *plus la réalité des situations. Celle*-ci traduit bien l'indécision actuelle du politique devant les problèmes économique et son incapacité à se donner la maîtrise des choix essentiels qui à la fois déterminent et permettent d'affronter les mutations *inéluctables*.

Mais encore faut-il pour cela obtenir le plus large consensus du pays et on ne l'obtiendra que lorsque les *Français constateront qu'on leur* tient le langage de la vérité.

Je viens d'avoir de nombreuses *rencontres avec des syndicalistes* ouvriers aussi bien que cadres, avec des chefs d'entreprise aussi bien qu'avec des fonctionnaires, tous *reconnaissent ou pressentent* l'impérieuse obligation de rassembler les efforts et l'acceptation nécessaire *de sacrifices* à condition que la répartition en soit *parfaitement* équitable.

Ce qu'ils refusent unanimement *c'est d'accepter* plus longtemps, ce que d'aucuns appellent le cours naturel des choses mais qui est en réalité la politique du chien crevé *au fil de l'eau et ses mortelles* conséquences.

En un mot, ils appellent de leur vœux *une politique volontariste pour* la définition de laquelle ils veulent être entendus.

Incontestablement, comme dans une terre trop sèche, des fissures apparaissent et s'approfondissent : *entre les générations*, les anciennes et les nouvelles agacées par le côté pontifiant et complètement dépassé *de ceux* qu'elles jugent responsables de l'état de chose actuel, entre le pouvoir centralisateur de Paris et les élus des régions qui vivent, sans écran, les problèmes, trop souvent les drames, des populations qu'ils représentent.

C'est aussi cette crevasse qui se creuse rapidement entre la France qui s'active et le pouvoir politique *qui s'ankylose, le pays qui vit du* bon sens et le pouvoir qui à ses yeux vit du non-sens. A ce sujet, qui n'a reconnu, au moins une fois, que le *dynamisme* du pays était lié à celui de ses *entreprises*, quelles conséquences en a-t-on tirées ? *Malgré les efforts du ministre de* l'économie qui vont dans la bonne direction, non seulement les charges *qui pèsent sur les entreprises n'ont* pas été allégées mais les prochaines mesures concernant la sécurité sociale vont *les aggraver* ; une fois encore on n'a choisi ni le courage ni le bon sens.

Sur le plan des partis politiques, *la situation n'est pas plus claire*. Face au R.P.R., l'opinion publique est depuis plusieurs mois décontenancée par le comportement désynchronisé du mouvement et du *groupe parlementaire*.

Elle est aussi étonnée car elle avait été habituée à plus de clarté de la part de ceux qui se revendiquent du *gaullisme*, le temps ayant creusé les rangs des disciples qui vécurent avec de Gaulle.

Comment s'étonner que le pays *trouve pour le moins désordonnés* les votes successifs et contradictoires émis par le groupe, par exemple sur la T.V.A. européenne, mais il n'estime pas plus cohérent que, après avoir dénoncé « les réserves qu'inspire la politique du gouvernement *en matière économique* et sociale avec ses incertitudes et ses insuffisances (1) », on décide de l'accepter tel quel et de la soutenir.

L'esprit cartésien de nos compa*triotes s'explique mal que le groupe* le plus important de l'Assemblée nationale, important parce que le pays l'a voulu et a soutenu la *politique qu'il proposait*, soit dans l'incapacité d'infléchir la politique économique et sociale du gouver*nement*.

Le pays n'apprécie pas davantage l'attitude de nos partenaires de la majorité dont le rêve est de nous voir éclater, de nous déconsidérer, et qui jouent le jeu des reclassements de préférence à celui de l'unité.

Le parti socialiste, lui non plus, n'échappe pas à la remise en cause générale, on le voit tous les jours. *Ainsi*, alors que montent des périls, la France économique, sociale, politique, se délite.

Allons-nous laisser le chemin *libre* aux insensés *qui pourraient* rêver d'un *nouvel* « après Weimar » ?

Est-il trop tard pour un « Grenelle » de la majorité ?

C'est la démocratie que mettrait en cause une France *dissociée*.

(*) Député de la Loire (en congé du groupe R.P.R.).

(1) Lettre de M. Jacques Chirac au premier ministre du 19 décembre 1978.

● *M. Olivier Guichard* a affirmé mercredi à TF 1 qu'il avait « *la même volonté anti-supranationale* » que M. Michel Debré. L'ancien ministre a indiqué que, s'il partageait *en grande partie* l'analyse de M. Debré sur l'Europe, « *il n'avait pas pour autant les mêmes conclusions que lui dans l'immédiat* ». A propos des problèmes internes du R.P.R., M. Guichard a notamment déclaré : « *L'exclusion n'a jamais été à la mode chez les gaullistes. Ils ont toujours réglé leurs problèmes d'une manière familiale.* » Le maire de La Baule a ajouté qu'il n'« *avait jamais envisagé de quitter le R.P.R.* ». En réponse à une question, il a précisé qu'il n'avait pas, pour l'instant, l'intention d'accepter une charge ministérielle, y compris éventuellement un ministère des affaires européennes.

● *M. Haroun Tazieff, directeur de recherches au C.N.R.S.*, a été élu à l'unanimité, *mercredi* 10 janvier, maire de Mirmande (Drôme). Elu en décembre, à la suite de la démission de neuf des onze conseillers municipaux en désaccord avec l'ancien maire, il avait accepté de briguer cette fonction pour *défendre* l'environnement de cette localité, qu'il estime menacé par l'urbanisation et la construction d'une centrale nucléaire à Cruas (Ardèche), sur l'autre rive du Rhône.

DÉCÈS DE M. MICHEL YVER SÉNATEUR DE LA MANCHE

M. Michel Yver, sénateur de la Manche (R.I.), est décédé mercredi matin 10 janvier. Il sera remplacé au Palais du Luxembourg par *M.* Auguste Cousin, conseiller général.

[Né le 17 septembre 1907, à Fresville (Manche), Michel Yver était maire de Saint-Martin-de-Bonfossé (Manche) depuis 1940. Son premier mandat électoral avait été celui de conseiller général de Canisy de 1936 à 1937. A partir de 1945, il avait été constamment réélu à ce siège. Entré au Conseil de la République en 1948, il avait été réélu en 1955 puis, quand cette assemblée avait pris le nom de Sénat, en *1959, 1965 et 1974*.]



POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 10 janvier 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

Le président de la République a informé le Conseil du contenu des entretiens qu'il a eus à la Guadeloupe avec le président des Etats-Unis d'Amérique, le premier ministre de Grande-Bretagne et le chancelier de l'Allemagne fédérale.

Concernant les problèmes de la limitation des armements, le gouvernement a confirmé les trois orientations suivantes :

La France souhaite la conclusion prochaine d'un accord équilibré de réduction des armements nucléaires *stratégiques entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.*

Elle n'envisage pas de participer à une éventuelle négociation sur la limitation des armements dits de « la zone grise » en Europe pour des raisons tenant à l'indépendance de sa dissuasion.

La France note l'accueil positif fait par certains Etats à sa proposition pour la tenue d'une conférence *sur le désarmement en Europe.* Elle continuera son action diplomatique en vue de la préparation de cette réunion.

(Lire page 4.)

● LA CONSOMMATION ET LA CONCURRENCE

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur la politique de la concurrence et la consommation. Il a souligné les résultats appréciables obtenus dans ce domaine.

La libération des prix, qui ne s'est pas traduite en ce qui concerne les produits industriels par une hausse des prix plus forte qu'en 1977, sera progressivement étendue en 1979 aux marges commerciales et *aux prestations de services.* Elle s'effectuera dans le cadre d'accords de concurrence et de consommation pour le commerce et d'engagements de modération pour les services ; les dispositions à prendre, branche par branche, seront *étudiées* en collaboration avec le ministre du commerce et de l'artisanat.

A mesure que se poursuit la libération des prix, il convient que la *concurrence devienne plus effective ;* aussi l'administration a-t-elle renforcé son action pour déjouer les pratiques contraires à la concurrence. C'est ainsi que les enquêtes en ce *domaine ont été deux fois* plus nombreuses qu'en 1977 ; le rythme des saisines de la Commission de la concurrence, comme celui des décisions prises sur son avis, a également doublé. Le nombre des *affaires d'ententes* transmises à la Commission de la concurrence devrait encore doubler. Les avis de la commission seront plus fréquemment demandés sur les textes ainsi qu'à propos de l'évaluation des *situations anticoncurrentielles.*

En ce qui concerne la consommation, l'application des lois du 10 janvier 1978, relatives à l'information et à la protection des consommateurs, a donné les résultats attendus. En outre, les organisations de consommateurs verront leur action renforcée, grâce à des subventions plus importantes et au recours à des assistants techniques qui seront mis à leur disposition. Elles seront associées, par leurs représentants, à l'action des entreprises et des organismes publics, aux conseils nationaux d'orientation en matière d'agriculture, d'assurances et de crédit. Ainsi pourront-elles mieux y exercer *leur* vocation naturelle de représentants des préoccupations des usagers. L'administration sera organisée pour mieux *les soutenir.*

Enfin, les structures des services extérieurs de la Direction générale de la concurrence et de la consommation seront adaptées, compte tenu de ces *orientations.*

(Lire page 27.)

● L'EMPLOI DES CADRES

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur l'emploi des cadres. Les cadres connaissent certains problèmes spécifiques, notamment les cadres âgés, dont la réinsertion est longue et difficile. L'action engagée par le gouvernement en leur faveur a quatre grands objectifs :

— le développement de la formation et du recyclage, en particulier par l'intermédiaire des stages du Fonds national de l'emploi, permettant à de nombreux cadres en chômage de s'adapter à l'évolution des techniques et des méthodes de gestion ;

— l'amélioration du placement, avec le développement des agences spécialisées pour les cadres de l'Agence nationale pour l'emploi, et une meilleure réglementation des cabinets de *sélection,* actuellement étudiées par un groupe de travail ;

— La recherche de nouveaux débouchés pour les cadres en chômage dans le secteur privé comme dans le secteur public tenant compte des possibilités de rémunérations offertes actuellement dans chaque secteur ; le Parlement a adopté, au cours de la dernière session, deux lois en ce sens, l'une portant diverses *mesures en faveur des salariés* privés d'emploi créant une entreprise, l'autre étendant les aides à la *mobilité géographique* pour les emplois à l'étranger ; les cadres privés d'emploi ont également accès aux *concours de la fonction publique* dont les limites d'âge ont été reculées ; de plus, l'Agence nationale pour l'emploi va procéder, courant 1979, au recrutement, parmi les cadres en chômage, de mille prospecteurs-placiers ;

— Des actions particulières en faveur des cadres âgés en chômage de longue durée : une expérience d'embauche portant sur mille emplois dans les entreprises privées de certaines *régions connaissant un chômage* élevé de cadres et dans la fonction publique sera *lancée* dans les prochains jours.

(Lire page 27.)

● LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, ont présenté une communication sur la recherche agronomique.

Compte tenu des propositions formulées par une mission d'études, plusieurs réformes seront engagées dans le domaine de la recherche agronomique.

Elles doivent permettre d'atteindre trois objectifs :

— mieux *définir,* en liaison avec *les organisations agricoles et avec* les industries alimentaires, les priorités de la recherche agronomique dans les perspectives que trace la loi d'orientation agricole ;

— améliorer le fonctionnement de l'Institut national de la recherche agronomique, afin d'*utiliser, avec* une efficacité accrue, les possibilités qu'il offre ;

— assurer une meilleure exploitation des résultats de la recherche agronomique, en ce qui concerne la diffusion des progrès techniques auprès des agriculteurs et des industriels susceptibles de valoriser les progrès scientifiques et technologiques.

[Cette communication concernant la recherche agronomique avait été programmée pour le conseil des ministres du 13 décembre (« le Monde » du 14 décembre, première édition). Un ordre du jour trop chargé en avait fait différer l'examen.]

● LE LIVRE ET LA LECTURE

Le ministre de la culture et de la communication a présenté devant le Conseil le bilan et les perspectives du *développement de la lecture.*

Il a rappelé que la lecture représente l'une des activités culturelles principales de notre pays, la production des livres traduisant une vitalité certaine de l'édition française, même si celle-ci n'occupe pas encore le rang international qui devrait être le sien.

Le développement des bibliothèques est un *objectif prioritaire de l'action culturelle, et les efforts* importants faits depuis plusieurs années ont porté leurs fruits.

L'Etat assure la responsabilité essentielle en ce qui concerne les bibliothèques centrales de prêt. Ce réseau devra être renforcé notamment pour le service des zones rurales qui en sont encore dépourvues. Les bibliothèques municipales, dépendant des collectivités locales, devront assurer une *meilleure présence* dans les zones urbaines.

Une loi sur les bibliothèques sera préparée par le ministre de la culture et de la communication. Cette loi définira les missions et les obligations respectives de l'Etat et des collectivités locales en matière de lecture publique.

[En dix ans, le nombre des volumes produits a doublé et celui des *titres édités* a été multiplié par 2,5. Néanmoins, la France se situe au septième rang mondial pour le nombre des volumes publiés par habitant.

Pour l'accroissement et la diversification de la lecture, notamment en milieu rural, l'attention va se porter sur les bibliothèques centrales de prêt, qui fonctionnent à l'échelon départemental. On en comptera 76 en 1979. Les créations nouvelles s'établiront de préférence *dans les régions* culturellement défavorisées. Grâce aux crédits du Centre national des lettres, leur fonds dépassera les besoins scolaires et sera orienté vers les ouvrages documentaires pouvant répondre aux intérêts multiples de toutes les classes d'âge. D'autre part, ces bibliothèques pourront procurer une assistance technique aux bibliothèques municipales, qui restent la cellule de base pour la diffusion de la culture.]

● *L'Association des bibliothécaires français* (bibliothèques publiques), qui « *se réjouit de voir le conseil des ministres se prononcer en faveur d'une loi sur les bibliothèques publiques* », indique, dans un communiqué, que, « *si les progrès remarquables ont été enregistrés ces dernières années, il demeure encore de nombreux points noirs sur la carte des bibliothèques françaises. Pour y remédier, il est nécessaire aussi de ne pas perdre de vue que toutes les catégories de bibliothèques (Bibliothèque nationale, bibliothèques universitaires, bibliothèques publiques) ont un rôle complémentaire à jouer et qu'il convient de promouvoir une politique d'ensemble* ». L'association demande aussi à « *être associée à l'effort de réflexion qui précédera la rédaction de la loi projetée* ».

ANCIENS COMBATTANTS

LES PENSIONS DE GUERRE NE SONT PAS IMPOSABLES

Les pensions de guerre ne sont pas imposables et n'ont pas à être déclarées, a réaffirmé, mercredi 10 janvier, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, à l'occasion de la réception qu'il offrait à l'Institution nationale des invalides au monde ancien combattant. M. Plantier a indiqué que la note du ministère du budget reçue par certains pensionnés de guerre et indiquant que les sommes versées seraient déclarées comme revenu imposable au titre de l'année 1979 provenait d'une erreur matérielle de la direction des impôts de Tours. Les pensions des veuves de guerre ne *sont* pas davantage imposables.

PRESSE

LA COMMISSION MACBRIDE POUR UN CODE MONDIAL DE L'ÉTHIQUE JOURNALISTIQUE

La commission internationale d'étude des problèmes de la communication de l'Unesco, que préside M. Sean Macbride, s'est réunie, cette semaine, à Dubrovnik. Elle s'est prononcée pour l'institution d'un code mondial de l'éthique journalistique. Un tel document serait appelé à définir, selon la majorité des membres de la commission, les droits, les obligations et les responsabilités du journaliste ainsi que les facilités dont il devrait jouir dans l'exercice de sa profession.

Malgré les réticences de certains représentants occidentaux préconisant une liberté totale de la presse, la commission a chargé un groupe de travail d'élaborer les principes de base pour la rédaction d'un tel document.

La commission s'est prononcée d'autre part pour une application plus rigoureuse de la convention internationale sur le droit de réponse. Conclue il y a vingt-cinq ans et ratifiée à ce jour par *quatre pays seulement,* cette convention n'est toujours pas entrée en vigueur. — *(A.F.P.)*

● *Le personnel du magazine « Elle »,* réuni, mercredi, en assemblée générale, a décidé une nouvelle fois, à une large majorité, de reconduire le mouvement de grève jusqu'à jeudi soir 11 janvier. Le comité d'entreprise, réuni la veille, a refusé de se prononcer sur les licenciements de vingt et une personnes (journalistes, employés et cadres) annoncés par la direction. Celle-ci, indique l'intersyndicale, s'est refusé à fournir un plan social et un plan des possibilités de reclassement des personnes licenciées. L'intersyndicale a décidé de tenir jeudi une conférence de presse sur *l'objet* du conflit.

La reconduction de la grève, votée mercredi, pourrait avoir des conséquences sur la sortie du prochain numéro d'*Elle.*

RELÈVE AU « WASHINGTON POST »

Au *Washington Post,* M. Donald Graham, trente-trois ans, vient de prendre la direction du quotidien, où il succède à sa mère, Mme Katherine Graham. Cette dernière, en poste depuis 1969, reste présidente du groupe de presse The Washington Post Company, qui possède, en plus du *Post,* le magazine *Newsweek,* six stations de radio et le *Trenton Times.* La compagnie possède en outre des parts dans l'*International Herald Tribune* et dans un service d'agence américain.

● *Le magazine « Dirigeant »* change de formule et de présentation à partir du numéro de janvier. S'il reste l'organe d'expression du Centre des jeunes *dirigeants, il s'oriente vers une* ouverture plus large sur l'extérieur. Un dossier sur la réforme de l'entreprise quatre ans après le rapport Sudreau est offert dans le numéro de janvier (12 F).

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

La peur du premier enfant

L'Année internationale de l'enfant, décidée par l'ONU pour 1979, doit permettre aux adultes de s'interroger sur la place faite aux petits. La conférence internationale de la famille, qui s'est achevée, mercredi 10 janvier, à Paris (le Monde des 9, 10 et 11 janvier) a montré qu'aucun aspect de la vie sociale ne peut échapper, de ce point de vue, à l'analyse et à la critique. Mais encore faut-il, pour faire sa place à l'enfant, qu'il y ait des enfants...

Au cours d'une « table ronde » réunie, mardi, à l'UNESCO, une trentaine de spécialistes d'une dizaine de pays ont tenté d'analyser la « crise » qui correspond, dans les couples, à la venue du premier enfant. Passer de deux à trois dans un foyer n'est pas seulement un changement quantitatif : c'est un changement de vie. Beaucoup de couples, dans les pays industrialisés, retardent cette échéance, même si le nombre de ceux qui ne souhaitent pas avoir d'enfant du tout a diminué fortement depuis quinze ans.

Est-ce la facilité, le confort, l'égoïsme, le désir d'échapper à des contraintes irrémédiables et, à la longue, lassantes ? Est-ce la peur des responsabilités ? Des obstacles matériels ? Aucune explication n'a de valeur générale. On peut seulement constater le phénomène : dans les sociétés développées, les couples hésitent devant le premier enfant comme ils hésiteront plus tard — mais pas tout à fait pour les mêmes raisons — devant le troisième. Quelques raisons psychologiques peuvent être avancées : « La naissance d'un enfant dans un couple, dans le noyau de la cellule familiale, peut se comparer à une explosion, précisément, nucléaire. » *Cette comparaison en forme de boutade, proposée par M. Nicholas Tyndall (Grande-Bretagne), traduit à l'extrême le retentissement d'une première naissance qui transforme la femme en mère et le mari en père.*

Problème de luxe ?

Le professeur Dumon a mis en évidence, dans les pays occidentaux, l'évolution qui va du mariage « différencié » *(où les rôles étaient bien délimités) vers le mariage* « associatif » *réunissant des partenaires égaux. Egalité temporaire car lors d'une naissance, les beaux projets égalitaires volent en éclats : en dépit des efforts du mari... c'est la femme qui accouche, et l'environnement social et familial saura très vite imposer au couple un retour aux rôles traditionnels, la femme ayant en charge l'essentiel de l'éducation des tout-petits.*

C'est cette tension entre le projet d'un mariage « associatif » et la réalité d'une famille où les rôles traditionnels sont quasiment imposés de l'extérieur que les spécialistes appellent la « crise » du premier enfant.

Les quelques personnes du tiers-monde qui participaient à cette « table ronde » ont dit sans ambages que les Occidentaux avaient une manière bien particulière de couper les cheveux en quatre : « Chez nous, *a dit une Marocaine,* on n'a pas de problèmes psychologiques mais des problèmes bien réels : économiques, sociaux et sanitaires. » « Si je parlais de la crise du premier enfant aux paysans de mon pays, au Sri-Lanka, ils riraient bien », *a dit un autre délégué. Et tous deux qualifièrent le sujet du débat de* « problème de luxe ».

C'est vrai, rétorquèrent les Européens, mais, luxe ou pas, tous les problèmes qui se posent méritent d'être étudiés. Une jeune psychologue française expliqua : « Les besoins primaires ont été satisfaits dans nos pays, mais il en est apparu d'autres qui sont aussi importants. Le niveau des besoins change, mais la nécessité de les satisfaire ne change pas ». *Or tous ceux qui, par profession, sont au contact des jeunes couples savent bien que l'anxiété face à l'enfant grandit.*

Isolement de la famille nucléaire coupée de ses racines ? Stress d'une vie quotidienne où la compétition l'emporte sur la convivialité ? Toujours est-il que le recours au « spécialiste » du conseil et de la relation se répand. Ce n'est pas sans risque. Un Canadien l'a souligné, demandant aux experts un peu d'humilité et de discrétion : « Il faut mettre les gens en contact entre eux pour qu'eux-mêmes, ensemble, définissent leurs problèmes et trouvent leurs propres solutions. » *Aucun expert, en effet, ne peut vivre à notre place, et ce n'est pas sans effroi qu'on a entendu, mardi, un autre Canadien annoncer qu'il fallait* « enseigner à vivre ». *Dieu merci, cet enseignement n'est pas encore obligatoire.*

BRUNO FRAPPAT.

La politique familiale du R.P.R. tend à favoriser les familles de trois enfants

Le R.P.R. a décidé de développer sa campagne pour une politique familiale. Au cours d'une conférence de presse mercredi 10 janvier, M. Etienne Pinte, député des Yvelines, chargé de l'action familiale au secrétariat général du R.P.R., et Mme Noëlle Dewavrin, chargée de l'action féminine, ont indiqué que, si le programme familial de leur parti, présenté en juin 1977, restait valable, l'avenir démographique du pays imposait *« d'aller plus vite et plus loin dans la réalisation d'une véritable politique de la famille »*.

Ils ont retenu quatre priorités :

— *La revalorisation* du complément familial pour les familles de trois enfants et plus se ferait en deux étapes : de 380 F à 570 F (*soit + 50 %*) dès le 1er janvier ou au plus tard le 1er juillet prochain, et en 1980 le plafond de *ressources* pour les familles de trois enfants serait supprimé ;

— L'extension de la notion de personne à charge : la limite *du* pour les familles de trois enfants, bénéfice des prestations familiales fixée à vingt ans, serait *reportée* à vingt-cinq ans. Le R.P.R. propose de relever de 30 à 50 % le taux *de la réduction* pour les familles de trois enfants dans les transports en commun ;

— Pour améliorer le financement des logements, le R.P.R. propose que les remboursements d'emprunts puissent être déduits du revenu imposable sans limitation de celui-ci à partir du troisième enfant ;

— Un statut de la mère de famille devrait donner droit à toute mère de trois enfants à sa part de prestations d'assurances-maladie sans cotisation, avec une indemnité journalière égale à la moitié du SMIC.

En matière d'assurance-vieillesse, ces *mères de famille* percevraient une pension personnelle à laquelle pourrait s'ajouter *la pension de réversion.*

Enfin, les mères de famille de trois enfants devraient avoir droit, gratuitement, à une formation professionnelle, et aucune limite d'âge ne devrait leur être opposée pour se présenter aux concours administratifs.

Pour une justice moderne

IV. — UN MONDE CLOS ?

par ALAIN PEYREFITTE

Dans une série d'articles, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, analyse les manifestations et les causes du « mal » judiciaire (« le Monde » des 9, 10 et 11 janvier).

La vie d'un corps ne se réduit pas aux règles qui l'organisent ; elle *procède de l'esprit* qui anime ses membres, de leur entente mutuelle, du sens qu'ils donnent à leur tâche.

Les traditions jouent un rôle important dans la vie judiciaire. *Qui a contemplé* la *robe rouge* et l'hermine blanche des rentrées solennelles, qui a vu les avocats *plaider en robe* noire et rabat blanc, a saisi la force de ces traditions. Des esprits malveillants ou superficiels peuvent rire de ces « chats fourrés ». Les esprits plus profonds et les cœurs simples, qui souvent se rejoignent, comprennent qu'il est bon que la justice en impose, parce qu'il faut qu'elle inspire le respect dû à la loi — seul respect auquel soit, chez nous, contraint le citoyen s'il veut rester libre.

Mais aujourd'hui, la communication sociale ne s'exerce plus par la seule vertu des symboles. C'est bien à un problème de communication que la magistrature et les professions judiciaires sont confrontées. Le corps judiciaire semble souvent comme coupé de l'extérieur.

Du particularisme à l'isolement

Non que les magistrats ne comprennent pas notre société ; mais ils n'en sont pas toujours compris. Or une bonne justice demande, certes, à être *rendue* avec indépendance et compétence, et c'est le cas ; elle demande aussi à être *reçue* avec confiance. Si les Français semblent parfois mesurer la confiance qu'ils portent à leur justice, une raison peut en être cherchée dans certaines singularités du corps judiciaire.

Les magistrats, pris individuellement, ne sont pas en cause. Mais le corps judiciaire paraît aujourd'hui encore insuffisamment ouvert sur la société contemporaine.

Dès leur recrutement, les magistrats sont plongés dans un particularisme qui les distingue des membres de professions exigeant un niveau de formation comparable. Ainsi, l'Ecole nationale de la magistrature ne peut guère être assimilée à d'autres grandes écoles. A l'issue de sa scolarité, un polytechnicien n'est pas nécessairement officier d'artillerie, ou un normalien professeur, ou un « énarque » sous-préfet. Leurs écoles leur offrent une grande variété de carrières.

Un « auditeur de justice » devient obligatoirement magistrat.

Le fonctionnement de l'école a accentué cet isolement. Un partisan de la décentralisation peut *se réjouir* qu'elle se trouve à Bordeaux. Mais la faible perméabilité de la société provinciale (jointe à l'étroitesse du recrutement, à la proportion très forte de jeunes étudiants par rapport à des fonctionnaires plus mûrs, à un enseignement un peu théorique prolongeant l'enseignement en université sans que des stages aient assez ouvert les yeux des élèves sur les réalités judiciaires) a fait de cette école, depuis vingt ans, une maison aux fenêtres insuffisamment ouvertes.

Le repli sur soi du corps judiciaire s'aggrave de la faible mobilité de ses membres. La plupart des grands corps essaiment. Administrateurs civils, ingénieurs, croisent leurs routes, échangent leurs expériences : leurs professions en acquièrent une grande souplesse.

Les magistrats, eux, ne sortent pas des juridictions ou de la chancellerie. Bien plus : ils se cantonnent le plus souvent dans celle-ci ou celles-là, selon que les hasards de leur premier classement les ont poussés ici ou là. A plus forte raison, connaît-on des magistrats qui soient devenus chefs d'entreprise ou *diplomates ? Ce* n'est pas là leur fonction, dira-t-on ; et il est heureux que la justice ne soit pas rendue par des hommes qui souhaiteraient la déserter. Mais un risque subsiste : que, peu à peu, *cette* distance entre le magistrat et la vie sociale ne ressemble à ces fossés hérissés de piques *dont s'entouraient* les camps romains.

Le tout petit nombre des magistrats renforce ce risque. Ils sont moins de quatre mille sept cents (1) qui ont presque tous suivi la même étroite filière. Les enseignants aussi, dira-t-on, connaissent les tentations du corporatisme ; mais, venus de filières multiples, ils sont maintenus en contact permanent avec leurs compatriotes par la nature de leur travail et par leur nombre, deux cents fois plus élevé que celui des magistrats ; pas de Français qui ne les approche, au moins par l'intermédiaire de leurs enfants *ou* de leurs petits-enfants.

Combien en *est-il qui connaissent* des magistrats ?

Ceux-ci sont les premiers à *déplorer leur isolement. Et ils souffrent* de constater que leur prestige n'est plus celui qu'il fut. Le *« pouvoir » réel est à l'Elysée*, à Matignon, au Parlement, dans la presse, dans les syndicats... La *Constitution* parle *de l' « autorité judiciaire ».* Il arrive aux magistrats de craindre que cette *autorité ne décline.*

Certains, par des gestes spectaculaires (voire provocateurs) rappellent brutalement ce qu'est leur pouvoir. Mais la mauvaise humeur n'est jamais juste : elle fait du mal à la justice. C'est ailleurs qu'il faut trouver la solution.

Le corps judiciaire — de hauts magistrats l'ont dit avant moi, récemment encore — est guetté par la maladie chronique des mondes clos, la sclérose. L'ethnologie et la sociologie *modernes nous* ont, après Bergson, habitués à cette vérité simple et jamais démentie : *les sociétés fermées se* condamnent au dépérissement. Un groupe ne vit vraiment que grâce à *des échanges, économiques,* culturels, humains. La circulation des hommes importe autant que *celle* des idées ou des biens. Replié sur lui-même, un corps stagne ; il s'insurge contre des évolutions qui se déroulent sous ses yeux sans qu'il y participe. Ses membres se résignent en silence, ou s'agitent violemment. L'irréel les menace. L'irréel du passé pour les uns : attachés à un état de choses disparu, ils s'entêtent dans une dénonciation réactionnaire de leur temps. L'irréel du futur pour d'autres : n'espérant qu'en l'utopie, ils s'interdisent de comprendre le présent et s'épuisent dans leur délire. Dans les deux cas, c'est une attitude d'échec.

Le corps judiciaire n'en est pas là. Nombre de ceux qui *le composent* ont pleine conscience des risques de l'isolement et s'efforcent, sans coups d'éclat mais avec persévérance, d'élargir leurs vues sur l'extérieur. Le milieu judiciaire n'en reste pas *moins*, comme beaucoup d'autres professions, menacé par le corpora*tisme*, signe avant-coureur d'une évolution plus dangereuse. Des symptômes inquiétants peuvent être relevés, *dont le moindre* n'est pas que les magistrats perdent assez fréquemment confiance dans leur propre *collectivité.*

La défiance est contagieuse. Si les magistrats doutent de la magistrature, *comment* les *justiciables* n'en douteraient-ils pas ?

Le devoir de réserve

De tout temps, un certain isolement a paru nécessaire à l'accomplissement de la mission des magistrats. La nature de la justice leur fait un devoir de se tenir éloignés des coteries. Cette attitude s'impose d'autant plus à eux qu'ils exercent leurs fonctions dans une ville de faible importance. En 1701, les *Essais sur le parfait magistrat*, de Jean Frain du Tremblay, recommandaient au magistrat de « mener une vie retirée et de ne se mêler que très peu aux divertissements du monde ». Qu'on ne voie pas là quelque fable vieillotte. Un brillant magistrat, qui nous est bien contemporain, me contait récemment à quelles difficultés il se heurtait, après trois années passées dans une ville de quelque importance, en essayant de ne pas y vivre confiné. Ses relations lui posaient des cas de conscience. Tel médecin sera poursuivi pour avoir délivré un certificat de complaisance, tel chirurgien-dentiste *pour dépassement du tarif*, tel commerçant pour fraude fiscale, tel employeur pour entrave aux *libertés syndicales, tel syndicaliste* pour séquestration de l'employeur, tel notable pour excès de *vitesse. Un divorce, une action en* responsabilité, mettent dans l'embarras le juge qui est l'ami d'une *des parties. Bref, notre magistrat*, s'il se hasarde à sortir du monde judiciaire, veillera à éviter *toute* déviation de sa liberté de jugement. Le simple fait qu'il puisse être soupçonné de préjugés serait déjà regrettable. Même s'il se lie avec d'autres membres de la *famille* judiciaire, il devra rester sur ses gardes. Il assure en effet la tutelle des officiers ministériels ; il pourra s'opposer aux avocats.

Si un magistrat se mêlait à la vie des affaires, il renierait le serment qu'il a prêté au moment de son entrée en fonctions : *« Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder religieusement le secret des délibérations, et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat. »* Ainsi, par la nature des choses, doit-il marquer quelque distance à l'égard des acteurs de la *société. Entre son devoir* d'Etat et un isolement d'état, il n'y a guère qu'un pas.

Cette distance, nécessaire à *une* bonne justice, fait de lui un personnage peu et mal connu. Les *attaques dont il a été de tout* temps l'objet font partie des servitudes de son métier. Elles en marquent aussi la grandeur.

Telle est, en tout cas, l'attitude du magistrat « traditionnel », très soucieux de garder son quant-à-soi. Mais les jeunes magistrats sont quelquefois tentés de prendre le contre-pied de ces *pratiques, qu'ils trouvent désuètes.* Ils soulignent le « monde » qui *sépare* les magistrats *des années 50, vêtus de noir,* un peu *guindés*, s'interdisant de « sortir » jamais, et eux, qui ne s'en *privent point, font* du sport, rencontrent des fonctionnaires ou des cadres de leur âge.

Il arrive *que* les jeunes magistrats supportent difficilement l'autorité ou même les conseils *de hauts magistrats qu*'ils considèrent comme hors de la vie.

D'autre part, l'extension des missions de la *justice* ouvre de plus en plus les jeunes magistrats à la *société* contemporaine. Il suffit qu'ils se racontent mutuellement leurs *expériences* de *substitut* d'une *chambre* de la *famille*, de juge d'application des peines dans un centre de tutelle pénale, de juge d'instance dans une région industrielle frappée par le chômage, pour prendre la mesure du temps présent.

Le fossé entre les magistrats et la vie *sociale* tend ainsi au total à se combler, et c'est heureux. Mais, dans le même temps, il s'est creusé entre le haut et le bas de la carrière.

La hiérarchie judiciaire ajoute en *effet* aux clôtures extérieures les cloisonnements internes. La crainte traditionnelle des contagions et des promiscuités a rendu les magistrats d'un certain âge peu portés à communiquer, même avec *leurs* pairs, et *surtout* avec les magistrats « de la base ». Un phénomène aigu de générations complique encore *les choses.* La « pyramide des âges » de la magistrature ressemble à un sablier : beaucoup *de magistrats de* plus de cinquante-cinq ans et de moins de trente ans ; très peu de trente-cinq à *cinquante. Une* génération a manqué. Quand on parcourt les cours et les juridic*tions de province et qu'on en réu*nit les magistrats, on croirait presque voir des assemblées de grands-pères *et de petits-fils :* est-il surprenant que la mentalité des uns ne ressemble guère à *celle des autres ?*

Vers la fin de l'âge ingrat

Au total, je crois que le malaise du corps judiciaire n'est, dans une large mesure, que la conséquence passagère d'une cure de rajeunissement un peu brutale.

Dans les seules quatre dernières années, un millier de magistrats vient de sortir de l'Ecole de la magistrature. Presque le quart du total. Comment une tension ne se serait-elle par manifestée entre le sommet de la hiérarchie, gardienne de la tradition, et la base, formée de jeunes gens ardemment désireux de secouer la poussière *et* d'ouvrir les fenêtres ? Comment cette opposition n'aurait-elle pas provoqué des excès ? Comment certains n'auraient-ils pas eu intérêt à aiguiser ces divisions, à monter en épingle telle prise de position, à dramatiser telle affaire en la déformant au besoin ?

L'actualité montre quelques magistrats affichant des positions dont l'habillage professionnel cache mal l'engagement politique. A l'opposé, tel magistrat, en activité ou à la retraite, prend la bannière de la contre-croisade et prêche la légitime défense de l'ordre établi, au risque d'entraîner de paisibles citoyens vers le désordre ou même le meurtre par inadvertance. Ses irréductibles, frères par leur passion, opposés par leurs dogmes, se laissent dériver au-delà du raisonnable.

L'opinion, toujours prompte à mettre des étiquettes sur les choses et les êtres, a appelé les jeunes magistrats « juges rouges ». Cette assimilation est inexacte dans ce qu'elle a de flatteur comme de réprobateur. Quelques « rouges » ont largement atteint la maturité ; la plupart des jeunes ne sont nullement « rouges ». Qu'on cesse d'opposer, par un manichéisme sommaire, les jeunes aux anciens, les « rouges » aux « blancs », et pourquoi pas, les bons aux mauvais !

Il est normal que les magistrats soient à l'écoute du monde. Plus que d'autres, car ils *sont* au carrefour de tous les conflits : pénaux, civils, financiers, économiques, *sociaux*. Mieux que d'autres, car ils sont les *témoins* du craquement des routines et de l'éclosion des colères.

Si nous laissons à part une poignée d'agitateurs contre lesquels il convient de faire application, dans leur netteté et leur rudesse, des lois de la République sur le respect des obligations de magistrats, que trouvons-nous ? L'expression quelquefois exacerbée et véhémente, mais sincère, de leur amour pour leur métier.

Certains signes laissent espérer un retournement de la tendance. Je n'en citerai qu'un : la visite que j'ai eu tout récemment l'occasion de faire à la promotion *sortante de l'Ecole de la magis*trature. Depuis ma prise de fonctions, on me disait : « *N'y allez pas ! C'est une pépinière de juges rouges ! Depuis vingt ans les ministres de la justice ont évité de rencontrer les auditeurs de justice.* »

Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont pris l'initiative d'inviter le garde des sceaux à présider leur dernière journée à l'école. Leur accueil — qui s'adressait évidemment non à ma personne mais à mes fonctions — restera pour moi un souvenir inoubliable.

Je les ai trouvés vibrants, chaleureux, responsables, conscients de leurs devoirs et non pas seulement de leurs droits, attachés à leur vocation. Je leur ai dit que l'indépendance qui les préoccupait à juste titre ne devrait pas se réduire à l'indépendance entre le pouvoir exécutif — garantie par des institutions, des textes et des procédures, — et qu'ils prennent garde à rester indépendants vis-à-vis de leurs propres passions et des forces qui cherchent à les influencer !

Que ces propos aient été applaudis pourrait bien signifier que nous commençons à sortir de la période ingrate qu'a traversée le corps judiciaire. Par-delà des choix idéologiques qui peuvent très légitimement aller aux quatre points cardinaux de la pensée politique française, ces jeunes magistrats m'ont paru unanimement désireux de veiller à l'impartialité des juges et à la dignité de la justice. On a toujours raison d'espérer en la jeunesse.

Prochain article :

UN PLAN COHÉRENT DE RÉFORMES

(1) Quatre mille six cent quatre-vingt-six dans les cours et tribunaux (quatre mille huit cent trente-huit si l'on compte également les cent cinquante-deux magistrats qui travaillent à l'administration centrale).

DES PARENTS INDIGNES CONDAMNÉS

Le quart-monde en procès

De notre correspondant

Lille. — Des « *parents indignes* », M. Jean-Michel Planque, vingt-six ans, et son épouse Francine, vingt-cinq ans, ont été condamnés, mercredi 10 janvier, à deux mois d'emprisonnement avec sursis par la septième chambre correctionnelle du tribunal de Lille.

A propos de ce jeune ménage qui, dans une commune de la banlieue lilloise, laissait croupir trois enfants dans un dénuement presque total, on avait parlé de l'« *infra-monde* » (*le Monde* du 5 février 1978). Leur comparution devant le tribunal, sous la présidence de M. Henri-Claude Le Gall, a fait surgir des images horribles.

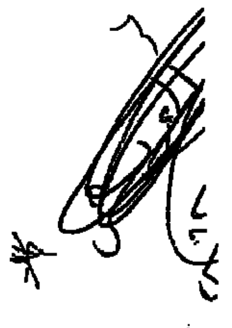
Dans une baraque délabrée à Sainghin-en-Weppes, les gendarmes avaient découvert le 1er février 1978 l'aîné des enfants, quatre ans, recroquevillé dans un carton d'eau minérale, les deux autres, deux ans et demi et dix-huit mois, allongés sur des paillasses repoussantes. Malnutrition, gale, teignes, gelures et morsures de rats, tel *fut le constat.* A la cité hospitalière de Lille, l'orteil d'un bébé tomba alors que l'infirmière *lui enlevait sa chaussette...* Comment des parents étaient-ils arrivés à cette extrémité ? Le mari avait abandonné son travail sans trop savoir pourquoi. Ils achetaient chaque semaine une trentaine de litres *de boissons* alcoolisées et quatre litres de lait. Plus inconscients que méchants, ils croyaient *donner aux enfants* une nourriture suffisante et précisent même qu'ils avaient installé des grillages pour les protéger contre les rats.

Un témoin viendra les défendre, le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement Aide à toute détresse - quart-monde, qui s'exprime au nom de pauvres gens venus de Nantes, de Strasbourg et de Nancy témoigner leur solidarité aux prévenus. « *Il se trouve,* dit-il, *dans cette salle des hommes et des femmes qui savent ce qu'est la misère pour l'avoir vécue eux-mêmes. Je sais ce qu'a été et ce qu'est encore la misère de M. et Mme Planque. Je sais comment on y arrive et comment eux l'ont ressentie...* »

Les faits ne sont pas contestés. Mais *on évoque* une implacable déchéance. Les jeunes époux sont accusés de « *privation de soins à enfants ayant compromis gravement leur santé et leur sécurité* ». On argumente : l'article 312 du code pénal auquel se réfère l'accusation vise la « *privation volontaire d'aliments et de soins* » ; l'article 357, qui parle de « *défaut de soins* », convient mieux, car, reconnaîtra le tribunal, « *les époux n'ont jamais agi par méchanceté. La misère dans laquelle vivait cette famille ne permettait pas aux parents d'apporter aux enfants tous les soins désirables* »... Mais le jugement n'écarte pas toute responsabilité : « *Il y a eu un comportement fautif que n'explique pas entièrement la misère dans laquelle ils vivaient. Il n'est donc pas possible de retenir la force majeure, les prévenus ayant pu, s'ils l'avaient vraiment voulu, conjurer en partie la misère dans laquelle ils vivaient.* »

Les enfants ont été confiés aux services sociaux.

GEORGES SUEUR.



JUSTICE

A LOURDES

Les administrateurs provisoires de la banque Lacaze remettront leur rapport dans quelques jours

Lourdes. — Sans doute peut-on dire bien des choses sur les Lourdais, excepté qu'ils sont des ingrats. Ils avaient leurs comptes à la banque Lacaze et appréciaient son patron, M. François Lacaze, 36 ans, « Lourdais pur-sang » comme l'on aime à dire, ici. Ils lui gardent, aujourd'hui, toute leur affection, ou peu s'en faut. Dame ! C'est que la banque privée Lacaze, 3, place Marcadal, était une véritable institution lourdaise. Banque de dépôt locale fondée en 1898, la société en commandite simple F. Lacaze et Cie avait modelé la ville.

Pourtant, après un long contrôle commencé le 2 octobre 1978 par la commission de contrôle des banques (1), M. Lacaze a demandé à celle-ci la nomination d'un administrateur provisoire. Le 4 décembre dernier, la commission désignait ainsi Mᵉ André Fournou, administrateur provisoire près le tribunal de commerce de Tarbes, un « local », et Mᵉ Jacques Pesson, administrateur provisoire près le tribunal de commerce de Paris, homme d'expérience puisqu'il avait, notamment, mis bon ordre dans les comptes de la banque Baud, d'Evian, fermée en octobre 1978.

Depuis cette date (le 4 décembre) — dans les locaux d'une banque fermée — une équipe d'experts-comptables épluchent les livres bancaires de la société Lacaze ; les administrateurs provisoires « dressent le bilan actif et passif » et s'emploient à rédiger un rapport qui devrait être remis vers le 15 janvier à la commission de contrôle des banques. Depuis cette date, Lourdes essaie de surmonter le « choc ». Car la cité des pèlerinages, qui, au dire de certains, a « mal au portefeuille » et « panique » pour son fric » de manière aiguë, redoute aussi que plusieurs entreprises en difficulté ne doivent déposer leur bilan (« le Monde » des 8, 17-18 décembre 1978 et 2 janvier 1979).

De notre envoyé spécial

François Lacaze, c'était « un bon papa ». Feu Justin Lacaze, son père, aussi d'ailleurs. Bonne bourgeoisie, « bon Lourdais et Bigourdan ». Le grand-père (même prénom, même patronyme) également François, Justin et Justin Lacaze, la famille Lacaze, on connaît à Lourdes et dans la Bigorre. On respectait et on appréciait même, ce qui n'est pas rien lorsqu'il s'agit d'hommes d'argent. Oui ! Lourdes aimait ses banquiers.

Le grand-père avait posé la première pierre de l'édifice en ouvrant, en 1898, une banque portant son nom, une toute petite banque pour une toute petite ville, quasi un village. Lourdes comptait six mille habitants à l'époque. Cela faisait juste quatre décennies que Bernadette Soubirous, fille de meuniers, avait vu et parlé, en dialecte bigourdan, par dix-huit fois, à Notre Dame. Lourdes commençait pourtant à s'éveiller à sa future vocation. Déjà, le 6 octobre 1872, quelque cinquante mille personnes, venues de soixante-quatorze diocèses, s'y étaient recueillies dans une « *manifestation de foi et d'espérance de la France à Notre Dame de Lourdes* ». La France venait de s'incliner devant la Prusse. La France entrait en dévotion. En 1898, le nombre des pèlerins avait encore augmenté ; en 1908, année du cinquantenaire, un million cent quarante mille pèlerins vinrent à Lourdes.

La dynastie

C'est alors que la banque Lacaze, qui n'était que le relais d'autres établissements, devint une banque de dépôt et que Justin Lacaze, qui n'était que banquier, devint « Monsieur-le-Maire ». Ainsi se célébrèrent les épousailles d'une ville et de *sa* banque, unis sous les auspices d'un phénomènes qui a nom piété.

Justin Lacaze présida donc le conseil municipal de 1904 à 1919, puis de 1925 jusqu'à sa mort, au mois d'octobre 1926. Son fils, Justin, entra dans le conseil en 1953, devint maire douze ans plus tard et jusqu'en 1971. Trente-cinq ans de présence... François Lacaze fut moins heureux. Inscrit sur la sur la liste de la majorité aux élections municipales de 1977, il partagea la défaite de la tête de liste, M. José Marthe, candidat R.P.R. Mais qu'importe ? François Lacaze n'a rien à redouter de ce revers. Pour tous les « *Lourdais pur-sang* », ne reste-t-il pas François Lacaze, de la « dynastie ». Au même titre (plus encore) qu'un Georges Béguère, perdant son siège de conseiller général en 1970, demeure un Béguère, fils d'Antoine, maire de Lourdes, lui aussi, de 1952 à 1960.

Alors ? Oui, qu'importe, pouvait-on croire, la perte de la mairie, aux mains de M. François Abadie (M.R.G.) depuis 1971, député (app. soc.) depuis 1973. La « fortune » des Lacaze est faite, leur « dynastie » est solide, un jeu serré d'intérêts les lie aux Lourdais. A tel point que les banques nationalisées font peu ou prou figure de « *parents pauvres* » comparées à la banque Lacaze qui maîtrise la place (2). Elle possède quelque deux mille cinq cents comptes (la ville a dix-huit mille habitants). Ses clients, ce sont les moteurs de la vie économique, à savoir les hôteliers (Lourdes est la troisième ville hôtelière de France après Paris et Nice), les commerçants, qui forment un « pack » pour le moins appréciable, et les entreprises locales. Oui, « *tout bon Lourdais*, vous dit-on, *avait un compte chez Lacaze* ». Lacaze fait partie de la grande famille lourdaise.

L'évidence est là, on n'explique pas l'« assise » d'un banquier dont tous les clients sont des amis. On le sent. On n'a pas impunément joué aux billes, sous les préaux, avec ses futurs clients qui deviendront partenaires au rami. Au fil des ans, la banque Lacaze s'était ainsi fondue dans Lourdes. « *Quand vous aviez besoin d'argent*, explique un commerçant, *vous alliez chez Lacaze où vous étiez connu. En un quart d'heure, votre problème était réglé sans avoir besoin de présenter un dossier. Lacaze savait très bien que tel commerce, tel hôtel pouvait supporter tel emprunt.* » Ainsi sont-ils tous venus — à leur tour — qui frapper à la porte de Justin, qui à celle de François. Amabilité... souplesse... facilités, c'est un festival d'épithètes laudatives que l'on *entend dans la bouche des clients.*

Assurément bons commerçants, les Lacaze inclinaient à l'arrangement. Les « crédits » octroyés ressemblaient parfois à des découverts (accordés sans garanties) qui, de reconduction en reconduction, n'étaient parfois jamais épongés. Le système — favorisé par une économie dominée par le rythme saisonnier des pèlerinages (de mai à octobre) — allait bon train. Il se doublait, concurremment, d'une boulimie de placements sous forme de bons de caisse anonymes. Et là, Lourdes ne dément pas sa légende, celle d'une surprenante entreprise aspirant l'argent et le recrachant.

Découverts et bons de caisse

Les livres bancaires parlent d'eux-mêmes. Sur les 180 millions de francs de dépôts de la banque Lacaze, 100 étaient constitués par des bons de caisse anonymes, 60 par des comptes créditeurs et 20 par de l'escompte. De telles « fourchettes » ne se retrouvent pas ailleurs. Certes, l'argent dûment gagné n'est pas frappé d'un quelconque péché originel. Il n'y a pas d'argent « coupable ». Certes, François Lacaze et les Lourdais argueront que les bons de caisse sont parfaitement légaux. Il n'en demeure pas moins que la crainte de ne jamais récupérer leur argent habite certains déposants. En effet, si un jour la banque Lacaze était amenée à déposer son bilan, ils devraient alors révéler leur identité pour être remboursés. Or, tout Lourdes jase sur les « *Messieurs qui ont un découvert d'un côté, et des bons de caisse de l'autre* ».

> **Depuis le 4 décembre, jour de la décision de fermeture des guichets de la banque Lacaze par les administrateurs provisoires, une « organisation légère » a permis aux déposants — exclusivement pour ce qui concerne les comptes à vue et comptes sur livrets — de récupérer le montant de leurs dépôts. Cette solution de rechange, partielle, avait été discutée au cours d'assemblées préalables réunissant la commission de contrôle des banques et l'association française des banques. D'un commun accord, la Banque nationale de Paris avait été choisie pour cette mission et y a « investi », semble-t-il, quelque 40 millions.**
>
> **Il n'existe pas en France d'organisme garantissant les dépôts de banque.**

Certains paniquent. Celui qui possède pour 3 millions de bons de caisse, bien sûr, à un taux d'intérêt confortable, et celui qui a dissimulé au fisc une bonne part de ses bénéfices (50 % de manière courante). Clichés rebattus que tout cela ? Que faudrait-il croire, alors, de Justin Lacaze, le père, disant un jour à propos des hôteliers : « *Plusieurs de leurs bilans ne sont pas vrais.* »

Et que dira-t-on de cette confidence faite par un banquier local à propos des Lourdais : « *Quand ils font leur marché, ils prennent toujours deux paniers, l'un pour les commissions avec factures, l'autre pour les achats sans* » ?

Lourdes vivait de ce laxisme dans un climat quasi familial. Un laxisme bien pensé cependant, où des « agios » (10 à 16 %) sur les découverts venaient équilibrer des taux intéressants sur les bons de caisse. C'était le « consensus Lacaze ».

L'erreur de François Lacaze, gérant depuis mars 1976 (et avant lui celle de Justin), aura peut-être été de s'aventurer plus loin. Au-delà de ces « frontières lourdaises » que sont l'hôtellerie, le commerce et les entreprises locales. Au-delà de ce qui avait fait de la banque Lacaze une place forte. Témoin, ce client de Tarbes, dont le découvert « pèse » 4 millions ; cet autre, tarbais également, menacé d'un dépôt de bilan ; cet autre encore qui traîne 2,5 millions de « découvert tacite ». Et tous ceux, entrepreneurs et artisans, qui n'arrivaient pas à « quitter le rouge ».

L'Association de défense des clients débiteurs de la banque Lacaze (*sic*), créée dès les premiers *jours du mois de décembre*, proclame avoir recensé, pour l'heure, 33 entreprises en difficulté — souvent étrangères à Lourdes — regroupant quelque 1 600 salariés. Bref, la banque Lacaze a vu ainsi son volume de découverts gonfler, et elle s'est retrouvée commanditaire de « canards boiteux ». Déficitaire...

Les inspecteurs de la commission de contrôle des banques, débarqués à Lourdes au matin du 2 octobre dernier, se sont trouvés face à cette situation. Les « mariages » souhaités avec d'autres banques (Crédit du Nord, Crédit commercial de France) n'aboutissant pas, où allait-on ?

Décider une fermeture provisoire était, à n'en pas douter, aller bien vite en besogne, au gré des Lourdais. D'un air responsable, ils parlent « retombées », « *conséquences catastrophiques sur l'économie de la région* ». Aux pouvoirs publics qui répondent CODEFI, CIASI (3), ils haussent les épaules. L'un d'eux, supporter patenté des Lacase, lance un vœu : « *Il faut qu'une autre banque privée s'installe ici avec la souplesse voulue pour se confondre avec la vie de Lourdes.* » Une petite annonce, en quelque sorte !

Mais quels seraient les preneurs ? Lourdes fait mine de s'en moquer, sûre d'être une proie intéressante. Comme si l'époque des Lacaze, des Béguère, n'avait pas de fin. Comme si le rideau de *fer* de cet antre du commerce ne devait jamais être tiré sur des « *habitudes* », des « *facilités* »... « *une certaine souplesse* » d'un autre âge.

LAURENT GREILSAMER.

(1) La commission de contrôle des banques (C.C.B.), émanation de la Banque de France, est chargée du contrôle, sur pièce et sur place, des établissements bancaires.

(2) Par le montant de ses dépôts, la Société générale est cependant la banque la plus importante, étant dépositaire des comptes d'une grosse entreprise extérieure à Lourdes.

(3) Comités départementaux pour le financement : Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles.

A la Cour de cassation

LA CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DE LA VILLE D'AMIENS DANS L'AFFAIRE DES ENTENTES PÉTROLIÈRES ÉTAIT RECEVABLE.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Faivre, a estimé, dans un arrêt rendu mercredi 10 janvier, que la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait à bon droit déclaré recevable la constitution de partie civile de la ville d'Amiens dans le dossier des poursuites engagées par le parquet depuis le 8 février 1974 contre quarante-quatre dirigeants de sociétés de distribution de produits pétroliers, pour entraves à la liberté des enchères et spéculation illicite.

Elle a en effet rejeté les pourvois introduits par quinze des inculpés contre cet arrêt de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence du 13 juillet 1977. Dans son arrêt, elle déclare que les magistrats d'Aix-en-Provence ont justifié leur décision en disant que les faits reprochés aux inculpés (à les supposer établis) seraient de nature à causer un préjudice à la ville d'Amiens.

Les demandeurs au pourvoi soutenaient que les faits objet de la poursuite avaient déjà été sanctionnés sous la qualification d'entente prohibée par le protocole d'accord publié le 20 février 1974 sous la signature du ministre de l'économie et des finances. Sur ce point, les magistrats suprêmes ont répondu que, « *l'action publique ayant été mise en mouvement à l'initiative du ministère public (pour entraves à la liberté des enchères et spéculation illicite), il suffisait pour que la constitution de partie civile soit recevable que les circonstances permettent au juge d'admettre comme possible l'existence du préjudice allégué et la relation directe de celui-ci avec les infractions* ».

518 000 DOLLARS DE DOMMAGES-INTÉRÊTS POUR UN ANCIEN DÉTENU AMÉRICAIN

Un ancien détenu de la prison de Richmond (Virginie), à demi-paralysé à la suite de mauvais traitements subis en prison, s'est vu attribuer vendredi 5 janvier 518 000 dollars de dommages et intérêts (environ 2 175 000 F) par un tribunal de Richmond. L'Association américaine des libertés civiles, qui défendait les intérêts de M. Henry Tucker, avait intenté un procès contre plusieurs responsables de l'administration pénitentiaire de l'Etat de Virginie.

Condamné en 1964 pour effraction et tentative de viol, M. Tucker avait récemment bénéficié d'une libération anticipée. Il s'agit de la plus forte somme jamais obtenue par un ex-prisonnier dans des affaires semblables, selon les défenseurs de M. Tucker. — *(A.F.P., UPI.)*

CENT TRENTE-HUIT ANS APRÈS L'AFFAIRE LAFARGE

Les descendants de Marie Capelle déposent une requête en révision de son procès

« Rien n'est plus éloigné d'un rêve que la réalité d'un mari. » Cette citation figure à la page de garde du livre que Sophie et Didier Decaux viennent de consacrer à l'affaire Lafarge, sous le titre *la Rebelle du Glandier* (1). Elle émane de la baronne Garat qui s'adressait à sa nièce, Marie Capelle, celle qui allait devenir Mme Lafarge ; qui allait tuer son mari, le trop réel Charles, parce qu'il ne correspondait pas à son rêve de jeune fille et qui devrait être condamnée aux travaux forcés à perpétuité pour ce crime.

« *Maintenant, il n'y a plus d'énigme*, écrivent Sophie et Didier Decaux, *Charles Lafarge est bien mort empoisonné par l'arsenic, dans son Glandier, le 14 janvier 1840.* » Les auteurs concluent : « *Avec les moyens actuels, nous dit le docteur Le Breton, l'affaire Lafarge n'en aurait jamais été une, tout aurait été clair et rien n'aurait prêté à discussion.* »

On serait tenté d'ajouter : et tout le reste n'est que littérature. Mais, cent trente-huit ans après l'affaire, un médecin, le docteur Decourt, vient de saisir le ministère de la justice, en développant une thèse qui prend fait et cause pour Mme Lafarge, et les descendants de celle-ci ont déposé une requête en révision du procès.

Une enquête est en cours, ordonnée par la chancellerie, qui indique : « *Il s'agit de rechercher des preuves essentielles qui, si longtemps après les faits, sont difficiles à trouver. Il faut, d'autre part, examiner des thèses tout à fait opposées à celles du docteur Decourt, celle de Sophie et Didier Decaux, par exemple.* »

Plus qu'une thèse, une véritable reconstitution. Accablante. Le lecteur se demande bien pourquoi Mme Lafarge a plaidé non coupable. Elle est pourtant restée sympathique à Sophie et Didier Decaux, qui n'ont pas établi de réquisitoire : ils ont simplement refait, aux côtés de Mme Lafarge, le long cheminement, puis le calvaire de la jeune fille « *insouciante et heureuse* », qui rêvait d'un prince charmant et qui allait devenir la Rebelle du Glandier.

(1) Editions René Dessagne, 11, r. Pierre-Leroux, 87000 Limoges, 324 p., 45 F.

● « *Vivre en prison* » est le thème d'une session de formation organisée par le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (C.P.J.) du 16 au 18 janvier. La session comporte une visite de la prison de Fresnes et des témoignages et exposés parmi lesquels ceux de MM. Roger Beauvois, sous-directeur à l'administration pénitentiaire, et Hubert Bonaldi, secrétaire général de la Fédération justice F.O.

★ Renseignements : C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Téléphone : 508-86-71.

AUX ASSISES DE PARIS

Le meurtrier de Lucien Melyon est condamné à douze ans de réclusion

La cour d'assises de Paris, que présidait M. Paul Gaillardet, a condamné, mercredi 10 janvier, Marcel Auvré, reconnu coupable du meurtre, le 30 octobre 1977, du jeune lycéen Lucien Melyon, à douze années de réclusion criminelle. Ses co-accusés, Jean-Claude Vayssière et Daniel Mary, qui étaient poursuivis pour coups et blessures volontaires, ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement avec sursis.

M. Raymond Melyon, père de Lucien, a été victime avant le début de l'audience d'un malaise cardiaque, dans l'énervement et la bousculade qui d'ailleurs ont accompagné chaque début de journée de ce procès. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il a pu regagner en début de soirée son domicile. Après l'annonce du verdict, Marcel Auvré s'est à son tour évanoui pendant l'audience civile. Il a été emmené, après avoir repris connaissance, à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Fourvoyé

Le premier de ces incidents avait eu pour effet de faire tomber l'extrême tension qui régnait depuis le 8 janvier à l'intérieur et autour de la salle exiguë choisie pour le procès. A l'émotion de la famille Melyon, la mère de Lucien donnait forme en déclarant avant les plaidoiries et le réquisitoire : « *M. Auvré est l'assassin moral de toute la famille Melyon.* » Elle ajoutait : « *Ce qui me préoccupe le plus, ce n'est pas que M. Auvré ait tué mon fils. Pour moi, c'est un pauvre type. S'il n'avait pas eu des patrons qui lui donnaient ces ordres, je pense qu'il n'aurait pas été jusqu'à la tuerie.* » Pour protester contre l'absence de « *vrais coupables* » — les organisateurs du concert, — elle invitait sa famille et ses amis à quitter la salle après la plaidoirie de Mᵉ Kaldor, consigne qui ne fut que partiellement et momentanément suivie.

Il a fallu aux défenseurs faire face aux réquisitions sévères de M. Jacques Gagnieur, substitut du procureur général, qui avait réclamé contre Marcel Auvré une peine « *de l'ordre d'au moins quinze ans de réclusion criminelle* » et contre Jean-Claude Vayssière et Daniel Mary, respectivement, deux et quatre ans de prison. Mᵉˢ Levy et Voguet y sont parvenus pour ces deux derniers. Mais il n'a pas suffi à Mᵉ Cazanave de dépeindre avec conviction un Marcel Auvré ordinaire et « brave » fourvoyé dans « *ces lieux de plaisir qui ressemblent à des coupe-gorge* » : les locaux de la porte de Patin, ni à Mᵉ Biaggi, son autre défenseur, de suggérer l'alternative entre une manière de légitime défense et un tir involontaire accidentel.

Après une heure cinquante minutes de délibération, la cour rendait son verdict. L'épouse de Marcel Auvré, effondrée, quittait la salle en larmes. Le condamné perdait conscience quelques minutes plus tard.

La désolation perceptible pendant trois jours dans la moitié de la salle occupée par les parents et proches amis de Lucien Melyon avait gagné « l'autre côté ».

MICHEL KAJMAN.

Faits et jugements

Jacques Mesrine réclame 230 000 francs à son éditeur.

L'éditeur Jean-Claude Lattès, qui a édité en février 1977 le livre de Jacques Mesrine, *l'Instinct de mort*, vient de rendre publique une lettre de menaces que ce dernier lui a adressée le 27 décembre et qu'il a reçue le 5 janvier. Dans cette lettre, Jacques Mesrine réclame à son éditeur la somme de 230 000 F correspondant, d'après lui, au reliquat des droits d'auteur de son livre et aux droits d'adaptation au cinéma. Jacques Mesrine écrit notamment : « *Faites ce que vous voulez, Lattès, mais attention. Je ne suis pas un petit plaisantin avec qui on peut jouer un double jeu. Pour vous c'est ou « oui » ou « non ». Si c'est oui, pas de piège, si c'est non, ce sera oui quand même. Par mes méthodes. Mais là ce ne sera plus 230 000 F. Je peux tout faire c'est bien connu. Que ma lettre vous déplaise cela me laisse froid. Je veux mon fric. C'est tout. Je me fous de la loi...* »

Dans sa réponse, M. Jean-Claude Lattès écrit : « *Il n'est pas question pour nous d'enfreindre la loi et de payer sous la menace* ». L'éditeur précise : « *Comme la loi nous y oblige, nous avons versé ces sommes qui, aujourd'hui, s'élèvent à près de 200 000 F, sur un compte bloqué* (porteur d'intérêts) *et qui sont à la disposition de ceux que la justice désignera, qu'ils soient partie civile ou ayants-droit de de Jacques Mesrine.* »

La municipalité de Saint-Ouen veut porter plainte contre « Minute ».

La municipalité communiste de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) a fait savoir, dans un communiqué publié mercredi 10 janvier, qu'elle avait l'intention — après la publication dans l'hebdomadaire *Minute* daté 10-16 janvier d'un article la mettant en cause dans une affaire de mœurs — « *de demander la condamnation en justice de cette feuille à 1 million de francs de dommages et intérêts* ». Mᵉ Joë Nordmann devrait déposer plainte incessamment pour le compte de la municipalité. Pour sa part, le secrétariat du parti communiste a aussi protesté et indiqué que « *le sénateur-maire communiste de Saint-Ouen, Fernand Lefort, et le député-maire adjoint communiste de Saint-Ouen, Paulette Fost, agissent de leur côté en justice afin de demander réparation du préjudice qu'ils subissent en tant que membres du P.C.F. du fait de l'attaque contre leur parti* ».

Dans son édition du 11 janvier, le quotidien *l'Humanité* évoque cette « affaire » sous le titre « Provocation à Saint-Ouen, l'air de la calomnie », et le sous-titre « *Minute* attaque la municipalité communiste qui décide de demander réparation en justice ».

● *Nomination au Conseil d'Etat.* — Le conseil des ministres du mercredi 10 janvier a nommé au tour extérieur, conseiller d'Etat M. Pierre Denizot, préfet de la région Bourgogne, en remplacement de M. Emmanuel Bain.

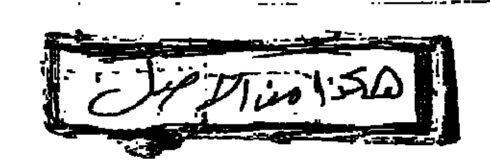
Plainte contre deux sociétés fondées par M. Levavasseur.

Une plainte pour escroquerie contre la Société générale d'études de constructions et de travaux publics (SOGEC), fondée par M. Robert Levavasseur (*le Monde* du 11 janvier) dans les années 60 pour bâtir un lotissement de mille quatre-vingt-deux pavillons à Marsannay-la-Côte, près de Dijon, et contre la SOCOR, une société fantôme de coordination des travaux, dont le but était de gonfler des devis, a été déposée mardi 9 janvier par le président du conseil d'administration de la Société anonyme coopérative d'accession à la propriété, M. Guy Davous. La société compte encore quelque six cents adhérents.

Le directeur général de la Société générale d'étude de constructions et de travaux publics (SOGEC), M. André Thomas, bras droit de M. Levavasseur, avait été inculpé et écroué le 17 novembre dernier pour abus de confiance, abus de confiance aggravé d'escroquerie, comme M. Levavasseur lui-même (*le Monde* daté 19-20 et 28 novembre 1978). — *(Corresp.)*

● *L'occupation du musée Schlumpf.* — La chambre sociale de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Vellieux, a cassé, vendredi 5 janvier, l'arrêt rendu le 19 avril 1977 par la première chambre de la cour d'appel de Colmar (*le Monde* du 20 avril 1977). Cet arrêt déclarait que le juge des référés était incompétent, à défaut d'urgence caractérisée, pour ordonner l'expulsion des adhérents de la C.F.D.T. qui occupent les locaux du musée Schlumpf de Mulhouse, appartenant à la société H.K.C. (Hellman-Kochlin et Cie) et abritant une collection de voitures anciennes, tout en constatant que cette occupation constitue une voie de fait. Selon les magistrats suprêmes, « *la cour d'appel de Colmar n'avait pas donné de base légale à sa décision en ne recherchant pas si l'atteinte au droit de propriété de la société H.K.C. et l'exploitation à titre onéreux de ses locaux, dans lesquels les occupants avaient organisé des visites payantes, ne constituaient pas un trouble manifestement illicite, dont la seule existence impliquait l'urgence de la mesure d'expulsion sollicitée* ». L'affaire sera jugée à nouveau par la cour d'appel de Metz.

● *Pour atteinte à la vie privée* consistant en la publication, le 14 janvier 1977, d'une photographie de Jean Gabin sur son lit de mort, la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris a condamné, mercredi 10 janvier, M. Daniel Filipacchi, directeur de *Paris-Match*, à 6 000 francs d'amende, et M. Philippe Savignat, qui avait pris le cliché, à 2 000 francs. Partie civile, le fils et la veuve de l'artiste (décédé le 15 novembre 1976 à l'hôpital américain de Neuilly) ont obtenu le franc de dommages et intérêts qu'ils sollicitaient. M. Jean Perico, brancardier, qui avait également été poursuivi, a été relaxé. Le tribunal a constaté qu'il avait tenté de s'opposer au photographe et avait ensuite averti la famille.



RELIGION

TÉMOIGNAGES D'INCROYANTS

Des certitudes aux hypothèses

Après ceux de Bernard Montanier et de Syviane Spindler-Weben (« le Monde » du 3 janvier), nous continuons la publication de témoignages d'incroyants par celui d'André Grjebine.

par ANDRÉ GRJEBINE

L'ATHÉISME militant pouvait apparaître comme une nécessité stratégique en un temps où il s'agissait de desserrer le carcan étouffant imposé par une religion dominatrice. L'incroyance était alors vécue comme une foi.

Cette époque me paraît révolue. Le problème de Dieu ne se pose pas pour moi en termes affectifs, intimes. Je ne le ressens ni comme espérance ni comme négation. Aucun appel ne me parvenant de l'au-delà, l'application de la méthode scientifique me semble la plus adéquate en ce domaine.

Cette approche des problèmes métaphysiques paraît, du reste, de plus en plus courante. Elle est conforme à l'évolution générale des attitudes intellectuelles que l'on observe actuellement. En effet, non seulement les sciences empiètent, toujours davantage, sur la sphère de compétence jadis réservée en exclusivité à l'explication religieuse, mais, de surcroît, les succès obtenus par la méthode scientifique tendent à déprécier le mode religieux d'acquisition des connaissances.

Même dans des domaines qui échappaient traditionnellement à l'analyse scientifique, où les échanges d'arguments subjectifs étaient de règle, des efforts sont faits pour dégager une vision expérimentale. Ainsi, des recherches inter-disciplinaires sont, aujourd'hui, entreprises sur des sujets aussi soumis à la polémique et aux discours émotifs que la nature spécifique de la femme ou, plus généralement, celle de l'être humain (1). Cet état d'esprit n'est pas seulement cantonné dans les milieux scientifiques mais se propage dans de larges secteurs de l'opinion publique. Pour n'en donner qu'un exemple, dans le domaine politique, l'emploi devenu courant d'une méthode même aussi imparfaite que les sondages est néanmoins révélateur d'une volonté nouvelle de cerner de manière objective les préférences qui se manifestent sur tel ou tel sujet. Certes, les comportements motivés par des pulsions irrationnelles ou des idées préconçues sont sans doute encore dominants, il n'en demeure pas moins qu'on constate une nette évolution vers un recours à la méthode expérimentale dans un nombre croissant de situations. Les problèmes métaphysiques ne pouvaient échapper seuls à ce processus.

Les dieux évanescents

Déjà, la Réforme luthérienne avait cherché à débarrasser le christianisme des dogmes qui s'étaient greffés sur lui au fil des siècles. La volonté de faire passer les croyances religieuses par le « filtre » de la méthode scientifique est de plus en plus souvent perceptible aujourd'hui. Les investigations menées pour reconstituer l'itinéraire de Jésus sont significatives de cet état d'esprit. En même temps, les enseignements du christianisme tendent à être confrontés aux observations de l'histoire comparée des religions, de l'anthropologie, de la psychologie expérimentale, de la biologie.

Ainsi, parallèlement à une religion dogmatique et totalisante, une nouvelle conception religieuse s'esquisse qui ne prétend plus ignorer la méthode scientifique mais simplement formuler des hypothèses provisoires pour répondre aux questions qui échappent encore aux sciences. Cette évolution est souvent présentée comme une épuration de la conception du divin qui n'en ferait que mieux apparaître la substantifique moelle. Reste à savoir quel rôle peut encore jouer une religion qui n'offre plus ni une vision globale précise de l'univers ni surtout la promesse d'une vie future ? Il est certes plus acceptable — du point de vue scientifique — d'appeler « Dieu » la somme de nos incertitudes plutôt que de croire à des dieux omniprésents, décidant de la pluie et du beau temps et veillant sans cesse sur nous, mais, par-delà les mots, quelle espérance propose encore une telle conception religieuse ?

Dans la *Légende du Grand Inquisiteur*, Dostoïevski imaginait l'impossible dialogue entre Jésus venu détruire les certitudes et libérer ainsi les hommes de l'assujettissement spirituel auquel ils sont soumis et le Grand Inquisiteur — symbole de l'Eglise — qui entend étouffer leur inquiétude métaphysique en transformant le message du Christ en dogmes intangibles (2). Paradoxalement, ne retrouve-t-on pas, aujourd'hui, cette incompréhension entre une partie avancée du clergé qui tente de revenir aux sources du christianisme et certains fidèles qui se sentent trahis dans leurs croyances et ne reçoivent plus les consolations qu'ils attendent ?

La fin des certitudes

Cette distanciation vis-à-vis de dogmes communément admis auparavant n'est pas un phénomène nouveau. Tout au long de son histoire, l'homme a toujours cherché à inscrire son aventure dans un projet qui la transcende. D'abord stimulant, chacun de ces projets s'est peu à peu figé, devenant un carcan qui rendait plus ardu l'adoption de voies nouvelles. Chaque fois, d'autres hommes ont utilisé un nouveau projet, une vision du monde différente pour surmonter l'obstacle. L'originalité de la situation actuelle, c'est que la méthode scientifique corrode simultanément tous les systèmes de pensée à prétention absolutiste. Tout en conduisant au scepticisme vis-à-vis des croyances existantes, elle ne suggère pas de solutions de remplacement. Après avoir ébranlé les religions, elle s'attaque non moins vigoureusement aux doctrines qui se sont infiltrées dans les failles qu'elle a ouvertes dans le surnaturel, en particulier à ces excroissances de l'athéisme militant que sont le marxisme-léninisme et ses prolongements stalinien ou maoïste. Jusqu'à preuve du contraire, la méthode scientifique n'infirme ni ne confirme l'existence de [des] dieu [x]. Elle conduit à considérer que cette question n'appelle pas de réponse, c'est-à-dire à une attitude agnostique (3).

Dès lors, les « vérités » révélées s'estompant, il ne s'agit, peut-être plus, de chercher Dieu ou de lui trouver des substituts, mais de s'habituer à vivre sans réponses péremptoires et définitives à des questions auxquelles les sciences ne sont pas — pas encore ? — capables de répondre. Il n'est sans doute pas excessif de supposer que ce problème devient crucial non seulement pour les agnostiques mais même pour ceux qui, tout en se percevant comme croyant en une entité surnaturelle imprécise, ne parviennent plus à s'y référer pour donner un sens à leur vie et l'organiser en conséquence. *Comment vivre dans un univers sans dieux* [ou avec un Dieu secret et muet] ?

Le dix-neuvième siècle restera probablement dans l'histoire comme celui de la « mort de Dieu ». Le traumatisme causé par ce constat a imprégné notre siècle. Le sentiment de l'absurde, l'obsession du néant, nous assaillent encore. La fin du vingtième siècle pourrait bien apparaître comme l'époque qui verra une partie de l'humanité commencer à surmonter son désarroi et assumer sa liberté métaphysique en tentant d'organiser un monde sans dieux.

Alors que la morale, l'éducation, les conceptions de la vie sociale héritées de l'ère chrétienne sont remises en question, la prise en compte progressive de la solitude métaphysique de l'homme privé du divin devrait entraîner l'éclosion d'une nouvelle morale, d'une nouvelle éducation, de nouvelles conceptions de la vie sociale. Ces mutations sont d'autant plus prévisibles que, au moins au sein des sociétés occidentales, le bouleversement des perspectives métaphysiques concorde avec ce qui apparaît déjà comme l'amorce d'une modification fondamentale de notre vie économique.

Depuis près d'un siècle, de nombreuses explications de la crise religieuse ont été proposées. En comparaison, bien peu d'efforts intellectuels ont été employés pour faciliter l'avènement de cette conscience nouvelle. Il n'est que temps d'y consacrer nos réflexions.

---

(1) Les colloques organisés à Royaumont sont, à cet égard, significatifs. Cf. notamment : *l'Unité de l'homme* (Point-Seuil, 1978) et *le Fait féminin* (édit. Fayard, 1978).

(2) Dostoïevski : *les Frères Karamasov*, livre V, chapitre 5.

(3) Chaque système de croyances — aussi bien le christianisme que le déisme ou le communisme — peut invoquer en sa faveur l'adhésion d'un certain nombre de « savants ». On ne saurait cependant en tirer des conclusions quant à leur valeur respective. La situation de « scientifique » n'est pas un état permanent, mais celui qui caractérise exclusivement l'individu qui poursuit une recherche en employant des méthodes bien définies, et seulement pendant le temps où il utilise de telles méthodes. Au sens strict qu'il convient d'utiliser ici, un scientifique ne saurait pas plus être considéré comme tel quand il se livre à des actes de foi que quand il dort ou se promène.

LA RÉUNION A LA JAMAIQUE DU COMITÉ CENTRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

Les Églises sont invitées à redécouvrir l'essentiel de la foi au-delà des divisions théologiques et politiques

Le comité central du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.), réuni à Kingston (Jamaïque) depuis le 1er janvier, termine ses travaux le 12 janvier. Le pasteur Georges Richard-Molard, chargé du bureau d'information de la Fédération protestante de France, fait le bilan d'une session mouvementée qui aura été un moment de vérité pour le C.Œ.E.

Créé à Amsterdam, en 1948, le C.Œ.E. a trente ans révolus cette année. C'est peu et beaucoup, compte tenu de l'extrême rapidité de son développement et du grand nombre de ses activités dans tous les domaines. Le pasteur Philip Potter, son secrétaire général, a souligné dans son message inaugural que la crise grave que connaît aujourd'hui le C.Œ.E. est précisément due, en grande partie, à sa trop rapide croissance. Une croissance qui n'a pas été assimilée par les quelque trois cents Eglises membres, héritières de traditions, doctrines et cultures fort différentes.

Le Dr Edward Scott, primat anglican du Canada et président du comité central, a exhorté, pour sa part, les membres du comité (au nombre de cent quarante) d'accepter de faire la découverte toute simple qu'il a faite lui-même : les vérités dont chacun est porteur ne sont que relatives par rapport à la vérité, c'est-à-dire le Christ seul. Autrement dit, les deux leaders du C.Œ.E. ont demandé au comité central de faire effort pour que chacun, selon saint Paul, parvienne à porter les fardeaux des autres.

Paroles graves, en vérité, qui méritent explication. Pour user de mots savants, on peut avancer que la tension est née progressivement entre l'orthodoxie (réflexion théologique pour l'unité, accompagnée de renouveau spirituel) et l'orthopraxie (incarnation de la foi du Christ dans des actes sociaux-politiques). Il s'agit de savoir enfin si les deux mouvements de la foi chrétienne, l'horizontal et le vertical, ne peuvent pas être menés étroitement ensemble au lieu d'être dissociés, comme ils l'ont si souvent été dans l'histoire de l'Eglise.

Le problème est assurément identique dans l'Eglise catholique d'aujourd'hui, mais il y est relativement moins complexe que dans un organisme mondial tel que le C.Œ.E., formé d'Eglises disparates. Et ce qui aggrave la situation du C.Œ.E., c'est que cette tension a *grosso modo* pour tenants, d'une part, les Eglises conservatrices et traditionnelles des pays riches, et d'autre part, les Eglises nouvelles des pays pauvres. Les divisions horizontales qui traversent toutes les Eglises depuis quinze ans traversent maintenant le C.Œ.E. au plan mondial.

Un conflit de personnes ?

A Kingston, cette vaste tension a même été polarisée sur des personnalités : le pasteur Philip Potter étant considéré — à tort — comme le porte-parole des Eglises du tiers-monde et donc des engagements, le pasteur Lukas Vischer, directeur de l'unité « Foi et témoignage » et responsable de la commission théologique « Foi et constitution », étant considéré — à tort aussi — comme le leader de l'orthodoxie. Et voici que lors d'un long huis clos du comité central, une prolongation exceptionnelle de mandat a été refusée au pasteur Vischer, ce qui représentera une perte pour le C.Œ.E., mais aura donné lieu à la création de groupes de pression qui peuvent susciter l'inquiétude quant à l'avenir même du C.Œ.E.

Mises à part ces questions de personnes, la réalité du conflit est celle que le monde actuel connaît entre le Nord riche de la planète et le Sud pauvre. Le moment de vérité, qui ne devrait pas durer des décennies, consiste à ce que les Eglises du Nord acceptent de mettre en pratique leurs doctrines et leurs théologies. En se mettant délibérément du côté des opprimés et des oubliés. Et que les Eglises du Sud comprennent qu'elles doivent être solidaires de la réflexion théologique des Eglises traditionnelles.

Une crise financière

Il s'agit donc d'une conversion collective de la chrétienté tout entière à Celui qui s'est fait pauvre volontairement pour sauver tous les hommes.

Sans cette conversion, la marche vers l'unité sera faussée à jamais, et tous les engagements du C.Œ.E. et des Eglises membres (contre le racisme, contre les armements, pour les droits de l'homme et de la femme, etc.) seront sclérosés.

On verra ce qu'il en sera en juillet 1979 à Boston, lors de la deuxième conférence « Eglise et société » sur la foi, la science et l'avenir. On le verra encore mieux à Melbourne, lors de la conférence des missions et de l'évangélisation sur le thème « Que ton règne vienne ». On le verra enfin radicalement lors de la préparation et du déroulement de la septième assemblée générale du C.Œ.E. qui aura lieu en 1983 à Vancouver, au Canada.

Pour le moment, le C.Œ.E., dont le siège est à Genève, souffre d'une si grave pénurie financière qu'il doit réduire spectaculairement son personnel et ses activités. Mais peut-être que cette pénurie même ramènera les fidèles des Eglises membres à l'essentiel de la foi. Comme le spectacle de la Jamaïque, habitée par un peuple massivement importé d'Afrique, donc sans racines et souvent misérable, aura fait méditer ceux dont la foi se réduit à un certain confort spirituel.

GEORGES RICHARD-MOLARD.

L'ÉVÊQUE DE ROERMOND EXCOMMUNIE DEUX PRÊTRES QUI REFUSENT LE CÉLIBAT

Roermond (Pays-Bas) (*A.P.*). — Mgr Jean-Baptiste Gijsen, évêque de Roermond, vient d'excommunier deux prêtres de son diocèse, les pères Ed Miedema, soixante-six ans, et Cor Van Der Spek, trente-neuf ans, pour avoir enfreint la loi ecclésiastique sur le célibat sacerdotal. Le premier s'est marié et le deuxième s'apprête à le faire. Les deux prêtres ont toutefois annoncé leur intention de continuer leur ministère sans tenir compte de l'excommunication qui les frappe.

[Nommé évêque de Roermond en 1972 par Paul VI, contre l'avis de la grande majorité de ses diocésains, Mgr Gijsen est connu pour ses positions conservatrices. Sa décision exceptionnelle d'excommunier les deux prêtres qui refusent la législation sur le célibat — la pratique habituelle est la réduction à l'état laïc — peut être considérée comme une escalade dans la croisade qu'il a entreprise seul — il est isolé au sein de l'épiscopat hollandais — contre le « progressisme » de l'Eglise aux Pays-Bas. La sanction décidée par l'évêque de Roermond peut être interprétée comme une riposte à la demande formulée récemment par une forte majorité du Conseil pastoral de rouvrir le débat dans l'Eglise catholique sur l'abrogation du célibat obligatoire des prêtres et l'accession de la femme au sacerdoce. — A. W.]

CARNET

Naissances

— M. Louis Martin-Chauffier, de l'Institut, et Mme Amédée Bertin ont le plaisir d'annoncer la naissance, le 4 décembre 1978, de leur arrière-petite-fille,

Justine,

chez Gilles MARTIN-CHAUFFIER et Elisabeth OREFICE.

— Daniel BONTÉ et Anne-Marie PIGEONNEAU ont la joie d'annoncer la naissance de

Gwenhael-Alix,

le 12 décembre 1978, à Bordeaux. 10, rue Corneille, 33270 Floirac.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, le 3 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Jean BOISSAVIT.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de ses enfants :
M. et Mme Jean-Pierre Boissavit et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Boissavit et leurs enfants,
M. Francis Boissavit,
Ainsi que de ses parents et alliés.

Priez pour lui.

— L'ingénieur général de l'armement (C.R.) René Bulin a la profonde douleur de faire part du décès brutal à l'hôpital Foch, le 7 janvier 1979, de son épouse,

Mme René BULIN,
née Claudine Prostot,

munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à l'église de Montfort-l'Amaury, le 11 janvier 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Georges Garel, sa femme,
Jean-Renaud et Micheline Garel,
Jean-Louis et Anne Caen,
Michel et Mary Garel,
Laurent, Garel,
Thomas, Garel,
Denis Garel,
Nathalie Garel,
ses enfants et tous ses petits-enfants,
Mme Charles Lederman, sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges GAREL,

survenu le 9 janvier 1979.
Les obsèques auront lieu le 12 janvier, à 10 h. 45, au cimetière de Bagneux, porte principale.

— Mme F. Ghanassia,
Mme Marcel Ghanassia,
M. B. Ghanassia,
M. et Mme P. Berger, née Ghanassia Andrée, Paule,
Mme R. Missika,
Mme L. Mignon,
M. et Mme M. Ghenassia,
Mme R. Darmon,
Les familles parentes et alliées Missika, Assayag, Cohen, Chiche, Ghanassia, Sause, Zenatti,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GHANASSIA,

survenu le 5 janvier 1979.
Les obsèques ont eu lieu le 9 janvier 1979, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Lucie Berot, son épouse,
Serge Golinsky, son fils,
Marie-Françoise Golinsky, sa fille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Michel GOLINSKY,

né le 17 octobre 1894 à Bar (Russie), décédé le 16 décembre 1978, à Paris.

— Me Pierre Masse, son époux,
M. et Mme Patrick Masse et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Acloque-Masse et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MASSE,
née Françoise Fonteneau,

survenu le 9 janvier 1979, dans sa soixante-deuxième année.
La cérébration eucharistique des funérailles aura lieu le samedi 13 janvier 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Ardents, à Arras, rue Aristide-Briand.
Réunion à l'église à 10 heures.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
1 bis, rue du Collège, 62000 Arras.

— Ville-d'Avray, Garches.
Mme Yves Pergeaud et sa famille ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Yves PERGEAUD,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 4 janvier 1979, à l'âge de cinquante-huit ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
63, rue du 19-Janvier,
92380 Garches.

— M. Jacques Piollet,
Les familles Piollet, Gayaudon, Mayet, Tournier-Lasserva, Prost, Badouaille, Dumazert, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques PIOLLET,
née Marguerite Gayaudon,

le 27 décembre 1978, à son domicile à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 30 décembre à Périgueux, dans l'intimité familiale.
Pour permettre à ses amis de s'associer au deuil de sa famille, une messe de requiem sera célébrée à l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris (15e), le 13 janvier 1979, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'ambassadeur de la République démocratique de Madagascar et Mme Henri Raharijaona et leurs enfants,
M. et Mme Robert Ranaivo et leurs enfants,
M. et Mme David Randriamasolo et leurs enfants,
Mme Marcédès Razafindralambo,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean-Marie RAZAFINDRALAMBO,

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 8 janvier 1979, à Antananarivo (Madagascar).

— Les familles Sachs, Feillet, Peytel et Renier ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gustave SACHS,
née Yvonne Renier,

survenu le 6 janvier 1979, à Neuilly-sur-Seine.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 10 janvier 1979, dans l'intimité, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine.

— La Société française de psychologie adlérienne s'associe au deuil cruel de Mme Herbert Schaffer et de Mlle Nicole Schaffer, douloureusement éprouvées par le décès du

docteur Herbert SCHAFFER,

survenu le 28 décembre 1978, à Paris.
Le docteur Herbert Schaffer, neuropsychiatre, l'un des principaux fondateurs de notre société, était connu en France et à l'étranger comme son animateur et son président actif.
Pendant plus de trente ans, il aura diffusé la doctrine psychothérapique d'Alfred Adler, basée sur la compensation réussie du sentiment d'infériorité et le sens social.

[Herbert Schaffer a été de ceux qui ont le plus approché Alfred Adler, dont il représentait fidèlement en France le courant de pensée. Il avait été son élève direct à Vienne, puis à Londres et à Amsterdam. Le docteur Schaffer avait notamment traduit « le Sens de la vie » et les principales œuvres d'Alfred Adler. Il avait lui-même rédigé de nombreux livres et articles sur la psychologie adlérienne.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve
J.-G. THOYER-ROZAT,

survenu le 9 janvier 1979, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa cent troisième année.
De la part :
Du docteur et Mme Jean Thoyer-Rozat et de leurs enfants et petits-enfants,
De M. et Mme Michel Thoyer-Rozat et de leurs enfants et petits-enfants,
Du docteur et Mme G. Thoyer,
De Mme Y. Millet,
Des familles Thoyer-Rozat, Guérin, Millet et Lacau.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale le vendredi 12 janvier, à 9 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.
La famille serait reconnaissante aux personnes qui voudront bien remplacer les fleurs par des messes et intentions de prières.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Rose CHAVAROCHE

et le neuvième anniversaire du décès de son époux,

M. Pierre CHAVAROCHE,

une messe de souvenir sera dite en la basilique de Notre-Dame-des-Victoires, 8, rue de la Banque, 75002 Paris, le dimanche 14 janvier 1979, à 11 h. 30.

— En ce mois anniversaire du rappel à Dieu de

Jean LUC,

son épouse et ses enfants demandent une pieuse et fidèle pensée à tous ceux qui gardent son souvenir et l'ont aimé.

Visites et conférences

VENDREDI 12 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald : « Manufacture des Gobelins ».

15 h., 12-14, rue du Centre, à Neuilly, Mme Legregeois : « Les automates au musée de Neuilly ».

15 h., 7, rue Favart, Mme Pennec : « Histoire du théâtre lyrique » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 18, rue Paradis : « Le Musée de l'affiche » (Mme Hager).

CONFÉRENCE. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La théosophie. - Philosophie de l'action » (Loge unie des théosophes), entrée libre.



MÉDECINE

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE L'ALCOOLISME

Genève (A.P.). — L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), dans son rapport annuel publié cette semaine à Genève, lance un appel pressant aux pays industrialisés et aux pays en voie de développement pour enrayer « l'augmentation rapide » des problèmes liés à la consommation excessive d'alcool dans le monde.

Parmi les mesures proposées, le rapport, rédigé sous l'égide du directeur général de l'O.M.S., le docteur Halfdan Mahler, suggère notamment la hausse du prix des boissons alcoolisées, l'imposition de quotas de production, le contrôle des importations et la restriction du nombre de points de vente.

D'après les statistiques de l'O.M.S., l'alcoolisme multiplie les taux de suicides et accroît de manière alarmante les risques de maladies cérébrales, de cancer et de troubles cardiaques, trois des conséquences les plus évidentes de la forte consommation d'alcool.

« Il faudrait être optimiste à l'extrême pour ignorer ces avertissements et ne miser que sur l'augmentation de la recherche médicale », poursuit le rapport.

Le coût global des retombées médicales, psychiatriques et sociales de l'alcoolisme a pris, aujourd'hui dans de nombreux pays, des proportions inquiétantes.

Les pays en voie de développement, au fur et à mesure que leurs traditions culturelles se perdent, deviennent, eux aussi, « particulièrement vulnérables » à l'influence de l'alcool : ce rapport doit être présenté au conseil d'administration de l'O.M.S. dont la réunion annuelle a commencé le mercredi 10 janvier.

Fermé depuis 1977 après le décès suspect de deux pensionnaires

L'HOTEL DE CURE DE RIGNY-LA-NONNEUSE EST ROUVERT

L'hôtel de cure de Rigny-la-Nonneuse (Aube), qui avait été fermé en octobre 1977 après la mort suspecte de deux pensionnaires, et dont le directeur, M. Albert Mosseri, avait été inculpé d'homicide volontaire, d'exercice illégal de la médecine, d'omission de porter secours et d'escroquerie, a reçu une autorisation préfectorale de réouverture.

L'établissement était presque continuellement, depuis des années, occupé par des curistes tentés par une seule et unique thérapeutique : le jeûne. Ce traitement était plus ou moins adapté à la pathollgie des pensionnaires, dont certains n'étaient pas simplement obèses, mais aussi dépressifs ou atteints de rhumatismes graves. Deux pensionnaires devalent décéder durant l'année 1977, quelque temps après leur séjour à l'hôtel de cure : l'un était âgé de vingt-huit ans et pesait 29 kilos ; l'autre, avec 1 m. 76, ne pesait plus que 38 kilos (*le Monde* du 15 octobre 1977). Cette décision administrative ne préjuge cependant en rien celle du tribunal correctionnel de Troyes, devant lequel M. Albert Mosseri comparaîtra vraisemblablement durant le premire semestre de 1979, lorsque le parquet se sera prononcé sur les principaux chefs d'inculpation.

« LE SECRET PROFESSIONNEL EST GÉNÉRAL ET ABSOLU » rappelle l'ordre départemental des médecins de Paris

Après les déclarations du professeur François Monsallier, chef du service de réanimation de l'hôpital Cochin, relatives à la maladie du président Boumediène (*le Monde* des 25 décembre et 7-8 janvier), le conseil de l'ordre des médecins (Ville de Paris) nous a transmis, ce jeudi 11 janvier, le communiqué suivant :

« A la suite des récentes déclarations publiques faites à l'occasion du décès d'un chef d'Etat étranger, le conseil départemental de la Ville de Paris de l'ordre des médecins, interrogé par de nombreux confrères confrontés au problème posé par le respect du secret professionnel, rappelle que ce secret est « général et absolu ». *Il n'appartient à personne d'en affranchir le médecin. Cette jurisprudence est constante et a été confirmée à plusieurs reprises par la Cour de cassation.*

» Dans le monde entier, des médecins n'ont pas hésité à défendre cette position, quoi qu'il ait pu leur en coûter.

» La mort du malade, la notoriété du patient ou du praticien ne constituent, en aucun cas, une dérogation à cette règle qu'on ne saurait réduire à un précepte français de morale. »

● RECTIFICATIF. — Il était indiqué par erreur, dans *le Monde* du 6 janvier, que le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) menait une enquête « *avec le concours de la Caisse nationale de sécurité sociale* » sur les liens entre l'importance de l'équipement hospitalier et le recours à l'hospitalisation. En fait, la Caisse nationale de sécurité sociale des artisans, commerçants et professions libérales et la Caisse des exploitants et salariés agricoles — et non la « Caisse nationale de sécurité sociale » — participeront à ce travail. Le rapport a été publié aux *Documents du CERC* (n° 45), à la Documentation française (29, quai Voltaire, Paris).

SPORTS

Cyclisme

RAYMOND POULIDOR REFUSE LA PRÉSIDENCE DE LA FÉDÉRATION ET DE LA COMMISSION DES PROFESSIONNELS

La requête des coureurs professionnels, qui proposaient dans leur majorité la candidature de Raymond Poulidor à la présidence de la Fédération française de cyclisme, vacante depuis la démission de M. Olivier Dussaix le 15 décembre 1978 (*le Monde* du 17 décembre) n'a pas eu de suite. L'ancien champion a fait savoir qu'en raison de ses activités chez Manufrance, il n'était pas suffisamment disponible pour prétendre à ce poste. Il a également renoncé à présenter sa candidature à la présidence de la commission nationale du cyclisme professionnel.

M. Christian Garric a été confirmé dans ses fonctions de président intérimaire, jusqu'à l'assemblée générale de la fédération, le 10 février prochain.

J. A.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

OMNISPORTS. — *En présentant ses vœux à la presse le 10 janvier, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a indiqué qu'il envisageait de faire nommer inspecteur général de la jeunesse et des sports chargé du « haut niveau » M. Robert Bobin, actuellement responsable du « haut niveau » à l'INSEP (Institut national des sports et de l'éducation physique).*

JEUX OLYMPIQUES. — *Dans une question écrite au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. François Léotard, député du Var (U.D.F.) souhaite à son tour que l'équipe de France qui participera aux Jeux olympiques de 1980 change de mascotte. Le personnage de Walt Disney qui a été retenu par le Comité national olympique (C.N.O.S.F.), Goofy, alias* Dingo, « symbolise, pour *M. Léo*tard, le ridicule, la balourdise une certaine bêtise ».

∴

...irecteur de la campagne ... collecte de fonds pour le ...ment des Jeux olympi...iver de 1980, à Lake... M. Jack Wilkins, cin... ans, a été démis de ... le 10 janvier en ...n conflit d'intérêts ». ..., qui est directeur ... de promotion et d'assurance. ... que 20 millions ... financer les ...ifs des Jeux ...ns sont éva... de dollars. ...millions de ...cemment ...dépenses

...arts de ...ine des ...cet-ball, ...nige de ...ermont ... à 69

FAITS DIVERS

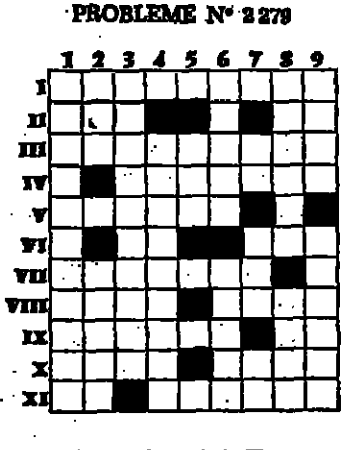
● *John Gacy*, homosexuel accusé formellement d'avoir assassiné sept adolescents et soupçonné d'en avoir tué trente-deux au total, a plaidé non coupable mercredi 10 janvier devant un tribunal de Chicago (Illinois). Vingt-sept cadavres ont été jusqu'à présent retrouvés sous sa maison et deux autres dans une rivière voisine. — *(Reuter.)*

● *Le décès d'un diplomate centrafricain.* — L'autopsie pratiquée mardi 9 janvier sur le corps de Christophe Amitchine, deuxième secrétaire d'ambassade de l'Empire centrafricain à Ottawa, découvert mort dimanche 7 janvier à quelque distance de l'hôtel Holliday Inn de Roissy *(nos dernières éditions du 9 janvier)*, a révélé que son décès était directement dû au froid et qu'une forte absorption d'alcool n'y était pas étrangère.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2 279



HORIZONTALEMENT

I. Se combattent avec des lances. — II. Fit un assortiment de couleurs ; Symbole pour un métal rouge. — III. Peut être assimilé à une très grande sortie. — IV. Il faut des bricoles pour les attacher. — V. Qui devrait donc être curé. — VI. Très utile pour réaliser un projet ; Défendit le Sud. — VII. Ancien gouverneur. — VIII. Petit ennui ; Couvert en bois. — IX. Constitue un système avec la manivelle ; Article étranger. — X. Près de Bourges ; Fournit un revenu. — XI. Pronom ; Agir comme un tamiseur.

VERTICALEMENT

1. Que l'on ne peut pas remettre. — 2. Dont la vue peut offusquer ; Partisan d'un hérésiarque. — 3. Ne vaut pas un franc. — 4. Mises de côté. — 5. La bonne manière. — 6. Distribution des cartes ; Cassés quand on tape sur le système. — 7. Affirmation étrangère ; Article ; Plaît au berger. — 8. Qui ne risque pas de s'envoler ; On l'a dans le nez quand elle est noire. — 9. Bosses ; Préparer une exposition.

Solution du problème n° 2 278

Horizontalement

I. Invalides. — II. Main ; Me. — III. Piétaille. — IV. In ; Entier. V. Tsar ; Atre. — VI. Si ; Os. — VII. Seul. — VIII. Anoures. — IX. Barre ; Ope. — X. Lit ; Ouïe. XI. Etirables.

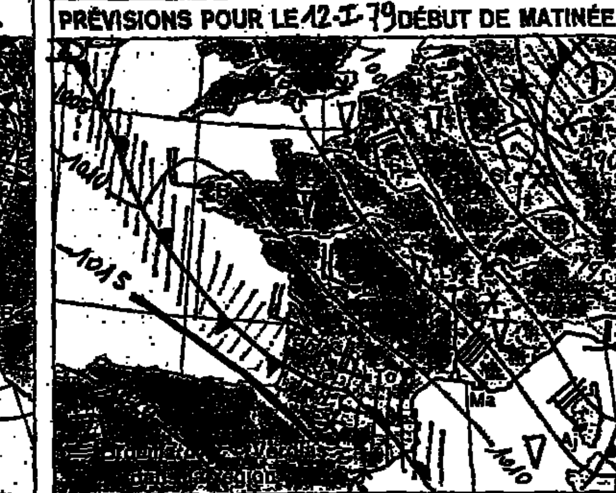
Verticalement

1. Impitoyable. — 2. Nains ; Naït. — 3. Vie ; Assorti. — 4. Antérieur. — 5. An ; Ure. — 6. Imitable ; Ob. — 7. Délit ; Soûl. 8. Lérot ; Pie. — 9. Stères ; Fées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en entre le jeudi 11 janvier à 0 heure et le vendredi 12 janvier 1979, à 24 heures.

La France sera en majeure partie sous l'influence d'un courant froid et instable de nord-ouest. L'air doux d'origine atlantique ne pénétrera que passagèrement sur nos régions proches de l'Océan, ainsi que sur le Sud-Ouest.

Vendredi 12 janvier, du sud de la Bretagne à la Vendée, à l'Aquitaine et aux Pyrénées, le temps sera relativement doux, souvent très nuageux ou couvert avec des pluies parfois abondantes (neige au-dessus de 1 500 mètres) et des vents temporairement forts de secteur ouest avec de violentes rafales sur les côtes.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement froid et instable. On observera de fréquents passages nuageux, accompagnés d'averses de neige ou de grésil parfois orageuses, qui alterneront avec des éclaircies. Ces éclaircies seront plus belles la nuit et le matin, mais elles favoriseront quelques gelées dans l'intérieur (gelées plus accentuées sur les surfaces enneigées). Les températures maximales seront comprises entre + 2 et + 5 degrés. Les vents seront irréguliers, souvent forts de nord-ouest. Ils souffleront temporairement en tempête sur la côte.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 11 janvier 1979, à 7 heures : 988,2 millibars, soit 741,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 13 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 7 et 2 ; Dijon, 2 et 1 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 2 et 0 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 11 et 7 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 10 et 4 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 4 et 1 ; Pau, 10 et 9 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 7 et 2 ; Toulouse, 11 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 1 et 1 ; Athènes, 12 et 10 ; Berlin, 2 et —3 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Iles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 14 et 12 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 9 et 9 ; Moscou, —2 et —3 ; New-York, —3 et —6 ; Palma-de-Majorque, 15 et 12 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, —2 et —14.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 janvier 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 71-612 du 15 juillet 1971 pris en application de l'article 26 de l'ordonnance n° 67-706 du 21 août 1967 et relatif au versement direct par certains organismes et services des prestations familiales ;

● Modifiant les articles L 8 *bis* et L 19 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

● Fixant la date d'entrée en vigueur de l'article 24-11 de la loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 portant modification de diverses dispositions du code minier.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au *Comité* des stations françaises et à l'Office national autrichien le mercredi 10 janvier.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 95, 210 ; Autrans : 10, 30 ; Arêches-Beaufort : 30, 180 ; Bellecombe-Crest-Voland : 40, 80 ; Bonneval-sur-Arc : 90, 135 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 60, 115 ; Les Carroz-d'Arâches : 5, 80 ; Chamonix : 15, 300 ; Chamrousse : 40, 50 ; La Chapelle-d'Abondance : 10, 30 ; Châtel : 25, 70 ; La Clusaz : 20, 200 ; Combloux : 20, 95 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 200 ; Cordon : 20, 50 ; Courchevel : 35, 110 ; Les Deux-Alpes : 60, 170 ; Flaine : 50, 190 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 35, 75 ; Les Gets : 30, 80 ; Le Grand-Bornand : 40, 110 ; Les Houches : 20, 120 ; Megève : 25, 130 ; Méribel : 35, 105 ; Morzine-Avoriaz : 10, 100 ; La Plagne : 125, 140 ; Pralognan-La Vanoise : 45, 65 ; Saint-François-Longchamp : 55, 120 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 70, 120 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10, 40 ; Samoëns : 40, 70 ; Thollon-les-Mémises : 5, 20 ; Val-Cenis : 40, 80 ; Val-d'Isère : 100, 160 ; Valloire : 45, 120 ; Villars-de-Lans : 5, 15.

ALPES DU SUD

Auron : 110, 140 ; Beuil-les-Launes : 120, 200 ; La Foux-d'Allos : 130, 180 ; Isola 2000 : 130, 170 ; Montgenèvre : 90, 130 ; Orcières-Merlette : 90, 180 ; Les Orres : 100, 200 ; Pra-Loup : 60, 140 ; Risoul 1850 : 120, 130 ; Le Sauze - Super-Sauze : 40, 100 ; Serre-Chevalier : 50, 130 ; Superdévoluy : 40, 120 ; Valberg : 120, 200 ; Vars : 50, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 10, 40 ; Les Angles : 20, 80 ; Barèges : 15, 50 ; Cauterets-Lys : 30, 70 ; Font-Romeu : 30, 40 ; La Mongie : 10, 40 ; Saint-Lary-Soulan : 10, 50.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 70 ; Super-Besse : 30, 70 ; Super-Lioran : 50, 80.

JURA

Les Rousses : 15, 60.

VOSGES

Gérardmer, 10, 15.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 35, 100 ; Saalbach : 50, 90 ; Zell-am-See : 30, 30. — Vorarlberg, Gargellen : 30, 70 ; Lech-Arlberg : 35, 130 ; Zürs-Arlberg : 65, 130. — Tyrol, Fulpmes : 20, 80 ; Igls : 10, 40 ; Ischgl : 30, 80 ; Kitzbühel : 25, 80 ; Obergurgl : 40, 200 ; Sankt-Anton-am-Arlberg : 35, 160 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg : 160 ; Seefeld : 15, 45 ; Sölden : 10, 70.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES MIMOSAS
TIRAGE DU 10 JANVIER 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
1	51	F. 150
	231	500
	741	500
	4 941	5 000
2	2	70
	4 292	1 070
	9 942	1 070
	4 132	5 070
3	3 773	1 000
	90 663	100 000
4	504	500
	86 294	50 000
5	7 145	1 000
	1 325	5 000
	158 315	3 000 000
6	836	500
	0 636	1 000

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
6	2 446	F. 1 000
7	7	70
	17	220
	87	220
	667	570
	2 667	1 570
	2 887	1 220
8	néant	néant
9	49	150
	1 449	1 150
	3 709	1 000
	3 159	5 000
	6 849	10 150
	9 329	10 000
0	780	500
	2 660	5 000
	7 300	5 000
	162 610	500 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU ZODIAQUE DE JANVIER
LE 17 JANVIER 1979 à PARIS - Buttes Chaumont

LOTO tirage n° 2 — 14 18 20 34 40 41 — numéro complémentaire 24

PROCHAIN TIRAGE LE 17 JANVIER 1979 VALIDATION JUSQU'AU 16 JANVIER APRES-MIDI

1979 N° 2

Chasse

● *Les préfets du littoral du nord de la France*, de la frontière belge à la Basse-Normandie (Nord, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Somme, Calvados, Manche), ont pris, après contact avec les fédérations départementales des chasseurs, la décision de suspendre la chasse pour dix jours (*le Monde* daté 7-8 janvier).

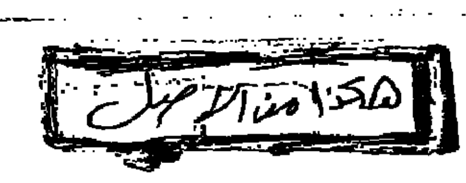
La chasse a également été interdite le 8 janvier pour une durée de dix jours, dans l'Orne, par arrêté du préfet, afin « de protéger les oiseaux migrateurs et le gibier d'eau », particulièrement menacés par l'offensive hivernale.

De son côté, le préfet du Val-d'Oise a pris la même mesure, par arrêté du 9 janvier. Cette décision pourra être reconduite en fonction des conditions climatiques, suivant les recommandations de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie (*le Monde* du 9 janvier).

Transports

● *Les conséquences de la grève des chemins de fer espagnols.* — La S.N.C.F. annonce que, en raison d'un arrêt de travail sur les chemins de fer espagnols du 11 janvier, à 8 heures, au 12, à 8 heures, les mesures suivantes seront prises : le train Barcelona-Talgo sera suprimé entre Barcelone et Paris dans la nuit du 11 au 12 et entre Paris et Barcelone dans la nuit du 12 au 13 janvier ; le train Catalan-Talgo (Genève, Barcelone et retour) sera supprimé le 11 janvier.

Enfin, les trains seront limités aux points frontières français de Cerbère et d'Hendaye pendant la durée de l'arrêt de travail.



Le Monde DES LIVRES

Un enthousiasme de Michel Jobert

● *Romancier à ses heures, l'ancien ministre célèbre le roman plein d'enseignement politique de Jean Garmiers.*

QUEL beau livre ! Et quel grand et profond film on devrait en tirer ! Depuis les années 1950, où le roman de Lincoln Lowry, *Au-dessous du volcan*, parut en France dans l'indifférence, je n'ai rien lu qui ait éveillé autant d'instinctive admiration. Auteurs inconnus, à trente ans de distance, voici deux talents qui furent seulement accueillis par le murmure de quelques-uns. La saison des prix littéraires est close : pardonnons-lui d'avoir oublié Jean Garmiers et son troisième roman.

Œuvre austère, mais lyrique, mais romantique, le *Vice-Roi* est une fresque admirable sur le hasard et l'opiniâtreté des peuples, sur l'ingéniosité des hommes pour organiser leur survie, se fondre et s'orienter dans le mystère de la nature. Pas de dialogues : un témoin, entre la mer et la ville, raconte pour d'autres siècles ce que fut la vie ardente du vice-roi, « *parce qu'il a été notre frère aîné dans la hardiesse, dans la prudence, dans la tristesse, puis dans la paix, et que chacun, une fois au moins, s'est identifié à lui. Car si des hommes de tous âges et de toutes races lui ont reconnu ce titre de vice-roi, c'est qu'il a réalisé, de façon plus visible qu'aucun autre, de ces longues percées au travers des choses, grâce auxquelles nous continuons à nous orienter, même si le temps sans cesse dérange notre ordre, efface nos signes, nivelle nos constructions et si l'œuvre est à reprendre...* »

La naissance d'une société

Quel souffle, quel style somptueux pour porter le récit de ce naufrage au seizième siècle, sur une côte inconnue, qui pourrait être d'Afrique ou d'Amérique ! Pour décrire ensuite la lente progression des jours, parmi les dangers que suscite la nature afin de décourager l'homme, jusqu'au plus redoutable, l'homme lui-même. *Mais il faut vivre, s'entraider et aimer* : les déshérités de la forêt équatoriale et ceux du naufrage mêlent leurs destins précaires : autour de la ville dessinée par le capitaine du navire, que les instructions reçues *font* « vice-roi » sur le sol où la tempête l'a jeté, un nouveau peuple naît, généreux et méfiant, naïf encore mais déjà sûr de ses racines. Le vice-roi sait désormais que le danger viendra de la mer et des fidélités *dont sa vie s'encombre encore* : le roi, lointain comme Dieu lui-même, dont les porte-parole ne sont que des abus, les gallions trop armés, les commerçants dont la finalité est l'esclavage de son peuple, la religion qui ne sait rien d'un nouveau monde. Une âme très noble déploie ses ruses pour que, malgré tout, un rêve très différent s'empare d'un peuple neuf et l'anime jusqu'à ce qu'il se persuade de sa réalité. L'apothéose tragique du vice-roi frappera l'imagination comme le signe irréversible d'une identité consacrée.

Comme nous voilà loin des complications psychologiques à deux, à trois, ou à quelques-uns ! Dans ce livre, l'élan biologique, le souffle historique, la grâce ou l'accident sont tour à tour les acteurs principaux. La civilisation, qui est contraintes et fureurs, vient battre contre les remparts de la ville qui les édifia pour en déjouer la traîtrise. Un homme, prolongeant pour longtemps les échos de sa vie fragile, a fait des choix d'instinct et de justice et les a imposés, se haussant à la mesure d'une exceptionnelle aventure. Qu'il médite le plan ou bâtisse la ville, chaque acte du *vice-roi témoigne pour notre* ambiguë présence en des lieux insolites, et même au cœur de *toute chose*.

Voilà un livre ordonné comme une cérémonie mystique, majestueux, ample, dans lequel il faut s'immerger sans impatience. « *Ainsi des mots : — écrit le* narrateur. — *Je les ai ordonnés dans cette construction pour tenir enfin le monde sous mon regard... et maintenant, au terme de mon récit, je m'avance à mon tour entre les lignes que j'ai tracées, toutes les lignes que le temps ne pourra détruire qu'en s'abolissant lui-même* ». Puisque c'est la dignité de nos vies, où qu'elles soient, que ce livre ne cesse d'honorer.

MICHEL JOBERT.

★ LE VICE-ROI, de Jean Garmiers, Denoël, 300 p., 42 F.

La face lunatique de l'Alsace

● *Deux enfants du pays, René Ehni et Louis Schittly, ont écrit le journal de leur retour.*

COMMENT peut-on être Alsacien ? C'est la question (ou plutôt : consubstantiellement plusieurs questions en une) à laquelle tente de répondre le livre de René Ehni et Louis Schittly, *la Raison lunatique*.

Question d'abord pour le Français de l'intérieur. Qu'il soit breton, corse ou occitan ne fait *pas grand-chose à l'affaire* : ceux-là, même restés régionaux dans l'âme, sont trop souvent Parisiens pour qu'il nous soit encore possible de les considérer comme d'autres Alsaciens ; lesquels ne s'exilent qu'exceptionnellement et qu'il faut donc aller visiter (on n'ose écrire : étudier) chez eux, où ils sont alors à peine moins insaisissables, protégés qu'ils sont par la langue et la culture, des curiosités maladroites ou insultantes.

« Meer » (« *Nous* »), c'est donc ce qui ne vit qu'en Alsace-matrice, les pieds dans la terre, la langue embarrassée, la tête tant soit peu penchée vers le Rhin et au-delà. Au demeurant, pilier de l'ordre, de la religion et du travail ; et ami de la bonne chère. Mais tout de même : *comment* peut-on être Alsacien en 1978 ?

Car tout cela (l'Alsace maintenant une France turbulente dans le sentier du bon sens politique, l'Alsace-prêtre et l'Alsace-patrie, l'Alsace *prude et propre*) n'en est que la face connaissable, celle de la raison. L'autre, la face lunatique, n'est guère connue que des Alsaciens eux-mêmes.

D'où la question en miroir : comment peut-on être Alsacien hors de l'Alsace ? La réponse : on ne peut pas, explique sans doute que, seuls des Français des confins, ils et elles admettent si mal de se parisianiser. Ehni et Schittly, eux, ont bourlingué : le premier durant une dizaine d'années d'une sorte de vedettariat inquiet, après le succès de *la Gloire du vaurien* en 1965. Le second, *médecin au Biafra puis* au Vietnam.



Carte postale du cercle R. Schickele/R. Schickele Kreis, qui a pris pour slogan : « Les enfants doivent apprendre l'alsacien ». Le grand-père répond à son petit-fils que les cigognes, quand elles survolent l'Alsace, entendent parler français partout. Alors, s'imaginant qu'elles ne sont pas encore arrivées, elles poursuivent leur chemin.

Ayant vu des ailleurs et des autres, ils ont choisi (mais peut-être était-ce choisi de toujours ?) de reprendre pied et vie dans leur Eschentzwiller natal, un *village de ce Sundgau (la demi-*province du sud), qui est à l'Alsace de Strasbourg à peu près ce que celle-ci est à l'« intérieur » ; une Alsace au carré, en quelque sorte.

La Raison lunatique est, en forme de roman et d'essai dialogué, le journal de ce retour, et celui d'une dernière question : comment peut-on *ne pas* être *Alsacien du Sundgau* ? Et comment peut-on l'être en français (ou, en tout cas, autrement qu'en *ditsch) ? « J'en suis là,* écrit Ehni, *parleur de ma si bonne langue maternelle* (N.B., le ditsch), *d'écrire en français. Ce n'est pas une plainte. De toutes les langues que j'entends, je la trouve bonne à écrire, je l'aime, elle est une très belle langue.* »

Cet écartèlement, ce fort souci, rendent émouvant un livre par ailleurs plein de sève, de bruits joyeux et de bonnes senteurs de terre et de femme. On reste cependant sur une déception mélancolique : le courant ne passe pas entre les auteurs et le lecteur. Est-ce affaire de l'écriture, qui hésite sans cesse entre la *confidence*, et la protestation, entre la réflexion et la fiction ?

Ou notre mauvaise conscience ? Sur le même thème de la « difficulté d'être » alsacienne, *la Nef des vivants*, de Sylvie Reiff (Stock, 1975), nous avait paru à la fois plus simple et plus fort, *Fonse ou l'Education alsacienne*, d'André Weckmann (P.-J. Oswald, 1975) aussi, mieux construit, plus politique et plus convaincant.

A ces trois livres, qui restent en tout cas essentiels à la compréhension de la tragédie alsacienne (le mot n'est pas excessif, même si c'est une tragédie enrobée de drôlerie), on ajoutera aujourd'hui, d'Eugène Philipps, *l'Alsace face à son destin : la crise d'identité*. C'est la somme, toujours lisible et solide, des éléments du dilemme, hélas ! exemplaire, devant lequel est placé l'Alsacien de 1979 : s'intégrer sans se désintégrer. Militant de la première heure de l'alsacianité, E. Philipps ne prétend pas à la fausse objectivité de l'observateur lointain ; mais la dignité *et la solidité de son* plaidoyer emportent la conviction. Touchant l'Alsace, c'est le livre à lire d'abord.

JACQUES CELLARD.

★ LA RAISON LUNATIQUE, de *René Ehni et Louis Schittly*, essai, 240 p., « les Presses d'aujourd'hui », 55 F.

★ L'ALSACE FACE A SON DESTIN : LA CRISE D'IDENTITE, essai, 265 p., « Société d'édition de la Basse-Alsace », 6, rue Finkmatt, 67000 Strasbourg.

« Une passion pour Che Guevara » de Jean Cau

Détournement de cadavre

JEAN CAU fait partie de ces vieux scouts blêmes aux mâchoires serrées qui, du haut d'on ne sait quelle vaillance personnelle, jugent plus viril, noble et flambant de mourir jeune dans les bras d'un bel ennemi, sans comprendre pourquoi, que de s'éteindre dans son lit en croyant bêtement à quelque chose.

A ce titre, Che Guevara l'agace. Affronter crânement un peloton d'exécution lui semblait l'apanage des collabos — encore eux ! Les révolutionnaires, qu'il vomit, ne peuvent que palabrer douillettement sous des posters, entre deux défonces... Ce guérillero, qui a risqué sa peau à moins de quarante ans sans la souillure d'avoir pris le pouvoir ni un pouce de graisse, lui « barre le passage » ; il doit le « liquider en lui ».

Pour ce faire, Cau ne se contente pas de récuser, en admirateur, le mythe guevariste pour tee-shirt, ce qui va de soi, ni de s'approprier, en romancier, les arrière-pensées du personnage, comme récemment avec un poète vivant. En fils du « peuple » face au fils d'architecte argentin, en hispanisant, mais aussi en héros d'on ne sait décidément quelle bataille, il s'octroie le droit, naguère dénié à Genet vis-à-vis des soldats français d'Algérie, de disposer du cadavre en égal. Il lui dit « tu », et lui fait dire « je ». Il parle, pense et sent à sa place, décrète qu'il n'est pas malheureux de mourir, que les blessures lui sont douces. Usurpant, par évidente provocation, la connivence des frères d'armes, il met au défi la « viande à formol » abattue en Bolivie de démentir sa version du martyre.

UNE idée fixe inspire cette version : rendre le sacrifice du « Che » acceptable pour un antirévolutionnaire en le dépouillant de ses intentions et de sa signification politiques au profit de ses seuls aspects « humains ». Celui qui a incarné la résistance du tiers-monde aux impérialismes ne serait qu'un bâtard d'Espagnol et d'Irlandais, qu'un fils de bourgeois en mal de destin et humilié par son asthme chronique, jamais vraiment admis par les révoltés qu'il conseillait; rien qu'un médecin humaniste, un chrétien.

par Bertrand Poirot-Delpech

Parce qu'il pense avoir ramené l'aventure de Guevara à une belle histoire espagnole de volupté, de sang et de mort, à un service inutile, Cau se prend pour Barrès et Montherlant. Ce serait trop facile. Personnellement, je trouve que d'autres thèmes, comme l'enfance, flattent mieux son style de belle trempe que cet hymne aux odeurs de ceinturon et à la mort virile des guerres ou des plazas. « *Au midi de mes étés, une chaleur trop lourde m'a annoncé les orages du soir* » : ce genre de rhétorique pompeuse qui inonde le livre fait moins songer à un retable baroque qu'au pathos de certains traîne-sabre reconvertis dans l'écriture. Affirmatif : il y a du Bigeard des lettres dans ce chantre de la nuque rase et des chics gars qui savent, crénom, mourir en beauté !

CHACUN prend son idéal et son plaisir où il peut, et les morts, surtout mythiques, sont à tout le monde. On ne peut cependant laisser passer le tripatouillage et le véritable détournement de cadavre dont se paie la louche « passion » de Cau pour un « Che » suicidaire et apolitique.

S'il est vrai, comme le rappelle habilement l'auteur, que Guevara a été lâché par Castro et les Russes, qu'il courait à l'échec en Bolivie, que le P.C. hongrois — tout est bon ! — l'a traité d'« irresponsable », que l'Occident l'a récupéré, qu'il avait prédit sa mort au combat et qu'il a pu céder à l'humanisme chrétien de ses origines en parlant improprement d'« idéal élevé » et d'« éternité » à propos de la révolution, c'est un mensonge pur et simple même pour qui avoue ne pas faire œuvre d'historien, d'invoquer ces seuls faits pour lui prêter des doutes antirévolutionnaires.

Il est également malhonnête de présenter comme un lapsus anti-castriste une allusion au passé heureux de Cuba — d'avant Batista, pensait évidemment le « Che » et non d'avant Fidel. On ne peut à la fois promettre qu'on « donnera la parole » au mort qu'on s'approprie et faire ses incessantes dénonciations des Etats-Unis — dont le rôle direct sera reconnu par un journal cher à l'auteur, — ou des massacres de mineurs, et ses protestations constantes, jusqu'au dernier souffle, en faveur de la révolution mondiale.

On peut rêver d'un héroïsme sans cause, trouver niaise ou criminelle celle de Guevara, poursuivre la défiguration posthume entreprise par la C.I.A. : la passion la plus retorse ne saurait pourtant effacer que Guevara a été tué non comme un toro farsud, mais pour sa foi, par crainte qu'à la faveur d'un procès il ne la proclame au monde.

MALRAUX, qui s'attachait, lui aussi, aux attitudes plus qu'aux convictions, respectait assez ces dernières pour refuser de visiter en touriste le Jardin des Oliviers.

Jean Cau n'a pas de tels égards pour la religion des autres et l'élémentaire vérité. Car c'est moins la morale et la piété qui sont trahies que le bon sens.

Il n'est pas inintéressant de mesurer ainsi à quelles extrémités conduit la rage antirévolutionnaire de certains nihilistes bravaches qui se voudraient plus malins, innocents et nobles que tout le monde. Le libéralisme qu'ils soutiennent de leurs silences soi-disant apolitiques révèle, grâce à eux, qu'il est aussi une idée, donc une nuée, pas plus inoffensive qu'une autre, avec ses falsificateurs et ses nervis.

A droite comme à gauche, le fanatisme s'exaspère à mesure que se perd la foi.

★ *UNE PASSION POUR CHE GUEVARA*, de Jean Cau, Julliard, 219 pages, 40 F.

Une nouvelle interprétation de la Révolution française

● *François Furet remet en évidence le rôle des « sociétés de pensée ».*

LE livre de François Furet, professeur à *l'Ecole des* hautes études en sciences sociales, constitue, entre autres, une méditation sur les ouvrages d'un historien bien oublié ; elle le ressuscite après un coma de notre mémoire : il s'agit d'Augustin Cochin, chartiste et sociologue, durkheimien quoique droitier, qui fut tué aux tranchées en 1916, à trente et un ans. Pour Cochin, réinterprétée par Furet, la Révolution française, dans sa phase ascendante, s'identifie à une dictature des comités d'opinion. La Révolution n'est pas *tombée du ciel*. Entre 1700 et 1750, la France, ou ce qui en tenait lieu, parlait, quand elle n'était pas silencieuse, par les porte-voix naturels de ses organismes corporatifs : confréries et corporations de métiers, municipalités, communautés de villages, etc. Après 1750, cette vieille machine se détraque : l'absolutisme royal y paralyse quelques rouages. Entre-temps, les organismes de substitution naissent : ce sont les « sociétés de pensée » ; autrement dit, les académies provinciales, les associations agronomiques, la franc-maçonnerie.

A vrai dire, celle-ci n'est nullement, *comme l'ont écrit* les anti-maçons, la matrice comploteuse dont sortirait toute armée, en 1789, la Révolution française. Mais il demeure vrai que les « loges » ont dessiné un modèle de société ci-devant secrète, égalitaire, fermée... Ce modèle est *imité* par les divers clubs, généralement révolutionnaires, qui fleurissent pendant la décennie 1790. Or, être membre d'un club, *adhérer*, comme on dirait aujourd'hui, c'est effacer la différence sociale *qui* séparait avant l'initiation le « jeune adhérent » de ses nouveaux confrères. Le *duc franc-maçon est astreint*, tendanciellement, aux mêmes devoirs et aux mêmes droits que *ses collègues roturiers*.

Voici *que* passent au premier plan les réalités nouvelles qui émanent de l'« organisation ». *Parmi celles-ci figure la République* des intellectuels ; et puis l'idéologie (jacobine). Elle parle toute seule, automatique, à travers *ses porteurs*, beaucoup plus qu'ils ne s'expriment librement par son intermédiaire. Le réseau des clubs, dès 1791, tout comme un parti, a son appareil, sa « machine ». Il manipule les masses, il masse leur ego collectif afin d'obtenir d'elles l'acquiescement plus ou moins volontaire aux équations qui s'imposent. Equivalences redoutables ! Elles identifient, par *torsion forcenée*, le club au peuple, le pouvoir-Etat au club, la volonté générale au pouvoir-Etat, le salut public au comité supérieur. Aussi bien n'est-il *plus nécessaire*, en 1793, de demander ses avis au peuple. Il est censé les avoir déjà donnés, à travers ces intermédiaires autocooptés que sont les clubistes.

Ainsi peut se dresser au-dessus des foules la stature des chefs paranoïaques qui inventent ou qui extrapolent le complot ourdi contre eux-mêmes. *Façon* commode d'écraser par épurations successives les adversaires et puis, pour en finir, les ex-amis. Robespierre et Saint-Just auront quelques imitateurs en notre temps, et pas seulement dans les régimes lénino-jacobinistes ; je pense aussi, pourquoi pas ? à cette paranoïa caricaturale et tragique qui dévasta, voici peu, les jungles suicidaires de la Guyana.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 17.)

la vie littéraire

Les cousins romands

La littérature romande, à l'instar du franc suisse, se porte bien. Elle reste cependant le plus souvent mal connue en France, car si ses auteurs les plus célèbres, de Rousseau à Cendrars, sont généralement annexés par les Français, les « *gloires locales* » ne suscitent, en revanche, à Paris, qu'une condescendance amusée. Comme l'écrit Etiemble dans sa préface à Gsteiger, « *si l'écrivain romand se veut, se sent le frère des écrivains français, ceux-ci trop souvent le traitent en cousin* ». Précisons : en cousin pauvre.

Manfred Gsteiger, ancien professeur de littérature comparée à l'université de Lausanne, a tenté dans *la Nouvelle Littérature romande* » (éd. Bertil Galland, 29, rue du Lac, 1 800 Vevey (Suisse), tél. (021) 51-71-32, 247 pages) de tracer un panorama de la vie Remarquablement documenté et richement illustré cet essai permet de situer l'apport de critiques comme Jean Starobinski ou Marcel Raymond, de romanciers comme George Haldas ou Etienne Barilier, de découvrir des poètes comme Gustave Roud ou Alexandre Voisard. On reste néanmoins surpris par certaines omissions, telles celles, entre autres, de Daniel Wilhem, auteur d'un ouvrage sur Blanchot et animateur des Cahiers « *Argo* », de Michel Contat, de Roger Lewinter, l'un des meilleurs connaisseurs de Groddeck. Absences significatives, car l'ouvrage de Manfred Gsteiger est bien « *suisse* », dans le sens péjoratif du terme, c'est-à-dire sans audace et sans imagination. — R. J.

Que faire ?

Venus des divers horizons de la gauche et de l'extrême gauche, ils ont confronté leurs connaissances théoriques et leur pratique. Hors des chapelles, ce petit groupe a confectionné un méchant livre, affublé d'un mauvais titre, *Pourquoi ? Comment ? Pour quoi ?*, qui se veut une contribution à la *conception communiste du monde* et qui contient, à maints égards, de judicieuses réflexions. Suivant la démarche de Politzer, il y a quarante ans, et sans partager tous ses points de vue, ils ont réussi, sous le couvert d'un pseudonyme collectif (Camille Broux), à écrire un texte théorique à la portée de lecteurs de milieux culturels différents.

Le livre, tiré à trois mille exemplaires et au prix modique de 16 F pour 190 pages, est vendu pour l'essentiel par ses auteurs. (Ecrire : Camille Broux s/c les Imprimeurs libres, 14-16, passage des Soupirs, 75020 Paris.) On le trouve aussi dans les librairies qui disposent d'un rayon politique.

A voir le foisonnement actuel des textes marxistes, qui a dit que Marx était mort ? Ce cadavre fait beaucoup d'enfants. — B. A.

Du nouveau sur Popper

L'œuvre de Karl Popper n'est pas inconnue en France : son principal ouvrage, *la Logique de la découverte scientifique*, a même été traduit chez Payot en 1973. De ce livre, Jacques Monod disait qu'il est « *l'un des rares ouvrages d'épistémologie où un homme de science puisse reconnaître, sinon parfois découvrir, le mouvement même de sa pensée* ». Et de fait Popper considère que la philosophie n'a pas à régenter la science, mais bien plutôt à se mettre, modestement, à son écoute.

C'est sans doute cette attitude qui lui a permis de réaliser un immense travail de réflexion sur la nature et les méthodes de l'objectivité scientifique — œuvre qui, dans les pays anglo-saxons, est aujourd'hui devenue classique Chez nous, en revanche, sa diffusion est encore lente. Pourtant la très sérieuse librairie Vrin vient d'ouvrir ses portes au grand épistémologue d'origine autrichienne : Renée Bouveresse, maître-assistant de philosophie à l'université de Strasbourg, y publie, en effet, une étude, à la fois complète et accessible, intitulée *Karl Popper ou le rationalisme critique.*

Au même moment — c'est sans doute un signe des temps — les éditions Complexe annoncent *la parution de la première partie* de *la Connaissance objective*, l'un des derniers ouvrages de Popper encore inédit en français. Ces deux livres constituent donc une excellente occasion de se rendre compte qu'au vingtième siècle le travail philosophique le plus sérieux n'est pas toujours celui qui fait le plus de bruit. Et que Popper, bien loin d'être un positiviste parmi d'autres, a toujours combattu les thèses du Cercle de Vienne, et estimé que l'activité métaphysique méritait autant de respect que le travail scientifique lui-même. — C. D.

Pascal Bruckner dans le Transsibérien

Un peu comme Blaise Cendrars, Pascal Bruckner est allé « *déchiffrer tous les textes confus des roues* » du Transsibérien et « *rassembler les éléments épars d'une violente beauté* » éparpillés dans l'immensité d'un espace fou.

Certes le voyage n'est plus ce qu'il était, et le fameux Transsibérien n'est plus le train du merveilleux et du mythe. Durant une bonne semaine, Pascal Bruckner a vécu heure par heure l'aventure d'une mythologie en pleine divagation, le rêve perlé de nostalgie. Ce n'est pas pour faire du tourisme de musée « *une activité funéraire qui sent la nécrose* », dit-il, mais pour aller d'un point à un autre sur la carte du monde. C'est pour la traversée elle-même, pour ce qu'elle lui apporte de surprises — bonnes et souvent mauvaises, — de rencontres étranges et souvent pitoyables. Il reste que ce voyageur est un adolescent qui joue avec les mots et les lettres comme dans son premier roman *Monsieur Tao* et qui s'amuse à décrire la ligne du Transsibérien sur la carte, « *un collier passé au cou du monde, une corde à linge tendue d'un bout à l'autre de l'Asie et sur laquelle sèchent trois nations, la Russie, la Mongolie et la Chine. La Mongolie est une petite culotte qui se balance en plein air* »... Il faut lire ce petit livre qui restitue toutes les odeurs qui voyagent dans ce long train et qui décrit les hommes et les lieux.

Pascal Bruckner est descendu de ce chemin de fer, « *un chemin de ferveur* », un peu déçu, mais comme il dit : « *La déception n'est peut-être qu'une catégorie du merveilleux.* » (Le Seuil.) — T. B. J.

★ NOSTALGIE EXPRESS, de Pascal Bruckner, les Editions des Autres (46, rue de Richelieu, 75001 Paris), 98 pages, 29 F.

Le portrait d'un « *terroriste* »

De Mick Collins, on vous parlera encore à Dublin, quand avec le stout naît l'effusion. Souvenirs de Dublinois, autobiographie de Sean O'Casey, poèmes de Brendan Behan corroborent l'image d'un Michael Collins humain et chaleureux, ogre pourtant aux yeux de Whitehall. D'ailleurs, les mémoires ont également conservé la trace des tristes exploits de la puissance colonisatrice.

Sous une couvertue qui, hélas ! n'est pas belle (et c'est dommage pour le contenu), un livre de choix, documenté, précis (1). Le ton, peut-être, est trop romancé pour un livre d'histoire ou pas assez pour une épopée populaire, mais avec un sujet pareil, il était difficile de faire autrement : la « bonne cause » est trop juste, les « gentils » sont trop attachants ; les « méchants » sont trop odieux, leurs arguments trop fallacieux. Parti pris de l'auteur ? Certes, depuis son *Histoire de l'Irlande*, il y a cinq ans, on sait de quel côté penche le cœur de Pierre Joannon.

Conter les hauts faits des héros ne sert de rien si l'avenir n'en tire pas d'enseignement. A « sept », récemment, les grands pays industrialisés se sont entendus pour lutter contre le « terrorisme ». Mick Collins, en son temps fut un « terroriste » ; c'est maintenant un libérateur. Quant au gouvernement auquel se sont heurtés Collins et les républicains irlandais, il était et reste réputé « démocratique » — F. N.

(1) *Michael Collins et la naissance de l'IRA*, par Pierre Joannon. La Table ronde, 49 F.

en bref

● LE PRIX M.-ET-Mme-LOUIS-MARIN a été décerné par l'Académie des sciences d'outre-mer au journaliste africaniste italien Attilio Gaudio pour son livre « le Dossier du Sahara occidental », paru aux Nouvelles Editions latines.

● LE « VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT », de Louis-Ferdinand Céline, a fait l'objet d'une édition de bibliophilie (Ed. d'Art les Heures claires, 19, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 329-37-50) illustrée de soixante-trois lithographies originales de Marc Dautry.

● L'OUVRAGE D'ALEC MELLOR, l'Histoire de l'anticléricalisme français, fait l'objet d'une nouvelle édition revue et mise à jour (Ed. Henri Veyrier, 468 p., 59 F.)

● LA REVUE POETIQUE « NOUVELLES A LA MAIN », créée en 1962 par Henry Fagne, publie un supplément en hommage à son fondateur, décédé en 1978. Sa fille, Monique Fagne, qui vient continuer l'œuvre paternelle, a décidé, en accord avec le collectif de la revue, de mettre en route une autre série des « Nouvelles à la main ». Deux cents abonnements (70 F) sont nécessaires à la parution d'une publication trimestrielle. (Renseignements pour la France : Edmond Humeau, 12, rue des Quatre-Sages, 75005 Paris ; pour la Suisse : Raymond Tschumi, Flurhofstrasse - 88, 9000 St-Gall ; pour la Belgique : Monique Fagne, 165, rue F.-Bossaerts, 1300 Bruxelles).

● UNE NOUVELLE MAISON, ENCRE EDITIONS (9, rue Duphot, 75001 Paris tél. 296-90-12, dif. : Sig-Diffusion, 77 - Crécy), animée par Gérard Sakon et Michel Coquart, se propose de publier cinq à six livres par mois soit de littérature générale, soit documentaire. Dès le mois de mars, une collection de tourisme littéraire, intitulée « Sur les traces de... » et dirigée par Olivier Ikor, accueillera des relations de voyages d'écrivains. Les ouvrages seront complétés par un guide des lieux évoqués et de l'itinéraire décrit. Flaubert en Bretagne et Maupassant sur la Côte d'Azur inaugureront la collection.

● UNE NOUVELLE COLLECTION, intitulée « Fureurs du temps », est annoncée aux Editions Ramsay pour la fin du mois de mars. Cette collection, ouverte à ceux qui ont « envie de dire leur colère », veut rompre un climat « lénifiant et terne » et publiera des textes scientifiques, de journalistes, d'écrivains et d'artistes de familles philosophiques et politiques différentes. Parmi les premiers auteurs à publier dans cette collection, on note les noms de P. Bourgeade, de M. Butel, de R. Pividal, de J. Sternberg, etc.

● UNE « ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA POESIE » vient d'être créée par une trentaine de poètes (rens. : Pascale Fabre, 118, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris ; tél. : 222-71-28).

● LE *SYNDICAT DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE* (SELF, c/o C.T.I.L., 1, rue de Courcelles, 75008 Paris) a désigné sa nouvelle commission exécutive, qui comprend notamment Marie Cardinal (présidente), François Caradec (vice-président), José Féron (secrétaire), Jean Bonnefoy (secrétaire adjoint), Jean Bigler (trésorier), etc. Le SELF veut porter son action, cette année, sur les « lacunes et les mystères » de la loi de 1957 qui régit la propriété artistique et littéraire ainsi que sur les « usages » des contrats d'édition.

● « EX-VOTO DU TERROIR MARSEILLAIS », catalogue d'une exposition qui a lieu actuellement à Marseille (jusqu'à fin janvier), réunit une très riche iconographie sur ces éléments traditionnels de la piété et de la foi populaire depuis le dix-huitième siècle. (Archives de la ville de Marseille, 1, place Carli, 13001 Marseille, 38 F.)

vient de paraître

Histoire

JEAN DEVIOSSE : *Charles Martel*. — Comment le vainqueur de Poitiers refit l'unité du royaume franc. (Tallandier, 360 p., 60 F.)

Documents

ABOU IYAD : *Palestiniens sans patrie*. — Une série d'entretiens de notre collaborateur Eric Rouleau avec le responsable des services spéciaux palestiniens. (Ed. Fayolle, 361., 52 F.)

Anthologie

COLLECTIF : *l'Attouchement*. — Une anthologie de la poésie slovaque contemporaine préfacée par Milos Tomcik. Trad. et adaptation de Jean Rousselot. Gravures d'Albin Brunovsky. (Ed. Ostraka, 17, rue de Chevreuse, 78720 Dampierre, 251 p.)

Essais

JEAN WEISGERBER : *l'Espace romanesque*. — Une étude de la vision spatiale des narrateurs et de la structure de l'espace dans la littérature romanesque du XVIIIe siècle. (L'Age d'homme, 266 p., 45 F.)

JULIAN BECK : *la Vie du théâtre*. — Par le cofondateur du *Living Theatre*, une réflexion sur les aspects idéologiques et artistiques du théâtre d'aujourd'hui. Avant-propos de Daniel Guérin. Trad. de l'anglais par Fanette et Albert Vander. (Gallimard, 319 p., 80 F.)

DANIEL KLEBANER : *Poétique de la dérive*. — Les rencontres et les méditations d'une pensée en transhumance. (Gallimard, 177 p., 40 F.)

Récits

JEAN-BENOIT PUECH : *la Bibliothèque d'un amateur*. — Une réflexion sur l'art à travers une suite de récits. (Gallimard, 160 p., 39 F.)

AFANASSIEV : *Contes russes*. — Traduits par Edina Bozoki. L'extraordinaire richesse des contes populaires russes réduite à cent contes-types, selon l'édition d'Alexandre Afanassiev (1826-1871). (G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 395 p., 98 F.)

Ethnologie

JOSE LOPEZ-PORTILLO : *Quetzalcoatl*. — Par l'actuel président du Mexique, une médiation sur la théogonie indienne. Avant-propos de Jacques Soustelle. Trad. de l'espagnol par F.-C. Cancino et G. Cabrini. (Ed. Gallimard, 233 p., 42 F.)

en poche

Un portrait de Malraux

UN entretien donne toujours et d'abord le portrait secret de l'interviewé. Sa réussite dépend donc du peintre : de l'interviewer. Ils ont été nombreux face à Malraux. Frederic Grover, mi-Français, mi-Anglais, professeur à Vancouver, envisage son modèle à une distance qui ravive le regard. Cela oblige Malraux à une simplicité inhabituelle, à l'hésitation, à l'interrogation. Mais, en sous-entendu, c'est toujours de lui-même qu'il parle, que le prétexte soit Drieu, Barrès, Paulhan ou Céline.

Quand il analyse l'amitié entre Drieu, directeur de la N.R.F., sous contrôle nazi, et Paulhan, ex-directeur démissionnaire, qui « était la Résistance », c'est bien sûr sa propre et surprenante amitié à lui, Malraux, avec Drieu qu'il veut cerner. Il en offre une image multiforme, allant de la publication des *Conquérants* jusqu'à l'étonnante dernière lettre que Drieu lui adresse à la veille du suicide. Quelques jours avant sa première tentative de mise à mort, Drieu écrit : « *Je suis épouvantablement chiffonné que Malraux ne soit plus communiste.* »

L'interviewé se sent proche de Paulhan. Il est, comme lui, un « *homme de la différence : nous regardons les cultures en ethnographes* ». Il se sent loin de Gide. Valéry ? « *Un Spinoza qui n'aurait pas écrit* l'Ethique. » Céline ? Il distingue celui qui a vécu et celui qui invective. « *Seule l'expérience humaine est la garantie d'une œuvre durable. L'invective pure, elle, ne reste pas.* »

Malraux nous tend ici des clés nouvelles pour les *Antimémoires* : par six fois, et à la fin explicitement, il cherche une réponse à sa question cruciale : « *Qu'est-ce qu'on peut transmettre aux hommes en dehors de l'intelligible ?* »

DOMINIQUE DESANTI.

★ SIX ENTRETIENS AVEC ANDRE MALRAUX SUR DES ECRIVAINS DE SON TEMPS, de Frederic J. Grover (1959-1975), « Idées » Gallimard, 158 p., 9 F.

Souvenirs

Les portraits de Maurice Martin du Gard

● *De Drieu La Rochelle à de Gaulle.*

ROUBLARDISE d'éditeur qui tente de jouer sur la confusion des prénoms ? Rien ne vient rappeler, sur la jaquette, par exemple, des *Mémorables III*, qui était Martin du Gard — Maurice — et par quel tour de passe-passe il a pu enfermer, dans sa lanterne magique, tant de personnalités littéraires et politiques de l'entre-deux-guerres.

Ce cousin du Nobel — Roger, celui des *Thibault*, — né en 1896, mort en 1970, fut d'abord poète, mais, très vite, à vingt-cinq ans, il fonde *les Nouvelles littéraires*, qu'il dirigera jusqu'en 1936, durant la plus glorieuse période de cet hebdomadaire. Dans son bureau, on pense bien que les célébrités du temps défilent, sollicitées, solliciteuses ; au besoin, il va à leur rencontre, à domicile ou dans les théâtres que ses fonctions de critique dramatique l'obligent à hanter, et les « générales », alors, quels salons ! Quand il en a le temps — mais il le trouve pour de lointains voyages à Madagascar et dans divers pays d'Afrique — il prend le large. Il en rapporte des témoignages non conformistes, qui annoncent la décolonisation en marche.

Son aménité est un peu froide, à distance. Chardonne le décrit « *le sourcil scrutateur et circonflexe, le rire sous cape, crispé par une attention mordante* ». Magnétophone vivant, ou magnétoscope ? Il enregistre le son, le mouvement, la couleur, et même *ce que ses interlocuteurs tiennent* secret, redoutable perceur d'âmes, qui rate rarement ses effractions. Probablement parce qu'il est, *viscéralement et* intellectuellement, un libéral. Cela se sent dans toute son œuvre, mais éclatait superbement dans les deux premiers tomes des *Mémorables* (1957 et 1960) (1), où les hommes les plus opposés à son éthique et à son esthétique étaient piégés tout vifs, sans plus de parti pris que ses amis, l'intelligence au travail plus souvent que le sentiment, ce faussaire en jugements.

On crut longtemps que le troisième recueil de ses portraits animés, dont il avait laissé le plan et, assez en désordre, la matière, resterait aux oubliettes. On put craindre, ensuite, qu'il s'agirait de fonds de tiroir. Rien de tel. *Classés, triés* sur le volet par son gendre et sa fille, qui n'ont conservé que les morceaux *publiés en revues* et donc corrigés et polis par l'auteur, les textes qui paraissent aujourd'hui ont les mêmes pouvoirs d'évocation que les précédents : un grand cimetière animé et bruyant comme une cour d'école.

Qui donc s'y promène ? Drieu La Rochelle, avec « *son air d'ironie dolente* », « *triste et las d'avoir vu clair, comme d'autres de s'être trompés* » ; Larbaud, « *très anglais avec sa crainte de produire de l'effet* et *des personnes qui en font* » ; Claudel, se disant « *content pour la France* » des recettes du *Soulier de satin* joué à bureaux fermés devant des parterres d'officiers allemands ; Gide, toujours frileusement rembourré de gilets et de caleçons superposés, commençant un strip-tease, dans le cinéma où il a trop chaud...

« Un byzantin de bar »

Tantôt fleurit l'anecdote. Voici Lyautey, qui ne veut pas « *dormir à la métropole. Pour les Invalides, jamais ! Il y a trop de mauvaises rencontres* » ; voici Paul Valéry, décrivant Malraux : « *un byzantin de bar* » ; et voici Colette, délabrée par le trac, le jour de sa réception à l'Académie royale de Belgique : « *Moi, les endroits où je ne peux pas dire « m... », ça me rend malade* » ; ou encore Julien Benda, à Hendaye, devant Irun qui flambe : « *On en fait une histoire ! C'est tout juste s'il y a là de quoi cuire un bifteck !* »

Tantôt le portrait est en pied. Caillaux, Léon Blum, « M. Poincaré », Briand, passent devant l'objectif, et c'est tout juste si nous n'entendons pas, de ce dernier, « les vocalises ». A Brazzaville, voyez de Gaulle « *haut, singulier, sans ailes, né ennuyé, les bras immenses, la tête petite pour les épaules... il ne met pas à l'aise, ne l'étant pas et ne voulant pas l'être, toujours entêté, sinon ferme. Jamais rien de fleuri, de source, d'inutile, nul sourire d'humanité ni de société. S'il rit, c'est seul.* »

Ne se croirait-on pas chez chez La Bruyère, ou du côté de Saint-Simon ?

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES MEMORABLES, III, de Maurice Martin du Gard, Grasset, 331 p., 55 F.

(1) Toujours disponibles, chez *Flammarion*.

romans

Les interrogations d'une femme de quarante ans

● *Une solitude amère.*

CE qui m'avait, dès le début, frappé dans les récits de Charlotte Crozet (quatre livres, sans compter celui-ci) était la manière habile et, en *tout cas*, inattendue, dont elle décrivait la psyché de ses personnages et faisait soupçonner l'ambiguïté de toute situation. Point de comportement particulier qui ne présentât aussi l'allusion à son envers. Et si l'auteur utilisait une forme quasi traditionnelle et parfaitement accessible, chaque scène, ou, plutôt, chaque phrase laissait apparaître l'autre phrase, *l'autre image*, la scène imaginaire, « *l'inconsciente* » qui dirige le jeu, ou, tout au *moins*, le permet.

Cette qualité, car c'en est une (pensez de loin à Henry James), était mise en œuvre par des moyens simples. L'obscur, le souterrain, se découvrait d'autant mieux que le regard du lecteur semblait n'être attiré que par le plus clair, l'évident. Deux images dans le même miroir.

Voie privée, le livre d'aujourd'hui, présente le même caractère de simplicité dans sa forme que les précédents. L'objet du récit est extrêmement précis et traité avec rigueur. Ni plus ni moins actuel que la description de l'énigme, de l'image réversible, que nous sommes, chacun de nous, et pour l'autre et pour soi. Si cet autre est quelquefois, à sa surprise, le lecteur lui-même, le *soi* (*le soi, qui suis-je* et pourquoi ?) est l'héroïne du livre, Bénoîse, au nom presque oublié d'elle-même, la narratrice. C'est une femme de quarante ans, donc encore jeune, mariée avec des enfants. Personnage, femme fragile et pourtant décidée, elle se voit à son âge *existante* sans que rien ni personne ne lui donne vraiment l'assurance d'être née. Stupéfaction, ironie de se sentir devenue corps flottant à la surface de la vie : « *Nulle part*, dit-elle, on *ne s'installe, il est toujours l'heure de partir... Nul endroit où me rendre, aucun terminus.* »

Qui pourrait lui donner la certitude d'être là, la certitude d'arriver vivante quelque part, sinon la Mère ? Bénoîse ne se souvient que de l'organisation de l'enfance où l'on est à l'abri comme dans le ventre maternel. « *La mort ce n'est rien, ce n'est pas la véritable absence. La séparation la plus cruelle, ça se passe autrement. On vous arrache à votre mère, un beau jour de soleil.* » Symbole ou métaphore, le secret de Bénoîse, l'histoire souterraine de son comportement est dans cette phrase. Mais la recherche de la mère, d'une mère, est bien une *voie privée* (dans son double sens d'usage et de privation) qui ne peut mener que vers un passé lui-même éteint, inutilisable.

Alors, dépareillée, dépourvue de futur, séparée du présent, la jeune femme va parler du fond d'une solitude amère. Les aventures qu'elle raconte, les autres, les amants *successifs* (qui n'en font peut-être qu'un seul, chargé de faire réapparaître la mère), le plaisir et l'humiliation qui l'accompagne, sont des témoignages, ou des prétextes, de l'affirmation en quelque sorte sadomasochiste de soi. Peines perdues pour elle, Bénoîse sera toujours coupable, coupable de n'être pas là, de devoir survivre dans un espace qui est celui d'une absence. Grande énigme, et question fondamentale ? Peut-être.

Quant au lecteur dont je rappelais l'existence, il ne peut rester indifférent, ou à l'écart, de ce scénario fantastique d'une *analyse* sans analyste.

ANDRÉ DALMAS.

★ VOIE PRIVEE, de Charlotte Crozet, Gallimard, 182 p., 32 F.

correspondance

Une mise au point sur Chester Himes

Dans le Monde des livres du 5 janvier, Claude Courchay a rendu compte du nouveau Chester Himes qui est paru aux Editions des Autres : Affaire de viol, *et il a avoué sa déception. Michel Fabre, professeur à Paris III et directeur du Centre d'études afro-américaines, qui a traduit et préfacé le livre, y voit un malentendu.*

On aura tout vu — même *le Monde* vouer en quelques lignes un roman aux gémonies parce qu'il ne correspond pas aux préconceptions d'un lecteur... *Lorsque M. Courchay considère* que dénoncer des institutions *racistes* revient à « enfoncer une porte ouverte », cela au lendemain du procès de quatre Noirs américains à Paris, ses opinions n'engagent que lui. Il est également libre de fantasmer à sa guise sur une couverture illustrée, *quitte* à se trouver déçu de ne pas rencontrer Ed Cercueil et Fossoyeur dans *Affaire de viol*. Mais d'où tire-t-il le droit de suggérer qu'il y a maldonne quand il suffit de lire la première page de la préface pour être fixé ?

Enfin, qu'un lecteur de romans policiers vienne, au mépris des sept récits de Himes qui n'appartiennent pas à ce genre, accuser l'écrivain de déroger à sa soi-disant « manière habituelle », voilà qui relève d'une singulière outrecuidance. Elle ne manquerait pas, pour le coup, de mettre Himes « *hors de lui* » *si votre numéro du* 5 janvier lui tombait sous la main ! Alors que la presse française aborde *Affaire de viol* avec sérieux et compétence, il est navrant de voir votre journal, qui consacrait naguère à Chester Himes une double page littéraire, ne pas trouver aujourd'hui *quelqu'un qui* puisse sortir de la Série noire afin de rendre justice à ce roman.

[L'honnêteté commerciale fait vendre un produit sous un emballage adéquat. La jaquette du dernier « Himes » est faite pour raccrocher les amateurs de violence qui, *en effet, seront déçus. La* faute à qui ? Quant aux autres, ceux à qui le racisme répugne, cette même jaquette les repoussera. Les Editions des Autres devraient choisir plus clairement leur cible. — C.C.]

poésie

Le paradoxe de Lorand Gaspar

POETE de la matière, de l'interrogation, du sacré qui *sans cesse fuit devant l'expression*, venu d'Europe centrale, installé d'abord en Jordanie et aujourd'hui à Tunis, par ailleurs chirurgien de grande réputation, Lorand Gaspar avait toutes les *raisons de se demander ce qu'est* le poème dans son essence. Le résultat est un petit livre tout *en nuances et en subtilité*. *Approche de la parole*.

On n'y trouvera ni théorie scientifique — bien que la science y ait sa place — ni manifeste pour un langage nouveau. Il ne démonte ni ne démontre rien, *sinon qu'il dit l'éternel tourment* du poète face à l'assemblage de mots qu'il crée, à mi-chemin entre la *conscience et l'inconscient*. C'est plutôt à l'affirmation d'une exaltante impossibilité que nous assistons, de chapitre en chapitre ; on peut aussi définir *ce texte comme une suite de* proses lyriques à la gloire du poème.

C'est que le poète est simultanément *juge et partie* : il ne peut s'empêcher d'opposer au poème les prestiges intellectuels de l'analyse ; dès que celle-ci s'avère inopérante, il se laisse griser par cela même qu'il essaie en vain de disséquer. Peut-il comprendre l'incompréhensible de l'écriture sans tuer par la raison — ou la science — ce qui est irréductible ? Ce paradoxe est fécond, et permet au poète de ne jamais se métamorphoser en théoricien ni en philosophe.

Le poème est, selon l'expression de Lorand Gaspar, un « *pont jeté par-dessus le vide au rivage qui se dérobe* » ; « *d'errement en errement le poète est reconduit à une parole de croissance* » ; « *le poème n'est pas une réponse... il ne fait que creuser, aggraver le questionnement* ». C'est dire que le poète paraphrase un mystère, qui n'en demeure pas *moins mystère, mais y gagne en* articulation. Sans l'affirmer explicitement, Lorand Gaspar sous-entend aussi que toute parole est une parabole. Il ne se dissimule *nullement l'aspect fragile du* poème : « *Tout poème est un poème perdu, l'obscurité d'une parole à jamais oubliée.* »

Cette fragilité précieuse, Lorand Gaspard la traduit non point en une *prose didactique*, mais par une sorte de grâce comminatoire, où l'on peut retrouver maints échos de la pensée persane ou coranique de la haute époque. *C'est un acte de foi* et de parfaite honnêteté.

ALAIN BOSQUET.

★ APPROCHE DE LA PAROLE, de Lorand Gaspar, Gallimard éditeur, 154 p., 35 F.

L'allegro de Jean Pérol

CETTE *Morale provisoire* que promet le nouveau recueil poétique de Jean Pérol, cela *pourrait être une sorte* d'apaisement résigné après les pulsions et les élans du *Cœur véhément*, de *Ruptures* et de *Maintenant les soleils*. Mais c'est encore ici « *la vie à vif aux deux tiers dévorée* », c'est encore la même « *rage d'écrire, au bout du bras, comme une flamme au chalumeau* ». La page incandescente reste toujours à *faire, à gagner sur le silence*, sur la mort.

La *poésie de Pérol* est une poésie de haute tension, heurtée, nerveuse, chaleureuse. D'exil *en rupture, elle* oscille entre les tentatives qui fragmentent l'écriture en « *strass éclaté pour lettrés* » et la nostalgie du « *grand rythme commun* », plus ample, plus fraternel. Elle laisse entendre, en arrière-fond, le « *chuchot* » du monde meurtri, la rauque rengaine des prostrés. Elle dit la blessure, la « *désolante usure* ».

Un tournoiement d'images désolées — feux morts érodés, carcasses blanchies, Sahel craquelé — *évoque le règne du* « sec », du silence désertique auquel s'arrache le « *rythme transitoire* » d'une parole. Présence trahie par ce battement de bête en cage, quelqu'un est là, qui résiste, refuse, renâcle, en sursauts cabrés, contre l'indifférence, *contre l'usure*. *Et* soudain jaillit un « *allegro éclaté* », vibrant, solaire.

« *Passez reines passez grands tambours de l'été.* » Entre tendresse et désir, une sorte de chant baudelairien appelle l'enfant, la sœur « *enflammée de cheveux* », célèbre l'opulence et la finesse, le sang lourd, l'éblouissante pelure charnelle « *cernée par le fusain de l'ombre et du plaisir* ». Les camélias bruissent, la lumière se convulse. *C'est* « *l'été-bonheur* », brûlant comme neige incendiée.

MONIQUE PETILLON.

★ MORALE PROVISOIRE, de Jean Pérol, Gallimard, 126 p., 45 F.

Extrait

noir ——
noir d'aveugle où les mains déverrouillent puis : —
volet ouvert achève sa course dans les roses
un bruit de barque dans le sable freinée
les hirondelles rasent les blés du bel été
les platanes jaillissent jusqu'où passe le vent
le sang pulse l'œil cille et les côtes s'écartent
l'haleine voile au passage le miroir accroché
tu es debout devant la terre pour encore quelque temps
centre ébloui de l'arc exact de ces forêts
tu salues cette éternité et son infime passager
de plus en plus les matins sont des portes qui s'ouvrent
corridor : sa pupille finale où palpitent
la musique et l'or doux de la mort
corridor
les corps s'y rident et rien n'y dort
amour et peur passant poussé de plus en plus
implacables les portes dans le dos se referment
puis
volet ouvert achèvera sa course dans les roses
volet battant qui ne bat plus
vol — ——



Lettres étrangères

Les « vies imaginaires » de Savinio

● *Quatorze biographies singulières.*

FRERE du peintre Chirico, Alberto Savinio est un écrivain dont l'importance commence — enfin — à être reconnue. C'était un homme étrange qui était fasciné par la littérature, et qui, cependant, se comportait, face à la littérature, en « amateur ». Il écrivait des textes merveilleux comme par distraction. Il avait le goût des pirouettes, et faisait mine d'improviser alors même qu'il disait des choses graves.

Il a raconté par cent traits épars son enfance en Grèce : autant de facettes qui composent une tapisserie, chatoyante certes ! mais un peu triste. A Munich, il fait de la musique avec Max Reger. A Paris, Guillaume Apollinaire lui demande des textes pour les *Soirées de Paris*. Il écrit en français *les Chants de la mi-mort*, qui en font un représentant incontestable de la modernité. Mais lorsqu'il retourne en Italie, et à sa langue maternelle, c'est pour se *joindre au groupe de la Ronda*, dont le néo-classicisme est d'évidence. Puis, comme son frère aîné, il se voue à la peinture. Sa dernière métamorphose en fera un auteur dramatique. Il est cosmopolite avec naturel, — et touche-à-tout avec génie.

Quatorze partitions inimitables

Il avait entrepris de raconter la vie de quelques personnages célèbres, mais à sa façon. Il en résulta le présent ouvrage : *Hommes, racontez-vous*, qui regroupe quatorze biographies singulières. Non pas que ces vies d'« *hommes illustres* » soient en elles-mêmes et par elles-mêmes étranges ! La singularité n'est pas dans l'existence du héros réel, mais bien plutôt dans le regard que Savinio pose sur cette existence, dans l'approche de biais qui est la sienne, dans le choix que fait le scripteur des points forts de la biographie.

Je pense que Savinio se serait entendu à merveille avec Marcel Schwob, auteur des *Vies imaginaires*, sur ce point précis : que l'essentiel n'est pas dans le général, mais dans le particulier. C'est le détail qui fait tout.

★ Dessin de CAGNAT.

Collodi est le créateur de Pinocchio : cela, tous le savent. Mais les rapports de Collodi avec la dive bouteille ? Il en va de la même façon dans l'admirable texte que Savinio a consacré à Isadora Duncan. Et de la même façon encore dans sa « recréation » de Nostradamus...

L'auteur affirmait qu'il avait voulu transposer *ces treize hommes et une femme*, qui sont les quatorze strophes de son livre, en autant de livrets d'opéra. « *Plus ou moins profondément pris dans la gélatine de l'histoire* », ces héros qui tiennent autant au réel qu'à la rêverie, Alberto Savinio avouait qu'il avait simplement tenté de « *les mettre en musique* ». Et c'est vrai ! Mais quelle réussite ! Il y a, *dans Hommes, racontez-vous*, quatorze partitions inimitables...

L'humour, ici, se combine avec une compréhension intime. Combien il les aime ses marionnettes ! Et combien il fait danser autour d'elles la chorale et le ballet des mots ! Cela vibre, devient aérien, s'envole. On rit mille fois au fil de la lecture, mais on s'inquiète plus encore. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Alberto Savinio avait une connaissance parfaite et complice des fantômes. Il avait jadis approché, au temps de son « modernisme », les fantômes, mais il s'agissait là de fantômes de papier. Ceux-ci, qui sont dans *Hommes, racontez-vous*, sont de *vrais* fantômes : des morts qui ne sont pas morts. Pas plus d'ailleurs que n'est mort, à Rome, en 1952, Alberto Savinio. Ce sont *là de fausses nouvelles !* Il est passé tout vivant dans les virevoltes et le bondissement de son écriture.

HUBERT JUIN.

★ HOMMES, RACONTEZ-VOUS, d'Alberto Savinio, traduit de l'italien par Sandra Ducrot, Éditions Gallimard, 317 pages, 60 F.

Ernesto Sabato ou l'Œdipe devant la Sphinge

PUBLIE pour la première fois en 1948, dans la collection « La Croix du Sud » dirigée par Roger Caillois, *le Tunnel*, le premier roman de l'écrivain argentin Ernesto Sabato, fait l'objet d'une réédition, dans une nouvelle traduction, chez l'éditeur qui avait, entre-temps, publié *Alejandra* (1), en 1967 et *l'Ange des ténèbres* » (2) en 1976 : les deux œuvres qui ont consacré la réputation de leur auteur.

La comparaison entre les deux éditions — on pourrait presque dire les deux versions — est intéressante à plus d'un titre. Surtout si l'on fait l'effort de lire, ou relire, la première en oubliant ce que l'on a découvert ensuite de son auteur, et si, tout au contraire, on lit la seconde *en se référant* aux œuvres postérieures.

Même les maladresses, les *hispanismes*, la gaucherie de certaines tournures de la première version prennent alors un charme de bois mal équarri, grossièrement taillé, qui sied aux livres de début. Mais la seconde lecture permet de mieux dégager la naissance des thèmes qui vont nourrir l'œuvre ultérieure.

Le plus immédiat de ces thèmes, c'est ce qu'Eugène Dabit avait qualifié de « mal de vivre », l'inadéquation entre une certaine exigence d'absolu et le relatif de ce que la vie vous apporte. Divorce qui va jusqu'à la tension. Tension qui se hisse au paroxysme de l'obsession et de la paranoïa. D'autant que cet absolu, c'est le narrateur-héros qui le projette sur son relatif objet, qui en fait le sujet de sa hantise et de sa revendication.

Le combat dans la nuit

Ici, un artiste, un peintre, qui, dans une visiteuse en contemplation devant un de ses tableaux, un détail de ce tableau, a cru reconnaître le signe d'élection, l'Autre identique. Et dès lors la poursuit, avec les armes terrestres de la conquête : le siège, la persuasion, la persécution, la séduction. Et *la convainc. Et la vainc. Et la* conquiert. Mais son esprit toujours plus exigeant ne peut se satisfaire de cette possession. Il doute. La vie résiste aux mythes. Il tue pour ne pas perdre.

Dans *Alejandra* comme dans *l'Ange des ténèbres*, le narrateur-héros — il faudrait mieux dire le chercheur, le quêteur, — est un écrivain. On retrouvera donc ce même thème du créateur aux prises avec sa création, ou plus exactement ses créatures, exigeant non pas que ses personnages ressemblent à leurs *modèles*, ce qui serait de son ressort, mais que ses modèles se calquent sur les personnages, ce qui n'est plus de son pouvoir. D'où cette poursuite vaine, ce combat dans la nuit, cette référence constante aux forces obscures, qui le contrarient, qui le fascinent, dont les aveugles *sont l'incarnation visible, apparente* dans toute l'œuvre, comme la partie émergée d'un iceberg dont le corps serait le *mal*.

La lutte du bien contre le mal, ou plutôt de l'esprit contre la matière, ou contre la chair, inspire toute l'œuvre. La femme étant au centre de cette œuvre. A la fois comme but à atteindre. Comme épreuve pour l'initiation. Comme symbole de l'esprit. Mais en même temps comme incarnation de la matière, de la résistance de la vie à la projection du rêve. Comme condition indispensable de la réussite. Mais comme facteur involontaire et tellurique de l'échec.

Il n'est donc pas étonnant que les aveugles jouent un rôle si déterminant dans l'œuvre. Le héros est un Œdipe devant la Sphinge, qui répond aux questions énigmatiques mais échoue devant l'énigme essentielle, laquelle le brûle jusqu'à la mort opaque.

PAUL MORELLE.

★ LE TUNNEL, d'Ernesto Sabato. Traduit de l'espagnol par Michel Bibard, Le Seuil, 140 p., 34 F.

(1) (2) Voir « le Monde des livres » des 15 février 1967 et 17 décembre 1976.

Gertrude Stein : le retour en Amérique

● *La pratique d'une écriture vouée à elle-même.*

LA géographie, cette épaisseur permanente des sols et des climats, où s'élaborent nos dramaturgies furtives, c'est, de toutes les composantes de l'Histoire, ce que Gertrude Stein accepte et reconnaît. Non qu'elle esquisse des tableaux, décrive des paysages ou des itinéraires, mais le texte est bien pour elle un terrain vaste, situé, d'où elle parle et dont elle parle : un espace qu'elle arpente, celui de la pensée.

Deux ouvrages parus il y a *quelques mois initiaient* à ses voies singulières, ses techniques déroutantes, sa redoutable simplicité. C'étaient un roman, *Ida*, et *l'Autobiographie de tout le monde* dans laquelle, savamment naïve, arrogante, elle raconte son retour triomphal à son lieu de naissance, les Etats-Unis, qu'elle retrouve en 1934, de passage comme conférencière, âgée de soixante ans, et après trente et un ans d'absence. A quel point ce retour ébranle profondément cette femme puissante et fragile, en quête de ses identités, cette petite-fille d'émigrés allemands, et qui avait refait leur trajet, mais en sens inverse, pour venir vivre en Europe, à Paris — *l'Histoire géographique de l'Amérique* le révèle, méditation acharnée, mise en dérapage de tous les points fondamentaux de l'insertion au monde et à l'écriture.

Outre-Atlantique, Gertrude Stein semble avoir retrouvé le sens d'une étendue physique liée à celle des structures mentales; avoir éprouvé la proximité des forces premières, la violence de *la terre même en milieu urbain*, dans ces villes indomptées, à la sève capricieuse et qui grandissent, se déglinguent, se fripent et se réaniment comme autant d'organismes vivaces et vulnérables.

Elle se rappelle être née pour « *remplacer* » *un frère mort* bébé, alors que ses parents avaient chiffré d'avance à cinq le nombre de leurs enfants : « *Si tout le monde ne mourait pas il n'y aurait pas de place pour ceux qui vivent maintenant.* » La naissance se rabat sur la mort et Stein se débat à même *la vie* pour imposer sa présence livresque. De toute sa corpulence, de tous ses rythmes qui rappellent les souffles du jazz, elle nargue la mort depuis son propre espace, une langue toute à elle et qui se joue des concepts étriqués : « *Je dis était parce qu'elle est morte, pas terriblement morte, mais pourtant morte.* »

Tout cela, qui est à l'origine du livre, n'en est pas le sujet. De sujet, il n'y en a pas. A peine une idée semble intervenir qu'elle est abrogée par la phrase qui ne la dit plus, qui en dit une autre incompatible, ou qui parvient même à ne rien dire. Prétendre définir les thèmes, le contenu d'un tel ouvrage, serait tricher, réduire une réflexion fulgurante et rebelle à des résumés contraires à ses parcours bifurqués, à ses déconstructions. C'est de l'interruption, de la répétition : « *N'importe quelle façon est une autre façon si vous le dites de la même façon* », que naît une rationalité neuve, une dynamique qui donnent aux *idées, aux images décomposées*, distribuées avec des intensités variables à travers les pages, non pas leur sens, mais leur valeur.

« Une écriture sans larmes »

Le texte ne propose pas du sens, mais son propre *événement*, soudé à la pratique d'une écriture brutalement vouée à elle-même, à ses jeux. Une écriture sans états d'âme : « *C'est une lecture sans larmes, mais y a-t-il de l'écriture sans larmes ? Oui, quand on vous dit de ne pas pleurer.* » Une écriture « *vraiment sans mémoire ni sans aucun oubli* », dépouillée de ses mythes, à elle-même son propre graal, et dont l'économie semble illustrer le principe de Wittgenstein, son contemporain : « *Ce dont on ne peut parler, il faut le taire.* »

La traduction de Gérard-Georges Lemaire restitue l'ampleur, la turbulence d'une démarche souveraine qui prend la langue à la lettre, lui fait tout dire ou tout décomposer, qui parle des interstices, les intervalles, et tait ce qui, d'ordinaire, est le corps même d'un texte. *Une langue qui fait état* des enchaînements de la pensée, sans indiquer les pensées qui s'enchaînent, qui poursuit des phrases, des paragraphes, en fonction de la rupture qui va se produire, laissant le lecteur frustré, pantelant, mais fasciné par cette profanation âpre et pourtant si gaie de la chose littéraire. « *Pourquoi n'écrivez-vous pas comme vous parlez ?* », demandait un journaliste. « *Pourquoi ne me lisez-vous pas comme j'écris ?* », répondit Gertrude Stein.

VIVIANE FORRESTER.

★ HISTOIRE GEOGRAPHIQUE DE L'AMÉRIQUE, de Gertrude Stein. Traduit de l'américain par Gérard-Georges Lemaire. Christian Bourgois éditeur. Coll. « Les derniers mots », 224 p., 30 F.

histoire

Pommes (de terre) de discorde?

TOUT, tout, tout sur... la *pomme de terre !* Ce pourrait être une chanson de Pierre Perret, c'est un livre — et *magistral !* — de Lucienne Desnoues (*Mercure de France*).

L'auteur, un poète dont « *la plume magique peut faire d'un brin de pissenlit une parure pour le cou de Cléopâtre ou un laurier pour le front de César* » (James de Coquet *dixit*) vit, je crois, en Belgique. On comprend — presque — son enthousiasme. *Si le mien va à son livre, il ne s'étend point au tubercule péruvien : je suis patatophobe résolu.*

Il n'importe, et si l'histoire de la pomme de terre est longue (et pas tellement belle !) l'auteur n'en ignore pas un détail, pas une *racine*. Elle *l'a pelée à vif avec cette facilité* qui étonne et amuse toujours lorsque l'on voit un chef *préparer ces copeaux qui feront*, friture exaucée, les fameuses pommes de terre frites (que *Lucienne Desnoues* semble confondre avec les pommes Pont-Neuf, ce qui n'est pas — question de taille, justement — la même chose !)

Donc la pomme de terre, cette étrangère qui n'a pas remplacé les « racines » savoureuses du Moyen Age, est venue chez nous tardivement, après un périple (*et le mot est là exact puisque* les voies maritimes interviennent, d'Amérique en Espagne *et d'Espagne en Italie*) assez cocasse, lui ayant fait prendre, au passage, en Italie, le nom de la truffe admirable puis donné son nom allemand : Kartoffel, et son premier nom français : « cartoufle », ou « *tartouffle* », *comme on* les appelle encore en Bourbonnais.

Mais peut-être aussi nous arrivèrent-elles du nord (par sir Walter Raleigh). *On ne* sait plus très bien mais, légume pour terres pauvres, elles conquirent *l'Irlande* avant la France.

Mme Lucienne Desnoues n'a rien laissé échapper pour tresser sa guirlande admirative, des *comptines aux proverbes, des* chansons aux anagrammes, des références littéraires à celles picturales (*Les mangeurs de pommes de terre* sont un des plus frappants tableaux de Van Gogh au Rijksmuseum d'Amsterdam). *On ne peut qu'admirer.*

J'ai trop *répété* que l'alliance *de la littérature* et de la table était primordiale pour ne pas *me réjouir de voir l'auteur passer ici de Villon à Pierre Gascar*, en passant par Mme Bovary ou Audiberti, citer Victor Hugo, *qui l'appelait la « truffe du pauvre »* (ce en quoi il ne faisait guère preuve d'imagination puisque, on l'a vu, la pomme de terre, dès son arrivée sur le sol latin, a été baptisée « truffe »). Et que la truffade auvergnate est toujours un plat de pommes de terre !

Combien j'aime mieux les *jeunes « loubards » de* Balzac qui, dans *la Rabouilleuse*, se servent de la pomme de terre pour ficher leur chandelle. Et Vincent Hyspa *dans une chanson* que Mme Desnoues ne doit pas connaître, lorsqu'il célébrait le :

Célèbre Monsieur Parmentier
Pharmacien humanitaire
Et fort connu dans son quartier.
Il inventa la pom' poum' poum'
pomme de terre !

Il appartenait à la Belgique (l'odeur des moules et des frites, ô cher Simenon, flotte encore à Liège dans la rue du Pot-d'Or, à Bruxelles dans la rue des Bouchers), il lui appartenait donc, de créer un musée de la Pomme de terre. *Il existe* depuis trois ans, à Boisfort, dans la banlieue bruxelloise. Cela ne *témoigne-t-il pas de son* pouvoir symbolique ? Libre à vous, comme moi, de l'assortir à un pouvoir de mystification, ou, comme ses zélateurs, d'entrer en transe. De toute façon, l'étonnant — et pour cela remarquable — livre de Lucienne Desnoues doit vous enchanter. De « *l'ivoire délirant et fin des pommes de terre* » (Pablo Neruda) à l'exclamation de Gavroche : « *Vas donc, eh ! patate !* » Il n'y a somme toute que trois cents pages d'un bien beau livre.

ROBERT J.-COURTINE.

★ TOUTE LA POMME DE TERRE, de *Lucienne Desnoues*, Mercure de France, 293 p., 95 F.

La Révolution française

(*Suite de la page 13.*)

Pour Furet, les jacobins sont *nés d'une certaine omnipotence* de l'intellectuel : elle caractérise, depuis le dix-huitième siècle, la société française ; ils sont aussi les inventeurs de la dictature d'appareil ; elle sera mise en sommeil par le dix-neuvième siècle et réanimée par le vingtième. Précurseurs, les montagnards sont en même temps des héritiers : par-delà les sociétés de pensée, instaurées vers 1750, leurs grands ancêtres sont à chercher *du côté* des militants mi-démocratiques, mi-totalitaires qui animaient déjà la Ligue ultra-catholique de *Paris*, vers 1590. Cette ligue était un parti de masse ; mais sa catholicité profonde faisait la différence d'avec les jacobins laïcisés.

Du Glabre aux Jules barbichus

Il reste que nos « montagnards » de l'an II se situent aussi en bifurcation décisive. Un courant plus sympathique, en tout cas plus innocent, dérive de celle-ci. Il mène depuis Robespierre le Glabre jusqu'aux politiciens ventrus et barbichus de la République des Jules : Ferry, Gambetta, Grévy ; et pourquoi pas, au fil des générations, jusqu'à Clemenceau, Daladier et même Guy Mollet. Cette divergence des postérités jacobines conduit tantôt à la dictature totalitaire, tantôt à la république libérale ; *elle mériterait de* plus longues explications. Mais Furet, et qui le lui reprocherait ? ne traite de l'après-Révolution que par sous-entendus, du reste substantiels.

Qui a besoin des guerres ?

Le jacobinisme de 1793, c'était aussi pour plus de vingt ans la promesse et la réalité d'une guerre permanente. Sommé d'expliquer cette option guerrière, Furet refuse toutes les théories circonstancielles : elles voudraient expliquer les guerres (telles que les mena la Convention, sinon le Directoire et l'Empire) par la perception d'une menace réelle en provenance de l'étranger et par ce qu'on pourrait appeler, enserrant la Révolution française, l'encerclement *féodal-absolutiste*, réalisé par les grandes monarchies extérieures. Sur ce point, notre auteur est *radicalement négatif* : la dictature d'opinion, dit-il, a *besoin* des guerres : pour ses croisades (*période jacobine*) ; *pour ses* intérêts (Directoire) ; enfin pour les promenades militaires que Napoléon, à travers l'Europe, offrira aux centaines de milliers de paysans français : sous l'uniforme, le Petit Caporal leur donnera l'honneur d'une carrière militaire, les bénéfices du pillage et la mort glorieuse par surcroît, au terme d'un tourisme sanglant.

On conçoit que, dans ces perspectives, l'interprétation jacobino-léniniste de la Révolution française, pressentie déjà par Mathiez, puis confortée par divers historiens venus de l'extrême gauche, passe un mauvais quart d'heure. Claude Mazauric, *théoricien du concept de « révolution bourgeoise »*, est l'un des parangons des réfutations chères à *Furet*. La « *révolution bourgeoise* », au gré des protagonistes qui la décrivent, joue contre un féodalisme tous azimuts ; elle fait triompher un nouveau régime économique (capitaliste) ; une nouvelle société (bourgeoise) ; des institutions politiques *sui generis* (antinobiliaires) ; enfin une idéologe de choc (celle des philosophes et des Lumières).

Sur tous ces points, le professeur des *Hautes Etudes* n'a aucune peine à faire la démonstration du caractère fallacieux des propositions *mises en cause* : d'abord le capitalisme du dix-huitième siècle n'était guère « antiféodal », lié qu'il était aux capitaux nobiliaires. En second lieu, la Révolution a peu fait avancer la cause de ce capitalisme-là, qu'elle a *trouvé* dynamique en 1789, et qu'elle laissera languissant en 1799. Quant à la *bourgeoisie « triomphante »* de 1789, elle n'est que modérément accrochée au Nouveau Capital ; elle met en avant les *avocats*, qui dépendent des structures juridiques de l'Ancien Régime. L'Etat monarchique qu'abat la Révolution était, pour une part, au service des finalités bourgeoises et modernisantes, comme l'ont souligné Marx et Engels. Il est partiellement nobiliaire, certes ; mais pas davantage au dix-huitième qu'il ne l'était au dix-septième siècle.

Enfin, l'idéologie « progressiste » *des Lumières est issue des* élites libérales de la noblesse, tout autant que de la bourgeoisie. Il est donc vain de la mettre au compte du fourre-tout baptisé « antiféodalisme ».

Incisif et provoquant

Le chapitre que l'auteur consacre à Tocqueville, à propos duquel on n'est pas aisément original, est plus pédestre que l'agile conclusion qui concerne Cochin. Le beau livre de Furet, de toute sa force novatrice, ne périme pas pour autant les minutieuses études de société (par exemple, celles qui concernent les sans-culottes). Cochin n'exclut pas Soboul. Incisif et provocant, parfois difficile, l'ouvrage que j'analyse a tournure philosophique autant qu'historique. Il se situe à l'intersection de deux types d'histoire de la Révolution : *celle qu'écrivirent* dans les années 60, Denis Richet et François Furet lui-même. Et celle qui, espérons-le, s'inspirera plus ou moins directement des schémas déstabilisateurs que propose ce *Penser la Révolution*.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ PENSER LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de François Furet, éd. Gallimard, 264 p., 59 F.

Des chercheurs français à la conquête du monde

● ***Sept siècles d'histoire économique et sociale.***

LOIN des vanités publicitaires et des tumultes de la place, pendant plus de vingt ans, à Paris *sans doute*, *mais surtout* à Lyon, Pierre Léon mûrissait une œuvre sereine, rare équilibre d'acharnement et de rigueur, d'enthousiasme et de générosité. Il fallait être spécialiste ou lyonnais, pour connaître le charme trop discret de cet homme de l'Est, la chaleur de cet exceptionnel *enseignant* qui attirait les têtes les mieux faites et les caractères les plus ouverts. *Homme de la métallurgie* et du Dauphiné en sa mûre jeunesse des années 50, Léon glissait *invinciblement* de la France au monde, après une étape inattendue en Amérique latine (*historiquement s'entend*), du XVIII[e] au XX[e] siècle, de la manufacture aux banques et aux multinationales.

La cinquantaine venue, il s'ouvrit un jour à cet ami qui lui ressemblait si peu et qui lui survit, de ce projet presque insensé de lancer une *Histoire économique du monde*, à condition de trouver un éditeur qui tienne le pari, et de réunir autour de lui une équipe de disciples et d'amis sûrs auxquels il distribuerait la besogne. Armand Colin, *qui, soixante-quinze ans plus tôt*, avait sorti les douze volumes de l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, *eut* le mérite de tenter l'entreprise.

En sept années, l'équipe, avec beaucoup de jeunes, fut réunie, organisée, structurée, régentée, placée devant un plan détaillé (de Léon, bien sûr), conduite à la rédaction sous la houlette d'une autorité aussi impitoyable que souriante, condamnée à relire son texte, à l'amender, à l'unifier, à corriger les épreuves, à souffrir d'être éditée. En moins d'un an, (automne 77 - automne 78), les six volumes de six cents pages chacun et de six cents illustrations en tout, sont sortis à leur heure, comme à la parade, une parade où ne manquait plus, hélas, que le généralissime.

Des hommes de chair et de sang.

Après une introduction éclatante de Pierre Chaunu, les six volumes et les trente-huit collaborateurs conduisent le lecteur de l'an 1300 aux années 70 de notre siècle. Avec rigueur, avec méthode, avec solidité. On ne trouvera dans ces textes denses et sobres aucune historiette, aucune facilité, aucune élucubration gratuite. On n'y cherchera pas seulement des statistiques de production, d'échanges et de consommation, mais on les y trouvera ; et l'on découvrira aussi, j'allais dire heureusement, les hommes de chair et de sang dans leurs groupements comme dans leurs individualités, et surtout dans leur cadre de vie, puisque cette histoire du monde est autant sociale qu'économique.

Histoire vraiment planétaire, puisqu'elle réussit, dès le premier volume qui s'ouvre quasiment sur l'Afrique avant la traite et l'Amérique avant Colomb, à éviter les pièges habituels de l'européocentrisme, et bien entendu du gallocentrisme. Historien des époques relativement anciennes, j'ai particulièrement goûté les textes élégants, profonds, *parfois inattendus du* Toulousain Bennassar, du Clermontois semi-hollandais qu'est *Michel Morineau, des fils spirituels* et lyonnais de Pierre Léon, qui se sont surpassés, et d'autres qui *se sont déjà* illustrés *dans* une *Histoire de la France rurale* parue ailleurs.

Que tous ces historiens soient français, et relativement peu liés à ce qu'on appelle l'école des *Annales* (que Léon appréciait sans l'adorer), doit constituer une raison supplémentaire de se réjouir. On ne sait pas suffisamment, hors de France peut-être, dans ce pays surtout qui ne figure plus parmi les plus importants de ce monde, qu'il existe parmi nous une cohorte d'historiens qui lui fait infiniment plus honneur que telle ou telle vedette passagèrement fulgurante. Il convient d'être fier de son pays dans *les* domaines où il le mérite, et celui-ci en est un.

Au demeurant, toute personne honnête et curieuse qui voudra mieux connaître l'histoire économique et sociale de cette planète depuis près de sept *siècles*, trouvera dans ces six volumes une information toujours honnête et à *jour*, *particulièrement* solide, et souvent brillante. En cette époque de faux-semblants, *de bavardages incontinents* et de célébrités usurpées, la chose est suffisamment rare pour qu'on n'hésite pas à s'en réjouir, et même à en être fier.

PIERRE GOUBERT.

★ HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MONDE, de Pierre Léon, *A. Colin*, 6 vol., env. 3 600 p. et 600 illustrations, 160 F chaque volume.



société

Yves Berger chasseur de mythes

● *La glorieuse épopée de l'Ouest.*

AU commencement, il y avait un petit garçon du Vaucluse, qui, lorsqu'il jouait à « cow-boys-Indiens », choisissait toujours le rôle de Sioux, c'est-à-dire de perdant, destiné à tomber sous les balles des Visages-Pâles, non sans en avoir, au préalable, scalpé quelques-uns. A la Libération, les cow-boys sont arrivés chez lui, le rêve américain a pris forme et l'enfant subjugué s'est empressé d'apprendre la langue de ceux qui l'incarnaient. Mais il n'a pas changé de camp, il est resté fidèle aux Indiens.

Peut-être Yves Berger n'est-il devenu écrivain que pour les rejoindre, les associant parfois dans sa nostalgie à ces autres vaincus que furent les confédérés de Caroline ou de Virginie. Des magnolias du Sud aux bisons de la plaine, il court derrière les ombres et les mythes à la recherche de ce qui fut jadis le Nouveau Monde...

En chemin, il a rencontré un compagnon aussi « mordu » que lui, le journaliste-illustrateur Daniel Dubois, qui, depuis vingt ans, suit la piste des Peaux-Rouges, recueillant images, objets, légendes, tout un héritage en pièces détachées. Les deux pèlerins ont mis en commun leur butin, leur passion, pour reconstituer, dans une sorte de livre d'or, la glorieuse épopée de l'Ouest. Pourquoi nous fascine-t-elle depuis si longtemps ? De Chateaubriand à John Wayne, de Fenimore Cooper à Marlon Brando, elle parle à chaque génération d'innocence, de liberté, de communion avec la nature. Ment-elle ?

« *Je sais bien*, nous dit Yves Berger, *que la durée moyenne de vie des Indiens ne dépassait pas trente-deux ans, que la faim, les épidémies, les guerres tribales, endeuillaient la prairie, avant même qu'elle ne succombe sous les coups des Blancs ; mais comment résister à l'appel des grands espaces, à cette promesse de micro-paradis qui hante nos mémoires ? En chacun de nous un Indien sommeille.*

A la lecture du mémorial que Berger et Dubois lui ont consacré, l'homme rouge se réveille. Dent d'Ours, Nez Percé, Cheval Fou et Loup Solitaire repartent au triple galop à la poursuite du dernier bison. Qu'ils aient existé, leurs photographies en témoignent, ce regard hautain qui défie le nôtre, ces lèvres fermées sur un secret définitivement enfoui, mais dont le silence semble nous demander : « *Et maintenant ? Où sont les vainqueurs ?* »

GABRIELLE ROLIN.

★ LES INDIENS DES PLAINES, de Daniel Dubois et Yves Berger. Dargaud éditeur, 298 pages, 150 F.

LES DERNIERS ROIS MAGES

JUGÉ avec sévérité par quelques ethnologues africanistes, pillé par quelques sociologues sans scrupules, vilipendé par de nombreux nationalistes africains, ce texte édité il y a huit ans par Gallimard passa alors inaperçu du grand public. Pourtant, cette description de la société traditionnelle du Rwanda, telle qu'elle exista jusqu'au massacre de la minorité dirigeante perpétré en 1963 par une majorité soucieuse de substituer une République moderne à l'antique monarchie pastorale du *Royaume des mille collines*, est d'une exceptionnelle beauté.

Sur la crête montagneuse qui sépare les deux immenses bassins fluviaux du Zaïre et du Nil subsista, à l'abri d'un cadre d'une sublime grandeur constitué de volcans et de lacs, « *une civilisation-relique gardant les principes d'un gouvernement magique* ». C'est cette civilisation, engloutie dans le tourbillon de mutations politiques qui frappe de plein fouet le continent noir, que l'auteur entend présenter avant que son souvenir disparaisse à jamais de la mémoire des hommes.

Paul del Perugia a été enthousiasmé par ce monde à l'intérieur duquel se confondaient ésotérisme et pouvoir et où, selon lui, contrairement à nos institutions qui n'agissent que sur les apparences des événements, l'harmonie semblait totale entre la nature et tout ce qui la peuplait. En dépit du caractère profondément inégalitaire de cette société aux structures féodales, l'auteur veut nous faire partager sa séduction pour « *les rares humains capables de nous enseigner l'appui que doit prendre notre vie pour la diriger, non vers des apparences qui n'arrivent plus à tromper notre ennui, mais vers certaines réalités essentielles* ».

L'ouvrage de Paul del Perugia est un très beau voyage aux plages d'un temps aboli au cœur de cette *Afrique des ténèbres* dont notre culture reste impuissante à percer les mystères. C'est une célébration moderne du nid d'aigle, que le géographe grec Ptolémée décrit, sans le voir, sous le nom énigmatique de « *Montagnes de la Lune* ».

Après avoir narré la vie en symbiose des trois races — le *pygmée T.W.A., « l'homme à l'arc »* ; le Tutsi, pasteur hamite, et le Hutu, agriculteur bantou, *« l'homme à la houe »*, — l'auteur essaie de montrer l'alliance cosmique qui unissait le monarque à l'ensemble du monde des humains, considéré comme la partie la plus imparfaite de l'univers.

Le récit de la journée du Roi, la présentation des institutions patriarcales, celle de la société secrète, permettent de restituer une vision des Rois mages qui emprunte moins à la science politique qu'à l'art poétique, *et singulièrement* à la chanson de geste. Au milieu du foisonnement des symboles, *l'auteur retrace le fantasmagorique ballet de la vie et de la* mort de ceux qui, au cœur du Rwanda ancien, participèrent à une *civilisation* qu'il se plaît à comparer à celle de l'Egypte pharaonique.

Puis, Paul del Perugia prononce l'oraison funèbre de l'Etat cérémoniaire et mythique disparu dans la tourmente révolutionnaire des années 60. « *Un séisme a englouti les Montagnes de la lune...* », écrit-il, ajoutant : « *Les Rois mages n'y commanderont plus aux Grands Tambours... Une lumière a disparu du centre de l'Afrique et, ce jour-là, non seulement la négritude, mais l'humanité en ont été humiliées.* »

Ce tableau qui ne voit que sagesse et harmonie dans l'ordre ancien est à l'évidence idyllique à l'excès. En revanche, lorsqu'il dénonce le réveil populaire de 1959 et les massacres de 1963, l'auteur verse dans une autre forme de schématisme, étant donnée la version qu'il présente de cette sanglante tragédie. Mais, ayant succombé à l'enchantement de l'antique royaume pastoral, il a su l'arracher à l'anéantissement en s'attachant à en restituer la spécificité, à en exalter tout ce qui le différencie de notre propre univers politique. « *Tel est le dernier cycle de ce Temps dont ils observaient dans leurs montagnes, avec tant de cœur, la frange la plus infime. Au bout de la Nuit, il fait jour.* »

PHILIPPE DECRAENE.

★ LES DERNIERS ROIS MAGES, de Paul del Perugia, éd. Phébus, 352 p., accompagnées d'une série de photos, 58 F.

science-fiction

Les voleurs de rêves

● *Dominique Douay explore l'univers mental.*

QUE se passe-t-il quand des intrus, voleurs de rêves, violent l'intimité de notre inconscient ? C'est le choc des fantasmes, et c'est ce qui arrive à François Rossac, play-boy de plage et sportif témoin unique d'une succession d'incidents qui distordent et bouleversent son environnement.

Une petite ville de la côte normande, Granville, base de loisirs à perpétuité, est son univers protégé. Mais des paniques absurdes, incompréhensibles, vident soudain les rues. Des cyclones terrifiants ravagent le reste de la Terre. Des sectes millénaristes défilent, couvertes d'étranges oripeaux, et s'offrent en holocauste. Une armée d'occupation surgie de nulle part arrête et fusille sans discrimination. Et chaque jour la piste de course de char à voile — spécialité de François Rossac — raccourcit de quelques mètres.

Ses amis, ses maîtresses, nul ne semble soupçonner que la réalité craque sous leurs pas — ou sous les siens seulement. Quelle est cette société si familière et si étrange, ce monde où d'atroces scènes de violence se superposent à une douceur de vivre factice, où toute logique s'éparpille et meurt au contact d'une réalité fragmentée ?

Dominique Douay est le benjamin d'une génération d'écrivains de science-fiction, qui, las d'arpenter la Galaxie, ont entrepris l'exploration systématique de notre univers mental. Il est, avec l'obsession des hallucinogènes en moins, notre Philip K. Dick. *La vie comme une course de char à voile* est son cinquième roman, après, entre autres, l'excellent *Echiquier de la Création.*

Bruno Bettelheim montre, dans « la Forteresse vide », un petit garçon qui ne peut s'endormir sans se brancher sur un réseau compliqué d'appareils imaginaires : symptôme d'une psychose d'aujourd'hui, réalisation effective des thérapeutes de demain pour leurs malades mentaux. Plus d'asiles, plus de gardiens, mais des machines à rêver. Les murs qui sont dans nos têtes forment les meilleures prisons. Le rêveur construit une réalité fictive, limitée, dont il croit être le seul maître. Il est seul à en observer les règles, les pièges, les défauts.

Sous le scalpel de Dominique Douay, deux systèmes cohérents et irréductibles s'affrontent : celui du rêve et celui de la réalité ; armée, religion, monopoles, deviennent des leurres fragiles, reflets symboliques de pulsions antagonistes. Le pouvoir n'est plus qu'une coquille vide, une protection dérisoire. Mais on ne joue pas impunément avec les rêves d'autrui, et, seule force réelle, la mort est là, qui attend.

ALEXIS LECAYE.

★ LA VIE COMME UNE COURSE DE CHAR A VOILE, de Dominique Douay, coll. Dimensions S.F., Calmann-Lévy, 202 p., 47 F.

nature

LE SHERLOCK HOLMES DES BÊTES IGNORÉES

● *La préhistoire survit-elle dans les marais d'Afrique.*

DES quatre coins de l'Afrique tropicale parviennent avec insistance des rumeurs et des témoignages sur de gros animaux amphibies inconnus. Dans *les Derniers Dragons d'Afrique*, Bernard Heuvelmans s'attache à démêler les fils de cette inextricable énigme.

Celui que l'on a surnommé le Sherlock Holmes de la zoologie a déjà fait ses preuves en débrouillant l'affaire du serpent de mer et en découvrant, voici dix ans, un spécimen congelé d'un hominien différent de notre espèce.

Peu à peu, il a jeté les bases de la « *cryptozoologie* » ou science des animaux cachés. Depuis trente ans, il rassemble ouvrages, articles, documents, témoignages, sur les énigmes zoologiques de notre planète. Il a ainsi édifié à Verlhiac, en Dordogne, un centre de cryptozoologie où il a réuni une masse d'informations telle qu'il va en tirer une série de quinze à vingt volumes intitulée *Bêtes ignorées du monde* (1).

Le premier est donc consacré aux « dragons » africains. En cinq cents pages captivantes, Heuvelmans cite les témoins, élimine les mystifications, explique les méprises, pour enfin se livrer à l'analyse zoologique de l'énigme.

Comme c'est le cas pour d'autres affaires comparables, celle du dragon des marais d'Afrique tropicale est le résultat de plusieurs « surimpressions » que l'auteur s'efforce de dissocier.

Un sirénien inconnu, plus ou moins apparenté au lamantin, paraît habiter certains lacs du Tchad et d'Ethiopie. De grands poissons, notamment des silures, se cachent encore dans les marais du haut Nil. En Angola, c'est un crocodile non identifié qui reste à découvrir.

Les autres espèces sont encore plus extraordinaires. Selon l'auteur, des félins préhistoriques aux dents en sabre, c'est-à-dire le machairodus ou un genre voisin, ont persisté longtemps — et survivent peut-être encore — au Zaïre, en Angola et en Centrafrique. Une peinture rupestre, due aux Bochimans, représente un animal à défenses de morse qui évoque fortement un machairodus.

L'ombre des dinosaures plane sur toute cette affaire. C'est surtout au Cameroun, au Gabon, au Congo et en Centrafrique que des rapports concernent de grands reptiles. Au Gabon, un jeune herpétologue américain, collaborateur à l'U.I.C.N. (2), James Powell, a recueilli d'intéressantes informations sur un monstre mystérieux à l'allure de brontosaure, le *N'yamala*.

Ce dossier comprend encore une pièce à conviction : une défense, longue de 72 cm, achetée en 1904 au marché d'Addis-Abeba, et qui ne peut provenir d'une espèce connue. Son propriétaire serait un parent encore ignoré des éléphants.

Des serpents géants interviennent aussi dans cette affaire. En 1959, au Katanga, les occupants d'un hélicoptère militaire belge photographient un python dont la taille approchait 14 mètres. La même année, un serpent géant est abattu à la mitrailleuse par des soldats français aux confins algéro-marocains. La peau et les dents de grands serpents nord-africains doivent se trouver quelque part en France, et il serait du plus haut intérêt de les retrouver.

Le triste sort des serpents géants est-il de périr sous les balles ou les flèches d'une armée en campagne ? Vers 255 après J.-C., les troupes de Regulus en auraient tué un énorme spécimen en Tunisie...

Mais Heuvelmans souhaite, et nous lui donnerons raison, que la découverte de l'un ou l'autre des derniers dragons d'Afrique ne s'accompagne d'aucune mise à mort...

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ LES DERNIERS DRAGONS D'AFRIQUE, de Bernard Heuvelmans. Plon, 519 p., 88 F.

(1) Le deuxième, consacré aux *Bêtes humaines d'Afrique* (« hommes sauvages » et grands-singes), est prévu pour 1979.

(2) Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources.

CANULARS ANIMALIERS



IL y a quelques années, une femme apporta au Musée royal d'Edimbourg, en Ecosse, une truite recouverte d'une délicate fourrure blanche. Elle avait acheté ce faux en toute confiance, l'idée d'une truite à fourrure ne lui ayant pas paru particulièrement saugrenue...

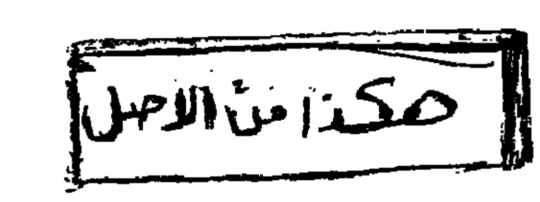
Peter Dance, qui raconte cette anecdote, est conchyliologiste — entendez : spécialiste des coquillages — au British Museum, à Londres. La crédulité humaine, combiné à l'ingéniosité des taxidermistes, l'a conduit à se pencher sur les « monstres » fabriqués de main d'homme. Abandonnant les monstres imaginaires ou mythiques aux psychanalystes, il s'est limité à la démystification d'escroqueries zoologiques, tels que le chat ailé, le bison pygmée, l'araignée marine, la sirène ou le dragon volant.

Peter Dance est formel : les créatures étranges et merveilleuses qu'il exhume, n'ont jamais marché, ni volé, ni nagé sur aucune planète — et encore moins sur la nôtre ; tous ont été conçus et fabriqués par l'homme. On s'en doutait bien un peu ; mais sommes-nous vraiment ravis de l'apprendre ?

ROLAND JACCARD.

★ « FAUX ANIMAUX », de Peter Dance. Trad. de l'anglais par Y. Gogue. Ed. Pierre Horay, 126 p., 49 F.





هكذا من الاصل

RÉÉDITÉ PAR LE ROBERT. LE DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE FURETIÈRE: LES MOTS, LES ARTS, LES TECHNIQUES, LES GRAVURES DU XVIIe SIÈCLE.



C'est le "Furet", le curieux de tout. Mais c'est surtout l'homme du Dictionnaire Universel.

Septembre 1978 : Le Robert décide de rééditer un dictionnaire de 1690. La preuve est faite : nous

> **MOT.** ſubſt. fem. Parole d'une ou de pluſieurs ſyllabes. Les Dictionaires doivent contenir & expliquer tous les *mots* d'une langue dans un certain ordre. Les Grammairiens diviſent les *mots* en huit parties d'oraiſon. En *mots* primitifs, derivez, compoſez, ſynonimes, équivoques, &c. les figures grammaticales, des *mots* qui y apportent quelque changement, ſont *ſyncope*, *apocope*, *apoſtrophe*, *diereſe*, *aphereſe*, *protheſe*, *Epentheſe*, *paragoge*, *tranſmutation* ou *metatheſe*, &c. qui ſont expliquez à leur ordre.

n'oublions pas nos ancêtres. La langue française est toujours vivante. Voici donc en trois volumes magnifiquement reliés le chef-d'œuvre d'Antoine Furetière, le



"Lire dans le texte le Loup et l'Agneau". Dans le Furetière vous retrouverez la langue de La Fontaine, de Corneille, de Molière, de Voltaire et de Rousseau.

premier dictionnaire encyclopédique de la langue et de la culture classiques.

Au texte original de 1690, ont été ajoutés :

- une biographie de Furetière et une étude sur le Dictionnaire par Alain Rey,



Les scaphandriers du XVIIe siècle : savez-vous que les hommes-grenouilles du grand siècle s'appellent les plongeons ?

- une importante iconographie : 165 gravures, souvent insolites, des plus grands artistes du XVIIe siècle,
- un répertoire des principales références employées dans le Dictionnaire,
- une bibliographie très complète,
- un vaste index thématique mettant en œuvre la méthode analogique des dictionnaires Robert (pour le seul mot "blason", l'index renvoie à près de 500 termes!).

Grâce au Furetière, vous connaîtrez tout de la langue classique, celle des courtisans comme celle des artisans.

Vous découvrirez une étonnante description des arts, des techniques et des artisanats du XVIIe siècle, une évocation souvent surprenante de la vie quotidienne sous Louis XIV.

Vous retrouverez les racines d'une langue que vous aimez, le sens perdu d'une époque, le poids des mots et, par ce voyage dans le temps en 3 volumes, vous élargirez votre vision du XXe siècle et approfondirez votre culture.

Pour découvrir tous les services que vous rendra le Dictionnaire Universel de Furetière, recevez chez vous, sans aucun engagement de votre part, notre documentation complète.



Voici un ouvrage de documentation complète sur le classicisme du grand siècle : 3 volumes, 2504 pages, format 22 x 30 cm, 165 gravures d'époque, reliure skivertex havane dorée pleine face et dos, papier bouffant teinté 90 grammes.

Action Directe

LE DICTIONNAIRE DE FURETIÈRE: POUR MIEUX COMPRENDRE LA CULTURE DU XVIIe SIÈCLE, POUR MIEUX APPRÉCIER LES MOTS DU XXe SIÈCLE.

GRATUIT

BON DE DOCUMENTATION

Envoyez-moi gratuitement et sans aucun engagement de ma part une documentation complète sur le Dictionnaire Universel d'Antoine Furetière en 3 volumes.

M., Mme, Mlle ____________________

Adresse ____________________

____

A retourner à S.N.L. Le Robert. 107, avenue Parmentier - 75011 Paris.

FUR.M.A.78

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Amiens et le monde occidental.

Après avoir convié l'Amérique à la maison de la culture d'Amiens à tr-vers des films, des photos, des débats et avec le Living Theatre, Dominique Quehec se tourne vers l'Allemagr : et met en scène Introspection, *une pièce — un monologue joué par Jean Lescot, du 17 janvier au 3 février — de Peter Handke, qui est d'ailleurs autrichien, vit à Paris et se trouve actuellement dans le Connecticut. Il est l'un des auteurs les plus importants du monde occidental, un monde qu'il dissèque pour en montrer les ombres.*

Sa pièce est « une sorte d'aveu, de confession de tous les interdits et de leurs transgressions : désirs, fantasmes, péchés refoulements, angoisses, mais aussi confession des mensonges et principes, paresses du langage qui sont une paresse de vivre ».

Avignon-Lorraine.

Cet été, Anne-Marie Kraemer a présenté au Théâtre Ouvert d'Avignon sa première pièce : Déménagement. *Elle y fait chevaucher les deux sens du terme : changer de maison — perdre la raison. Elle fait venir au présent d'une mémoire angoissée les souvenirs d'une enfance apeurée, contrainte, banale en somme. Elle pose dans le désordre les pièces d'un puzzle qui représente la vie d'une femme. La mise en espace de Anne-Marie Kraemer est devenue une mise en scène, une production du Théâtre populaire de Lorraine, qui se donne jusqu'au 1.. janvier à Longwy, et du 16 janvier au 3 février à Metz.*

L'Agit'prop selon Boal.

Le groupe de travail Augusto Boal organise deux séries de stage — la première le matin et la seconde le soir — du 29 janvier au 4 février pour travailler les techniques du « Théâtre de l'Opprimée », exposées dans le livre du même nom publié aux Editions Maspero, ainsi que les buts et les moyens de cette forme d'agit' prop. Le stage, placé sous la direction d'Augusto Boal, sera animé par les membres de son groupe et se tiendra à Paris, dans un lieu qui n'est pas encore fixé. Il est destiné aux acteurs et non-acteurs avec une participation aux frais, sans hébergement et repas non compris, de 200 francs.

★ Les candidats peuvent demander des formulaires d'inscription en écrivant à l'adresse suivante : Groupe Boal, 12, passage Turquetil, 750'1 Paris.

L'ARGENTINE A POITIERS

Plusieurs manifestations consacrées à l'Argentine sont organisées par la ville de Poitiers et le Centre de recherches latino-américaines de l'université à l'occasion de l'exposition Julio Silva, présentée dans cette ville au musée Sainte-Croix. En premier lieu, un hommage musical à Julio Cortazar sera donné en présence de l'écrivain par l'orchestre de jazz Skuas et un groupe de tango (le 12 janvier). Trois récitals suivront : avec le pianiste Daniel Teruggi (le 16 janvier), le percusionniste Martin Saint-Pierre (le 26 janvier) et la danseuse Iris Scaccheri (le 3 février). Ces quatre soirées auront lieu à 21 heures à l'auditorium du musée ou à l'amphithéâtre Descartes pour le ballet.

De leur côté, le Centre d'animation Aliénor-d'Aquitaine, le Centre socio-culturel des Trois-Cités et la Maison de la culture et des loisirs accueilleront les participants aux trois débats prévus sur l'Argentine (les 17 et 23 janvier et le 8 février, à 21 heures). On pourra suivre aussi un cycle de cinéma argentin au cinéma le Théâtre (les trois derniers jours de janvier).

★ Renseignements : (49) 41-69-77.

Cinéma

« La femme qui pleure »

(Suite de la première page.)

Mais loin de desservir le film, cette pauvreté où il s'enferme souligne son authenticité, accentue la violence et les éclats de la crise qu'il révèle.

Pourquoi pleure-t-elle, cette femme assise ou plutôt écroulée sur le sol de sa cuisine ? Parce que son mari la trompe, parce qu'il en aime une autre et ne peut se défaire de cet amour, parce qu'elle est lasse de lutter, de se plaindre, d'espérer et de désespérer, lasse de ne pas comprendre, lasse à vouloir mourir ou à vouloir tuer, indifférente à tout ce qui n'est pas sa rage et sa douleur, découvrant même avec horreur qu'elle ne peut plus supporter son enfant, que sa haine du monde englobe son enfant.

A l'hystérie de cette femme torturée, l'homme, le mari, oppose de vaines paroles d'apaisement, des gestes de tendresse dérisoires. Jacques sans doute aime encore Dominique, mais c'est de Haydée dont il a besoin, c'est avec elle qu'il veut vivre. Muré dans son égoïsme, incapable de choisir, il va de l'une à l'autre, acceptant même, quand Dominique le lui propose, d'installer Haydée sous leur toit.

L'infidélité conjugale et son cortège d'amertumes, d'incertitudes, de lâchetés : rien de plus rebattu qu'un tel sujet. Et pourtant, de ces poncifs, Jacques Doillon a fait un film neuf, dont le mordant et l'acuité nous étonnent. Est-ce la jeunesse des personnages, la dureté, la franchise de leurs affrontements, la verdeur du vocabulaire qu'ils emploient, est-ce plus simplement le réalisme avec lequel Doillon raconte une histoire que l'on est parfois tenté (tant elle sonne juste) de croire autobiographique ? — nous sommes ici aux antipodes du mélo sentimental, du pâteux drame d'amour. « La Femme qui pleure » est un film de cris et de déchirements. Y règnent, sous une lumière crue, l'impudeur, la nudité, la vérité.

Avec ses yeux rougis, son visage tuméfié, ses gémissements de bête blessée, ses brusques accès de délire verbal, Dominique Laffin est l'image même de cette impudeur. En se consumant devant nous, elle se révèle grande comédienne. Très bonne interprétation également de Jacques Doillon (le mari) et de Haydée Politoff (la rivale)... Voilà du cinéma sans complexes et sans chaînes. Du cinéma à vif (comme peut l'être une plaie) qui cingle et dérange. Jacques Doillon a décidément un ton, un style, un « regard », qui lui sont propres. Il n'a pas fini de surprendre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« LE CYCLE », de Dariush Mehrjui

La sortie à Paris, ces dernières années, des *Mongols* et du *Jardin de pierre*, paraboles poétiques de Parviz Kimiani, n'a pas suffi à faire connaître le cinéma iranien, dont l'abondante production (une centaine de films par an) était, paraît-il, résolument « commerciale ». La violence du drame social, qui est le sujet du *Cycle*, a donc de quoi surprendre. A partir de 1970, avec *la Vache*, puis *le Nail* et *le Facteur*, Darius Mehrjui s'est affirmé, à travers les festivals, comme le cinéaste d'une renaissance artistique. *Le Cycle*, son quatrième film, tourné en 1974, produit par la télévision iranienne et par une société dont le beau-frère du chah était P.-D.G., fut pourtant interdit dans son pays pendant trois ans. On eut des échos de cette interdiction lors de la présentation du *Cycle* au Festival de Paris 1977. Entre-temps, la production cinématographique iranienne, tuée par l'importation massive de films étrangers, était tombée à six ou sept par an.

L'explosion politique qui secoue aujourd'hui l'Iran va, évidemment, servir de tremplin publicitaire à cette sortie du *Cycle*. Le film ne se rattache pourtant pas à l'actualité immédiate, mais à un phénomène de société sur lequel Dariush Mehrjui voulait, à l'époque, attirer l'attention des pouvoirs publics : le trafic du sang des pauvres.

Un villageois, Ali, et son vieux père arrivent à Téhéran, où ils vont grossir les rangs des sans-travail et des miséreux. Seul moyen pour survivre : vendre son sang à une officine qui le fournit à un hôpital pour les transfusions. Dariush Mehrjui décrit, avec un réalisme hallucinant, cette sordide « banque du sang » où n'est prise aucune précaution médicale, où de véritables vautours exploitent la misère avec la complicité tacite des médecins de l'hôpital. C'était déjà dénoncer un scandale touchant la santé publique mais il y a plus que cela dans cette œuvre aux images superbes, toute empreinte de colère et d'amertume.

L'apparition d'un sous-prolétariat urbain réduit aux pires extrémités, atteint dans son principe vital, plaie suintante au flanc de la richesse et du confort, ne pouvait, certes, qu'effrayer le régime. D'autant que la violence pamphlétaire de Mehrjui s'exerce sur le mécanisme même de la société, sur la contamination qui, par un cycle bouclé, pousse le jeune Ali à se « débrouiller » comme ceux qui lui donnent l'exemple, à passer de la situation de victime vendant son sang à celle d'exploiteur qui travaille pour son compte avec celui des autres.

De réaliste, la mise en scène se fait alors, souvent, symbolique (les rapports avec l'hôpital, les poussins en surnombre jetés au trou par un éleveur de volailles qui veut maintenir les lois du marché) et dépasse le constat d'une réalité sociale déjà intolérable pour signifier la mort spirituelle de l'homme-marchandise. Œuvre étonnante d'un cinéaste qui, depuis lors, est pratiquement réduit à l'inactivité.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

Carolyn Carlson et son double

Carolyn Carlson qui présente un nouveau solo à l'Opéra comique reste fidèle à elle-même et, cependant, ses rêves n'éclatent plus comme des bulles irisées, ne s'effacent plus dans l'eau, le vent ou le sable. Les voici pris dans la masse, gravés sur les murs comme des hiéroglyphes, « Writings in the wall ».

Carolyn Carlson n'a pas renoncé à sa mythologie de l'enfance et de l'imaginaire. Ce sont toujours les mêmes thèmes qu'elle développe et reprend d'un ouvrage à l'autre : la petite fille, l'ombrelle, la « godasse », de Charlot, le rocher en dérive, la chaise. Mais avant il y avait les éclairages de John Davis, qui sertissaient chacun de ses fantasmes comme un joyau. La vision de Carolyn Carlson que propose aujourd'hui le scénographe Pétrika Ionesco est différente, plus extérieure, plus complexe. C'est la créature androgyne que sa nudité ne dépare pas de son mystère. La voici, austère, chignon serré, puis clownesque, avec sa perruque rousse et ses chaussures trop grandes. C'est la danseuse soumise à un rythme intérieur, prise dans des battements d'ailes d'oiseau fou et soudain hiératique, couchée sur le flanc comme la statue de la sagesse. Pétrika Ionesco l'oblige à sortir d'elle-même ; il la soumet à des éclairages crus, l'enferme dans des espaces translucides. A ces blancheurs laiteuses il oppose des séquences tournées dans les sous-sols de l'opéra ; film d'ombres avec des cryptes sombres, des escaliers à la Piranèse et des plongées vertigineuses de caméra.

Entre la prestation de Carolyn Carlson sur la scène et son image filmée, une véritable dialectique se développe. A la métaphore espace-temps sur laquelle reposaient ses précédents spectacles s'ajoute cette nouvelle dimension, la danseuse et son double, le jeu avec l'image, soulignée par l'opposition entre la musique vivante de John Surman et la partition enregistrée de Jean Schwartz.

A l'origine, il y a la danse, mais ce spectacle dépasse largement la danse. Sommes-nous pour autant dans le domaine du théâtre ? Carolyn Carlson parle, ou plutôt vaticine ; elle se démultiplie ou s'annihile. L'image d'elle que renvoient tous ces prismes scintillants a quelque chose de fulgurant, de pur, une transparence glacée, qui personnellement m'a rappelé certains vers de Mallarmé. L'art de Carolyn Carlson est d'essence poétique.

MARCELLE MICHEL.

★ Salle Favart, 19 h. 30.

Théâtre

« JULES CÉSAR » au T.E.P.

Le T.E.P., étant une grande boite, appelle des mouvements géométriques, l'éclatement d'un texte proféré : le grand drame épique, et c'est ainsi que Guy Rétoré a monté le *Jules César* de Shakespeare. Les individus, privés d'histoire personnelle, fabriquent l'histoire de l'Occident en train de se découvrir. Leurs doutes, leurs scrupules, leurs angoisses, leur cynisme, leurs ambitions sont les composantes d'une lutte à mort pour la domination du monde. Les a bi..tes psychologiques sont comme attirées, fondues dans le champ magnétique d'un gigantesque conflit. Les personnages sont presque interchangeables. Seule leur place sur l'échiquier détermine leur comportement. La tragédie déroule son jeu inexorable dans un mouvement ascendant : l'organisation du complot, le meurtre de César, le bref triomphe de Brutus, immédiatement récupéré par Antoine, avec son exemplaire discours, modèle de démagogie roublarde, toujours actuel.

Puis vient la guerre ouverte entre deux camps plutôt qu'entre deux chefs. La peur, les trahisons, les massacres, les suicides des vaincus : refus de l'échec, des responsabilités, démissions en somme. Une même situation répétée jusqu'à l'absurde, jusqu'à l'horreur, jusqu'à la dérision dans un mouvement sans fin qui se poursuivra, on le sait, à travers les siècles.

Jacques Zabor (Cassius), Bruno Raffelli (Antoine) ont la force et la fureur. Alain Mac Moy cantonne dans le cabotinage hautain un César déjà momifié, pantin chauve et blême, impressionnant. Mais Philippe Bouclet fait de Brutus, soldat perdu toujours floué, un fils de famille, sergent de la coloniale. Mouvements de menton, regard fixé sur le lointain, bras gourds, coups de gueule, il a l'air vraiment trop bête. C'est un handicap pour le parti pris radical choisi.

Guy Rétoré polit un chemin glacé, bloque les embranchements, râpe toute tentation anecdotique. Le décor (d'André Acquart) est neutre : des marches pas hautes, larges, irrégulières. Les costumes (d'Hortense Guillemard) se fondent dans le gris avec à peine quelques teintes pâles. L'histoire alors apparait très nette, puissante, mais sans les soudaines intuitions visionnaires, les flambées de délire qui haussent au-dessus d'eux-mêmes les héros shakespeariens, mettent en danger leur équilibre et celui de la terre. Pourtant, elles sont là, prêtes à jaillir, mais comme retenues, contraintes, finalement étouffées. Comme si Guy Rétoré se méfiait, n'osait pas lâcher la bride. C'est le revers de sa rigueur.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de l'Est parisien, à 20 h 30.

ARTS ET SPECTACLES

Variétés

Alain Souchon

L'une des nouveautés d'Alain Souchon, c'est de naviguer loin de la médiocrité, du sempiternel « *Je t'aime, tu m'aimes* » mis au goût du jour, de prendre ce qu'il sent, ce qu'il voit de la réalité, d'avoir des états d'âme et de le dire au public sur un rythme moderne, avec une écriture directe qui épouse la vie de tous les jours.

L'un des charmes de cette nouvelle tête d'affiche de la chanson française, c'est d'avoir réussi à bien digérer ce qui l'a nourri, formé, Bob Dylan, Donovan, les Rolling Stones, les Beach Boys, le rock, Charles Trénet et le cinéma, et puis, libre à l'égard de tout le monde, d'avoir su conserver, approfondir son naturel, son authenticité.

L'une de ses originalités, c'est d'exprimer *joliment*, à travers un langage-univers doux où se fait volontiers complice le temps que l'image se crée, cette forme souriante de difficulté de vivre que tente quelquefois d'exprimer toute une nouvelle *génération* de chanteurs.

L'une de ses forces, c'est de présenter ses chansons un peu insolentes, parfois à mi-chemin du rêve, souvent conduites par une légère folie, le goût de la dérision et un solide humour, avec plus d'intelligence dans les textes, plus d'imagination que d'autres, avec des mélodies mieux élaborées, bien orchestrées et faciles à retenir, avec une décontraction naturelle et une énorme vitalité, avec un plaisir d'être sur scène, de faire du spectacle sans complexe, de « mettre en place » une chanson, de tirer profit de toutes ses ressources, de s'amuser le temps d'une complicité fraternelle avec Michel Jonasz ou Laurent Voulzy.

Alain Souchon est à l'Olympia, avec son tour de chant fin, sensible, « planant », avec de très belles chansons comme *le Bagad de Lann Bihoué*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

INSTITUT

● *L'Académie des beaux-arts*, dans sa première séance de l'année, a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Président : M. Tony Aubin, compositeur de musique et chef d'orchestre, en remplacement de M. Albert Decaris ; vice-président : M. Paul-Louis Weiller, mécène et créateur de la Fondation qui porte son nom ; secrétaire perpétuel : M. Emmanuel Bondeville.

Musique

CRÉATION FRANÇAISE A WASHINGTON

« Un enfant appelle », de Marcel Landowski

Washington a longtemps passé pour une ville provinciale où les diplomates et les journalistes, notamment, se sentaient exilés et soupiraient en songeant à la vie trépidante de New-York. Il en était de même sur le plan culturel. De quel poids pesait l'Orchestre symphonique de Washington, fondé en 1902, et bien qu'il eût pris en 1930 le titre ambitieux de National Symphony Orchestra, en face de la Philharmonique de New-York, des orchestres admirables de Cleveland, de Chicago et surtout de Philadelphie, le tout-puissant voisin dirigé par Stokowski, puis Ormandy ?

Les choses allaient changer peu à peu avec la nomination, en 1970, d'un grand chef international, Antal Dorati, et surtout l'ouverture, en 1971, du Kennedy Center, créé par le Congrès des Etats-Unis pour faire de Washington « la capitale aussi bien culturelle que politique de tous les Américains ». Cet immense rectangle blanc et plat au bord du Potomac, qui comprend à la fois le Théâtre Eisenhower, un Opéra, une vaste salle de concert et l'Institut du film américain, a incontestablement encouragé et enrichi la vie artistique de Washington, où les troupes de théâtre, de ballet, les orchestres et les solistes du monde entier viennent plus facilement. Un Festival de deux semaines intitulé Paris, l'époque romantique y sera organisé en mai prochain avec la Comédie-Française, le Ballet de Stuttgart et l'Orchestre de Paris.

Mais le Kennedy Center pourrait n'être qu'un « garage », comme beaucoup de salles de par le monde. L'importance artistique d'une ville dépend avant tout de ce qui s'y crée d'original. A défaut d'une troupe pour animer l'Opéra, les espoirs reposent actuellement sur la présence à la tête de l'Orchestre national de Rostropovitch. Ce dernier est en train de s'y tailler un rôle à la mesure de son talent et de sa personnalité, ambitionnant d'amener cet ensemble au niveau des meilleurs orchestres, du même pas que lui-même progresse dans l'art de la direction.

Mais Rostropovitch ne se contente pas de se constituer sagement un répertoire. C'est un animateur, un « agitateur », qui a besoin de pétrir la musique, de créer, de dépenser son trop-plein de vie et de chaleur humaine, comme d'embrasser les artistes, d'applaudir ses musiciens ou son public quand il est content d'eux. Pour lui, la musique n'est pas un lac aux eaux dormantes, mais un torrent qui se déverse toujours vers l'avenir.

C'est pourquoi il ne cesse, il n'a cessé, tant comme violoncelliste que comme chef d'orchestre, d'encourager, voire de bousculer, ses amis compositeurs pour qu'ils écrivent de nouvelles œuvres, en particulier de nombreux Français : Messiaen, Ohana, Sauguet, Wiéner, Auric, Dutilleux récemment et, maintenant, Marcel Landowski, qu'il pressait ainsi depuis dix ans, ayant même reproché plaisamment à Jacques Duhamel, alors ministre de la culture, de tenir son directeur de la musique en esclavage, l'empêchant d'accomplir sa vocation...

Les dilemmes de la foi

Le public de Washington a fait un accueil enthousiaste à l'œuvre composée par Landowski à l'intention de Galina Vichnevskaïa et Rostropovitch. Dans la ligne de la Messe de l'Aurore, Un enfant appelle *évoque avec un accent très intense les dilemmes de la foi : le poème de Marie-Noël dit la foi de l'enfant, « de l'enfant qui vieillira », et l'incrédulité de l'adulte (« Des murs invisibles m'entourent. Mes yeux, ma raison ne les franchissent pas. Je cherche en vain la clef qu'entrevoient les enfants ») ; et c'est alors, inséré avec une audace étonnante, le récit de l'institution de l'Eucharistie à la dernière Cène, qui rend à la foi son vrai statut : « Le cœur voit au-delà du temps. Je vous écoute, je vous comprends, j'ai retrouvé mon cœur d'enfant. »*

Ce mysticisme contemplatif et douloureux, qui correspond à l'évolution spirituelle des dédicataires, adopte une forme très originale, spontanée et libre. La voix de Vichnevskaïa se déploie en grands récitatifs ou ariosos, dramatiques d'abord puis lumineux, sur un orchestre aux atmosphères changeantes. Et Rostropovitch, quittant son estrade, conclut au violoncelle chacune des parties, apportant, comme le disait la grande cantatrice, « la réponse de Dieu » (le Monde du 9 janvier).

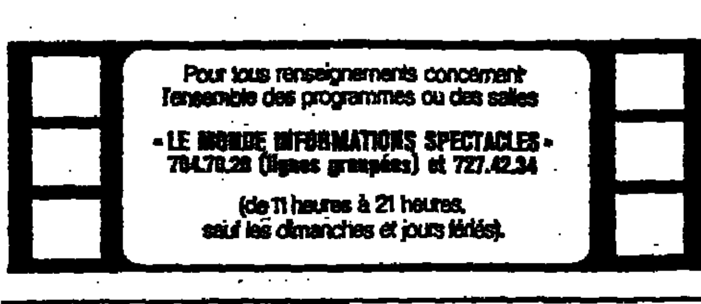
Atmosphère indécise du premier volet, comme une aurore triste avec ces paquets de notes aiguës des violons à travers lesquels monte une phrase fervente des violoncelles et contrebasses, éclairée par les lueurs mystiques de la trompette. Le cri tragique : « Le ciel me semble vide », sur une sorte de douloureuse pérégrination humaine, cède devant les méditations sereines du violoncelle et de la flûte. Dans la deuxième partie, les dessins en hachures de violons, dominés par les sonorités étoilées du vibraphone et du piano, accompagnent le chant de solitude et d'angoisse qui jaillit de l'incrédulité et de la révolte.

Mais la troisième partie, la plus belle sans doute, apporte en deux temps la réponse de la foi. Sur une tempête lointaine et mystérieuse, tournant comme le rocher de Sisyphe, la voix fait planer très dramatiquement le récit de la Cène ; à la fin, toute angoisse s'effondre, les nuages se dissipent et laissent apparaître un nouveau ciel, une terre nouvelle. Alors la cantatrice, avec un lyrisme resplendissant, redit l'institution de l'Eucharistie sur un orchestre scintillant de lumière très douce, avant de conclure en un duo d'une tendresse sublime avec le violoncelle de son époux.

La vigueur et la simplicité d'une écriture atonale pétrie de sentiment, la ferveur et l'éclat exceptionnels de Vichnevskaïa et de Rostropovitch, pénétrés d'émotion, ont séduit le public très nombreux (près de trois mille personnes, et le concert sera répété trois fois !) qui ne connaissait rien de Marcel Landowski.

Dans l'ouverture de la Clémence de Titus *et la* Symphonie en sol mineur, *de Mozart, l'Orchestre national de Washington avait semblé parfois un peu rustique ; sans doute la direction minutieuse et véhémente de Rostropovitch n'a-t-elle pas encore apprivoisé les secrets de l'élégance ailée de Mozart. En revanche, son interprétation de la deuxième suite de* Daphnis et Chloé, *de Ravel, que nous avons vu naître pas à pas au cours des répétitions, reflétait, malgré quelques subtilités de phrasé qui lui échappent encore, la poésie merveilleuse, l'indolence exquise de ce chef-d'œuvre, couronné par une danse générale quelque peu « polovtsienne », dionysiaque et d'une intensité émouvante, haletante de désir vertigineux, avec l'excellent chœur de l'Oratorio Society.*

JACQUES LONCHAMPT.



Jeudi 11 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart, 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë.
TEP, 20 h. : L'affaire est dans le sac ; Hamlet (cinéma).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Soledad Bravo ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : le Grand Feu.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Forum des Halles, 22 h. 30 : Omajakeno.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo, mime ; 22 h. 15 : la Shaga. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Moderne, 20 h. 30 : A condition de vivre.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Peplum en folie.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Rizet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire, 19 h. 30 : Il faut laisser crier la mémoire.
Nouveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits-Pavés, 21 h. 15 : Eros Rosse ; 22 h. 15 : Petites histoires sur les gens et les animaux.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. Good Day.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : le Cabaret de la dernière chance ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
La Tanière, 20 h. 45 : J.-L. Sitruc ; 22 h. 30 : Louis Arti.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête pluriel.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Marienbad (hard rock).
Saint-Maur, Conservatoire, 20 h. 45 : les Pauvres Gens.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : le Neveu de Rameau.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : Proust ou la Passion d'être.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham, et l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schubert, Berg).
Salle Gaveau, 21 h. : J. Dussaut, piano (Rameau, Chopin, Brahms).
Lucernaire, 21 h. : F. Bou, P. Douchet, R. Duval, C. et J.-M. Chrétien (Schubert).
Salle Wagram, 19 h. 20 : Musique électro-acoustique (J.-C. Eloy).
Ranelagh, 20 h. 30 : M. Vogel, baryton ; C. Ivaldi, piano (Schubert).
Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : C. Jean, ténor ; J.-B. Dartigolles, piano (Fauré, Duparc, Wolf) ; F. Gypanaulais, flûte ; H. Mouzolas, piano (Prokofiev, Poulenc).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. P. Badura-Skoda, piano (Beethoven, Schubert). — Studio 105, 20 h. 30 : Cordes pincées, avec M. et E. Franceries, duo de guitares ; Y. Le Gaillard, clavecin ; B. Andres, harpe ; T. Prévost, flûte (Frescobaldi, Carulli, Andres, Bach, Haendel, C. P. E. Bach, Sweelinck, Forkeray, Debussy).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Frick Guin, Benny Vasseur.
Campagne-Première, 20 h. : Surya.
Stadium, 21 h. : Billy Harper Quintet.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Susaan Fasteau ; Marilyn Mazur, Pascale Criton.
Olympia, 24 h. : Jean-Loup Longnon Big Band.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Hamsa Music ; 22 h. 30 : la Velle.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 18 h. : le Portrait de Dorian Gray, d'A. Lewin ; 20 h. : Armaguedon, d'A. Jessua ; 22 h. : l'Enfer des tortures, de T. Ishii.

Beaubourg, 15 h. : Laurel et Hardy ; 17 h. et 19 h., Le cinéma et le chemin de fer (17 h. : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h. : le Rail, de L. Pick ; 21 h. : Das Mädchen von Moorhof, de D. Sirk.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DOSSIER 51 (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'EMPIRE DE LA TERREUR (A., v.o.) (*) : Brady, 10e (770-08-86).

L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf mer., S., Dim. a.-m.).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GRANDE CUISINE (A., v.o.) : *U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)* ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70).

GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Les films nouveaux

LA FEMME QUI PLEURE (*), *film français de Jacques Doillon* : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ADOPTION, film français de Marc Grunebaum : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Nation, 12e (343-04-67)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'ANGE GARDIEN, film français de Jacques Fournier : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-58-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE CYCLE, film iranien de Dariush Merhjui v.o. : la Clef, 5e (337-90-90) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FIEVRE AMERICAINE, film italien de Claudio de Molinis (v.f.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CAP HORN, film français d'Yves Hussenot : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34) ; (ex-Paramount-Gaîté).

C'EST DINGUE MAIS ON Y VA, film français de Michel Gérard : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BAKO, L'AUTRE RIVE, film français de Jacques Champreux (en français) : Styx, 5e (633-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) jusqu'au 14.

POT DE VIN, film italien de Sergio Corbucci (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 2e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ETE DE MES QUINZE ANS (*), film suédois de Knut Andersen (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 9e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).

JUKE-BOX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. Sp.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, *13e* (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. Sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

MODULATION DE FREQUENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

ON EFFACE TOUT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

PETER ET ELLIOTT *LE DRAGON* (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

SANS FAMILLE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN MARIAGE (v.o., A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75).

Les festivals

MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : la Flûte enchantée.

HAS (v.o.), Le Seine, 5e : 14 h. 15 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre.

CINERENCONTRES, Le Seine, 5e : 19 h. : l'An 01 ; 20 h. : La vie t'en as qu'une ; 22 h. 15 : Bof !

GRETA GARBO (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Anna Karénine.

LES GRANDES COMEDIES MUSICALES M.G.M. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ziegfeld Follies.

FRED ASTAIRE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : *Broadway* Melody ; Entrons dans la danse.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : l'Empire du grec.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Rendez-vous de juillet ; Pontcarral.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) (**) : Un dimanche comme les autres.

ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Ouragan de la vengeance.

CINEMA DE FEMMES (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) : la Femme de Jean.

DEUXIEME CHANCE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Prête-Nom.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : Rocky Horror Show ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : Chiens de paille ; ven., sam., 0 h. 15, Répulsion.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : Satyricon ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Cria Cuervos ; 20 h. (Sam. + 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Epouvantail ; vendredi, 0 h. 15 : l'Œuf de serpent. — II. : 14 h. 05 : Citizen Kane ; 16 h. 20 : (+ V., 0 h. 15) : A bout de souffle ; 18 h. : (+ S., 0 h. 15) : Taxi Driver.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Le chaos, le couvent et le verre de lait

Au fond, ce que souhaitent les Français pour leurs enfants, c'est un système d'éducation à la scandinave. Prenez la Clé sur la porte ou le Pion, vous verrez s'inscrire, en filigrane de ces deux films destinés à une vaste audience, une certaine idée, plus confiante, plus décontractée, de ce que devraient être les rapports entre enseignants et enseignés. Il faut dire que, chez nous, sauf dans le cas du professeur qui se fait chahuter, la circulation chaire-classe est à sens unique. On reçoit des informations et on ne pose pas de questions, ou peu.

On s'en rendait bien compte en accompagnant, mercredi soir, sur TF 1, trois gosses, italien, français et danois, de douze ans, dans leurs écoles respectives. Ce reportage — excellente contribution danoise à la série « Euro-9 », claire, simple et complète — donne à chacun de ces trois écoliers l'occasion de comparer et d'exprimer ses réticences et ses préférences. A Rome, c'est le chaos. Confinés dans la même classe sans en bouger — sauf pour dix minutes de récréation en tout et pour tout, et dans le couloir — de 8 h. 30 à 13 h. 30, les élèves sont survoltés, incapables de se concentrer. Cours supprimés, changements d'horaires inattendus et fréquents, tapage, professeurs chaleureux et débordés : la foire.

A côté de cela évidemment, le C.E.S. Ronsard a l'air d'un couvent où l'on célèbre la messe du savoir à l'intention de potaches appliqués et animés, malgré la réforme Haby, d'un esprit de compétition et d'un sens de la hiérarchie visiblement inconnus à Copenhague. Là-bas, on dialogue, on ne fait même que cela. Les maîtres — on les appelle par leur prénom — s'intéressent aux réactions, aux opinions de leurs interlocuteurs et s'efforcent, ainsi l'exige la Constitution, d'en faire de bons démocrates et de leur apprendre à être, je cite, « coresponsables de solutions à des problèmes communs ». Plus pratique que théorique, l'enseignement doit contribuer au développement intellectuel, physique, émotionnel et social de l'enfant.

Au programme : le norvégien, le suédois, le code de la route, l'hygiène, la menuiserie, la couture, et pour les garçons et pour les filles. Donnés sans trace d'accent, contrairement à ce qui se passe en Italie et en France, les cours de langues étrangères — l'anglais est obligatoire — doivent préparer — c'est le règlement — aux conditions de vie dans les pays concernés. Et les séances de culture physique, les seules à ne pas être mixtes, s'efforcent de développer la notion d'interdépendance dans le groupe ! On va en classe cinq jours par semaine, de 8 heures à 14 heures. Une récréation de dix minutes toutes les heures. Déjeuner sur place, dans la classe, de sandwiches préparés par les parents et de lait distribué par l'école, comme absolument tout le reste d'ailleurs, des livres aux fournitures de travaux manuels. Idéal, non ? Pas pour les Danois. A gauche, on estime que ce système pourtant égalitaire, Dieu sait, ne l'est pas encore assez et on déplore l'absence, sur ces mêmes bancs, des grands handicapés ; à droite, on regrette les études beaucoup plus poussées et plus sélectives du temps passé. Comme quoi !...

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 11 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Le vérificateur, de G. Sire (premier épisode) : Le bilan d'une idole. Réal. : P. Goutas, avec B. Pradal.

Amené à contrôler les revenus d'un jeune chanteur, un inspecteur des impôts découvre, stupéfait, un monde qui lui est complètement étranger...

21 h. 30, Magazine : L'événement.

Au sommaire : « Les successeurs de Boumediène », « Un chômeur dans la sidérurgie » et « Grâce au pape, la guerre des Patagons n'aura pas lieu ».

22 h. 35, Ciné première (Jean Delannoy).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emission réservée aux partis politiques : la majorité ; 19 h. 45, Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : La maréchale d'Ancre, d'Alfred de Vigny, réal. : J. Kerchbron. Avec S. Monfort, P. Clay, J.-P. Bisson, J.-F. Poron, S. Pitoeff, N. Silberg.

Leonora Galigaï, favorite de la régente Marie de Médicis, paiera cher l'irrésistible ascension de son mari, le Florentin Concini, marquis d'Ancre et maréchal de France.

22 h. 20, Première (le violoncelliste Yogo Ma) : Concerto de Schumann, avec l'Orchestre national, dir. G. Schmura.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Comité de liaison de l'athéisme (C.L.A.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM : DE L'OR POUR LES BRAVES, de B.C. Hutton (1970), avec C. Eastwood, T. Salavas, D. Rickles, D. Sutherland, C. O'Connor, G. McLeod.

En 1944, près de Nancy, un GI décide les hommes de sa compagnie à risquer la mort pour s'emparer du trésor d'une banque, située derrière les lignes ennemies.

Film de guerre légèrement subversif, interprétation dans la tradition hollywoodienne.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov ».

20 h., Nouveau répertoire : « Topographie d'un nu », de J. Diaz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : là-bas, à Trieste ; K. Valentin et les brasseries.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « Douze contredanses » ; « Concerto pour piano n° 2 en si bémol majeur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 5 en si bémol majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction E. Krivine. Avec P. Badura-Skoda ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les femmes fatales ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 12 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h., Emission pédagogique ; *18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame* ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé ce jour ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Adorable Julia, de S. Maugham et G. Balton, mise en scène R. Clermont. Avec M. Robinson, D. Ceccaldi, C. Parisy, J. Hély.

Deux comédiens célèbres qui jouent leur vie et vivent leurs rôles, un couple qui se désunit, le vieillissement, la lassitude, et la passion du théâtre.

22 h. 55, Piano souvenirs, réal. J.-P. Manquillet, avec le pianiste J. Dieval.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? (Informations pratiques) ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui, madame (La sclérose en plaques) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h, Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les musiciens et François Faton Cohen ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Nana Mouskouri) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Sam et Sally (quatrième épisode).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Le sexe des mots).

Avec M. F. Dard (Viens avec ton cierge) ; *Mmes N.-L. Bernheim et M. Cardot* (Personne ne m'aime) ; *MM. C. Duneton* (La puce à l'oreille) ; *P. Guiraud* (Sémiologie de la sexualité) ; *A. Lerond* (Grand Larousse de la langue française) ; *Mme M. Yaguello* (Les mots et les femmes).

22 h. 50, Journal.

23 h., Ciné-club : FILM : LE SALON DE MUSIQUE, de S. Ray (1958), avec C. Biswas, P. Devi, P. Sengupa, T. Lahari, K. Sarkar. (V.o. sous-titrée. N.)

Un riche propriétaire terrien, hostile au modernisme, s'enferme dans la délectation de fêtes musicales et se condamne à la solitude.

Film, inédit en France, d'un grand réalisateur indien.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti des forces nouvelles ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine V 3 : Le nouveau vendredi. (Les syndicats américains.)

Gilles Martinet a enquêté auprès des ouvriers de l'automobile de Detroit, chez les ouvriers agricoles de la Californie, dans un atelier de confection de New-York. Il a rencontré ceux qui vivent quotidiennement cet étrange syndicalisme fait à la fois de « lutte de classes » et de « collaboration de classes ».

21 h. 30, Rue de l'opérette : Au soleil de Provence.

On pourra y entendre des extraits de l'Eclat de la rose, Sur la route qui va, le Plus beau tango...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : M. Lacoue-Labarthe (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le temps et nous ; à 8 h. 32, Entretiens avec... R. Nelli : un seul saint dans une ville et tous seront sauvés ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Haussmann, la gloire du Second Empire », de J. des Cars ; 11 h. 2, Une actualité : « Paradis perdu », une approche de Penderecki ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique de chambre : Richer Wissmer ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Biographe », de P. Beaussant ; 14 h. 47, Un homme, une ville : C. Debussy à Paris ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Union internationale des télécommunications ;

20 h., Victor Serge ou l'histoire d'une hérésie ; 21 h. 30, Musique de chambre : R. Casadesus, A. Margoni, T. Marco, H. Bull ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : là-bas, à Trieste ; K. Valentin et les brasseries.

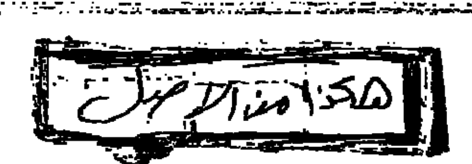
FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : La Saga de Jelly Roll Morton ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Bonneau, Strauss ; 14 h. 35, « Concerto pour violon, en do majeur » (Haydn) ; 15 h., Musique-France : Jolivet, Ravel, Grieg, Blavet ; 17 h., Musica hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... « Ouverture du Freischütz » (Weber) ; « Trois nocturnes » (Debussy) ; « Symphonie n° 9 en mi mineur » (Dvorak), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, direction S. Celibidache ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Les femmes fatales ; 1 h., Douces musiques.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

PARIS 9e - GROUPE DE SOCIETES EN PLEINE EXPANSION - 20 ans d'ancienneté recherche

CHEF COMPTABLE

IL EST DEMANDE :
30 ans et expérience des Sociétés de Services ou des P.M.E.
Pratique de l'Informatique - BT mini ou DECS

IL EST PROPOSE :
Autorité pour cadre responsable, situation d'avenir, attaché Directeur ou Président.

Adresser C.V., photo et prét. ss. réf. 6034/JR A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 Paris
Il sera répondu à toutes les candidatures (discrétion et dossier retourné)

Laboratoire pharmaceutique, filiale d'un Groupe français international, crée pour son unité de production du Sud-Ouest (1000 personnes) le poste de :

CHEF DE DEPARTEMENT LOGISTIQUE

Rattaché au Directeur Général, Il est responsable :
- de l'ordonnancement de la production,
- de la gestion des stocks, des magasins et de l'expédition des produits finis,
- des achats et approvisionnements.

Dans ce cadre, il aura un rôle majeur dans la conception et la mise en place avec l'équipe informatique, d'un système d'ordonnancement approprié à la gestion du flux d'un très grand nombre de matières premières et *de produits finis.*

Il s'appuiera sur des chefs de service en place.

Ce poste sera confié à un candidat de formation Ingénieur (CENTRALE, ARTS & METIERS ou EQUIVALENT), minimum 30 ans, ayant acquis la maîtrise de ce type de problèmes dans, si possible le secteur pharmaceutique, ou dans des industries mettant en œuvre de nombreux composants.

Ecrire avec Curriculum Vitae sous référence 32171 A à :

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX

spérar

IMPORTANTE SOCIETE MACHINES-OUTILS proche banlieue Paris

recherche pour son service après vente commandes numériques

UN ÉLECTRONICIEN

aimant la mécanique

UN MÉCANICIEN

connaissant le tournage

UN DÉMONSTRATEUR

C.N. connaissant bien problèmes du tournage.

Pour ces postes permis VL indispensable. Langue étrangère appréciée. Déplacements fréquents France et étranger à prévoir.

UN INSTRUCTEUR

(programmation, maintenance) Poste pouvant convenir à un enseignant ou à un agent de méthodes avec qualités pédagogiques. Connaissance anglais ou allemand indispensable.

Formation assurée. Ecrire avec C.V. et photo à : nº 93 803 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Service départemental assainissement (Seine-St-Denis)

recherche pour cellule de lutte contre la *pollution de l'eau*

UN TECHNICIEN

avec maîtrise ou D.U.T.
— Bonne connaissance en hydrobiologie.
— Permis V.L. exigé.

Envoyer candidature avec C.V. et photo à M. BOUCHET, 99, av. du Général-de-Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

SOCIETE NETTOYAGE INDUSTRIEL et MANUTENTION PARIS (18e), recherche

DIRECTEUR BUREAU PERSONNEL

pour GESTION ADMINISTRATIVE et toutes FORMALITES LEGALES

Expérience professionnelle au moins 5 ans et habitude des travailleurs étrangers sont des atouts souhaités. Il est nécessaire d'être très disponible sur le plan des horaires.

SALAIRE ANNUEL DE DEPART : 65.000 et PLUS.

Ecr. avec C.V. à Melle D'ORNANT - FIDAL PARIS, 18 bis, r. de Villiers. — 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Un des premiers Groupes Français d'Ingénierie à vocation internationale

recherche

POUR DÉPARTEMENT HOSPITALIER EN FORTE EXPANSION

ARCHITECTES PROGRAMMISTES

Ayant solide expérience hospitalière.

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJET

ayant pratique coordination études techniques et travaux T.C.E.

INGÉNIEURS BIO-MÉDICAUX

très confirmés dans la connaissance des équipements hospitaliers.

Postes à pourvoir en région parisienne avec déplacements de courte ou longue durée en Afrique Noire.

Situation intéressante pour candidats compétents, volontaires et dynamiques.

Adr. C.V., photo et prétentions sous le nº 92.821 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

emplois internationaux

La République du Niger recrute Professeurs Enseignement du second degré général et technique, pour l'année scolaire 78-79, dans les disciplines suivantes :

— Mathématiques (licence ou maîtrise)
— Sciences naturelles (lic. ou maîtrise)
— Sciences physiques (licence ou maîtr.)
— Technique quantitative de gestion (licence ou maîtrise)
— Sciences économiques (lic. ou maîtr.)
— Construct. mécaniques (DUT ou BTS)
— Technique administrative de gestion (DUT ou BTS)
— Electronique (BTS ou Ingénieur)
— Topographie (BTS)

Les dossiers (curriculum vitae, copies certifiées conformes des diplômes et composition de la famille) doivent être adressés de toute urgence à l'Ambassade du Niger, 154, rue de Longchamp, 75116 PARIS.

Pour tous renseignements, s'adresser au Conseiller Culturel de l'Ambassade - Tél. : 504-80-60.

URGENT

POUR ALLEMAGNE DE L'EST

SOUTIEN LOGISTIQUE

CONFIRME

pour réception de matériel, coordination de travaux, gestion de Personnel et tous travaux administratifs.

PARFAITE MAITRISE DE L'ALLEMAND EXIGEE. Sérieuses références

Tél. pour rendez-vous au 874-86-87, M. LUQUET.

Recherche pour IRAK

TECHNICIENS-CHIMISTES

spécialistes OSMOSE pour unité pétrochimie. Se présenter avec référ. A.S. INDUSTRIE, 8, bd Voltaire-11e. Métro République. 805-88-75.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 84), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

C.C.E. AIR FRANCE recherche pour THIAIS (94)

AGENT

ADMINISTRATION PERSONNEL

- B.E.P. + exp. professionnelle gestion administrative ;
- Connaissance paye informatique et législation travail ;
- Libre de suite.

Poste temporaire (9 mois minimum)

Ecrire avec C.V. au : C.C.E. AIR FRANCE Europa 183 94532 Rungis Cedex

---

SOCIETE ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD recherche

1) 2 TECHNICIENS D'ÉTUDES

ayant 2 ou 3 ans expérience automatisme et micro-processeurs

2) 1 TECHNICIEN

de mise au point et mise en service - même débutant (DUT - BTS)

Ecr. avec C.V. s/réf. 1.616 à : SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris CEDEX 09, qui transmettra.

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour son activité
d'OPTO ELECTRONIQUE SPATIALE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X — SUP AERO — ESE — CENTRALE — MINES)
susceptible d'assurer une fonction de

CHEF TECHNIQUE DE GRANDS PROJETS

La mission consiste à coordonner les travaux des équipes pluridisciplinaires d'ingénieurs chargés de l'élaboration d'équipements embarquables sur *satellites.*

SONT INDISPENSABLES :
- des qualités d'animateurs et de gestionnaire
- *de bonnes connaissances scientifiques fondamentales*
- l'expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique.

Adresser C.V. et photo à Monsieur J. BAILLARD, 1 avenue Descartes 94450 LIMEIL-BREVANNES.

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

1.300 personnes — C.A. HT 250 millions
Premier dans sa branche d'activité mécanique possédant plusieurs filiales à l'étranger

Recherche pour coordination des QUESTIONS SOCIALES et d'ADMINISTRATION GENERALE, comprenant notamment études d'investissements et de rationalisation.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

âge minimum 35 ans (poste Siège social proche Pont-de-Sèvres) qui sera nommé après formation plusieurs mois auprès titulaire en instance départ en retraite et après expérience dans l'exercice de la fonction.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant :
— Formation Ingénieur grande école complétée par expérience de commandement et de gestion de personnel.
— Exercé des responsabilités dans des unités de fabrication mécanique, entraînant des relations avec les organisations syndicales.

Seront particulièrement appréciées :
— Connaissances en machines-outils.
— Connaissances en langues étrangères.
— Pratique des relations extérieures.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 3.560 O.P.G. Conseil, 46, rue de Lille, Paris (7e) qui transmettra.

UNE IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE SUD

1350 personnes en pleine expansion fabriquant des équipements aéronautiques (systèmes de pilotage et de navigation pour avions et hélicoptères, de guidage et de stabilisation pour engins)
recherche

6 Ingénieurs Software

pour études et réalisations de matériels de systèmes de centralisation de mesures ou de navigation.

Les candidats :
- *auront quelques années d'expérience temps réel sur micro et mini (MITRA 15 - PDP 11- MOTOROLA 6800 - TMS 9900)*
- *ainsi qu'une expérience logiciels*
- *une bonne pratique des mathématiques*
- *ils seront ingénieurs diplômés Grandes Ecoles (SUP ELEC - SUP TELECOM - INSA etc...)*

Ecrire avec C.V. et prétentions à N. 4561 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

---

AFNOR

Association Française de Normalisation
recherche

INGENIEUR ETP, CENTRALE ou ENSI

spécialisation *GENIE CIVIL*
Mission : suivi de l'élaboration des normes (animation de groupes de travail - rédaction de rapports techniques).
Domaine :

BATIMENT-TP

Le poste disponible immédiatement, conviendrait à un ingénieur ayant quelques années de pratique - connaissant bien l'anglais - attentif à situer les problèmes techniques *dans leur contexte* économique et faisant de la concertation une méthode de travail essentielle.

Adresser c.v. et rémunération actuelle s/réf. 1860 au Service du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - *92080 Paris La Défense.*

Important Groupe électronique recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminée.
— Formation universitaire ou grande école électronique.
— Anglais courant indispensable, 3e langue souhaitée.
— *Expérience de quelques* années en électronique professionnelle.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adres. C.V manusc., photo (retournée) et prét. nº 93.367 Contesse Pub., 20, av. Opéra Paris-1er q. tr.

---

emplois régionaux

BUREAU ÉTUDES

SPÉCIALISÉ EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES PROCÉDÉS ET CONCEPTION GÉNÉRALE

EN USINES ALIMENTAIRES

Formation souhaitée : I.N.A., E.N.S.I.A.A. ou équivalent avec quelques années d'expérience.

Poste basé à Lyon - Ecrire Havas Lyon 5356.

Le Centre Médical National de la M.G.E.N. 68410 TROIS-EPIS

recherche

DES INFIRMIERS (ÈRES) D.E.

DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Ecrire au Directeur avec C.V.

Importante Société Construction Electrique recherche pour son Bureau d'Etudes à Lyon

INGÉNIEURS

Débutants diplômés dans électrotechnique. Ecole supérieure d'E.S.E., Centrale et I.N.P.G. Ecrire HAVAS LYON nº 1.551.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE DE FRANCE

recherche pour ses Bureaux de CHARLEVILLE et ST-QUENTIN *collaborateurs* niveau Certificats supérieurs ou D.E.C.S. Expér. indispensable. Ecr. avec C.V. et prétentions au Nº 8.833 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

IMPORTANTE SOCIETE PAPETIERE cherche

JEUNE ASSISTANT

DE SON

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ

— esprit vif et méthodique ;
— possédant une expérience publicitaire ;
— bonne connaiss. des techniques de fabrication ;
— ayant le sens de la rédaction et des contacts ;
— anglais souhaité ;
— libre très rapidement.

Envoyer C.V., prétentions, Publicité MEESTRES, sous numéro 100, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

Banque Arabe et Internationale d'Investissement

recherche

CAMBISTE

5 ANS EXPÉRIENCE MINIMUM
ANGLAIS COURANT
SENS CONTACT AVEC CLIENTÈLE

ENV. C.V. et PRET.
BAII, 12, PLACE VENDOME, 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

près gares Nord et Est, recherche

INGENIEURS

Grandes Ecoles

connaissant microprocesseurs.
Tél. au 200-33-66, poste 337.

SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE DE GESTION recherche

ANIMATEUR DE PROJETS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

— Environ 28 ans.
— Expérience 3 ans informatique de gestion.
— Connaissance Cobol S/IBM 370.
— Sens des contacts.

Env. C.V. à CEGI, 33, rue des Renaudes, 75017 Paris ou tél. François BLOUM : 766-90-46 - 380-44-21.

- DIRECTEUR et
- ANIMATEUR (TRICE)

foyer jeunes travailleurs demandés d'urgence.
Ecrire avec C.V. au Centre logement Jeunes travailleurs, 1, r. Roger-Collard, 75005 Paris.

Rech. pour gestion et tirage serv. plaques adresses et tenue archiv., EMPLOYE (E) habit. Boulogne-sur-Seine ou environs. Ecrire avec référ. et photo : SEPE 142, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne



offres d'emploi

Société performante d'électronique professionnelle recrute

JEUNES INGÉNIEURS
Grandes Écoles
Un an d'expérience en électronique pour développement de systèmes à microprocesseurs (matériel et logiciel)
Lieu de travail : Clamart
Adresser C.V. détaillé à : C.G.P. n° 664, 25, rue Cavendish 75019 PARIS, qui transmettra

Sté PORGES S.A.
PARIS (7e)
recherche
ADJOINT (E) CONTROLEUR DE GESTION
Les candidats (es) de formation supérieure, minimum IUT gestion, option finance comptabilité, devront pouvoir faire preuve d'un dynamisme réel dans leur relation avec l'environnement.
Déplacement de courte durée en province à prévoir.
Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions, à : M.B.C., 104, Champs-Elysées, 75008 PARIS, qui transmettra, sous référence n° 69

IMPORTANTE SOCIETE recherche
7 FORTES PERSONNALITES
Nous vous proposons après une formation intensive, un poste de
DELEGUE CONSEIL

INGÉNIEURS
LOGIQUE NUMERIQUE
BASIC, 74-76, rue M.-Ange, Paris-16e. - 743-14-40, Métro Porte-de-Saint-Cloud.

Société de Conseils financiers recherche
JEUNES COMMERCIAUX
pour contacts clientèle et suivi des affaires
— Formation assurée
— Rémunération importante pour éléments de valeur
Situation de 1er plan
Tél. : 723-78-67 M. Garczarek.

Sté d'ENGINEERING de SYSTEMES INFORMATIQUES
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR, MITRA, IRIS 50
4 ans expérience temps réel.
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR.
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités. CIS, 26, rue Daubenton (5e). 337-99-22.

secrétaires

Rech. secr. sténodactylo facture, très bonnes connaissances exig. Habt Boulogne-s/Seine ou envir. Ecrire avec C.V. et photo : SEPE 142, rue d'Aguesseau. 92100 Boulogne

Conseils en Carrières

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une document. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3), B.P. 402-09 PARIS.

représent. offre

capitaux ou proposit. com.

demandes d'emploi

traductions

travaux à façon

occasions

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

CADRE RENAULT VEND **R5 TS blanc**

L'immobilier

appartements vente

à Saint-Germain-en-Laye
5, avenue Gambetta
À 300 m du RER et du château
Appartements et suites de standing
CONSULTATION ET RÉALISATION : SOFIAM : 720.20.15
COMMERCIALISATION : DESCOLAS : 963.28.02

1er arrdt.

79, RUE SAINT-DENIS
belle restauration immeuble P. de T., ascenseur, studios, duplex et appartements livrés entièrement terminés. Sur place, ce jour de 14 à 19 heures. Samedi, dimanche, 10-19 heures.

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de taille luxueusement rénové, asc. Studios, duplex et appts décorés

M° ROME
Immeuble P. de T., ascenseur, grand 4 P. avec prestations et décoration luxueuse, 840.000 F. Téléphone : 533-80-90.

VILLIERS - Pierre de taille
Studio rénové 140.000 F.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 327

ÉTOILE

MONTPARNASSE - Duplex, 125 m², 6e-7e étg., séjour, 4 chb. 567-22-88.

CHOIX DE STUDIOS

25 m2,	Motte-Picquet,	107.000,
30 m2,	Pte Versailles,	190.000,
29 m2,	Cap-de-Mars,	256.000,
34 m2,	Bir-Hakeim,	267.000,
32 m2,	Motte-Picquet,	278.000,
31 m2,	Village Suisse,	370.000.

JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

LA MOTTE-PICQUET
2 Pièces, cuisine wc + petite

78 - Yvelines

78-YVELINES
LE CHESNAY, quartier résidentiel. Part. à Part., ds petit immeub. gd stdg 1975, 2e étg., appt 4 p. princ. 110 m² : 2 entrées, 2 chbres, 2 sél., 2 s. bs, cuisine, lingerie, 3 gds balcons, 2 caves 2 parkgs en sous-sol. Possib. prof. lib. Très bonne exposit. Calme (bus et aliment. à 50 m.), 730.000 F. T. 870-55-50, poste 340 (heures bureau).

8e arrdt.

ETOILE. 3 PCES, cuisine, bns possible professionn., 68 m², 360.000 F - 307-31-62 matin.

7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF, 3 PIECES, 5 PIECES, TERRASSE. S/pl., tous les jrs, 14 à 17 h. SAGE : 359-63-63.

PARC MONTSOURIS
Part., 5/6 P., tt cft, 135 m2, liv. dble, 3 chbres, soleil, libre avril. - Téléphone : 588-72-80.

15e arrdt.

131, RUE BRANCION
BEAUX 2 PIECES, tout confort, décorés. A partir de 175.000 F. Visites de 14 à 18 heures. 296-15-30 - 874-43-98.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein Centre, proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité, APPT 5 P., DUPLEX, Grand standing, 119 m², cuisine équipée, salle bains et salle douches, 2 parkgs en sous-sol. Tél. : 538-52-52.

20e A louer BOUTIQUE TOUS COMMERCES 420 m2 - 73-77, r. des Vignoles. Visite sur rendez-vous : 277-62-23.

fonds de commerce

CADEAUX de luxe - GADGETS 92. art. vd boutique gros C.A., loyer 3.350 F. Px 400.000 F. Ec. à T 010.437 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

immeubles

locations non meublées Offre

locations non meublées Demande

locations meublées Demande

appartem. achat

constructions neuves

viagers

bureaux

Boutiques

maisons de campagne

pavillons

terrains

propriétés

châteaux

forêts

villas

LE VESINET Résidentiel CHARMANTE VILLA, parfait état, réception, 4 chbres, bains, tt cft, gar., mazout. Jardin boisé 1.000 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ESPAGNE
RÉGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée, SUPERBE
VILLA NEUVE
av. son terrain, sél., cheminée, cuisine équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque. A partir de
105.000 F
Crédit personnalisé possible
AVIS. 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

Part. vd. villa récente tt cft., 4 P., 137 m2, gar. + jard.
SURESNES
près hôpital Foch, Mont-Valérien, à saisir rapidement. 506-72-73.

FEUCHEROLLES Vieux village
Jolie maison tradit. individuelle récente, 120 m2 habit., 5-6 pièces sur 500 m2 terrain. Urgent. 550.000 C.F. compt. - 954-68-08.

BOIS 18 ha - 80 km Ouest Paris Accès voiture 467-62-02, préférence soir.

FRONSAC, 6 km de Libourne, en bordure Dordogne. CHATEAU avec 2 pavillons à restaurer, 2 hectares terre. G.T.C.A. (16-56) 96-29-19.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Immobilier (information)

Vous recherchez un logement ?
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
dispose des renseignements sur 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicorp

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LA CATASTROPHE DU « BÉTELGEUGE »

Des mesures sont prises pour empêcher la pollution dans la baie de Bantry

Dans l'île de Whiddy, en Irlande, des équipes de la *Gulf Oil* ont commencé, le mercredi 10 janvier, les manœuvres destinées à essayer d'ancrer la partie avant du pétrolier français « Bételgeuse » encore reliée à la jetée du terminal. Il s'agit d'empêcher le pétrole brut qui se trouve encore dans le bateau de se répandre dans la baie.

Ce même jour, on apprenait qu'un témoin direct de la catastrophe avait été retrouvé par les enquêteurs. Il s'agit de M. John Connolly. Celui-ci se trouvait dans la tour de contrôle qui domine la jetée d'appontement ; son témoignage est capital, car il permettra de savoir si, oui ou non, le feu a pris à bord du « Bételgeuse » avant que le pétrolier ne soit dévasté par une série d'explosions.

La catastrophe du « Bételgeuse » et la polémique qu'elle suscite à propos des systèmes de sécurité du navire jugés insuffisants attirent l'attention sur les problèmes que posent le déballastage et le dégazage des cuves après le déchargement de la cargaison. *Les unités les plus modernes sont équipées de moyens* de nettoyage et de dégazage de leurs cuves, les résidus de ces opérations étant stockés dans une cuve spéciale qui sera vidée à terre dans des installations de traitement des résidus d'hydrocarbures. *Mais beaucoup d'unités* doivent encore faire appel aux services de stations spécialisées situées à quai, à proximité des ports pétroliers.

Le port de Marseille-Fos possède trois stations de ce genre : l'une à Fos, l'autre à Lavera et la troisième à Marseille-Mourepiane.

Questions...

Lave-bateaux à Marseille

...Réponses

Tanker-Service est une société privée exploitant les installations du port autonome de Marseille depuis dix ans. En 1974, dernière année faste avant la crise qui frappe le port, cent vingt pétroliers (ils n'étaient plus que vingt-six en 1978) ont transité par ses installations et s'y sont délestés de 800 000 tonnes de résidus d'hydrocarbures.

M. Claude Baquerre, P.D.G. de cette société, qui est la seule de ce genre en Méditerranée hormis celle de Malte, a répondu à nos questions.

« Tous les pétroliers qui transitent par Fos sont-ils contraints de se soumettre aux opérations de dégazage ?

— Non, pour la simple raison que la réglementation des ports maritimes français ne fait obligation aux pétroliers de se présenter « vides, propres et dégazés », que lorsqu'ils entrent au port pour réparation. Encore ne s'agit-il que de réparations concernant les cuves. Une réparation annexe de machine ou de coque peut être effectuée sans dégazage si le navire est mis sous « gaz inerte ».

— Précisément, la question du gaz inerte est au centre de la polémique qui a éclaté à propos du Bételgeuse *qui était dépourvu d'installations permettant de produire ce gaz. En quoi cette technique consiste-t-elle ?*

— Il est vrai que le *Bételgeuse* ne possédait pas de système dit de gaz inerte. Nous le connaissions bien. C'est un vieux client du port de Marseille et il s'est amarré plusieurs fois à notre quai. Mais, pour l'instant, rien ne permet de dire que cette particularité explique l'explosion.

» Cela dit, le gaz inerte est destiné à rendre non explosif le mélange de gaz d'hydrocarbures et d'oxygène qui flotte en permanence sur une cuve en cours de déchargement ou au moment du lavage de ses parois. Aucune explosion n'est possible si le mélange contient moins de 11 % d'oxygène. Si, dans un milieu gazeux, on trouve entre 1,3 et 11,5 % de gaz d'hydrocarbures, ce mélange est explosif. La moindre flamme nue, la moindre étincelle, comme celle que provoque l'électricité statique, entraîne une explosion. Au-dessous de ces taux, le mélange est trop riche en oxygène et au-dessus il est trop riche en hydrocarbures pour exploser.

» La technique consiste donc à introduire du gaz de combustion provenant d'une chaudière — convenablement traité et filtré — qui ne contienne pas plus de 4 à 5 % d'oxygène, ce, afin d'augmenter la teneur en gaz d'hydrocarbures du mélange, qui devient ainsi inoffensif.

» Nous disposons ici d'une unité mobile de production de gaz inerte que nous mettons à la disposition de nos clients. Mais les navires convenablement équipés peuvent produire eux-mêmes ce gaz à partir de leurs propres chaudières.

— Que recouvre le terme « dégazage » ?

— Beaucoup de choses. Toute une série de procédés techniques dont le dégazage n'est qu'une phase. Pour qu'un pétrolier soit réparé, il faut que ses cuves soient lavées. Les pétroliers modernes effectuent cette opération en mer, traitant eux-mêmes les résidus puis épurant l'eau de lavage, qu'ils rejettent au large avant de conserver les résidus à bord d'une citerne spéciale. A l'arrivée, un constat est effectué par un chimiste qui délivre un certificat de dégazage. Ce qui n'empêche pas le bateau d'être placé en surveillance continue par les services de sécurité du chantier.

» Mais beaucoup de pétroliers arrivent après déchargement de leur cargaison avec des citernes non lavées. On les nettoie donc avec de l'eau de mer sous pression, froide ou chaude, additionnée ou non de produits chimiques. Pendant ce temps, on introduit du gaz inerte. Pour cette opération de lavage, on utilise des « canons », qui sont de grosses lances de 100 à 250 tonnes/heure de débit (les gros pétroliers possèdent leurs propres canons).

» Ensuite le gaz inerte est lui-même chassé par des ventilateurs. Le mélange recueilli, composé de pétrole, d'eau de mer et de boues, est envoyé dans des citernes pour être traité. Les eaux provenant du ballast sale d'un pétrolier de 200 000 tonnes peuvent atteindre le volume de 150 000 mètres cubes. Le pétrole brut recueilli est transformé en fuel lourd après décantation et il sert à l'alimentation de nos propres chaufferies ou, en cas de surplus, il est revendu. Les boues sont traitées et expédiées vers un four d'incinération. Le lavage des cuves provoque également la formation de sédiments qui peuvent atteindre des quantités non négligeables. Un pétrolier de 200 000 tonnes contient plusieurs centaines de tonnes de boues.

— Combien coûte une opération de dégazage ?

— Compte tenu du fait que la plupart des pétroliers de plus de 150 000 tonnes sont équipés de moyens propres, ils ne viennent à la station que pour se décharger du contenu des slop-tanks. Il en coûte de 30 000 à 40 000 F. Un lavage complet demande trois jours. Mais les installations terrestres de lavage sont limitées au traitement de pétroliers ne dépassant pas 150 000 tonnes. »

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.

● *Reprise des vols de Concorde au-dessus de la Malaisie.* — Les vols Concorde Londres-Singapour reprendront à partir du 24 janvier après la décision de la Malaisie d'autoriser le survol de son territoire pour une période de six mois, a déclaré, à Kuala-Lumpur, M. John Smith, secrétaire britannique au commerce.

La liaison avait été interrompue en décembre 1977, après seulement trois vol, en raison de l'interdiction faite par le gouvernement de Kuala-Lumpur d'emprunter son espace aérien. — *(A.F.P.)*

Pas de conflit entre la capitale et l'État

Les impôts locaux des Parisiens augmenteront d'environ 20 % en 1979

Les impôt locaux des Parisiens augmenteront vraisemblablement de 19,9 % en 1979, a annoncé le mercredi 10 janvier M. de La Malène, premier adjoint au maire de Paris, chargé des finances, en précisant que cette augmentation était « le résultat des exigences du préfet pour ce qui concerne les parties départementales du budget de Paris ».

Depuis la réforme du statut de la capitale, celle-ci est à la fois une commune et un département. C'est une seule et même assemblée, le Conseil de Paris, qui vote, en deux temps, comme conseil municipal, le budget de la commune, puis comme conseil général, celui du département. Ces deux budgets sont évidemment alimentés par les mêmes contribuables, les Parisiens.

Le Conseil de Paris discutera le budget départemental, le 15 janvier et, à partir du 29 janvier, le budget communal.

M. de La Malène, qui participait à un déjeuner organisé par le syndicat de la presse municipale, a donné les explications suivantes : « *Sur les deux masses importantes du budget départemental — aide sociale et participation au déficit des transports en commun, — le préfet nous propose une augmentation de 40 % par rapport au budget de l'an dernier. Si nous réussissons, finalement, à ne pas dépasser 20 % d'augmentation des impôts locaux, c'est parce que, sur le budget proprement communal, pour lequel notre vote est plus libre, nous allons faire des efforts d'économie* ».

« *Mais*, a ajouté le premier adjoint, *les grandes priorités fixées, par le maire de Paris, pour ce qui concerne, en particulier, les personnes âgées et l'action culturelle, ne seront pas remises en question, en 1979, par ces restrictions* ». La transformation du Châtelet en théâtre lyrique populaire et l'aménagement d'un ensemble omnisports (Vel d'Hiv) à Bercy « *demeurent*, a précisé M. de La Malène, *parfaitement réalisables. Ils sont inscrits dans une enveloppe raisonnable* ».

Contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier, où le maire de Paris avait contesté les propositions de dépenses du préfet, ce qui avait conduit à un conflit avec l'Etat, M. de La Malène proposera au Conseil de Paris de voter le budget départemental, en gros, *tel qu'il est présenté par le préfet*.

En revanche, les crédits de l'aide sociale ne seront pas mis à la disposition immédiate de l'exécutif départemental, le préfet, mais bloqués. Le Conseil de Paris sera juge, sur justifications préfectorales, du déblocage progressif des crédits votés, a précisé M. de La Malène.

Les dépenses d'aide sociale départementale de Paris représentent 70 % des 3 186 millions de francs du budget départemental alimenté pour 1 998 millions de francs par la commune de Paris et pour le reste par ses propres recettes et les subventions de l'Etat. Le budget communal s'élève quant à lui à 10 947 millions.

On connaît les difficultés politiques que pourrait entraîner au sein de la majorité la discussion de ce budget (*le Monde* du 10 janvier). Dès maintenant, les élus communistes du Conseil de Paris ont déclaré dans un communiqué que « *le maire est pleinement responsable de l'augmentation prévue de 20 % des impôts locaux en 1979* ». Ils ajoutent : « *En renonçant à exiger de l'Etat sa pleine participation aux dépenses d'aide sociale et la prise en charge des dépenses des transports en commun, M. Jacques Chirac s'engage, plus que jamais, dans une politique de régression sociale à Paris.* »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES ÉLUS COMMUNISTES DU NORD - PAS-DE-CALAIS DEMANDENT UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL RÉGIONAL

(De notre correspondant.)

Lille. — Le plan pour le Nord-Pas-de-Calais sera présenté par M. Raymond Barre au conseil des ministres du 17 janvier, ainsi qu'il a été annoncé après l'entrevue de M. Pierre Mauroy, président du conseil régional, avec le président de la République, le 8 janvier.

Les élus régionaux ont obtenu le principe d'une rencontre avec le premier ministre. Ils souhaiteraient cependant que cette entrevue, à laquelle participerait une délégation du bureau du conseil régional, ait lieu avant la réunion du conseil des ministres. Les élus communistes ont même demandé qu'une réunion extraordinaire de l'assemblée régionale soit prévue avant le 17 janvier.

En effet, depuis que le plan a été annoncé, en décembre dernier, aucune information n'a été donnée sur ce qui est envisagé. Le black-out est total dans les milieux officiels. Les élus ont pourtant des propositions concrètes à formuler et estiment que, dans cette façon d'agir, il y a à leur égard quelque mépris. Doivent-ils s'attendre à être informés par la radio, comme tout le monde, après le conseil des ministres ? — G. S.

ENVIRONNEMENT

● Andros-Patria : *marée noire sur les plages.* — La marée noire qui a suivi l'accident du pétrolier grec *Andros-Patria* a atteint plusieurs plages de la région occidentale des Asturies. Une grande partie du pétrole qui aborde les côtes a déjà été traitée par des détergents. — *(A.F.P.)*

● *Sauver Delphes* (suite). — A l'occasion de la réunion à Paris, jeudi 11 janvier, de la commission de la culture de l'assemblée du Conseil de l'Europe, M. Franz Weber, président de l'association Sauver Delphes (*le Monde* du 16 décembre 1978), lance un nouvel appel aux institutions européennes. Il demande au Conseil de l'Europe de prendre position contre « *le massacre du berceau de notre civilisation* » que provoquerait l'installation d'une fabrique d'aluminium et d'une cimenterie.

URBANISME

Après l'annulation du POS par le Conseil d'État

Les permis de construire délivrés à La Baule pourront-ils être attaqués ?

Un nouveau plan d'occupation des sols devra être élaboré à La Baule (Loire-Atlantique), après l'annulation par le Conseil d'État du document applicable depuis le 11 mars 1975 (« le Monde » daté 7-8 janvier).

M. Guichard, maire de La Baule et député R.P.R. de Loire-Atlantique, a *déclaré le 8 janvier* qu'il « *tirerait les conséquences* » de cette décision. « *En pratiquant une politique qui nous avait été recommandée à plusieurs reprises par des discours du président de la République ou par des textes du gouvernement*, a-t-il indiqué, *il semble que nous nous soyons trompés... En demandant au préfet de prendre un arrêté associant à titre consultatif des représentants d'associations qui n'appartenaient ni à l'administration ni à la municipalité, cette dernière avait estimé aller dans le sens de la participation du plus grand nombre aux affaires de la commune, la décision demeurant l'apanage des élus qui, seuls, ont voté le document, et de l'Etat qui l'a publié et approuvé.* »

Le Conseil d'Etat a rendu son arrêt sur une requête de l'Association pour la protection et l'embellissement du site de La Baule-Escoublac, requête qui avait été rejetée par le tribunal administratif de Nantes (*le Monde* du 28 avril 1976). L'Association avait fait valoir que des entrepreneurs et des personnes intéressées à la construction et à la vente d'immeubles, notamment l'immeuble de La Coupole dont le permis a été annulé, avaient été associés aux groupes de travail élus-administration qui préparent le POS. Dans son arrêt, le Conseil d'Etat a estimé que c'était illégal, de même que la présence de représentants d'associations de défense.

La loi du 31 décembre 1976 a prévu, depuis, que les présidents d'associations de défense agréées peuvent être consultés au moment de la préparation du plan d'urbanisme, mais seuls les représentants de l'Etat (administration départementale) et les élus municipaux peuvent être membres du groupe de travail, afin de garantir l'impartialité des choix.

Le POS de la Baule n'ayant plus d'existence juridique, une nouvelle procédure va être engagée. Elle devra tenir compte des textes publiés depuis, et notamment de l'instruction du 4 août 1976 sur le littoral, qui doit être prochainement transcrite dans une directive nationale d'aménagement du territoire. Celle-ci prévoit, notamment, d'éviter l'urbanisation le long des côtes, retient le principe d'une frange littorale non constructible dans les zones de développement, et interdira le développement des routes de corniche. Il est évident que cette directive ne peut s'appliquer à la lettre pour les quartiers déjà construits.

Dans l'attente du nouveau POS, l'administration devra surseoir à statuer sur les demandes de permis de construire ou appliquer le règlement national d'urbanisme. Contrairement à ce que pense M. Guichard, il semble que les permis délivrés pourraient être attaqués.

AGRICULTURE

Les divergences entre la France et l'Allemagne restent vives

De notre correspondant

Bonn. — Les divergences franco-allemandes au sujet des montants compensatoires monétaires agricoles n'ont pas encore été dissipées. Le chancelier Helmut Schmidt a souligné ce fait, le 10 janvier, devant le conseil fédéral des ministres après son retour du sommet de la Guadeloupe. Le porte-parole adjoint du gouvernement de Bonn, M. Armin Gruenewald, a en outre indiqué que c'était faire preuve d'« étroitesse de vues » que de dire qu'il s'agissait d'un problème exclusivement franco-allemand. « Cette question regarde toute la Communauté européenne, *a-t-il ajouté,* et tous les partenaires doivent faire des efforts pour se rapprocher les uns des autres. »

Le « *malentendu* » s'exprime notamment à propos de l'augmentation des exportations agro-alimentaires de l'Allemagne fédérale, augmentation jugée anormale par la France car la R.F.A. ne serait pas un pays « *à vocation agricole* ».

Du côté allemand, on fait observer que le secteur agricole, même s'il n'a pas ici la même importance que de l'autre côté du Rhin, ne serait pas pour autant négligeable. Il est vrai qu'après la guerre, la population active dans l'agriculture a diminué de façon spectaculaire. Alors qu'elle comptait encore plus de 5 millions de personnes en 1950, elle est inférieure aujourd'hui à 1,2 million. Sur quelque 850 000 entreprises agricoles, 20 % environ occupent moins de 10 hectares, tandis que celles de 50 hectares et plus représentent 14 % du total.

L'ensemble des terres consacrées à la production agricole est, à l'heure actuelle, de 12,5 millions d'hectares et si le personnel employé s'est beaucoup réduit, la mécanisation, ainsi que le recours à une organisation plus rationnelle, ont augmenté le rendement dans de très fortes proportions. La récolte de céréales en 1978 s'est élevée à 23 millions de tonnes, tandis que l'on comptait 5,3 millions de vaches laitières et près de 23,9 millions de porcins.

Sur la querelle des montants compensatoires, il est surprenant que les *autorités compétentes — à savoir le ministère de l'agriculture de Bonn —* se déclarent incapables de chiffrer exactement l'importance des pertes *que subiraient les agriculteurs* de la République fédérale si les primes aux frontières devaient être abolies. En outre, lorsqu'il s'agit de justifier les montants compensatoires, on suggère à Bonn que ceux-ci ne seraient pas très considérables, mais, quand il est question de les abolir, on proteste que les revenus des paysans de la R.F.A. seraient très durement atteints.

Le problème posé à Bruxelles relève pour une large part de la politique intérieure. Le gouvernement de Bonn *a déjà les yeux tournés vers les élections générales de 1980* et il ne tient pas à mécontenter les producteurs agricoles, car le F.P.D., dont l'existence est toujours en danger, puise une partie de son prestige chancelant dans la manière dont son ministre de l'agriculture, M. Ertl, a su se rendre populaire. Avant même de découvrir une solution communautaire, un compromis doit donc intervenir entre le chancelier allemand et un ministre libéral qui pourrait sérieusement secouer la coalition au pouvoir à Bonn s'il brandissait la menace de sa démission. — J. W.

AFFAIRES

L'accord entre Renault et American Motors

La régie Renault et American Motors Corporation (A.M.C.), le plus petit des constructeurs américains, ont annoncé, le 10 janvier, la signature d'un accord de coopération commerciale et technique. A.M.C. distribuera les R 5 et les R 18 aux Etats-Unis et au Canada, tandis que Renault commercialisera les jeeps de la firme américaine en France, en Colombie et dans plusieurs autres pays. La Régie et American Motors étudieront en commun l'adaptation au marché américain d'un nouveau modèle de voiture de la firme française.

Chi và piano...

De notre envoyée spéciale

Detroit. — Renault parviendra-t-il enfin un jour à s'imposer sur le marché américain ? Il y a vingt ans déjà, la Régie partait — avec la Dauphine — conquérir le Far-West. Après trois ans de succès « *fou, fou, fou* », ce fut la débâcle. Les Dauphine étaient mal adaptées aux conditions climatiques, le réseau commercial trop léger, l'approvisionnement en pièces détachées capricieux.

Echaudée, la Régie se tint prudemment absente de ce marché gigantesque pendant quinze ans. *En 1975*, la crise de l'énergie, l'adoption prévue de règles draconiennes limitant la consommation en carburant des automobiles aux Etats-Unis mirent en évidence l'intérêt du marché américain pour les constructeurs européens. Volkswagen racheta une usine. Renault, alors, amorça en *1977* une seconde offensive, soigneusement préparée cette fois. Le lancement de la Renault 5, baptisée « *le Car* » pour la circonstance, *ne produisit pas cependant les* effets escomptés. Après un démarrage honnête, les ventes plafonnèrent rapidement. Avec quinze mille voitures vendues en 1978, *Renault reste le treizième importateur* aux Etats-Unis, entre Porsche et Saab. C'est maigre...

En mars 1978, nouveau coup d'éclat. Renault signe avec American *Motors Corporation*, le plus petit des quatre constructeurs de Detroit, une lettre d'intention en vue d'un accord de coopération. La R 5, annonçait-on, serait bientôt *distribuée par le réseau commercial* d'A.M.C. et la Renault 18 pourrait être rapidement montée dans les usines d'American Motors. Après Volkswagen, Renault allait donc devenir un constructeur américain. L'accord définitif, disait-on alors, serait signé dans les deux mois.

En fait, les discussions se révélèrent plus difficiles que prévu. Les fluctuations d'un « *dollar-ludion* » ne facilitant pas la tâche des deux partenaires, il fallut finalement neuf mois pour que la montagne accouche... d'une souris.

L'accord définitif annoncé le 10 janvier à Detroit se révèle en effet beaucoup plus limité que prévu. American Motors deviendra bien l'importateur exclusif de la régie Renault aux Etats-Unis, mettant à sa disposition un réseau de quelque deux mille trois cents concessionnaires en Amérique du Nord. Mais Renault ne deviendra pas un constructeur américain. Du moins pas tout de suite. La Régie attendra de voir l'évolution de ses ventes et de la situation d'A.M.C. avant de s'engager plus loin. Pendant ce temps, elle installera à Detroit une antenne technique chargée d'étudier les possibilités de fabriquer dès 1982 ou 1983 une voiture entièrement nouvelle dans les usines d'A.M.C. et d'acheter des pièces aux fabricants américains.

Prudence avant tout. Elle s'explique aisément. D'abord par la situation d'American Motors. Nain dans un marché de géants, le partenaire de la régie Renault *n'a produit en 1978 que 164 200 voitures* particulières, soit à peine 1,8 % de la production américaine totale. Après un bref sursaut en 1978, ses ventes de voitures n'ont *cessé de diminuer et* sa part du marché atteint moins de 2 % (contre 4 % en 1974), loin derrière Toyota, Datsun ou Honda. Certes, depuis deux ans, American Motors est parvenu à compenser les pertes de sa division automobiles particulières par les bénéfices énormes tirés de la production des jeeps (1), ainsi que de ses autres branches (outillage de jardin, plastiques, véhicules spéciaux). A.M.C. affiche donc pour 1978 des bénéfices honnêtes (36,6 millions de dollars).

Une bonne affaire

Mais la production de voitures particulières a dû être concentrée *dans une seule usine au lieu* de trois pour réduire ses coûts.

Dans ces conditions, il eût été dangereux pour Renault de s'engager trop avant en investissant dans des usines. La Régie risquait, en cas de défaillance d'A.M.C., d'être contrainte de racheter des installations dont elle n'avait qu'un usage limité.

En second lieu, pour lancer une production de voitures aux Etats-Unis, Renault doit être assuré d'un volume minimal de ventes (80 000 à 100 000 unités) en dessous duquel l'opération n'est pas rentable. En outre, les études réalisées au cours des neuf derniers mois ont montré que le coût de fabrication de la Renault 18 « américanisée » était trop élevé pour permettre d'atteindre des prix compétitifs sur le marché. Enfin, la chute du dollar — parti de 4,83 F au début des négociations, il ne vaut plus que 4,20 F — a aggravé les choses en majorant les prix des pièces importées qui devaient être incorporées à la voiture « américaine ».

Renault, contraint de renoncer pour un *temps* à une *partie* de ses ambitions, n'en fait pas *moins* une « bonne affaire ». Le réseau d'A.M.C. devrait lui permettre de faire enfin un bond en avant sur *le marché nord-américain. Sans* cet appui, la Régie aurait mis des années à constituer le réseau capable de *doubler ou* de *tripler* ses ventes, espoir désormais raisonnable.

En assurant la distribution en France, en Colombie et probablement dans plusieurs pays européens des jeeps, elle enrichit sa *gamme de véhicules tous terrains* à quatre roues motrices, qui connaissent actuellement une grande vogue. Pour toucher une large clientèle européenne, les jeeps devront être équipées de moteurs moins gourmands en essence, voire de diesel. Bonne occasion pour Renault de devenir ainsi fournisseur d'American Motors. Enfin, grâce à cet accord, Renault parvient à mettre un pied à Detroit, « La Mecque » de l'automobile.

Le gigantesque effort entrepris par les firmes américaines et leurs fournisseurs pour adapter leurs voitures aux nouvelles normes de consommation, provoque un bouillonnement des recherches techniques sans précédent outre-Atlantique.

Il pourrait déboucher sur une véritable révolution, en matière d'aérodynamisme, de diesels, de composants électroniques, etc. En installant à Detroit une antenne technique et en coopérant avec les bureaux d'achat d'A.M.C., Renault pourra donc demeurer au cœur de cette effervescence... et en tirer profit.

En réduisant la portée de l'accord et donc ses risques, la Régie sortira probablement gagnante de l'affaire. Et A.M.C. ? C'est moins sûr. Certes, la firme alimentera grâce à la Renault 5, ses réseaux de concessionnaires quelque peu découragés par la mévente de ses propres modèles. *Certes*, les ventes de jeeps devraient profiter du réseau mondial de Renault. Certes, la distribution de Renault 5 lui rapportera quelques bénéfices. *Mais cet accord ne règle en rien à court terme son problème* industriel. Comment alimenter ses chaînes en attendant un éventuel nouveau modèle Renault en 1982 ? *La question reste pendante.* Les dirigeants d'A.M.C. comptent sur le développement de la production de jeeps *et sur* d'éventuelles commandes en sous-traitance pour General Motors ou... Renault.

En fait, le choix du constructeur américain est fort limité. En l'état actuel, ses modèles, même modifiés « *ne passeront pas* » les normes fédérales en 1983. Or il n'a pas, comme ses concurrents, les moyens d'investir massivement pour renouveler sa gamme d'ici là. En misant sur Renault, A.M.C. choisit en fait de renoncer, à terme, à la production d'automobiles particulières : si les études pour la fabrication, aux Etats-Unis, d'un nouveau modèle Renault aboutissent, A.M.C. sera réduit quasiment, au rôle de constructeur sous licence ; si elles n'aboutissent pas, American Motors devra renoncer à l'automobile et se cantonner dans la production de jeeps et l'importation de voitures françaises.

Dans cette éventualité, Renault conserverait, certes, sa position vis-à-vis du réseau de concessionnaires. Le constructeur français aurait quand même « raté son coup », car seule une production locale lui permettra, à terme, d'acquérir et de préserver une position solide sur le marché. Fort de l'intérêt des deux partenaires, le projet de construction d'automobiles Renault aux Etats-Unis a donc de bonnes chances d'aboutir.

Il sera bien temps, alors, pour Renault, de songer à une participation au capital d'American Motors.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Deux cent mille unités en 1978, soit quatre fois plus qu'en 1970.

C.I.I.-Honeywell-Bull équipera le centre de commutation des messages bancaires des P.T.T.

C.I.I.-Honeywell-Bull a obtenu des P.T.T. un contrat de près de 20 millions de francs pour l'équipement de centres de commutation de messages bancaires. Le C.C.M.B., qui comportera notamment six mini-ordinateurs, permettra aux banques de communiquer entre elles sur le territoire français. Il leur offrira également un accès au réseau Swift, mis en place en Europe par les organismes financiers internationaux.

Le choix de C.I.I.-H.B. — un « informaticien » — suscite quelques réactions dans le petit monde des télécommunications. D'autant que les ordinateurs installés par la *Compagnie sont des Mini-6*, d'origine américaine. « *De toute façon,* explique-t-on aux P.T.T., *nous n'avions le choix qu'entre des produits américains, puisque C.I.T.-Alcatel, qui restait seul en lice contre C.I.I.-H.B., proposait des matériels du groupe américain Collins. Nous avons finalement opté pour celui qui incorporait le maximum de valeur ajoutée.* »

Pour C.I.I.-H.B., où l'on rappelle que la C.I.I. avait déjà livré, en son temps, des équipements de commutation aux P.T.T. (deux Iris-80 *notamment*), ce *contrat* efface quelque peu de récentes déconvenues. Chez Solmer, équipé jusqu'à présent en ordinateurs C.I.I., un marché de 30 millions de francs a été attribué à UNIVAC. A la S.N.C.F., le système de réservation des voyageurs, convoité par C.I.I.-H.B., restera équipé d'I.B.M. Dans ces deux cas — comme dans d'autres, — les responsables de l'informatique ont résisté aux « *pressions* » en faveur du « *constructeur national* ». Avec, il est vrai, un argument de poids : l'achat d'ordinateurs d'origine Honeywell entraînait de coûteux changements de programme que personne ne voulait financer.

A l'avenir, le nouveau plan calcul devrait permettre de pallier ce « *handicap* ». On envisage la création d'un fonds d'intervention pour le financement de l'informatisation dans les administrations. Il *serait alimenté par des* crédits prélevés sur l'enveloppe annuelle du plan calcul : on parle de 150 millions de francs sur un total de 450 millions. Ainsi, les utilisateurs — administrations ou sociétés nationales — pourront financer, sur fonds publics, d'éventuelles conversions de programme, *quitte à sous-traiter* les travaux à des sociétés de services *informatique. Voilà qui devrait* satisfaire tout à la fois C.I.I.-H.B., qui ne se verra plus opposer l'argument du coût de conversion ; les sociétés de services, qui profiteront de la manne de l'Etat ; le ministère de l'industrie, qui pourra mieux faire respecter ses recommandations en faveur des matériels de C.I.I.-H.B.

J.-M. Q.

CONJONCTURE

Tous les blocages de prix et de marges auront disparu en 1979

déclare M. Monory

M. Monory a annoncé, mercredi 10 janvier, la libération progressive des tarifs des services et des marges du commerce, *« en fonction de la conjoncture et de la situation de chaque branche »* (risque inflationniste, concurrence, information du consommateur) et à la condition que des *« contrats de modération »* soient conclus entre les professionnels et l'Etat.

● LIBERATION PROGRESSIVE DES SERVICES ET DU COMMERCE. — Selon M. Monory, tous les blocages auront disparu fin 1979, mais la libération sera lente au premier semestre pour les services. La première profession à en bénéficier sera la teinturerie-blanchisserie, qui vient de signer un engagement de modération comportant notamment le principe d'un remboursement forfaitaire minimum en cas de détérioration ou de perte.

M. Monory a insisté sur le fait que les prix ne seraient libérés que dans la mesure où existera une réelle concurrence. Ainsi, a précisé le ministre, les taxis, qui refusent la liberté d'établissement et préfèrent le contingentement, n'en bénéficieront pas. En revanche, les transporteurs routiers pourront voir leurs tarifs libérés car le nombre des licences a été augmenté de 25 %.

● LUTTE CONTRE LES ENTENTES. — Le ministre a déclaré que l'administration n'effectuerait plus de contrôles dans les entreprises, méthode peu efficace. La surveillance sera *« structurelle »*, au niveau d'une profession, pour détecter les ententes, que M. Monory s'est à nouveau engagé à combattre avec énergie, citant plusieurs exemples concrets : le cas des pompes funèbres et des sociétés de distribution d'eau va être examiné. D'autre part, les syndicats de boulangers (de Moselle et de Haute-Garonne), qui avaient diffusé des barèmes de prix, seront pénalisés (2 000 francs chacun). Le Groupement des fabricants d'émulsion-bitumes pour routes, qui réunit la quasi-totalité de la profession, devra être dissous, au plus tard le 31 mars prochain. Enfin, une douzaine d'entreprises de travaux publics vont être traduites en justice pour s'être entendues dans un appel d'offres lancé par E.D.F. pour la construction de galeries souterraines à Paris.

● INTERDICTION DES PRIX CONSEILLES EN LIBRAIRIE. — Dans un autre domaine — celui de la librairie, — le ministre a annoncé une décision importante : l'interdiction des prix conseillés, y compris pour les ouvrages scolaires. Désormais, les prix des livres seront établis librement par les éditeurs. Ceux-ci pourront accorder aux libraires des ristournes en fonction des quantités vendues et des services rendus (notamment celui de stockage), mais ne pourront plus conseiller aux libraires des prix de vente au détail, prix qui seront librement établis sous la responsabilité des détaillants.

L'ensemble de ces dispositions sera appliqué dans quelques mois, après étude avec la profession des détails d'application, pour permettre les adaptations nécessaires. Des mesures fiscales seront étudiées pour inciter les éditeurs à ne pas abandonner certains ouvrages à faible tirage et à rentabilité faible.

● CREDIT A LA CONSOMMATION TROP CHER. — Dans le domaine bancaire, M. Monory, après avoir de nouveau rappelé que la suppression de l'encadrement du crédit restait son objectif (un système de contrôle par ratios « capital sur engagements » est à l'étude), a vigoureusement critiqué la cherté du crédit à la consommation : *« Des taux de de 17 à 18 %, c'est beaucoup trop cher quand le marché monétaire est en dessous de 7 % ».* Le ministre fait étudier le dossier et a déclaré que celui-ci serait peut-être transmis à la commission de la concurrence.

● REPRESENTATION DES CONSOMMATEURS. — D'une façon générale, le ministre de l'économie a déclaré qu'il voulait « *amplifier* » sa politique de la consommation, et faire en sorte que les consommateurs soient représentés dans toutes les instances importantes : crédit, assurance, entreprises publiques.

LIVRES : l'amorce d'une politique.

Les décisions de M. Monory sonneront-elles l'armistice sinon la fin de la rude bataille engagée par une partie de l'interprofession du livre contre la FNAC et les grandes surfaces, et plus généralement contre la pratique du discount ? On le saura de manière plus sûre quand on connaîtra le contenu des textes d'application que le ministère de l'économie s'apprête à négocier avec l'interprofession.

Désormais, l'affichage des prix conseillés sera interdit et, par conséquent, les rabais consentis au public : les libraires et les grandes surfaces indiqueront seulement leurs propres prix. La possibilité sera donnée aux éditeurs, par une remise « qualitative », de prendre en compte les services rendus par les libraires professionnels (stocks, offices de l'éditeur) par rapport aux simples points de vente. Le libraire aura aussi la possibilité d'établir dans son bilan des provisions pour stock et de réévaluer (ou de baisser) les prix de ses livres en rayon.

Une autre série de mesures à l'étude dans l'interprofession concerne le prix de transport du livre afin de maintenir des librairies qualifiées sur l'ensemble du territoire, que l'éloignement ou les mauvaises communication pénalisaient lourdement en temps et en coût de livraison.

Enfin, une vaste campagne de promotion sera menée en faveur du livre.

Les décisions gouvernementales s'inscrivent tout à fait dans la politique libérale de M. Barre. En effet, M. Monory n'a pas suivi l'interprofession sur le compromis instaurant un double secteur du prix du livre (prix imposé et prix net) élaboré au mois de juin dernier. On ne sait encore si les mesures annoncées rétabliront une plus grande égalité des chances entre les différentes formes de distribution. Elles ont en tout cas le mérite de définir les contours de la politique gouvernementale dans ce domaine et de sortir la profession du clair-obscur.

B. A.

LE CRÉDIT ET LES PRIX

(Suite de la première page.)

Déterminer le coût moyen de ces ressources est difficile : le loyer de l'argent sur le marché monétaire est de 7 %, contre 9 % il y a un an, et celui des obligations d'un *peu plus de 10 %, auquel il faut* ajouter les frais d'émission (de 1 % à 1,50 %). Comparé avec le taux de base du crédit à la consommation, ramené par M. Monory de 18,80 % à 17,30 % à partir du 1er janvier 1979, la *marge bénéficiaire brute* paraît élevée, et même abusive. En fait, assurent les établissements, la gestion des prêts aux particuliers est coûteuse, du fait de leur faible importance et de leur courte durée (vingt-quatre mois au maximum), ce qui nécessite un appareil informatique très développé et une grande expérience de la pratique professionnelle.

Les grandes banques de dépôts, qui, jalouses des lauriers acquis à partir de 1960 par MM. de Fouchier et Francès, pionniers de la profession pour le groupe Paribas et Suez, ont voulu se lancer dans cette forme de crédit, s'en sont aperçues à leurs dépens. *Il n'en reste pas moins que* le crédit à la consommation reste une chasse gardée où la concurrence ne s'exerce que sur la recherche du client et non pas sur les taux. Bien plus, l'encadrement du crédit *interdit pratiquement* au secteur du crédit social de s'y intéresser vraiment, comme le préconisait en 1974 le Conseil économique. Or, les établissements de crédit social s'y déclarent prêts, et à des conditions beaucoup moins onéreuses : le Crédit mutuel est capable de consentir 13 à 14 % pour les prêts personnels aux particuliers, le Crédit agricole descend jusqu'à 13 % et même 12 %, tandis que les banques populaires affirment ne pas vouloir rester indifférentes. Au surplus, tous ces organismes affirment que leurs structures fédéralistes et décentralisées leur permettraient de toucher toutes les couches de population. Une telle revendication aboutit à remettre en cause tout un système de distribution du crédit édifié depuis trente ans, en même temps que des fonds de commerce bien établis. Pour aboutir, elle supposerait une levée de l'encadrement de crédit et, en réalité, une véritable révolution.

FRANÇOIS RENARD.

Le gouvernement annonce le recrutement de mille cadres chômeurs par l'A.N.P.E. et de mille autres dans le secteur privé

Le ministre du travail et de la participation a présenté, mercredi 10 janvier, au conseil des ministres, une communication sur l'emploi des cadres.

Pour quelques emplois de plus...

En donnant la parole au ministre du travail et de la participation devant le conseil des ministres au sujet du chômage des cadres, le gouvernement a voulu manifester sa sollicitude vis-à-vis du personnel d'encadrement.

En fait, aucune des mesures proposées n'est réellement nouvelle, et l'énumération des éléments de la panoplie gouvernementale apparaît bien, comme le constatent amèrement les syndicats, *« circonstancielles et illusoires »*, pour *« calmer la colère des cadres »* et *« dédramatiser la situation »*.

La seule mesure concrète, qui vise l'emploi de deux mille cadres, ne fait que confirmer le retard apporté à la réalisation de cette promesse.

D'abord, le recrutement de mille cadres comme prospecteurs-placiers par l'Agence nationale pour l'emploi. Sans doute faudra-t-il des mois, après formation, pour qu'ils deviennent « opérationnels » au bénéfice des chômeurs à réinsérer au travail. Du moins, les mille personnes embauchées par l'Agence auront-elles résolu leur propre cas, ne serait-ce que provisoirement. Reste à savoir quel sera leur salaire, le traitement d'un prospecteur-placier étant de 3 000 à 4 000 francs par mois.

La seconde mesure concerne l'expérience d'embauche portant sur mille emplois dans des entreprises privées de certaines régions connaissant un chômage élevé de cadres et dans la fonction publique. Il s'agit de l'extension ou de la relance d'initiatives antérieures. Dans la fonction publique, le résultat avait été pratiquement nul : ni la structure administrative ni même les syndicats n'y étaient disposés.

Dans les entreprises privées, il s'agirait de reprendre le système des stages d'embauche dans l'entreprise, que le gouvernement avait fait démarrer en juillet 1977. Les pouvoirs publics prennent en charge tout ou partie du salaire ainsi que les cotisations sociales. Ce mécanisme avait donné de bons résultats, puisque 75 % des jeunes avaient conservé leur emploi. Mais il a perdu son efficacité lorsque le gouvernement a fortement réduit ses aides, après les élections, et en a exclu les grandes entreprises.

Ainsi l'actuel effort du gouvernement se résume à épauler mille cadres de plus dans la recherche d'un emploi, alors qu'ils sont environ soixante-deux mille à se débattre contre le chômage.

Cela valait-il une délibération du conseil des ministres et la publicité qui l'a entourée ? — J. R.

Parmi les réactions

Les organisations de cadres, dans leur ensemble, ont estimé que la communication faite par le ministre du travail au conseil des ministres n'apportait rien de nouveau, ou fort peu, les dispositions gouvernementales ayant été annoncées il y a deux mois.

● LA C.G.C. : un seul but, calmer la colère des cadres.

Rien de concret n'a été réalisé depuis deux mois, déclare la C.G.C. *« L'expérience passée du recrutement de cadres dans la fonction publique s'est soldée, comme on le sait, par un échec patent, et rien n'indique qu'il n'en sera pas de même à l'avenir. »*

L'évocation du chômage des cadres au conseil des ministres, poursuit la C.G.C., n'a qu'un but : calmer la colère après les mesures concernant la Sécurité sociale et tenter de dédramatiser la détérioration de l'emploi.

La situation angoissante du chômage, pour la C.G.C., est une raison supplémentaire de manifester, à son appel, le 29 janvier, à Paris et en province.

● L'U.G.I.C.T.-C.G.T. : circonstanciel et illusoire.

Tous les cadres jugeront *« circonstanciel et illusoire »* le dernier conseil des ministres, déclare l'U.G.I.C.T.-C.G.T. *« Le démantèlement du potentiel industriel et scientifique du pays,* ajoute-t-elle, *met en cause leur emploi, leur carrière, l'utilisation de leur compétence, dénature leurs responsabilité et leur rôle, tend à justifier les agressions multiples portées à leurs situations sociales et professionnelles. (...) On peut et on doit vivre, produire et travailler autrement en faisant reculer toutes les conséquences d'une politique d'austérité qui lamine le pouvoir d'achat et détériore l'ensemble des mécanismes de protection sociale. »*

● L'U.C.T.-C.F.D.T. : pour une négociation tripartite.

« L'ampleur du chômage et les formes dramatiques qu'il revêt réclament des solutions autrement plus ambitieuses », déclarent les cadres C.F.D.T., qui veulent une meilleure coordination avec l'APEC (Agence pour l'emploi des cadres) et réclament, dans ce but, une négociation syndicat-gouvernement-cadres.

● *Dans l'imprimerie de labeur de la région parisienne,* le mot d'ordre de grève lancé, mercredi 10 janvier *« a été bien suivi »*, déclare le Comité intersyndical du Livre C.G.T.

Ce mouvement avait été déclenché à la suite de l'intervention de la police, mardi soir, au siège de la Chambre patronale des imprimeurs, où deux cents ouvriers réclamaient l'ouverture de négociations.

Pour sa part, l'Union parisienne des syndicats patronaux dénonce cette « occupation » et souligne, dans un communiqué, que, malgré ces actions d'une *« minorité agissante »* qui s'efforce de *« bloquer les mécanismes de toute négociation »*, elle a proposé une réunion paritaire en date du 26 janvier.

SOCIAL

La direction générale de Creusot-Loire confirme la suppression de huit cents emplois à Châteauneuf

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Fondée il y a cent vingt-six ans par six frères qui lui donnèrent leur nom, l'usine des Aciéries Marrel, de Châteauneuf-Rive-de-Gier (Loire), passée sous le contrôle de Creusot-Loire en 1974, est menacée, à terme, de démantèlement. C'est ce qu'a laissé présager devant le comité central d'entreprise, réuni mercredi 10 janvier à Paris, la direction générale du groupe.

Les délégués de l'unité ripagérienne s'attendaient à être informés du plan de restructuration prévu et du nombre de suppressions d'emplois devant en découler. En fait, la direction générale a surtout confirmé que les licenciements seraient de l'ordre de sept à huit cents salariés. Il faudra donc attendre, pour en connaître le nombre exact, l'un des deux comités d'entreprise extraordinaires qui doivent se tenir, mardi 16 et mercredi 24 janvier. La direction a cependant précisé que le projet de licenciement collectif qui sera alors présenté *« s'assortira d'un plan social permettant d'en limiter les conséquences pour le personnel concerné »*.

Tout en justifiant les mesures prises, ou sur le point de l'être, la direction générale a confirmé la création d'un département tôle avec une direction commune pour le Creusot (Saône-et-Loire) et Rive-de-Gier (Loire). Il devrait réunir les productions creusotines (10 000 tonnes de tôle moyenne par mois) et celles de Rive-de-Gier (4 500 à 5 000 tonnes mensuelles de tôles hyper-lourdes). Or, lorsque l'usine de la Division Marrel, avant de retrouver son autonomie récemment, avait eu une direction commune avec l'établissement stéphanois de Creusot-Loire, ce dernier avait fini par accaparer toute la production des laminés, ajoutant à la sienne celle qui était auparavant réalisée à Rive-de-Gier. Au chef-lieu de canton, on redoute qu'un transfert identique ne s'opère pour les tôles, au profit cette fois du Creusot.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'usine de Châteauneuf-Rive-de-Gier ait été occupée toute la journée de mercredi 10 janvier dès 3 h. 30 du matin ; 95 % des salariés ont suivi le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par les syndicats, dans toutes les usines du groupe du département de la Loire. A Saint-Chamond, Firminy et Saint-Etienne, les directions locales faisaient état de 90 % de grévistes chez les ouvriers et 20 % chez les mensuels. Dans les trois usines de Saône-et-Loire (Chalon, Montchanin et Le Creusot) ont été enregistrés des débrayages d'une demi-heure et d'une heure dans celles d'Imphy (Nièvre) et de Pommiers (Loire).

PAUL CHAPPEL.

● *M. Paul Marchelli,* président de la Fédération de la métallurgie C.G.C., s'est déclaré surpris, mercredi 10 janvier, à Valenciennes, *« que le président de la République ait attendu de recevoir M. Mauroy pour demander au premier ministre un plan de sauvegarde pour l'industrie du Nord-Pas-de-Calais »*. Selon lui, les mesures annoncées pour les créations d'emploi dans le Valenciennois, ne seront pas effectives avant trois ou cinq ans. Il a fait état d'une convergence d'analyse entre sa fédération et les confédérations syndicales.

LA CRISE DE L'ÉTAT PROTECTEUR

(Suite de la première page.)

L'extension de la protection — indispensable non seulement pour des raisons humanitaires, mais pour que la production ne s'effondre pas, comme durant les années 30, sous l'effet d'une sous-consommation — pose, on l'a bien senti pendant les négociations entre les syndicats et le patronat, des questions de financement de plus en plus ardues.

Elles sont concomitantes, au reste, de celles qui accompagnent le « redéploiement industriel ». Sans doute l'Etat a changé de tactique. Il ne cherche plus à sauver à tout prix des entreprises qui sont condamnées du fait d'une nouvelle concurrence ou d'une mauvaise gestion. Mais si l'« acharnement thérapeutique » est banni, des subventions doivent servir d'appâts aux firmes qui accepteront de s'installer là où d'autres ont fermé. Dans ce cas également, l'abstention des pouvoirs publics serait insupportable. La lenteur des procédures qui pourraient redonner de l'espoir à des villes ou des régions frappées de plein fouet par le chômage ne peut, au reste, qu'être stigmatisée par les observateurs.

Moins rappelés, tellement ils sont ancrés dans les mœurs économiques, les « transferts » au bénéfice de l'agriculture, afin de garantir aux exploitants un niveau de vie décent malgré les aléas de la conjoncture climatique, ne doivent pas être oubliés sous le prétexte que la part des agriculteurs dans la population active ne cesse de diminuer.

Où la crise menace surtout l'Etat protecteur, c'est évidemment dans la catégorie des biens dont la demande s'accroît à mesure qu'elle est satisfaite. Certains, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, se frottent les mains en regardant l'évolution des courbes démographiques et en espérant qu'ainsi le budget de l'éducation nationale ira en s'amincissant. Illusion ! Sans doute la baisse de la natalité jouera dans ce sens, mais de l'autre se développera de la demande d'enseignement en provenance d'enfants qui ne sont pas tenus par l'obligation de scolarité (*moins de 6 ans ou plus de 16 ans*), du fait de l'élévation du niveau de vie et des progrès des connaissances.

De même, la formation des adultes sera un domaine de plus en plus « visité » dans la mesure où la réduction du temps de travail s'inscrira plus ou moins vite, mais inexorablement, dans les perspectives économiques des pays industriels. Sans parler de l'enseignement spécifique au « troisième âge », dont le succès, ici et là, s'affirme, et qui correspondra de plus en plus à une exigence sociale. N'oublions pas non plus que le nombre des enseignants, eux, ne diminuera pas plus que leur pression pour améliorer leur statut financier.

Il faut s'aviser également que chaque élève coûte davantage à l'Etat, comme l'avait fait déjà remarquer M. Pierre Dumard (1). Et ce n'est pas au moment où l'on va faire entrer l'ordinateur à l'école que ces « coûts unitaires » vont baisser.

L'accélération du tapis roulant

Avec les dépenses de santé, nous mettons le pied sur un tapis roulant qui va s'accélérant par rapport à d'autres « modèles » économiques. En France, le coût de l'hôpital public augmente de 17 à 18 % par an depuis 1965, et, dans les hôpitaux parisiens, le nombre des actes médicaux a presque triplé en dix ans. On a calculé que si l'on prolongeait les courbes d'aujourd'hui on aboutirait à une situation où, vers 1990, l'intégralité des revenus des Français servirait à payer les soins de santé.

L'absurdité même de cette issue montre bien qu'il y a quelque part un *seuil* au-delà duquel l'opinion tout naturellement sera portée vers un autre choix. En sommes-nous loin ? Comme le disait récemment Bernard Cazes dans une communication à un *colloque* sur « le public et le privé » organisé par la Fondation internationale des sciences humaines (2) : *« Les choses se gâtent à partir du moment où le développement de l'Etat-protecteur atteint des proportions telles que la pression fiscale pour le financer commence à mordre sérieusement sur les revenus des petits et moyens salariés. »*

Les réactions anti-fiscales traduites par le référendum de juin 1978 en Californie sont-elles un signe avant-coureur d'un désir des particuliers de retrouver une disponibilité plus grande de leurs revenus face aux excès des prélèvements obligatoires ? Au Danemark, la formation du parti de M. Glistrup qui prend parti contre le *Welfare State* (Etat-providence) est antérieure à la crise, et il compte dans ses rangs un bon nombre d'ouvriers.

Il faut toutefois se méfier d'interpréter trop vite quelques réactions de ce type comme l'appel à une société où l'individu secouerait la plupart des contraintes dues aux « transferts sociaux » pour choisir sa façon de se protéger... ou de ne pas se protéger. Dans un monde de plus en plus instable, troublé par l'interconnexion de revendications contradictoires et par la perte de substance des espérances qu'on lui propose, le citoyen cherche avant tout la sécurité matérielle. C'est pourquoi tel ou tel régime où la liberté est bafouée tient le coup si longtemps. On peut le déplorer, on peut citer la fable du « chien et du loup », on peut regretter le frein au vrai progrès que ce choix implique, mais c'est ainsi.

La crise de l'Etat protecteur n'en est *pas moins ouverte sur* le plan financier. Ce que l'opinion exigera de plus en plus, souhaitons-le, ce sont des comptes. Elle vit trop sur des... contes. Pour rester dans le domaine de la santé, l'on affirme trop que la multiplication d'actes médicaux sophistiqués et le passage à travers des galeries d'appareils ultra-perfectionnés dans les hôpitaux réduisent considérablement les risques de se tromper dans un diagnostic ou facilitent toujours les guérisons.

Le problème du coût de la médecine ne peut plus être dissocié de celui de son efficacité. C'est ce que notaient fort justement Etienne Gubéran, médecin du travail, et André Rougemont, professeur agrégé, qui ont adapté le livre d'Archibald L. Cochrane sur *l'Inflation médicale* (3). Cet ouvrage, s'appuyant sur soixante-dix « essais contrôlés » (4), *démontre le degré de gaspillage* que peuvent atteindre les dépenses médicales. Il faut oser de plus en plus le crier sur les toits sans craindre de se faire traiter d'économiste au cœur sec.

L'Etat protecteur ne peut compter que sur les contribuables ou les cotisants pour assumer ses charges de redistribution de pouvoir d'achat des plus aisés aux plus pauvres. Comme l'écrivait Jacques Plassard (5), les pourvoyeurs du fisc et de la sécurité sociale peuvent se révolter ouvertement (exemple californien) ou insidieusement (paradis fiscaux pour les riches, second métier, travail noir pour les humbles). Les économistes américains estiment déjà à 10 % du produit national la valeur marchande des échanges onéreux, en marge du système. Quand cette « fuite » prendra des proportions plus sérieuses, n'est-ce pas tout le réseau de régulation sociale qui risque de sauter, victime d'une « surcharge » comme celui de l'E.D.F. un jour de panne. Il faudra alors plus de quelques heures pour le remettre en place...

PIERRE DROUIN.

(1) Le prix de l'enseignement en France, Calmann-Lévy, 1969.

(2) 13, quai Saint-Michel, Paris. Le colloque a eu lieu à Venise du 12 au 15 décembre 1978.

(3) Editions Galilée, 1977.

(4) En l'espèce, « l'essai contrôlé » consiste à attribuer à deux groupes de patents tirés au sort un traitement différent (par exemple un médicament et un placebo, ou un traitement mais à domicile et à l'hôpital). La supériorité de l'un des traitements est établie par l'analyse statistique des résultats sur la base de critères établis à l'avance.

(5) *Les Quatre Vérités,* n° 54, décembre 1978, 40, rue Jean-Jaurès, 93170 Bagnolet.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL

AUGMENTATION DE CAPITAL

Lors de sa réunion tenue le 8 janvier 1979, le directoire de la société a constaté que 253 131 obligations convertibles sur un montant global de 726 000 avaient été présentées à la conversion au 31 décembre 1978.

Le capital d'INTERBAIL s'élève désormais en conséquence à la somme de 205 763 100 F divisé en 2 057 631 actions. L'ensemble de ces actions bénéficiera du dividende qui sera servi au début d'avril 1979 au titre de l'exercice 1978. Les fonds propres de la société s'élèvent à 270 446 049,93 F.

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONN.	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P.-INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	60 % minimum actions franç. (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placement à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 31 DECEMBRE 1978 :					
— Nombre d'actions en circulation..	868 852	432 571	650 492	583 748	1 545 843
— Actif net total (en millions de F). réparti comme suit :	148,61	55,55	105,88	114,53	240,29
a) France :					
Obligations classiques et indexées..	89,6 %	22,9 %	24,5 %	22,4 %	27 %
Obligations convertibles	4 %	néant	4,7 %	6,3 %	4 %
Actions	néant	60,8 %	42,6 %	52 %	24,3 %
b) Etranger :					
Actions et obligations	néant	néant	22,4 %	13 %	40.7 %
c) Billets hypothécaires	3,5 %	néant	néant	néant	néant
d) Disponibilités	2,9 %	16,3 %	5,8 %	6,3 %	4 %
— Valeur liquidative de l'action en F	171,04	128,43	162,47	196.20	155.44

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE

370, rue Saint-Honoré, 75023 PARIS CEDEX 01 — Tél. : 261-53-44
Tour ASSUR, quartier Louis-Blanc, CEDEX 14, 92083 PARIS - LA DEFENSE — Tél. : 766-16-10,
et dans ses agences de province.

crédit universel

152, boulevard Haussmann, 75008 PARIS — Tél. : 261-53-56
10, avenue Gabriel-Péri, 95100 ARGENTEUIL — Tél. : 961-93-32.
140, route de la Reine, 92100 BOULOGNE — Tél. : 604-81-30
69, avenue Foch, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE — Tél. : 973-67-01
74, résidence de la Seigneurie, avenue de Paris, 78000 VERSAILLES — Tél. : 951-16-73
et dans ses agences de province.

ÉTRANGER

R.F.A. : le travail a repris dans la sidérurgie après quarante-quatre jours de grève

De notre correspondant

Bonn. — *Depuis jeudi matin 6 heures, le travail a repris dans l'ensemble de l'industrie sidérurgique de la Ruhr, de Brême et d'Osnabrück, que la grève avait paralysée pendant quarante-quatre jours. Dès mardi, les employeurs avaient suspendu leur mesure de lock-out qui frappait vingt-huit mille ouvriers. Mercredi soir, à l'issue d'un référendum approuvant le compromis négocié à la fin de la semaine dernière, le syndicat I.G. Metall a appelé les quelque soixante-dix mille grévistes à rejoindre leur poste sans délai.*

Ainsi se termine l'un des conflits sociaux les plus durs que la République fédérale ait connus depuis bien des années. Les résultats du référendum syndical soulignent d'ailleurs le caractère inhabituel de cette grève. Plus de 90 % des travailleurs membres du syndicat dans la région intéressée ont pris part au vote alors que, à la suite d'un règlement déjà accepté par les dirigeants, les abstentionnistes sont en général beaucoup plus nombreux.

L'importance des votes négatifs témoigne de la déception éprouvée par beaucoup de travailleurs après six semaines de lutte. Par rapport au nombre des votants, 54,47 % des intéressés ont approuvé la solution de la grève ; mais, par rapport au total des « travailleurs organisés », la proportion des oui ne s'élève qu'à 49,5 %. Il est vrai que, selon les statuts syndicaux, un quart des voix suffit pour mettre fin à un conflit.

La chose la plus claire aujourd'hui est que les dirigeants de I.G. Metall — l'une des organisations syndicales les plus puissantes du monde libre — s'étaient montrés un peu trop ambitieux en fixant leurs objectifs. Pendant des semaines, ils ont excité leurs troupes à combattre pour le principe de l'introduction progressive de la semaine de trente-cinq heures.

En fin de compte, ils ont été contraints de battre en retraite sur le principal champ de bataille. Les employeurs ont certes consenti, au prix de sacrifices assez lourds, des réductions effectives du temps de travail, en augmentant par exemple le nombre des jours de congé pour tous les travailleurs. Cependant l'essentiel reste sélectif : ces réductions n'intéressent que les ouvriers de plus de cinquante ans, ainsi que ceux qui travaillent la nuit. Le principe reste donc maintenu que la durée normale du travail hebdomadaire est de quarante heures. Cet échec, au moins apparent, suscite à la fois des mécontentements sérieux et des divisions dans les rangs syndicaux.

Le coût de la grève est très élevé. Du côté des employeurs, on parle de plus d'un milliard de deutschemarks. En fait, une évaluation précise des dommages subis par l'industrie n'est pas encore possible. En revanche, le prix payé par l'organisation syndicale est connu. I.G. Metall a déboursé 114 millions de deutschemarks au titre des allocations de grève. Pour la même période, le montant des salaires se serait élevé à 234 millions. Durant ces six semaines, le revenu des ouvriers a donc été amputé de 120 millions (51 %) pour un résultat qui ne satisfait qu'une partie d'entre eux.

Au début de l'année dernière, la grève dans l'industrie métallurgique du Bade Wurtemberg avait été encore plus coûteuse pour I.G. Metall qui dut alors verser 140 millions de deutschmarks d'allocations aux grévistes. Le trésorier du syndicat reconnaît lui-même que les 260 millions de deutschmarks ainsi consacrés à la lutte sociale en l'espace de douze mois représentent « bien des années » de cotisations syndicales. — J. W.

● *1978 aura été une année record,* en Allemagne fédérale, pour le nombre des journées de travail perdues pour raison de grève ou de lock-out. Selon une enquête de l'Institut économique du patronat, 5,8 millions de jours de travail ont été perdus au cours de cette année de conflits sociaux *sans précédent* (3,2 millions de jours pour cause de grève et 2,6 millions pour cause de lock-out. L'Institut estime que ce bilan n'est pas l'expression d'une aggravation durable du climat social, mais qu'il traduit les difficultés d'adaptation aux conditions économiques changeantes. — (*A.F.P.*)

INDONÉSIE : la dévaluation de la roupie provoque une vague de spéculation.

La forte dévaluation de la roupie indonésienne le 15 novembre (« le Monde » des 18 et 21 novembre 1978) a créé une grande confusion dans la vie économique du pays. En dépit de la relative stabilité du prix du riz et de huit autres produits de base, qui servent d' « indicateurs d'alerte » au gouvernement, les grossistes et détaillants spéculent à la hausse. Ils écoulent peu de marchandises en attendant que les prix augmentent. Aussi les magasins sont-ils mal approvisionnés malgré des hausses de 10 à 60 % sur des articles électroniques, des médicaments, des produits alimentaires transformés ou des textiles, hausses que l'on peut déjà constater. — E.R.

SUEDE

● *La Suède comptait 86 000 chômeurs,* soit 2,1 % de la main-d'œuvre active, en décembre, contre 78 000 en novembre. Chez les jeunes, le chômage touchait 27 000 personnes en décembre, contre 32 000 en novembre. — (*A.P.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep —	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dep —	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dep —	SIX MOIS
$ E.-U. ..	4,2320	4,2405	— 165	— 130	— 325	— 290	—1160	—1080
$ can. ...	3,5600	3,5690	— 155	— 115	— 275	230	— 810	— 740
Yen (100)	2,1525	2,1595	+ 90	+ 125	+ 170	+ 210	+ 375	+ 450
DM	2,2930	2,2995	+ 55	+ 90	+ 110	+ 145	+ 310	+ 375
Florin	2,1215	2,1280	— 60	— 30	— 100	— 70	— 200	— 150
F. B. (100)	14,5240	14,5610	— 420	— 270	— 695	— 520	—1690	—1250
F. S.	2,5530	2,5610	+ 130	+ 165	+ 265	+ 300	+ 790	+ 865
L. (1 000).	5,0658	5,0793	— 255	— 190	— 490	— 425	—1765	—1630
£	8,4825	8,5035	— 455	— 385	— 895	— 825	—2985	—2835

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 3/4	3 1/8	3	3 3/8	3 1/8	3 1/2	3 1/2	3 7/8
$ E.-U.	3 5/8	4	10 9/16	10 7/8	10 7/8	11 1/4	11 15/16	12 5/16
Florin	8 7/8	9 5/8	8 15/16	9 7/16	8 15/16	9 3/8	8 1/16	8 5/8
F. B (100)	8	9 1/2	8 1/4	9 1/8	8 3/8	9 1/4	8 5/16	9 1/16
F. S.	— 1/4	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	1/16	7/16
L. (1 000).	7 1/4	8 3/4	11	12 1/4	11 1/2	12 1/2	13	16
£	11	11 3/4	12 1/8	13	12 1/2	13 1/2	13 9/16	14 5/16
Fr. franc..	6 5/8	7 1/8	7 3/4	8 3/8	8 1/8	8 5/8	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 JANVIER

Un peu plus active

Le marché s'est montré un peu plus actif ce mercredi à la Bourse de Paris où quelques initiatives, dont certaines étrangères, paraissent s'être débloquées. A l'issue de la séance, l'indicateur instantané s'est établi en progrès d'environ 0,6 % (contre 0,3 % à l'ouverture).

Tous les compartiments n'ont pas profité également de ce regain d'intérêt, les plus favorisés ayant été les magasins, le bâtiment et le matériel électrique. Ailleurs, une certaine irrégularité a continué de dominer.

Quatre valeurs ont fait l'objet d'un courant d'achats relativement important : Générale de fonderie, dont la cotation dut, par deux fois, être retardée devant l'insuffisance de l'offre, U.T.A., également « réservée » un moment (+ 10,5 %), Maisons Phénix, pour laquelle on signalait une demande étrangère assez importante, et Machines Bull, qui s'est finalement adjugé 5,8 %.

A l'inverse, les ventes ont fini par peser sur le cours de Peugeot-Citroën, qui a perdu 4 %.

Enfin, la cotation du Crédit foncier franco-canadien a, une nouvelle fois, été suspendue ce 10 janvier, la firme ayant entamé des négociations en vue de fusionner avec le Trust général du Canada.

Le retour, discret, de quelques investisseurs étrangers (britanniques, disait-on), annonce-t-il la fin du marasme boursier qui dure depuis le début de l'année ? Certains l'affirmaient autour de la corbeille où le climat s'est un peu réchauffé, encore que beaucoup n'envisagent aucune hausse significative avant le début du prochain mois boursier (24 janvier).

Sur le marché de l'or, un peu plus actif lui aussi, puisque 7,6 millions de francs d'échanges ont été enregistrés (contre 5 millions la veille), le lingot a cédé 100 francs à 30 495 francs. Le napoléon est resté à peu près stable à 269,70 francs contre 269,90 F.

LONDRES

Le Stock Exchange continue de s'effriter dans le calme en raison de l'aggravation du climat social. Les fonds d'Etat cèdent du terrain à la suite de l'augmentation du déficit budgétaire. Les mines d'or s'offrent.

Or (ouverture) (dollars) 221 20 contre 220 70

VALEURS	CLOTURE 10 1	COURS 11 1
Beecham	641 ..	638 ...
British Petroleum	906	984 ...
Courtaulds	119	118 ...
De Beers	402	406 ...
Imperial Chemical	362 ...	361 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ...	239 ...
Shell	564 ..	563 ...
Vickers	188 .	190 ...
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 5/8
*West Driefontein	30 1 2	29 3/8
*Western Holding	22 7/16	22 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.I.T.-ALCATEL. — Cette filiale du groupe C.G.E. a engagé des négociations en vue du rachat de la société américaine Priden Mailing Equipment, spécialisée dans les activités de traitement du courrier.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — Une éventuelle fusion avec le Trust général du Canada étant à l'étude, la Bourse de Montréal a suspendu les cotations du C.F.F.C. le 10 janvier. La Bourse de Paris a fait de même.

MAJORETTE. — En 1978, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 100,4 millions de francs (+ 30,8 %), dont 51,60 % à l'exportation.

W.R. GRACE AND CO. — Le groupe va lancer prochainement une offre publique d'achat (O.P.A.) sur les actions ordinaires de Daylin Inc., au prix unitaire de 3,75 dollars.

ARBED-PHILIPS. — Arbed envisage la possibilité de céder au groupe Philips les 35 % qu'elle détient dans le capital d'une société allemande : Felten et Guilleaume Carlswerk A.G. (chiffre d'affaires 1978 : 938 millions de D.M.).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises	100,7	101,3
Valeurs étrangères	103,4	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,9	88

NEW-YORK
Sensible repli

Une vague de ventes bénéficiaires relativement modérée, mais venue s'ajouter à des réalisations de précaution, a provoqué un assez net repli des cours mercredi à Wall Street. L'indice Dow Jones a cédé 6,50 points avant de s'établir à 824,93. Sur 1 833 valeurs traitées, 858 ont reculé, tandis que 589 parvenaient encore à progresser (436 inchangées).

Une partie de la demande s'est dérobée et le volume des transactions est revenu de 27,34 millions d'actions à 25,10 millions. Il est vrai que la participation des investisseurs institutionnels a, elle aussi, diminué, 304 « paquets » d'au moins 10 000 actions ayant été traités, contre 338 la veille.

La perspective d'une récession (très faible) pour le milieu de l'année, et d'une nouvelle hausse des taux d'intérêts, évoquée par la Bank of America, est, en partie, à l'origine du recul des cours. Pour cet établissement, le taux de base des banques (prime rate) actuellement fixé à 11 3/4 % pourrait culminer à 12 % d'ici peu. Il devrait néanmoins diminuer par la suite, pour revenir autour de 7 à 8 %...

VALEURS	COURS 9.1	COURS 10 1
Alcoa	49 1/4	49 1/4
A.T.T.	61 1/8	61 1/8
Boeing	75 3/4	74 3/4
Chase Manhattan Bank	30 7/8	30 3/4
Du Pont de Nemours	129 1/4	127 1/2
Eastman Kodak	61 3/4	60 3/4
Exxon	50 1/4	49 5/8
Ford	44 3/4	44 5/8
General Electric	49 1/4	48 7/8
General Foods	33 1/2	33 1/2
General Motors	56 ..	55 5/8
Goodyear	17 1/4	17 1/4
I.B.M.	306 ..	305 3/8
I.T.T.	29 1/2	28 7/8
Kennecott	22 3/8	21 1/8
Mobil Oil	70 1/4	69 7/8
Pfizer	34 3/8	33 1/4
Schlumberger	86 3/4	84 7/8
Texaco	24 ...	24 ...
U.A.L. Inc.	31 3/8	31 1/4
Union Carbide	36 1/4	35 5/8
U.S. Steel	24 1/4	23 7/8
Westinghouse	18 ...	17 3/4
Xerox	57 7/8	57 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 1	11 1
1 dollar (en yens)	197 ..	198 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 10 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/1	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 218	4 252	4 23
Allemagne (100 DM)	228 220	228 300	228
Belgique (100 F)	14 546	14 535	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 500	212 350	210 50
Danemark (100 krd)	82 540	82 520	81 50
Norvège (100 k)	83 840	84 120	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 533	8 529	8 55
Italie (1 000 lires)	5 067	5 081	5 10
Suisse (100 fr.)	256 650	255 220	256 50
Suède (100 krs)	97 480	97 850	96 75
Autriche (100 sch.)	31 300	31 335	31 25
Espagne (100 pes.)	6 043	6 059	5 80
Portugal (100 esc.)	9 076	9 090	9
Canada ($ can 1)	3 549	3 575	3 565
Japon (100 yens)	2 155	2 150	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/1
Or fin (kilo en barre)	30500	30400
Or fin (en lingot)	30595	30495
Pièce française (20 fr.)	269 90	269 70
Pièce française (10 fr.)	215 .	219 30
Pièce suisse (20 fr.)	263 40	262 60
Union latine (20 fr.)	233	233 50
Souverain	285 50	285 30
Pièce de 20 dollars	1246 ..	1246 40
Pièce de 10 dollars	728 20	720
Pièce de 5 dollars	435	435 ..
Pièce de 50 pesos	1214 50	1209 50
Pièce de 10 florins	239 50	242 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1979 a été tiré à 570 196 exemplaires.

A PARTIR DU MOIS DE FÉVRIER

La S.N.C.F. augmentera de 7,5 % ses tarifs voyageurs et pourra fixer librement ses tarifs marchandises

Le prix des billets voyageurs de la S.N.C.F. augmentera de *7,5 % le 1er février prochain*, confirme le ministère des transports. Une deuxième augmentation pourra être étudiée en cours d'année. La dernière hausse des tarifs voyageurs datait du 1er mai dernier et avait été en moyenne de 15 %. Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, la S.N.C.F. avait demandé une augmentation de 15 % qui lui avait été refusée.

Il se confirme ainsi que, comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 6 janvier, la S.N.C.F. se verra accorder le droit, pour ce qui concerne les marchandises, de fixer librement ses tarifs à partir, sans doute, du 1er février.

L'attitude opposée adoptée dans les deux secteurs — liberté pour les marchandises, fixation autoritaire pour les voyageurs — s'inscrit dans le droit fil de la politique gouvernementale. La S.N.C.F., pou rles voyageurs, est dans une situation de quasi-monopole ; elle est très largement concurrencée pour le transport des marchandises. A noter toutefois que, pour ces dernières, le ministre de tutelle prend soin de préciser à la S.N.C.F. que « *le gouvernement ne souhaite pas que ce retour à la liberté se traduise par des hausses importantes, générales et immédiates* ».

Une autre préoccupation a dicté l'attitude du ministère des transports : celle de ne pas voir la S.N.C.F. succomber à la tentation de financer par les recettes recueillies sur le trafic voyageurs — en bonne posture pour le moment — le déficit de son trafic marchandises très fortement concurrencé et en stagnation.

Ces décisions doivent enfin être rapprochées des discussions ouvertes entre l'Etat et la S.N.C.F. avant la signature prochaine du contrat d'entrperise qui, pour les quatre ans à venir, définira les droits et obligations de la société nationale. M. Le Theule, le ministre des transports, reçoit d'ailleurs longuement ce jeudi l'ensemble des syndicats de cheminots pour leur expliquer ses intentions.

M. RAOUL BÉTEILLE EST NOMMÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Par décision du conseil des ministres, sont nommés à la Cour de sûreté de l'Etat :

● *Procureur général* : M. Raoul Béteille, *président* de chambre à la cour d'appel de Paris ;

● *Avocat général* : M. Jacques Colette, premier substitut du procureur de la République de Paris ;

● *Avocats généraux suppléants* : MM. Pierre Baechlin et Guy Pichot, premiers substituts du procureur de la République de Paris ;

● *Présidents de chambre suppléants* : MM. Paul d'Aubert, président de chambre à la cour d'appel de Versailles, et Pierre Pignerol, président de chambre à la cour d'appel de Paris ;

● *Conseillers* : M. Jean Poupard, conseiller à la cour d'appel de Paris, les généraux de brigade Alfred Pérétie et Raymond Fourniols, le lieutenant-colonel *Raymond de Lestrange* ;

● *Conseillers suppléants* : MM. Louis Delmas et Paul Joucla, conseillers à la cour d'appel de Paris ; le général de brigade Charles de Vanssay, le contre-amiral René Gouva.

LE GROUPE R.P.R. SE RÉUNIT A MARNES-LA-COQUETTE

Les députés R.P.R. ont quitté l'Assemblée nationale, jeudi matin, à bord de quatre autocars, pour se rendre à Marnes-la-Coquette, dans le département des Hauts-de-Seine, dont M. Claude Labbé, président du groupe, est l'un des députés. Au nombre d'une bonne centaine, sur un effectif total de cent cinquante-cinq, les députés tiennent leur journée d'étude dans une propriété privée. Les membres du gouvernement issus du R.P.R. ont été conviés à cette séance.

M. SÉGUY POURRAIT RENCONTRER M. CHARPENTIÉ

C'est une réponse affirmative, mais très circonstanciée, que M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a faite à l'offre d'une rencontre entre sa centrale et la C.G.C., que M. Charpentié, président de la *confédération des cadres*, avait lancée, mercredi matin 10 janvier, en étant interviewé par Europe-I.

M. Séguy, en fin de matinée, a répondu qu'il était d'avis qu'une rencontre « *pouvait être utile* », en rappelant longuement l'action menée par l'U.G.I.C.T., organisation des cadres C.G.T.

● *M. Raymond Barre* se rendra le vendredi 12 janvier au château de Sassenage, près de Grenoble (Isère), où il assistera, à titre personnel, à un « séminaire » de prospective économique organisé par la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, que préside M. Joseph Fontanet, ancien ministre.

● *Train bloqué dans les Côtes-du-Nord.* — Une centaine de manifestants ont bloqué, durant une dizaine de minutes, le 10 janvier dans la soirée, l'express Brest-Paris en gare de Plouaret (Côtes-du-Nord). Aucun incident n'a eu lieu. Les manifestants, qui avaient à leur tête des élus socialistes et communistes, protestaient une nouvelle fois contre la suppression de certains arrêts en gare de Plouaret.

● *Avions retardés à Orly.* — Des retard pouvant atteindre une heure sont enregistrés ce jeudi 11 janvier dans les décollages à Orly. Ces perturbations sont dues à la fois aux opérations de dégivrage des avions et à celles de *désenneigement des pistes et* voies de circulation.

● Radio-95 émettra ce jeudi 11 janvier, à 20 heures, en direct de l'appartement de la famille Melyon, sur 95 MHz.

LIMOGES SANS COURRIER

Les entreprises veulent court-circuiter les postiers

(De notre correspondant.)

Limoges. — Les agents du centre de tri postal de Limoges se sont mis en grève illimitée et occupent leurs locaux de travail depuis le 9 janvier. A l'appel des syndicats C.G.T., F.O. et C.F.D.T., ils entendent protester de cette façon contre l'insuffisance de leurs effectifs et la dégradation de leurs conditions de travail. L'occupation des locaux a été décidée après que la direction du centre eut fait transporter *quarante-huit mille lettres en* souffrance dans d'autres bureaux pour qu'elles y soient triées.

Le président de l'Union patronale limousine, M. Pommiès, a déclaré à ce sujet : « *Nous incitons nos entreprises à protester vigoureusement lorsque les arrêts des services postaux ou publics entraînent pour elles des pertes. Nous les incitons à engager des actions judiciaires chaque fois qu'elles subissent un préjudice. C'est pourquoi nous approuvons l'initiative de nos collègues qui ont organisé dans certaines villes des services privés de transport du courrier.* »

D'autre part, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. annonce, dans un communiqué, que « *des retards sont à craindre pour le courrier originaire ou à destination du Centre et du Sud-Ouest* ». En effet, des mouvements sociaux affectent le fonctionnement du centre de tri postal de la gare d'Austerlitz à Paris.

ALERTE A LA BOMBE A BORD D'UN AVION POSTAL A CLERMONT-FERRAND

Six avions postaux — dont quatre à l'aéroport d'Aulnat-Clermont-Ferrand — ont été immobilisés à leurs escales respectives, jeudi 11 janvier vers 2 heures, sur ordre de la direction de l'Aéropostale, après une alerte à la bombe déclenchée *vers 0 h. 30 par la tour de contrôle* d'Aulnat. Peu après minuit, dans un appel téléphonique au bureau régional de l'Agence France-Presse, une personne se réclamant du Groupe d'intervention des narcisses interurbains (GINI) avait annoncé qu'une bombe avait été placée à bord d'un avion postal à l'aéroport d'Aulnat.

L'explosion, avait-elle indiqué, devait se produire une demi-heure plus tard. Pour que soient effectuées les opérations de contrôle, les appareils ont été totalement débarrassés de leur chargement. La plupart des avions postaux immobilisés ont quitté à vide leurs escales respectives — Aulnat, Lyon et Bordeaux — vers 3 heures.

Après cette alerte, vingt-deux chariots de courrier (soit 22 tonnes) ont été bloqués à l'aérodrome d'Aulnat-Clermont-Ferrand — qui est un centre important du réseau postal aérien. Le courrier ainsi retardé a été progressivement acheminé à partir de jeudi 11 janvier dans la matinée.

Le GINI avait déjà revendiqué trois attentats commis dans la région de Clermont-Ferrand entre le 22 juin et le 5 juillet 1978 : la destruction d'un panneau publicitaire Decaux, d'un transformateur situé au pied du puy de Dôme, près de l'émetteur de télévision et du bureau de documentation de l'armée de l'air à Clermont-Ferrand (« le Monde » du 11 juillet 1978).

CHANGEMENT DE DIRECTION A L'ANPE ET A L'AFPA

Ls modifications envisagées à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), dont le siège doit être transféré en Aquitaine, et à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), dont la réforme est à l'étude seront précédées par des changements à la direction de ces deux organismes. M. Jacques Baudouin, maître des requêtes au Conseil d'État et ancien directeur des hôpitaux, serait nommé directeur de l'ANPE en remplacement de M. Guy Metais. Ce dernier, après consultation et décision des gestionnaires de l'AFPA, pourrait entrer à la direction de cette association.

L'aménagement des rythmes scolaires

Le Conseil économique est favorable à une réduction des vacances d'été

Les premières mesures seront appliquées en 1979-80

Le Conseil économique et social a adopté, mercredi 10 janvier, le projet d'avis sur l'aménagement des rythmes scolaires. Le texte a été voté par 143 voix sur 172 votants. Il y a eu 29 abstentions : celles de la C.F.D.T., de la C.G.T. et du représentant de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), et aucune voix contre. Le gouvernement va s'inspirer de l'avis du Conseil économique et social pour décider des premières mesures d'aménagement du temps qu'un conseil des ministres devrait examiner en mars prochain. Elles s'appliqueraient au cours de l'année scolaire prochaine (1979-1980).

Les amendements apportés au projet d'avis voté mercredi n'ont pas fondamentalement modifié le texte initial présenté la veille devant l'assemblée plénière par le recteur Pierre Magnin *(le Monde* du 11 janvier). La formule retenue est celle d'un « étalement moyen » des vacances caractérisé par deux mesures : création de zones pour les vacances d'été comme il en existe pour les congés de février et de printemps, et raccourcissement des vacances d'été dont la durée serait ramenée de onze à neuf semaines. Troisième mesure, à terme : l'année scolaire coïnciderait avec l'année civile.

Pour le découpage des zones en été, plusieurs variantes seraient à l'étude : la région parisienne, plus, éventuellement, une autre région « *judicieusement choisie* » formeraient une zone, et le reste de la France, une autre. Ou bien, la région parisienne serait elle-même découpée en plusieurs zones. Le président du Comité pour l'aménagement du temps dans la région d'Ile-de-France (CATRAL), M. Michel Elbel, se déclare « *résolument hostile* » à à un tel découpage, estimant que « *les familles et les enfants scolarisés seraient plus gênés que favorisés par une telle organisation autoritaire de leurs congés* ».

Au cours du débat M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, ont demandé au Conseil économique et social de poursuivre ses investigations, en particulier pour étudier l'aménagement non seulement de l'année scolaire, mais aussi du trimestre, de la semaine, de la journée et de l'heure. S'ils ont souhaité l'instauration d'un « *débat national* » sur ce sujet, ils se sont *affirmés décidés à mettre en place* progressivement, à partir de l'année scolaire 1979-1980, des mesures qui ressembleront vraisemblablement à celles recommandées par le Conseil économique et social : création de zones pour les vacances d'été et raccourcissement de ces vacances. Un conseil des ministres, en mars, examinerait ces premières *propositions*. Auparavant, le ministre de l'éducation aura reçu les fédérations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants.

Ces derniers s'affirment dans l'ensemble favorables à un examen du problème des rythmes scolaires. Mais ils refusent, avant un tel examen global, toute atteinte à la durée totale des vacances annuelles.

Dans un communiqué, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, autonome), écrit : « *Oui à un nouvel équilibrage des trimestres pour une amélioration du rendement pédagogique ; non à une réduction du temps global de repos* ». Le SNALC observe que « *l'enseignement est devenu un métier très exigeant et nerveusement éprouvant qui nécessite de ce fait des périodes de repos suffisantes* ». Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) estime lui aussi que « *le problème-clé est le rééquilibrage des trimestres* ». Se déclarant lui-même « *assez conservateur* » sur la question des vacances, il demande que « *l'on ne prenne pas et des enseignants, qui ne rougissent pas de leurs vacances et ne les laisseront pas diminuer*. — C. V.

A B C D F G H

